M. Diefenbaker propose un plan quinquennal
mais rejette implicitement une enquête sur le biculturalisme

Par Fernand BOURRET

OTTAWA — Le premier ministre Diefenbaker a proposé hier la convocation d'une conférence fédérale-provinciale et la mise en oeuvre d'un plan quinquennal pour réaliser l'esprit de la Confédération canadienne telle que conçue par Macdonald et Cartier et pour aboutir à un véritable canadianisme.

En répondant à des questions, M. Diefenbaker, sans toutefois le faire de façon explicite, a semblé rejeter implicitement le projet d'une commission royale d'enquête sur le bi-culturalisme.

M. Diefenbaker s'est attaqué violemment aux libéraux qu'il a accusés d'être des défaitistes, de faire des prédictions qui ne se réalisent pas, de s'être trompés sur la prospérité que connaît présentement le Canada.

M. Diefenbaker a cité des chiffres pour démontrer que dans tous les domaines, dans celui de la hausse de la production, de la hausse des emplois, de la hausse des profits, le Canada a connu une année exceptionnelle.

M. Diefenbaker a soulevé les applaudissements des quelque 2,000 délégués qui se trouvaient dans la salle de bal du Château Laurier, lorsqu'il a déclaré que le parti conservateur, avec l'union de Macdonald et de Cartier, avait réussi à former la Confédération et que c'est le parti conservateur qui maintiendra la Confédération pour cent autres années.

La principale déclaration de M. Diefenbaker a trait à la convocation d'une conférence fédérale-provinciale à laquelle participeront les représentants de tous les partis politiques, les représentants des conservateurs, des libéraux, des créditistes et des néo-démocrates. Tous ces représentants de toutes les parties du pays, dit-il, réunis en conférence pourront étudier ensemble les moyens de doter le Canada d'un drapeau et d'un hymne national et s'entendre pour faire l'étude de la Confédération, voir les résultats qu'elle a apportés et ce qui pourrait être fait pour corriger les anomalies qui existent.

A ce sujet, il a dit qu'il ne ferait pas comme les libéraux qui, sous Mackenzie King, ont décidé par un arrêté en conseil, en 1946, que le Red Ensign serait le drapeau national du Canada. M. Diefenbaker veut que toutes les provinces du Canada, que tous les gouvernements, que tous les partis politiques soient représentés à cette conférence.

Le premier ministre Diefenbaker, contrairement à l'attente, n'a pas fait de déclaration élaborée au sujet de la défense. On croit qu'il réserve cette déclaration pour le débat qui sera sans doute déclenché lors de la reprise de la session, la semaine prochaine. On croit, toutefois, que les milieux gouvernementaux ne sont pas trop fiers du projet de résolution qui sera discuté par les délégués parce que cette résolution fixe une date limite pour l'acquisition des armes nucléaires, soit

Voir page 2 : Diefenbaker

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIV — NO 15 MONTREAL, SAMEDI, 19 JANVIER 1963

MM. Bienvenu et Carsley à l'Exposition universelle

Par Jean-Marc LALIBERTÉ

Les destinées de l'Exposition universelle internationale canadienne de Montréal en 1967 seront entre les mains de MM. Paul Bienvenu et C.F. Carsley, deux industriels de Montréal. Le ministre associé de la défense, M. Pierre Sévigny, a révélé hier le choix des autorités fédérales pour remplir les fonctions de commissaire général et de sous-commissaire général à l'issue d'une cérémonie qui s'est déroulée dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal et au cours de laquelle a été signée l'entente tripartite délimitant les pouvoirs, devoirs et responsabilités des trois gouvernements dans l'organisation de l'exposition.

Une foule nombreuse comprenant des députés fédéraux et provinciaux de l'île de Montréal, des sénateurs et conseillers législatifs et des conseillers municipaux a assisté à la signature de cette entente.

L'accord a été paraphé par M. Pierre Sévigny, au nom du gouvernement du Canada, M. Gérard Lévesque, ministre du commerce pour la province de Québec et le maire Jean Drapeau, au nom de Montréal.

Cette entente rappelle en somme les dispositions de la Loi constituant la Compagnie de l'exposition universelle canadienne adoptée par le parlement canadien le 20 décembre dernier quant à la formation de la compagnie et les obligations financières de celle-ci.

Choix du site

Quant au choix de l'emplacement, l'entente stipule que :

"Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil du Canada, le ministre, de concert avec la province et la cité, devra choisir l'emplacement de l'exposition, ci-après appelé "l'emplacement".

"L'emplacement devra :

a) être situé sur l'Ile de Montréal;

b) avoir une superficie d'au moins 500 acres;

c) être, autant que possible, libre de bâtiments et autres constructions;

d) se trouver à proximité des grandes voies de communication, ainsi que des voies d'évitement et des installations de quais, et

e) être près des conduites principales d'eau et d'égout et des installations d'énergie électrique, qui existent présentement.

Voir page 2: MM. Bienvenu et

Drapeau réitère : l'Expo aura lieu "dans Montréal"

Le maire de Montréal a réitéré hier que l'Exposition internationale et universelle de 1967 aura lieu "dans Montréal".

Parlant au début de la cérémonie qui a marqué la signature de l'entente entre les trois gouvernements, fédéral, provincial et municipal, Me Drapeau a dit :

"Dans quelques instants, les représentants officiels du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec et de la ville de Montréal procèderont à l'échange des signatures des textes fondamentaux qui forment en quelque sorte la "charte" de l'exposition dont notre ville sera le théâtre en 1967."

Cette déclaration du maire a confirmé les prétentions de certains qui se disent assurés que l'expo aura lieu à l'intérieur des limites de Montréal.

Une disposition de l'entente cependant confie à Montréal la tâche d'acquérir par expropriation ou autrement tout terrain faisant partie de l'emplacement de l'exposition sauf ceux appartenant au Canada, à la province ou à la cité. C'est donc dire que si l'emplacement était choisi en dehors des limites de Montréal, la métropole en deviendrait l'acquéreur et conséquemment ce terrain ferait partie de Montréal. Dans un tel cas cependant l'expropriation ne serait pas suffisante, il faudrait procéder à l'annexion".

Gaitskell est mort

LONDRES. — M. Hugh Gaitskell, chef du parti travailliste anglais, est décédé hier soir à Londres à l'âge de 56 ans, après une courte maladie de deux semaines, rongé par un virus mal identifié.

Sa mort laisse le parti travailliste sans chef, à la veille de décisions d'une très grande importance pour la Grande-Bretagne, à la suite des complications soulevées par la prise de position du général de Gaulle.

Les trois candidats à la succession de M. Gaitskell sont

Voir page 2 : Gaitskell

MÉTÉOROLOGIE

Nuageux, neige légère

Min. : 5 — Max. : 10

Gracieuseté de

SHEARER LUMBER CO. LTD

MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR

SAINT MARIUS

RADIO · SACRE · COEUR

Emission sur 38 postes

Du lundi au samedi

MM. Jean Drapeau, Pierre Sévigny et Gérard-D. Lévesque, qui représentaient hier les trois gouvernements intéressés à l'Expo universelle. (Photo "LE DEVOIR")

Le maire se dit "réjoui" du choix de Bienvenu et Carsley

Le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, s'est déclaré tout à fait réjoui du choix de MM. Paul Bienvenu et Cecil F. Carsley pour diriger les destinées de l'Exposition universelle qui aura lieu à Montréal du 28 avril au 28 octobre 1967.

Immédiatement après que le ministre associé de la défense, M. Pierre Sévigny eut annoncé le choix du commissaire général et du sous-commissaire, M. Drapeau a déclaré:

"Je me réjouis, avec vous tous, du choix qu'ont fait les gouvernements du Canada et du Québec, non seulement à cause de la personnalité des titulaires, mais aussi à cause de l'heureux symbolisme que comporte leur désignation."

Et M. Drapeau d'ajouter: "Un commissaire général de langue française, un commissaire général adjoint de langue anglaise, et qui sont tous deux bilingues: voilà, à tous égards, une éloquente illustration du caractère fondamental de la confédération canadienne, voilà la promesse que ce caractère sera scrupuleusement respecté et affirmé dans

Voir page 2: Le maire

Paul Bienvenu veut faire de l'Exposition de 1967 "la plus grande foire..."

Par Jean-Pierre FOURNIER

Le commissaire général de l'Exposition universelle de 1967, M. Paul Bienvenu, et son adjoint, M. Cecil Frank Carsley, n'ont parlé que quelques secondes chacun hier, après qu'on eût annoncé leur nomination, se bornant à remercier ceux qui avaient placé leur confiance en eux et les assurant de leur entier dévouement. "Je promets de faire de cette foire la plus grande foire qu'on aura jamais vue", a dit M. Bienvenu.

(Il convient de préciser qu'en dépit du terme utilisé par le commissaire général et qu'il a répété un peu plus tard à la télévision, l'Expo '67, du même type que l'événement qui eût lieu à Bruxelles en 1958, ne sera pas, à proprement parler une "foire" car elle dépassera largement le simple étalage et la vente de marchandises par un groupe de commerçants. En principe, si elle se conforme au thème qu'on lui a choisi, "Terre des hommes", et aux règlements du Bureau international des expositions, elle devrait représenter l'ensemble des réalisations artistiques, sociales et scientifiques de la société moderne et porter le nom d'exposition).

M. Bienvenu a prévenu les journalistes qu'il n'entendait pas faire d'autres déclarations pour l'instant mais que, dès qu'il aura commencé son travail, des conférences de presse seront convoquées toutes les deux ou trois semaines pour informer la population du progrès des préparatifs de l'Exposition, qui coïncidera avec le centenaire de la Confédération canadienne.

M. Carsley a été encore plus bref. S'exprimant d'abord en anglais, puis en Français, il s'est dit enchanté de sa nomination et a promis de se consacrer en entier à ses nouvel les fonctions d'ici la fin de 1967.

A la télévision, M. Bienvenu a déclaré qu'il ne savait pas au juste en quoi allait consister son travail. "Je me pose la même question que vous...", a-t-il répondu à Andréanne Lafond qui l'interrogeait à l'émission *Aujourd'hui*, au canal 2.

Voir page 2 : Une foire

L'ESPRIT NOUVEAU

Notre presse est inspirée par le marxisme . . .

Au cours d'un débat tenu dans le cadre de l'émission **Aujourd'hui,** hier soir au canal 2, M. Jacques Marteaux, organisateur de l'Association des Amis de l'Esprit nouveau, a affirmé que la "totalité de la presse canadienne-française était inspirée par les principes du progressisme marxiste". Et comme M. Gilles Marcotte, l'autre participant du débat, lui demandait de fournir une illustration de cette affirmation, M. Marteaux a cité "LE DEVOIR". "L'autre jour encore, sous la signature

Voir page 2 : Notre presse

Les conservateurs abolissent le mot colonial "dominion"

OTTAWA (De notre envoyé spécial) — Le parti tory est un petit peu moins tory depuis hier... Le congrès a adopté par une seule voix de majorité une résolution tendant à abolir le mot "Dominion" de la constitution du parti. Parmi ceux qui se sont prononcés en faveur de la résolution, mentionnons MM. Louis-Joseph Pigeon, député de Joliette-L'Assomption - Montcalm, Georges Valade, député de Sainte-Marie, Laurier Régnier, député de Saint-Boniface et Louis Fortin, ancien député conservateur du Québec.

M. Valade a notamment souligné que s'il parlait en anglais pour appuyer la résolution, c'était pour indiquer qu'il était un Canadien, qu'il n'appartenait plus à une colonie, mais à un pays adulte. "Il nous faut nous débarrasser de ce qui nous a tant retardés, nous, les conservateurs," a-t-il dit.

M. Régnier a parlé dans le même sens. "Nous avons cessé d'être une colonie, a-t-il dit en français. Nous sommes une nation, un pays indépendant, nous sommes le Canada."

Le vote a été de cent soixante cinq contre cent soixante quatre. La majorité aurait pu être de trois votes si M. Hormidas Délisle, ancien ministre d'Etat sous Duplessis et candidat défait dans Saint-Henri, n'avait voté avec les partisans du "Dominion"... Peut-être n'avait-il pas encore compris, malgré les claires explications fournies durant la demi-heure de discussion qui a précédé le vote?

Les délégués du Québec voteront contre toute atteinte à l'autonomie

De notre envoyé spécial,
Mario CARDINAL

OTTAWA. — Les délégués du Québec au congrès conservateur voteront en bloc aujourd'hui contre un projet de résolution tendant à féliciter le gouvernement d'avoir reconnu ses responsabilités dans le domaine de l'éducation et à promouvoir l'établissement d'un fonds national de prêts aux étudiants administré par le Conseil des Arts.

Au cours de leur caucus tenu à huis clos, hier matin, les délégués du Québec auraient également décidé de s'opposer à un projet de résolution suggérant au gouvernement de verser au Conseil des Arts une subvention spéciale et permanente pour lui permettre de financer, dans diverses universités du pays, des études sur le bilinguisme.

La première résolution était formulée en ces termes:

"Il est résolu que cette réunion félicite le gouvernement d'avoir reconnu la responsabilité du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation et d'avoir adopté une politique en vertu de laquelle l'aide fédérale est accordée sans qu'il y ait empiètement sur les droits des provinces. Il est résolu que le présent gouvernement, en marge de son programme permanent d'aide à l'éducation, établisse un fonds national de prêts aux étudiants de dix millions de dollars qui serait administré par le Conseil des Arts du Canada, pour l'avantage des étudiants qui remplissent les conditions prescrites pour l'obtention d'aide financière et qui font preuve des aptitudes nécessaires pour profiter de l'enseignement supérieur. Les prêts seraient libres d'intérêt pendant la période des études et pendant une période de trois ans par la suite."

La deuxième résolution est formulée ainsi:

"Il est résolu que le gouvernement du Canada augmente sensiblement le fonds principal mis à la disposition du Conseil des Arts du Canada afin de lui permettre de four-

Voir page 2 : Les délégués

Nos éditoriaux

- **"Le parti conservateur tend de nouveau vers zéro dans le Québec", estime M. Laurendeau à l'éditorial.**
- **Au bloc-notes, Claude Ryan rappelle l'importance de contribuer à maintenir le journal "L'EVANGELINE", dans les Maritimes.**

Résolution de confiance illimitée à l'endroit de John Diefenbaker

De notre envoyé spécial

OTTAWA. — Le congrès conservateur a adopté hier à l'unanimité une résolution de confiance illimitée à l'endroit de M. John Diefenbaker. La résolution a été adoptée sans discussion aucune, tout comme d'ailleurs cette autre par laquelle les délégués ont réaffirmé "leur fidélité et leur dévouement à Sa Majesté la reine Elisabeth du Canada".

Ces deux résolutions furent les seules qui aient été soumises à l'assemblée plénière, dans la journée d'hier. Un retard dans l'horaire a forcé les organisateurs du congrès à reporter à aujourd'hui les autres projets de résolution dont certains promettent de soulever de vives discussions.

Diverses autres résolutions, soumises par le comité de la constitution du parti, ont été étudiées par les congressistes. L'une d'elles a amené le rejet du mot "Dominion" dans le texte de la constitution du parti. Une autre, défaite celle-là, suggérait l'admission au congrès du parti, de délégués d'organisations d'hommes d'affaires conservateurs. Ce projet, soumis par un groupe d'hommes d'affaires de la banlieue de Toronto, a été défait par une assez forte majorité.

"Fabriqué au Canada"

A part le discours de M. Diefenbaker, la journée d'hier a été passablement monotone. Les discussions qui sont susceptibles de soulever le plus de débats on été reportées à aujourd'hui. Le caucus des députés et délégués du Québec qui eut lieu, hier matin, à huis clos, ne semble pas avoir été aussi orageux qu'on l'avait prévu.

Une impression se dégage toutefois de la journée d'hier: le parti conservateur a lancé son cri de guerre, le "Made in Canada Policies".

Le sénateur Grattan O'Leary, qui a présenté M. Diefenbaker, a été le premier à évoquer le slogan conservateur, dans la journée d'hier: "La politique canadienne, a-t-il dit, n'est pas inspirée par des bureaucrates de Bruxelles ou du Pentagone mais est conçue ici même à Ottawa".

M. Diefenbaker devait revenir sur ce thème quelques minutes plus tard. "Chaque fois que le leader de l'opposition traverse la frontière, a-t-il dit, il en revient avec une nouvelle politique". Ou encore : "Chaque fois que le gouvernement soumet une nouvelle mesure, les libéraux la condamnent, si elle est "fabriquée" au Canada".

Le premier ministre a aussi insisté sur l'attachement de son parti aux principes conservateurs qui sont authentiquement canadiens.

Menace à la Bourse de Montréal

C'est avec vigueur que Marcel Clément dénonce ce matin l'action de certains financiers, à la solde de Toronto, qui entravent délibérément l'essor de la Bourse de Montréal. (Voir nos pages financières).

Washington : un médecin de Montréal a mis sur le marché une drogue très dangereuse

WASHINGTON — Un médecin montréalais a mis sur le marché une dangereuse drogue, le liefcort, qu'il a vendu en grande quantité au Canada et aux Etats-Unis comme remède de l'arthrite, selon le sénateur Pat McNamara, président du comité du Congrès qui enquête sur l'administration du service des aliments et drogues. M. George Larrick, directeur de ce service, a déclaré que les analyses révèlent la présence d'hormones d'un puissant effet dans le liefcort; son usage est dangereux. L'enquête porte particulièrement sur les fraudes qui ont pour objet les personnes âgées à qui l'on promet des cures merveilleuses.

Selon M. Larrick, le Dr Robert E. Liefmann, de Montréal, a mis sur le marché le liefcort; on attribue à l'usage de ce remède la mort d'une femme de 71 ans, en Californie. Le liefcort est interdit au Canada par Ottawa depuis octobre dernier.

Dans son témoignage, le Dr Ronald Lamont-Havers, directeur de la Fondation américaine de l'arthrite et du rhumatisme, a souligné que les éditeurs de la revue Look qui a donné une grande publicité au liefcort et à son fabricant "devraient partager la responsabilité de la fraude avec le Dr Liefmann". Il dirige à Montréal Endocryne Laboratories.

Il semble que Washington s'apprête à sévir contre les "promoteurs" de toutes sortes; certains vendent du sel de table comme remède au cancer, d'autres offrent en vente des terrains dans des déserts ou sur le flanc de volcans.

Boursiers Athlone

TORONTO — Quarante-deux ingénieurs canadiens ont obtenu des bourses Athlone leur permettant d'aller parfaire leurs études au Royaume-Uni durant deux ans.

Ces bourses, qui sont financées par le gouvernement britannique, sont évaluées entre $5,500 et $6,000. Elles comprennent les frais de déplacement, de pension et de scolarité.

Il est entendu que les boursiers retourneront au Canada pour y poursuivre leur carrière après leur stage de formation en Grande-Bretagne.

Parmi les boursiers, se trouvent MM. Raymond Arès, André Bazergui et Michel Lecours, de l'Ecole polytechnique, Marie-Bernard Guertin, de l'université d'Ottawa, P.-O. Perron, de l'université Laval, et Tobiaz Gilsig, de Montréal.

TÉLÉGRAMMES DE QUÉBEC

Le premier ministre a confirmé, hier, que le comité des comptes publics siégerait au cours de la présente session. Il a ajouté que le comité pouvait remonter, dans ses travaux, à plusieurs années passées, mais qu'il ne savait pas encore si tel serait le cas, cette année.

-0-

Le premier ministre a refusé de commenter la déclaration de M. Lester Pearson au sujet des armes nucléaires. "Comme premier ministre d'une province, a-t-il dit, j'en ai assez de mes problèmes sans me mêler de ceux des autres".

-0-

Le département de l'instruction publique annonce la nomination de M. Aquila Ouellette au poste de coordonnateur de l'enseignement familial. Dans ses nouvelles fonctions, M. Ouellette dirigera le service de l'éducation familiale et toutes les institutions qui en relèvent.

Cours de français d'été en Suisse

sous la direction de

M. J.H. STEWART,

directeur de l'Orientation, Oakwood Collegiate

Ce cours comprend un mois d'études du français et plus de deux semaines consacrées à des visites touristiques et des excursions dans six pays. On accepte les garçons et filles de 15 à 19 ans. Les frais de $950.00 (en argent américain) couvrent le voyage par avion, les cours, les déplacements et le séjour. Ces cours sont sous la surveillance des professeurs du Toronto High School.

* Retour en classe économique, en avion à hélices.

Ecrivez à : M. J. H. STEWART,
81, Wanless Crescent,
Toronto 12, Ont.
Téléphone : HU. 9-9875

KLM

Le maire . . .

(Suite de la première page)

tous les aspects de l'organisation et du déroulement de l'exposition, voilà enfin qui donne le ton pour tous les autres membres de la compagnie de l'exposition."

Le maire Drapeau a poursuivi en disant qu'il ose croire que c'est en fonction du critère fondamental du bilinguisme qui seront choisis tous les autres membres du Conseil d'administration de la compagnie. "Il s'agit-là, dit-il, d'une condition également essentielle à la préparation, dans le meilleur climat possible des manifestations du centenaire de la Confédération".

Me Drapeau a donné aux deux dirigeants de l'exposition de 1967 l'assurance de la collaboration la plus large, la plus amicale, la plus empressée de la part de Montréal, de ses dirigeants et de ses services.

M. Sévigny

En annonçant le choix du gouvernement, M. Sévigny a dit que selon l'expression même du premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, M. Paul Bienvenu sera le "général de l'exposition".

M. Sévigny a affirmé que le gouvernement du Canada a voulu affirmer le biculturalisme du pays en désignant un Canadien français et un Canadien de langue anglaise à la direction de l'exposition qui sera "l'événement principal des fêtes du centenaire de la Confédération".

Parlant de M. Bienvenu, M. Sévigny a dit: "C'est un industriel bien connu de Montréal tant à cause de l'étendue de l'intérêt qu'il porte aux oeuvres de notre métropole, de la province et du pays, que par ses réussites en affaires. C'est un homme qui a voyagé à travers le monde dûment qualifié pour mener à bonne fin cette colossale entreprise.

Et de M. Carsley, M. Sévigny a précisé: "M. Bienvenu sera secondé par un Montréalais de très grande distinction qui a fait sa marque dans toutes les sphères".

Enfin le ministre associé de la défense a révélé que les 12 membres de la Compagnie seront désignés dans un avenir prochain.

"D'ici quelques jours les représentants de Québec, de Montréal et d'Ottawa se rencontreront pour déterminer le choix des 12 membres de la compagnie et nous vous les ferons connaître d'ici un espace de temps relativement court.

Le ministre provincial du commerce, M. Gérard Lévesque a aussi félicité MM. Bienvenu et Carsley en les assurant de toute la coopération des autorités provinciales.

M. Lesage a annoncé la création d'un comité spécial pour mettre à point un projet de loi rendant plus sévère l'inspection des viandes. Les ministres de la santé et de l'agriculture en font partie et devront faire rapport au Cabinet. Le premier ministre a également souligné qu'on étudiait présentement un projet de loi concernant les hôpitaux psychiatriques.

ESPAGNOL ou ITALIEN

PROFESSEURS D'ESPAGNOL

M. Manuel Mejias — M. José Sanchez

PROFESSEURS D'ITALIEN

Mme Alba Notte — M. Enzo Colla

20 COURS tous les mercredis soir débutant le 23 janvier

à l'un ou l'autre de ces deux endroits :

Ecole N.-D.-de-l'Espérance, Rue ST-DENIS, près Sherbrooke

Ecole de La Mennais, Rue ST-DENIS, près Beaubien

Certificats d'études, privilèges des membres, prix raisonnable

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à

NOTRE ASSOCIATION qui a enseigné l'espagnol et l'italien à plus de 8,500 personnes depuis 22 ans !

UN. 1-3918 (jour) — DU. 8-6865 (soir et fin de semaine)

L'UNION DES LATINS D'AMERIQUE
14 est, RUE ST-JACQUES, MONTREAL 1 — LD-163

Je désire des renseignements au sujet des cours ☐ d'espagnol ☐ d'italien

NOM ..... TEL. .....

ADRESSE .....

RONALD FETTIGREW
Auteur-fondateur

CONVERSATION ANGLAISE

RONALD ENGLISH SCHOOL

8030, rue Saint-Denis, Montréal

ÉCOLE RECONNUE DE HAUTE RÉPUTATION

NOTRE MEILLEURE PUBLICITÉ : NOS ANCIENS ÉLÈVES

IMPORTANT

Assistez gratuitement à l'exposé complet de notre méthode. Nous invitons les personnes qui ont étudié différentes méthodes d'anglais, sans succès apparent, à se présenter à l'une de nos écoles. Elles seront enthousiasmées de notre mode d'enseignement.

On parle l'anglais, Fettigrew au bureau, au téléphone, en voyage, dans les magasins, dans le commerce, dans les affaires

PROFESSEURS QUALIFIÉS DE LANGUE ANGLAISE

L'inscription se fait au bureau central, 8030, rue saint-Denis, ou après l'exposé du cours, de 8.00 à 9.00 p.m., aux dates et aux écoles mentionnées, à savoir :

LUNDI, 21 janv., école secondaire St-Stanislas, 1200 E., Laurier
MARDI, 22 janv. école St-Vincent-Ferrier, 8135 rue Drolet
MERC., 23 janv. école secondaire St-Marc, 3000 E., Beaubien
JEUDI, 24 janv., école secondaire Chomedey, 1820 boul. Morgan

Les instituteurs et les institutrices religieux et laïques de la C.E.C.M., s'inscrivent tous les ans à nos cours de conversation

RENSEIGNEMENTS : DU. 8-0527

L'importancet de la psychothérapie

LONDRES — Les programmes d'assurance-santé au Canada n'accordent pas suffisamment d'attention à la psychothérapie, selon l'avis exprimé dans "The Lancet", le principal périodique médical britannique, par un médecin écossais. Le Dr Ronald Robie, psychiatre adjoint auprès de la Commission des hôpitaux régionaux de l'est de l'Ecosse, a fait récemment un voyage au Canada qui lui a permis de faire semblable constatation. Il est également vivement désappointé du fait que les médecins d'Amérique du Nord ne reconnaissent pas l'importance de la psychothérapie. "Il ne s'agit pas uniquement d'un manque de formation", a commenté le Dr Robie. Il cite le cas d'un jeune médecin bien formé en médecine et en psychiatrie, convaincu de la nécessité de traiter ses patients autant du point de vue médical que psychothérapeutique.

Comme il lui faut vivre, il a dû se tourner vers la petite chirurgie et il fait d'autant plus de progrès qu'il devient maître dans l'art de l'ablation des amydales.

Selon le Dr Robie, un petit groupe de médecins s'intéresse à la psychothérapie, sans égard au coût et à l'effort que la guérison nécessite. D'autres médecins veulent bien s'adonner à la psychothérapeutique, mais ils doivent alors falsifier les rapports aux organisations d'assurance-santé, en camouflant les névroses de leurs patients sous le couvert de maladies organiques.

Mais, la majorité des médecins ont confié au Dr Robie qu'ils n'ont pas la formation, pas plus que le temps de s'occuper des névrosés. Au Canada, tous les programmes d'assurance-santé paient bien dans les cas de chirurgie et, en comparaison, le médecin reçoit peu pour les soins en psychothérapeutique. Ainsi, le médecin de famille est souvent frustré et lésé.

Les délégués . . .

(Suite de la première page)

nir de l'aide financière aux arts.

Il est résolu qu'une subvention spéciale et permanente soit versée au Conseil des Arts du Canada pour lui permettre de financer, dans diverses universités sur tous les points du pays, des études portant sur les meilleures méthodes d'étendre le bilinguisme dans toutes les provinces du Canada."

On croit savoir que le député de Joliette-l'Assomption-Montcalm, M. Louis-Joseph Pigeon, a été le principal responsable de la décision du caucus québécois. M. Pigeon estime, s'il faut en croire certains informateurs présents, que ces deux résolutions portent atteinte aux droits des provinces en matière d'éducation et qu'elles recommandent au gouvernement de faire un pas en avant dans un domaine qui relève exclusivement de la juridiction des provinces.

Caucus sans incident

Le caucus a duré plus d'une heure. Il semble que ce soit là la seule décision importante prise par les délégués québécois. Rien n'aurait été décidé face au projet de résolution sur l'adoption des armes nucléaires pour le Canada, pas plus d'ailleurs que sur la résolution de confiance illimitée en M. Diefenbaker.

Un des délégués est probablement allé trop loin lorsqu'il a dit: "Ce fut un caucus typiquement québécois... beaucoup de discussions, aucune décision. Il n'y a même pas de quoi écrire à chez nous."

Plusieurs ont néanmoins exprimé l'avis que les organisateurs devraient accorder plus de temps aux caucus provinciaux qui sont, en fait, les seules occasions où les délégués peuvent discuter des problèmes à débattre avant les assemblées plénières.

Une foire . . .

(Suite de la première page)

"Comme président de la corporation constituée en rapport avec la foire, a-t-il poursuivi, je compte aborder mon travail dans un esprit d'affaires. Je veux oublier tous les petits à-côtés politiques qui pourraient s'y glisser."

Mlle Lafond lui a demandé s'il est vrai, "comme l'ont prétendu des journaux", qu'il avait surtout transigé avec les Canadiens anglais.

"Je tiens justement à en profiter pour dire un grand merci à mes compatriotes de langue anglaise qui m'ont demandé de siéger sur les bureaux directeurs de leurs compagnies, a-t-il répondu. Cependant, je suis également président de la maison Catelli et de plusieurs autres compagnies canadiennes-françaises qu'il serait trop long d'énumérer. Et je fais observer que la maison Catelli réalise 60 pour cent de ses affaires dans le milieu canadien-français et que, par conséquent, j'ai eu également l'occasion de rencontrer beaucoup de Canadiens français."

"Donc, a repris Mlle Lafond, il est faux de prétendre que vous êtes pro-Anglais?" — "C'est définitivement une erreur".

M. Bienvenu a précisé qu'aucun des 12 directeurs qui travailleront de concert avec lui et avec M. Carsley aux préparatifs de l'Exposition universelle n'était encore nommé. Il a cependant ajouté qu'il y avait beaucoup réfléchi et qu'il aurait "quelques suggestions à faire" si on lui demandait son opinion. Six des directeurs doivent être nommés par le gouvernement fédéral, les six autres par le gouvernement de Québec et les autorités de Montréal.

Né à Montréal, M. Bienvenu est président de Catelli Food Products et de Catelli-Habitant, vice-président de Bovril (Canada) Limited, directeur de Bowater Power Corporation, de Canadian Petrofina Ltd., de Consolidated Bakeries Ltd., de la Brasserie Molson, de Northern Electric, de The Ogilvie Flour Mills et de Les Prévoyants du Canada.

Il a quatre filles et 18 petits-enfants.

Son adjoint, M. Cecil Frank Carsley, est président de The Lion Vinegar Co., vice-président de la Banque provinciale du Canada, de Canada Vinegars Limited; président de Kent Foods Limited; directeur de l'Industrial Life Insurance Co. et de Western Vinegars Limited. Né à Montréal en 1912, il a servi comme officier d'état-major général de l'infanterie canadienne durant la deuxième guerre mondiale de l'Ordre de Nassau et de la médaille de l'empire britannique.

MM. Bienvenu et . . .

(Suite de la première page)

Cette disposition de l'entente a pris plusieurs observateurs par surprise parce que l'on était convaincu que c'était la compagnie qui devait choisir l'emplacement.

Les trois parties s'engagent à céder à la compagnie tout terrain étant leur propriété et faisant partie de l'emplacement choisi.

Si ces terrains ne sont la propriété d'aucun des trois gouvernements c'est à la ville de Montréal qu'il appartiendra de procéder aux expropriations.

L'article 17 de l'entente dit à ce sujet:

"En plus de la contribution dont il est fait mention à l'article 6, la cité s'engage à acquérir, par voie d'expropriation ou autrement, au plus tard le 30 juin 1963, la totalité du terrain choisi pour l'emplacement, à l'exception des parcelles desdits terrains qui appartiennent à la province ou qui sont placés sous la juridiction fédérale, et devra au plus tard le 30 juin 1964, démolir tous les bâtiments, constructions et obstacles, de quelque nature ou genre que ce soit, et prendre les autres dispositions ou mesures qu'exigent le déblaiement des terrains et leur mise en un état convenable pour la tenue de l'exposition".

La province s'engage à recommander à la Législature l'adoption des dispositions législatives nécessaires pour permettre à la cité de s'acquitter des engagements prévus par l'accord, ou la délégation à la cité de la totalité ou de l'un quelconque des pouvoirs requis à cette fin.

Selon l'interprétation première donnée à ce texte, il semble que Montréal pourra exproprier les terrains de l'emplacement quel que soit l'endroit choisi, dans Montréal ou en dehors.

Le Canada, la province et la cité devront respectivement donner à bail à la compagnie, moyennant un loyer annuel de $1. les terrains qui constitueront l'emplacement. De tels baux viseront la période allant du 30 juin 1964 au 31 décembre 1969, ou toute autre période dont les parties aux présentes conviendront, pourvu qu'après l'expiration d'un an à compter de la date de la clôture officielle de l'exposition, chaque partie à un semblable bail puisse y mettre fin moyennant un préavis de trois mois.

Toutefois la location pour $1. par année ne vaut que pour le temps de l'exposition et les années précédentes, car la compagnie devra, lorsqu'elle le jugera opportun, mais avant l'expiration d'un délai de dix mois après la date de la clôture officielle de l'exposition, verser:

a) à la cité un montant égal à ce qu'a coûté à cette dernière l'acquisition de semblables terrains, si ceux-ci ont été achetés par la cité après la date du présent accord, moins tout montant que la cité a réalisé en vendant des bâtiments ou autres constructions qui ont été enlevés desdits terrains;

b) au Canada, à la province ou à la cité, selon le cas, la juste valeur marchande de ces terrains dont le Canada, la province ou la cité auront été les propriétaires à la date du présent accord et qui auront été évalués à cette date.

L'entente stipule que la compagnie devra construire toutes les canalisations d'égouts, les conduites d'eau et les routes requises dans les limites de l'emplacement et pourra conclure avec la province, la cité ou d'autres personnes des accords relatifs aux canalisations d'égouts, aux conduites d'eau, aux routes et aux autres ouvrages qui seront établis hors de l'emplacement, ces accords, cependant, ne devront comporter aucune contribution financière de la part de la compagnie.

La répartition des biens

En vertu de l'article 12 de l'entente, lors de la dissolution de la compagnie, son actif ou son passif, selon le cas, sera réparti entre le Canada, la province et la cité, proportionnellement aux contributions globales que ceux-ci auront respectivement versées au comptant à la compagnie, soit 50 p.c., pour le Canada, 37½ p.c., pour la province et 12½ p.c. pour la cité.

Séance de gymnastique du ministre Geo. Hees

OTTAWA. (De notre envoyé spécial). — Tel n'était peut-être pas le but du spectacle. Il n'en reste pas moins que M. George Hees a démontré sans l'ombre d'un doute, hier, aux délégués conservateurs réunis en congrès à Ottawa, qu'il était en excellente condition physique et que la gymnastique n'avait aucun secret pour lui.

Le tout s'est passé au petit déjeuner offert hier matin par les députés de la province de Québec. Une jeune fille, habillée en conséquence, s'est amenée, a sauté sur la table d'honneur et a donné un spectacle de culture physique, bien fait d'ailleurs et fort goûté des quelque mille personnes présentes. La jeune fille a été présentée à l'assistance comme "la personne chargée de préparer physiquement les chefs politiques du parti conservateur à la campagne électorale qui viendra tôt ou tard".

Quelques instants après le début du spectacle, George Hees a jeté bas son veston, s'est étendu par terre et a répété l'un après l'autre, les mouvements de la culturiste.

Le premier test fut un succès: toute la salle a applaudi avec frénésie. George a alors bondi sur la table d'honneur, aux côtés de la jeune fille et a imité, avec une fidélité qui en a surpris bien des jeunes, les pirouettes de son moniteur. L'ancien porte-couleurs des Argonauts de Toronto, en bretelles et manches de chemise, triomphait . . .

Le ministre de l'industrie et du commerce reste le grand favori du congrès. Sa popularité éclipse celle de tous ses collègues. M. Diefenbaker sera encore chef du parti, après le congrès. Les cadres l'y auront maintenu à ce poste. Mais George partira avec le coeur des délégués . . .

Diefenbaker . . .

(Suite de la première page)

à la fin de 1963 si les circonstances l'exigent.

Le gouvernement ne veut être lié d'aucune façon par résolution de ce genre. On croit donc que la date imposée par la résolution sera biffée et la résolution adoptée de sorte que le gouvernement sera à peu près dans la même situation où il se trouve présentement.

D'ailleurs le premier ministre Diefenbaker a précisé que les changements technologiques sont si rapides en matière d'armements et de défense qu'il n'est pas prudent de prendre des décisions hâtives qui peuvent se révéler prématurées et inefficaces dans quelques mois. Il a rappelé à ce sujet les expériences de la Grande-Bretagne qui a rejeté les Blue Streak, les Skybolt et qui est maintenant attirée par les Polaris. En matière de défense, nous devons conserver une certaine mobilité, a dit le premier ministre.

Le premier ministre a promis que des décisions seront prises rapidement au sujet du drapeau canadien et de l'hymne national.

Le premier ministre a rappelé que l'un des objectifs de son gouvernement est de créer d'ici cinq ans un million de nouveaux emplois. C'est le but et l'objectif que nous atteindrons d'ici 1967, a dit M. Diefenbaker.

Au sujet de la conférence fédérale-provinciale, le premier ministre a dit qu'elle aura pour but de faire enquête dans toutes les parties du Canada à la recherche d'un canadianisme nouveau et dynamique.

Il a dit que tous les partis politiques seront représentés à cette conférence et ajoute qu'il n'y a pas de place pour le séparatisme, ajoutant que neuf provinces ne pourront pas dicter de ligne de conduite à une autre province et qu'une province ne doit pas chercher à dominer les neuf autres.

Cette conférence tracera les nouveaux buts, les nouvelles aspirations et un nouveau concept d'un canadianisme dynamique.

Le premier ministre est revenu à plusieurs reprises sur le mot canadianisme et sur le mot "provinces".

Faisant allusion aux victoires remportées par les conservateurs en Ile-du-Prince-Edouard, en Nouvelle-Ecosse et au Manitoba dernièrement, le premier ministre a insisté sur l'appui de ces provinces et sur les immenses possibilités qui s'offrent aux provinces.

Il mettait tellement d'insistance sur le mot province qu'il voulait sans doute faire allusion aux changements qui sont actuellement proposés dans le Québec en vue de remplacer le terme "province par celui de l'Etat du Québec.

Le premier ministre a longuement rappelé toutes les prédictions défaitistes des libéraux au sujet de la baisse du commerce canadien, de la hausse du coût de la vie, du ralentissement des affaires qui résulteraient de la fixation du taux d'escompte à 02½ cents. Ils se sont trompés sur toute la ligne, a dit le premier ministre qui a ajouté que le Canada se classe au premier rang de tous les pays de l'Ouest pour la hausse du taux de son expansion économique au cours de 1962.

Il a rappelé les réalisations de son gouvernement ainsi que les efforts qui sont actuellement faits pour placer le Canada au premier rang. M. Diefenbaker croit que la conférence mondiale sur le commerce qu'il a suggérée et que le président Kennedy a acceptée portera des fruits dont profiteront les Canadiens.

Le premier ministre a conclu son allocution en faisant l'éloge de Macdonald et de Cartier, les fondateurs de la Confédération, les représentants de deux grandes races qui se sont unies pour fonder la Confédération. Ces deux conservateurs, dit-il, ont été les architectes de la Confédération et les conservateurs d'aujourd'hui rendront la Confédération possible pour cent autres années.

Parlant des mesures possibles avec la collaboration des provinces, M. Diefenbaker a rappelé que toutes les provinces du Canada, à l'exception du Québec, ont donné leur consentement au projet de la transférabilité des caisses de retraite. Nous ne possédons pas encore d'indice, a-t-il ajouté, nous révélant que cette province donnera son consentement.

Le premier ministre a également fait une brève allusion au rôle que jouent les ministres du Québec dans le Cabinet fédéral en affirmant que ces derniers sont traités comme des égaux par les autres membres du Cabinet. Ce que le gouvernement actuel a accompli pour l'égalité des droits de chacun, comme la traduction simultanée, par exemple, indique que les avis des ministres canadiens-français a du poids au sein du Cabinet.

Notre presse . . .

(Suite de la première page)

du rédacteur en chef de ce journal, on pouvait lire que le premier ministre Khrouchetchev était un être parfaitement inoffensif, et cette thèse était développée sur 75 lignes", a précisé en substance l'âme dirigeante de ce mouvement, dont l'objectif premier est de "faire connaître et propager la doctrine sociale de l'Eglise catholique" et de maintenir et harmoniser tradition et progrès".

Dans le manifeste de l'Esprit nouveau, il est également dit que "vérités éternelles, traditions religieuses et nationales sont devenues des cibles permanentes pour ce petit groupe de journalistes et de commentateurs qui ont réussi à s'emparer, au Québec, de la majeure partie des organes de diffusion et qui en abusent".

M. Marteaux a encore dit, au cours de cette émission télévisée, que les Amis de l'Esprit nouveau répondront un jour à tous ces journalistes, que le temps n'avait aucune importance et que sans doute dès l'automne prochain, le mouvement aura à sa disposition un organe de presse. Il a condamné l'ostracisme dont sont victimes plusieurs journalistes et écrivains de la province. "Je ne dis pas qu'on les repousse, mais on ne leur donne pas l'occasion de s'exprimer".

"C'est ainsi que des gens comme Victor Barbeau et Roger Duhamel pourront écrire chez nous."

Comme on lui demandait ce qu'il entendait par "travaux de désagrégation", il a répondu qu'il y avait deux sortes de progressismes, le progressisme capitaliste américain et le marxisme international. Il y a des pays où on s'efforce de maintenir les traditions chrétiennes. Le Canada français est l'un de ceux-ci et il est des gens qui pensent avoir un patrimoine à défendre. Il y a des luttes à entretenir en faveur des civilisations qu'on veut maintenir contre les tendances progressistes du marxisme international, a conclu M. Marteaux.

M. Egan Chambers est élu président national des P.C.

OTTAWA. — M. Egan Chambers, 41 ans, courtier en assurance de Montréal et ancien secrétaire parlementaire à la défense, a été élu, hier, président national de l'Association progressiste-conservatrice du Canada.

M. Chambers succède au sénateur G.S. Thorvaldson, de Winnipeg. Il avait un adversaire en la personne d'un autre courtier en assurance, M. Preston Gilbride, de Toronto.

Tous les autres officiers ont été élus par acclamation.

Ce sont: MM. Jacques Bouchard, d'Amos; Finlay MacDonald, de Halifax; et Roy Deyell, de Calgary, vice-présidents; Jim Doak, de Virden, Man., trésorier; Ken Binks, d'Ottawa, secrétaire.

Le vice-président provincial pour le Québec est M. J.-Armand Crevier, de Montréal. Les deux directeurs du Québec sont Mme Charles Campeau, de Montréal et M. Louis Fortin, de Québec.

Marcotte, Fournel . . .

(Suite de la page 3)

été utilisée lors du hold-up à la banque.

La semaine dernière, l'Association des hommes d'affaires de St-Laurent a fait savoir qu'elle avait recueilli $20,000 pour les familles des deux policiers assassinés. Chacun d'eux avait trois enfants.

TROIS-RIVIERES. — Depuis trois jours, des policiers provinciaux fouillent les abords du fleuve St-Laurent à l'entrée est de Baie-Jolie, à cinq milles de Trois-Rivières, dans l'espoir de retrouver la mitraillette qui aurait servi aux meurtriers du gang du père Noël lors du hold-up du 14 décembre dernier.

"Les policiers fouilleront le terrain pouce par pouce", a déclaré le sergent Aubuchon.

Le fleuve, à cet endroit, est situé à quelque 50 pieds de la route.

Une neige molle de deux pieds d'épaisseur nuit aux recherches, mais les policiers ont deux détecteurs de l'armée qui leur permettent de déceler tout objet susceptible d'être l'arme.

Les recherches se poursuivaient hier.

On se souvient que le 15 décembre, deux autos s'étaient heurtées à cet endroit, dont une Oldsmobile 1960, dont la police n'a pas retrouvé le conducteur. L'occupant de l'autre voiture était décédé quelques jours plus tard. La police tente d'établir un rapport entre cet accident et le hold-up.

Gaitskell . . .

(Suite de la première page)

M. George Brown, 48 ans, leader adjoint du parti et spécialiste des questions de défense nationale; M. Harold Wilson, 46 ans, expert en politique internationale; et M. James Callaghan, 50 ans, spécialiste des problèmes fiscaux.

C'est en 1955 que M. Gaitskell prenait la direction du parti travailliste alors aux prises avec plusieurs tendances. Il avait été en 1950 du temps du gouvernement travailliste, chancelier de l'Echiquier, en remplacement de M. Stafford Cripps.

Son principal adversaire au sein même du parti avait été M. Aneurin Bevan.

La mort du chef travailliste a pris tout le monde par surprise, car voici un mois à peine, il se préparait à quitter Londres pour Moscou à l'invitation de l'Union soviétique. Et au cours d'une émission de télévision, il disait encore il n'y a pas un mois qu'il n'avait aucunement l'intention de rédiger ses mémoires puisque sa "carrière politique n'était pas près de prendre fin".

ECONOMISTE DE L'ASSURANCE SOCIALE

Jusqu'à $10,300 par année

Occasion unique, pour un économiste professionnel d'expérience, de travailler à la

COMMISSION D'ASSURANCE-CHOMAGE
OTTAWA

Le candidat doit étudier les résultats des régimes d'assurance-chômage en vigueur au Canada et à l'étranger, et donner des avis à ce sujet.

Pour obtenir des précisions et des formules de demande, prière d'écrire à la

COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4e,
et de rappeler le numéro de concours 62-2018.

COMPTABLE

Importante industrie manufacturière a besoin de comptable.

FONCTIONS : Sous direction immédiate ou générale, prendre charge de la comptabilité administrative comprenant établissement de systèmes de rendement : vente, usine, etc.

QUALITES REQUISES : Diplôme d'une faculté universitaire de commerce ou l'équivalent; 2 à 3 ans d'expérience pratique; bilingue de préférence; aptitudes à rédiger des rapports clairs et précis. Salaire selon compétence.

Faire demande par écrit donnant études, expérience et salaires antérieurs.

L.E. Presseault, C.A. Contrôleur
FORANO LIMITEE
Plessisville, P.Q.

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI, 19 JANVIER 1963

EN PRÉVISION D'UN DÉBAT D'URGENCE À QUÉBEC

Chômage : la FTQ envoie son mémoire à tous les députés

En prévision du débat parlementaire d'urgence sur le chômage qu'il réclamait hier dans une déclaration à la presse, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, vient d'adresser personnellement à tous les députés au Parlement de Québec le mémoire sur le chômage que sa centrale soumettait au gouvernement Lesage le 26 février 1962.

Dans une lettre accompagnant ce document, le président de la FTQ, qui représente 235,000 syndiqués québécois, exprime l'espoir que cette étude permettra aux député "d'apporter une contribution utile à un débat parlementaire sur le chômage. Nous voudrions que ce débat soit animé uniquement par le souci du bien commun, sans considérations mesquines de politique partisane", ajoute-t-il.

Après avoir signalé que le Discours du Trône garde, sur le chômage, "un silence troublant", M. Provost rappelle que, de l'avis des syndicats, toute politique de plein emploi doit reposer sur le double principe de la planification économique et de la coopération intergouvernementale. Leur réalisation parait encore fort éloignée.

Cargaisons non assujetties au péage

OTTAWA. — Les deux organismes de la voie maritime ont annoncé que, pour la saison de navigation de 1963 sur la voie maritime du Saint-Laurent, les cargaisons en transit transportées à bord d'un navire au cours du transit remontant ou descendant, c'est-à-dire du voyage complet, seront considérées comme du lest et non assujetties au péage.

L'expression "cargaisons en transit" désigne toutes les cargaisons dont le point de destination ou de déchargement ne se trouve pas dans les limites de la voie maritime ou des Grands lacs, au Canada ou dans les Etats-Unis d'Amérique, et qui sont transportées à bord d'un navire lors des transits remontant et descendant au cours du même voyage.

En 1962, les organismes de la voie maritime ont étudié le cas des cargaisons en transit à bord d'un navire au cours d'un transit remontant seulement.

Nouveau directeur de l'enseignement familial au D.I.P.

QUEBEC — Le département de l'Instruction publique annonce la nomination de M. Aquila Ouellette au poste de coordonnateur de l'enseignement familial. Dans ses nouvelles fonctions, M. Ouellette dirigera le service de l'éducation familiale et toutes les institutions qui en relèvent. Bachelier ès arts, porteur d'un brevet d'enseignement classe-A, licencié en pédagogie et en philosophie, M. Ouellette était, jusqu'à sa récente nomination, professeur de philosophie à l'école normale de Trois-Rivières. Auparavant, il avait enseigné au collège Ste-Marie, à Montréal, de même qu'au collège St-Charles Garnier, à Québec.

Séries de cours en supervision scolaire à Mtl

La Fédération des principaux d'écoles du Québec lance deux séries de cours en supervision scolaire.

La première portera sur les méthodes nouvellees en éducation et sera donnée le mercredi soir à l'école normale Jacques-Cartier; débutant le 23 janvier, cette série sera sous la direction de M. Pierre Billon.

La deuxième série portera sur le principalat et la supervision scolaire et débutera samedi matin, le 26 janvier; elle sera donnée à l'école normale Jacques-Cartier par le rév. frère Germain, é.c.

Les deux séries de cours dureront 15 semaines. Plus tard, des cours en supervision scolaire seront également organisés dans d'autres régions de Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières.

La famille de M. et Mme Pierre Guinois sera bientôt fêtée

La famille de M. et Mme Pierre Guinois, de Sainte-Clotilde et anciennement de la Montée Saint-Michel, à Montréal, sera proclamée la famille terrienne 1963, le 9 février, au Salon national de l'agriculture.

M. et Mme Guinois sont respectivement âgés de 90 et 84 ans. Ils ont eu onze enfan , dont 10 survivent; deux de leurs filles sont religieus... Leur descendance comprend 72 petits-enfants et 80 arrière-petits-enfants.

Surnommé à Montréal le "roi du céleri", M. Guinois s'occupe depuis près de 60 ans de culture maraichère sur terre noire. En 1908, il en avait en culture 10 arpents; aujourd'hui sa famille en cultive 1339 arpents dont la production représente 66 p.c. du céleri et 50 p.c. des oignons bottelés et des radis cultivés au Québec. De plus, M. Guinois et les siens ont pris une part très large à la construction du Marché central métropolitain, à Montréal.

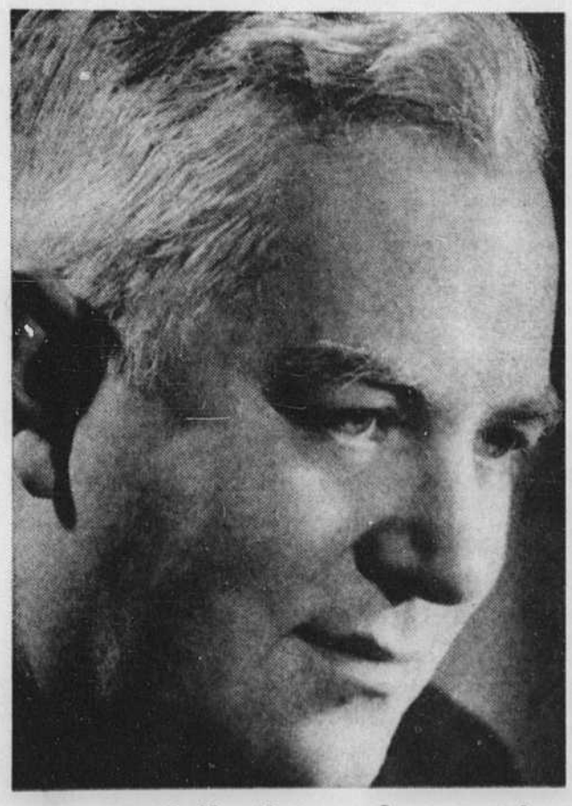

Le Dr Robillard est élu président de la Société médicale de Montréal

La Société médicale a élu un nouvel exécutif pour 1963. Le Dr Eugène Robillard, professeur de physiologie à la faculté de médecine, a été élu président de la Société pour 1963. Le Dr Jacques Genest, membre du Bureau des gouverneurs de l'université de Montréal, professeur de médecine à la faculté de médecine et directeur du laboratoire de recherches cliniques à l'Hôtel-Dieu, a accédé à la 1ère vice-présidence.

Le Dr Léopold Morissette, du service de médecine de l'hôpital Notre-Dame, a été élu 2ième vice-président. Les docteurs Georges Leclerc, Pierre-A. Turgeon et Gilles Leduc demeurent respectivement secrétaire général, trésorier et secrétaire des séances. Le Dr Jacques Gélinas, président sortant, devient conseiller.

La Société médicale de Montréal groupe plus de mille membres, médecins praticiens et médecins des hôpitaux auxquels elle offre de nombreuses séances scientifiques qui permettent à ses membres de connaitre les derniers développements de la science et de la pratique médicales.

Le Canada dispose de 115.2 milliards de kilowatts-heure

La quantité de kilowatts-heure d'énergie qui a été mise à la disposition des Canadiens a augmenté de 5 p.c., atteignant 115.2 milliards, entre les mois d'octobre 1961 et 1962. C'est le président de l'Association canadienne de l'électricité, M. R. E. Tweeddale, qui a révélé ces chiffres hier, au cours d'une conférence de presse.

M. Tweeddale a ajouté qu'avec une production de 6,208 kilowatts-heures per capital, le Canada se classe au deuxième rang, après la Norvège. De plus, bien que le coût de la vie ait triplé depuis 1939, le coût moyen du kilowatt-heure a diminué de 15 p.c.

M. Tweeddale a également signalé que, pour la deuxième année consécutive, la puissance totale des nouvelles centrales thermiques a dépassé celle des centrales hydro-électriques.

En ce qui concerne le transport à très haute tension, il a mentionné que le Québec occupera le premier rang dans le monde en ce domaine, s'il réalise son projet d'employer une tension de 735,000 volts.

M. Tweeddale a annoncé que le congrès d'hiver de la zone est de l'Association canadienne de l'électricité aura lieu la semaine prochaine au Château Frontenac, à Québec. Plus de 500 délégués participeront à ces assises qui débuteront lundi matin et prendront fin jeudi.

Les délégués étudieront notamment les réalisations et les problèmes de la production, de la transmission et de la distribution de l'énergie électrique au Canada. Entre autres sujets importants, il sera question de la transmission à très haute tension, du chauffage électrique, de la distribution domiciliaire souterraine, du transport à distance au regard de la production sur place de l'énergie, du transport par cables sous-marins.

Fondation d'un Centre de l'ouïe et de la parole

QUEBEC, (DNC). — Le premier ministre a inauguré officiellement, hier, le Centre de l'ouïe et de la parole de Québec. Cette institution, dirigée par le Dr Paul Fugère et une équipe de spécialistes, se consacre aux soins des enfants souffrant de surdité et de difficulté de la parole. Il s'agit du premier centre du genre dans le Québec qui s'occupe des enfants en très bas âge.

Depuis septembre dernier, les spécialistes de cette institution ont examiné 308 enfants, fait 754 tests audiométriques et donné 464 cours de rééducation orthophonique.

Trahan : "magnifique travail de la police"

Marcotte, Fournel et Reeves seront accusés du meurtre des 2 policiers

Georges — le Père Noël — Marcotte, monte dans une voiture de la police après l'enquête du coroner où, avec deux complices, il a été accusé du meurtre de deux policiers, à Saint-Laurent, en décembre dernier. (Photo "LE DEVOIR")

Un jury du coroner a estimé hier que trois hommes étaient criminellement responsables de la mort de deux policiers tués le 14 décembre dernier au cours d'un hold-up à St-Laurent, municipalité de la banlieue de Montréal. Il s'agit de Jean-Paul Fournel, de Georges Marcotte et de Jules Reeves. Ils comparaîtront lundi sous l'accusation de meurtres avec préméditation.

Le jury n'a délibéré que trois minutes avant d'apporter son verdict concernant la mort des policiers Claude Martineau et Denis Brabant. Ces deux policiers de St-Laurent sont décédés sous le feu d'une mitraillette alors qu'ils répondaient à un appel à une succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Le père Noël

Fournel a déclaré que Marcotte s'était déguisé en Père Noël pendant que les trois bandits se rendaient, dans une voiture volée, vers la banque, située sur la Côte-de-Liesse. Fournel a été le seul des trois bandits à témoigner. Marcotte a été emmené au tribunal pour y être identifié.

Le jury s'est rendu à l'hôpital Notre-Dame où Reeves, qui a eu une crise cardiaque, se trouve gardé par la police.

Interrogé par Me Guy Desjardins, avocat de la Couronne, Fournel a répondu d'une voix calme et basse. Il a déclaré qu'il était au volant de la voiture, tandis que Reeves se trouvait à côté de lui et Marcotte à l'arrière. Il a ajouté qu'ils s'étaient rencontrés, comme prévu, dans un restaurant, qu'ils s'étaient rendus jusqu'à une intersection dans une voiture louée, et qu'ensuite l'un d'eux avait pris une voiture volée qui avait été laissée là.

Ils se sont rendus, avec les deux véhicules, à un centre commercial, près du boulevard Métropolitain, et ont sorti, de la voiture louée, une valise et des armes qu'ils ont placées dans le véhicule volé. Puis ils se rendirent à la banque de la Côte-de-Liesse.

Le hold up

Fournel a déclaré qu'il avait mis la voiture en stationnement près de l'entrée principale de la banque et qu'il y était entré avec Reeves. Il a ajouté que Reeves s'était dirigé vers la gauche pour vider les tiroirs des caissiers tandis qu'il menaçait de son arme une partie du personnel et prenait deux sacs.

Fournel a affirmé que Marcotte devait surveiller l'entrée, mais " il confondit les choses et se dirigea vers la voûte". Il ajoute qu'il a vu un véhicule de la police, alors qu'ils quittaient la banque, et un policier en sortir. Le témoin déclare qu'à ce moment il a couru dans la banque pour prévenir Reeves et qu'il est lui-même passé à travers une fenêtre située à l'arrière de la banque.

Puis, Fournel affirme s'être rendu à un motel d'où il voyagea sur le pouce dans un camion qui le conduisit à Dorval. De là il prit un taxi jusque dans le nord de Montréal, à l'endroit où se trouvait la voiture louée.

Il ajoute qu'il a rencontré plus tard Reeves et Marcotte dans un appartement et qu'ils partagèrent l'argent. La police a déjà déclaré qu'on avait volé $126,500 à la banque; sur cette somme, $64,000 ont été récupérés sous forme d'obligations négociables.

En voyage

Le témoin a reconnu qu'il s'était rendu à St-Jérôme, à Ottawa, à Toronto et à Edmonton depuis le vol, ajoutant qu'il s'était fait teindre les cheveux et qu'il s'était laissé pousser des moustaches.

Fournel, qui était bien habillé, est resté à la barre des témoins pendant plus d'une heure; trois policiers le gardaient. Il est détenu depuis vendredi dernier à la suite d'un mandat du coroner.

Marcotte attend en prison sa condamnation. Il est accusé de possession illégale d'arme à feu.

Au cours de sa déposition, Fournel a déclaré que Marcotte riait comme le Père Noël alors qu'il se déguisait en se rendant à la banque dans la voiture.

M. Desjardins a demandé: "Vous voulez dire ainsi: Ho, ho, ho"

"Oui", a répondu Fournel.

Le témoin a également reconnu deux carabines semi-automatiques qui, a-t-il dit, se trouvaient dans la voiture.

La police

Le policier André Duperron, de la police de Saint-Laurent, a déclaré pour sa part qu'il avait reçu, dans sa voiture, un appel peu avant midi, le 14 décembre, au sujet d'un vol dans une banque de la Côte-de-Liesse. Il affirme qu'ayant répondu qu'il était occupé à cause d'un autre appel, il avait entendu l'agent Martineau, qui se trouvait avec Brabant dans une ambulance de la police, dire qu'ils répondraient à l'appel.

L'agent Duperron ajoute qu'il s'est rendu rapidement sur les lieux lorsqu'il entendit un appel radio faisant savoir qu'un hold-up avait eu lieu. Il trouva M. Martineau étendu sur le sol, près de la roue arrière gauche de l'ambulance, et M. Brabant une vingtaine de pieds plus loin.

Le Dr J.-P. Valcourt, médecin attaché aux services de police, déclara pour sa part que les deux agents étaient morts d'hémorragies résultant de blessures par balles. Chacun d'eux, a-t-il déclaré, a été blessé par au moins trois balles.

Après avoir entendu le verdict du jury, Me Marcel Trahan, coroner, a déclaré: "Il est de mon devoir de féliciter la police pour le travail magnifique qu'elle a fait dans cette affaire, surtout l'inspecteur Gérard Houle."

L'enquête

C'est l'inspecteur Houle, de la police provinciale, qui a été chargé de l'enquête massive faite par les forces provinciales et municipales.

Cependant, la police poursuit ses recherches près de Trois-Rivières pour retrouver une carabine automatique de fabrication belge qui aurait

(Suite à la page 2)

Le taux de mortalité générale à Montréal a diminué en 1962

La mortalité générale à Montréal a accusé une baisse au cours de 1962 pour atteindre le niveau de 1960, le plus bas jamais enregistré dans l'histoire de la santé de la métropole. Le taux de mortalité de 1962 a été de 8.0 par 1,000 de population en regard de 8.4 l'année précédente. C'est ce que révèle le rapport annnuel du service municipal de santé préparé par le Dr Adélard Groulx, directeur du service.

A l'encontre de l'an dernier, les dix principales causes de décès marquent cette année des réductions, allant de légères à substantielles, dans la plupart des cas, à l'exception des lésions vasculaires cérébrales, des accidents et des néphrites qui laissent voir une légère augmentation. Le rang de ces diverses causes n'a pas changé depuis l'an dernier.

Les maladies du coeur, qui se maintiennent toujours au premier rang, accusent une diminution appréciable tant dans le nombre que dans le taux de la mortalité par 100,000 de population, soit 3,773 décès et un taux de 312.6 en 1962 comparativement à 3,991 décès et un taux de 335.1 en 1961.

Le cancer vient au second rang. Tandis que le nombre des décès dûs à cette cause marque une légère hausse, soit 2,016 contre 2,008, le taux de mortalité démontre une diminution de 1.6 par 100,000 de population soit 167.0 comparativement à 168.6 en 1961.

Les désions vasculaires cérébrales ont accusé une augmentation tandis que les accidents et les néphrites sont restées pratiquement identiques. Les autres causes ont tendance à diminuer. Ce sont: les maladies de la première enfance, les malformations congénitales, les maladies du foie et de la visicule biliaire, la diabète et les pneumonies.

En outre, les morts violentes ont augmenté encore au cours de 1962 en dépit d'une baisse survenue dans le nombre des suicides, soit 76 en regard de 83 décès.

Il y a eu une hausse dans le nombre total des homicides et des accidents qui ont passé de 21 et de 473 en 1962 à 32 et 489 en 1962, correspondant à un taux de mortalité par mort violente de 49.5 cette année en regard de 48.4 par 100,000 de population l'année précédente.

Enfin on note une baisse sensible dans les taux de mortalité infantile, la mortalité maternelle, et autres.

Dans le domaine de l'évolution et le contrôle des maladies contagieuses, le fait le plus saillant des statistiques sanitaires de 1962 est de constater que malgré une augmentation de la mortalité de certaines maladies mineures, la mortalité de ces mêmes maladies par rapport à l'année 1961 a baissé.

La CSN s'oppose aux armes nucléaires

Le secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pépin, affirme, dans une déclaration remise aux journaux, que la CSN demeure opposée aux armes nucléaires. "Les attitudes des deux principaux partis politiques canadiens sont actuellement fort inquiétants pour tous ceux qui se préoccupent de sauvegarder la paix dans le monde", ajoute-t-il.

Il faisait alors allusion à la "déclaration très décevante" du leader du parti libéral, M. Pearson, qui accepte que le Canada soit doté d'armes nucléaires, ainsi qu'à la prédiction des journaux qui veut que le premier ministre Diefenbaker annonce bientôt que les armées canadiennes au sein de l'OTAN seront dotées d'ogives nucléaires.

Tous ceux qui sont en contact avec la population canadienne savent que "les Canadiens ne veulent pas que notre pays devienne membre du club nucléaire, continue M. Pépin.

"Les travailleurs et tous les autres citoyens du Canada doivent, à notre avis, faire connaître leur inquiétude devant les risques considérables que représente l'acceptation d'armements nucléaires par le Canada. Qu'avons-nous à gagner à multiplier les sources de terreur? Les stratèges ne nous assurent-ils pas que les Etats-Unis possèdent, à eux seuls, suffisamment de bombes pour détruire la majeure partie de l'humanité?

"J'espère, conclut M. Pépin, que tous les Canadiens, indépendamment de leur allégeance politique, s'empresseront de faire savoir au gouvernement Diefenbaker que le peuple de notre pays ne désire pas participer à la course aux armements.

QUELQUES HEURES APRÈS SA NOMINATION COMME SOUS-MINISTRE,

Taschereau Fortier meurt subitement

QUEBEC. (DNC) — Me Taschereau Fortier, sous-ministre des affaires fédérales-provinciales, est décédé quelques heures à peine après que le premier ministre eut rendu publique sa nomination, mercredi dernier.

On a découvert son corps, hier midi, dans sa demeure, rue du Verger, à Sillery. Sa mort remonterait vraisemblablement à la nuit de mercredi à jeudi, alors que son épouse était en voyage à Détroit. Agé de 45 ans, Me Fortier n'avait pas d'enfant.

Cette nouvelle a amèrement attristé le premier ministre qui perd en Me Fortier un ami personnel.

Jeudi après-midi, à l'Assemblée législative, alors qu'on ignorait son décès, M. Jean Lesage avait fait l'éloge de son premier sous-ministre des affaires fédérales-provinciales. Il avait rappelé qu'avec le traitement qu'on offrait aux hauts fonctionnaires, il avait eu de grandes difficultés à trouver un excellent candidat à ce poste, finalement, il avait réussi à convaincre Me Fortier de l'accepter.

"C'est par esprit de devoir et non pour améliorer son sort personnel, bien au contraire, que Me Taschereau Fortier a accepté ce poste", avait ajouté M. Lesage.

Me Fortier avait dû, en effet, sacrifier une excellente situation comme avocat de compagnies pour devenir sous-ministre.

Le défunt était un des conseillers juridiques de la commission d'enquête Salvas et participait à la rédaction du rapport final qui doit être remis au cabinet provincial, le premier juin prochain.

Cet incident rappelle le cas de Me Jean-Marie Nadeau qui, quarante-huit heures après sa nomination, en 1960, comme conseiller juridique auprès de la commission Salvas, périssait dans un accident de la route.

Me Fortier, est né le 22 février 1918. Il est le fils du Dr et de Mme Massue Fortier. Il fit ses études au collège St-Charles-Garnier, au séminaire de Québec, puis s'inscrivit ensuite à la faculté de droit de l'université Laval où il obtint sa licence, en 1941.

Il pratiqua sa profession dans l'étude de Me Wilbrod Bhérer avant de former sa propre étude légale en société avec M. Hughes Lapointe et Me Guy Roberge.

Professeur à la faculté de droit de l'université Laval, Me Fortier y enseigna la procédure civile pendant plusieurs années. Il était un expert reconnu en droit commercial et coopératif.

Un accord temporaire conclu à l'Hôtel-Dieu

La direction de l'Hôtel-Dieu de Montréal et l'Alliance des infirmières (CSN) ont conclu une entente temporaire mettant fin à leur différend qui a failli aboutir au premier arrêt de travail dans les services hospitaliers de la région.

L'entente, qui durera moins d'un mois, accorde aux infirmières des augmentations de traitements allant de $5.75 à $10 par semaine avec effet rétroactif au 1er janvier 1962. Différentes primes équivalant à une somme d'environ $25 par semaine seront ajoutées à ces augmentations.

La direction de l'hôpital a en outre reconnu aux infirmières le droit de discuter avec elle de questions d'intérêt professionnel par l'entremise d'une "commission de coopération professionnelle".

Cet organisme sera composé de représentants du syndicat et de la direction et se réunira périodiquement. Les infirmières qui en feront partie seront rémunérées pour le temps qu'elles devront consacrer à ces réunions de la même façon que si elles travaillaient à leur service régulier.

Un système de congés-maladie ("le plus avantageux dans tous les hôpitaux de la région", dit M. Bruno Meloche, de la Fédération des services hospitaliers) est enfin prévu par l'entente.

L'accord expirera le 15 février et les infirmiers s'apprêtent à rouvrir alors les négociations collectives en vue de la signature d'une nouvelle convention. La succursale de l'Hôtel-Dieu groupe 210 des 220 infirmières de l'hôpital.

Comptes publics: réunions, chaque mercredi et jeudi

QUEBEC — M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, a déclaré que les réunions du Comité des projets de loi de caractère public et de caractère particulier, et celles du Comité des comptes publics, auront lieu les mercredis et jeudis pendant la session. Il n'a pas précisé quand commenceront les audiences.

Le Comité des comptes publics n'a pas siégé depuis 1935. M. Lesage a parlé des comités en annonçant les heures pendant lesquelles siégera l'Assemblée législative pendant la sessions.

Les séances de l'après-midi auront lieu de 2 h. 30 à 6 h., et celles du soir, de 8 h. à 10 h. L'Assemblée législative siège l'après-midi et le soir les mardis et jeudis, et seulement l'après-midi les mercredis. Le vendredi, elle siégera le matin de 10 h. 30 jusqu'à environ 12 h. 30. Il n'y aura pas de séances le lundi pour le moment.

Journée d'étude organisée par la C. de C. de Mtl

La Chambre de commerce du district de Montréal et la direction de "Commerce", son organe officiel, ont organisé une journée d'étude qui sera consacrée aux grandes questions qui doivent retenir l'attention des citoyens du Québec dans la poursuite des objectifs de progrès qu'ils se sont donnés. Cette journée aura lieu mardi, le 22 janvier, à l'hôtel Mont-Royal.

Lors du déjeuner-causerie hebdomadaire, Me René Paré, président général de la Société des artisans, du Conseil d'orientation économique du Québec et de la Société générale de financement, parlera des objectifs économiques du Québec et des moyens qu'il s'est donné pour les atteindre.

Au cours de l'après-midi, quatre groupes de spécialistes présenteront divers aspects des problèmes relatifs à l'orientation économique, à l'expansion industrielle et commerciale, aux responsabilités sociales de l'homme d'affaires, aux relations patrons-ouvriers.

Les demandes de bourses acceptées jusqu'au 30 janvier

QUEBEC — Exceptionnellement, cette année, le ministère de la jeunesse acceptera jusqu'au 30 janvier les demandes de bourses de perfectionnement et de bourses pour la formation universitaire du personnel enseignant. Le service de l'aide aux étudiant ne recevra cependant que les demandes des candidats qui détiennent déjà des questionnaires. La date limite avait d'abord été fixée au 15 janvier.

Il faut souligner que pour les prochaines années, la division des bourses refusera toutes les demandes qui lui parviendront après la date limite, afin d'éviter des retards dans l'analyse des questionnaires. De plus, comme ces bourses sont attribuées par voie de concours, il est normal qu'à l'avenir, seuls les candidats qui auront présenté leurs demandes dans les délais puissent y participer.

Ces deux catégories de bourses ne comprennent pas toutefois les bourses universitaires de perfectionnement à temps partiel, les bourses de perfectionnement pour les professeurs de l'enseignement spécialisé et pour les fonctionnaires.

A.S.E.P.

DÎNER-CAUSERIE

Membres et diplômés en sciences sociales, économiques et politiques, êtes cordialement invités, mardi, le 22 janvier prochain, à un souper-causerie, au Cercle Universitaire, 515 est, rue Sherbrooke, à 6 h. 30 p.m.

Mlle Berthe Michaud, directrice du service social scolaire, vous entretiendra d'un sujet très important et d'une grande actualité : "Le service social et son interdépendance vis-à-vis le rendement et le comportement scolaire."

Souper $3.50 par personne.

Invitation spéciale aux diplômés en service social. Le conseil de l'A.S.E.P. aimerait vous voir nombreux à cette occasion.

Garçons demandés

Pour livraison du "Devoir" à domicile dans Ville d'Anjou et Rosemont Pont-Viau, Duvernay et Laval-des-Rapides

LE DEVOIR VI. 4-3364

EDITORIAL

"No place in my thinking"

Je comprends, sans les partager, certains des sentiments manifestés par le sénateur Jacques Flynn avant-hier au congrès conservateur. M. Diefenbaker vient d'ailleurs de prendre la même position en l'accentuant : il accuse les libéraux de parler du bout des lèvres de biculturalisme, alors qu'ils ont ignoré le Canada français durant leurs vingt-deux années au pouvoir.

En un sens, c'est juste. Les Canadiens français ont jadis beaucoup trop pardonné aux libéraux fédéraux. Ils ont moins exigé d'eux. Ils ont plus applaudi les maigres cadeaux qu'ils en recevaient. Cela tenait pour une part à l'adresse des libéraux, au sentiment qu'ils nous ont donné — souvent à tort — de participer à la direction des affaires publiques, à l'importance du rôle qu'ont joué dans ce parti des personnalités comme Laurier, Lapointe et M. Louis Saint-Laurent.

Là-dessus, les conservateurs se sont montrés très déficients. Ils sont victimes à la fois des traditions de leur parti et de la personnalité de M. Diefenbaker — qu'à notre sens, M. Noël Dorion a fort bien définie. Il n'est certes pas facile d'être un ministre canadien-français de M. Diefenbaker. M. Flynn a beau dire le contraire, ses propos mêmes en témoignent. A ce sujet, son opposition à une enquête sur le biculturalisme est très significative: elle avait pour fonction de préparer le public à recevoir le nouveau refus de M. Diefenbaker.

●

Mais il y a beaucoup plus.

C'est l'état d'esprit du Canada français qui a changé. Le jour même où le sénateur Flynn tenait sa conférence de presse à Ottawa, le premier ministre Lesage déclarait à Québec que, pour la confédération canadienne, c'est "l'heure de la dernière chance". M. Lesage se déclare une fois de plus très favorable à l'idée d'une grande enquête publique sur le biculturalisme au Canada.

M. Flynn rappellerait-il ici que M. Lesage est libéral, et que cette intervention entre dans le complot oppositionniste qui veut faire sauter M. Diefenbaker? Il n'en tenait qu'à M. Diefenbaker lui-même de désamorcer le "complot" en déclenchant l'enquête.

Ce n'est pas tout. M. Lesage, quand il parlait de "dernière chance", répliquait à M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale. Celui-ci venait d'écarter l'idée d'une enquête fédérale sur le biculturalisme. Il s'y oppose parce que, à son gré, ce serait trop peu :

Ce n'est pas une enquête sur le bilinguisme qu'il nous faut avant 1967, a-t-il affirmé, *mais une assemblée constituante; pas une constitution rapiécée, mais une constitution nouvelle. Sans quoi il n'y aura pas d'autre issue que l'indépendance du Québec.*

L'an dernier, nous disions des chèques bilingues que c'était "une miette de plus". M. Johnson est plus méprisant, il parle de jouets :

Le Québec, et l'Union nationale en tête ne se contentera plus de cette tolérance plus ou moins bienveillante qui, depuis cent ans, fait de nous dans la Confédération un groupe d'éternels quémandeurs, qu'on amuse d'une élection à l'autre avec des jouets genre chèques bilingues, *mais qu'on n'a jamais accepté autrement qu'à titre de mineurs, d'adjoints ou d'associés juniors au bureau de direction de la nation".*

Devant ces propos du premier ministre et du chef de l'opposition à Québec, M. Diefenbaker grimpe dans sa tour d'ivoire. *This idea that Canada is about to disintegrate has no place in my thinking.*

M. Diefenbaker ne veut pas croire possible la désintégration prochaine du Canada. Fort bien. C'est exactement l'attitude que les séparatistes canadiens-français souhaitent lui voir tenir.

●

Ce qu'expriment, chacun à leur manière, MM. Lesage et Johnson, le mouvement créditiste, et les séparatistes eux-mêmes, c'est la réalité du réveil canadien-français.

Le Canada anglais, dans quelques secteurs au moins, commence à le reconnaître: l'établissent, notamment les articles de Dale Thompson à la *Winnipeg Free Press*, ceux de Frank Underhill, Hugh McLellan et John Bird au *Toronto Star*, d'importantes séries d'études publiées par le *Montreal Star* et le *Toronto Telegram*, une série en cours à la *Gazette* par le professeur Cohen, un éditorial du Macleans, et plusieurs autres. Ces articles sont tous récents et révèlent en général des attitudes lucides et sympathiques — plus sympathiques, en vérité, que celle du sénateur Flynn.

Le Canada français se réveille. Il se secoue. Il n'accepte plus le rôle subalterne contre quoi, hier, quelques "extrémistes" étaient seuls à protester. Il se sent à la fois plus vigoureux et plus exigeant.

Il arrive que ce réveil survienne au moment où les conservateurs sont au pouvoir. Ils reçoivent donc des coups que les libéraux de jadis méritaient également — et qu'ils recevront s'ils reprennent, avec le pouvoir, leurs habitudes de jadis. M. Flynn explique la sévérité actuelle par l'injustice d'une "certaine presse". C'est une explication bien superficielle. Pour l'accepter, il faut se boucher les yeux et les oreilles.

Dans la situation actuelle, des mesures comme les chèques bilingues sont "trop peu" et elles arrivent "trop tard" quel que soit le parti au pouvoir. Qu'on continue de piétiner sur place, de soulever des objections auxquelles on a déjà répondu vingt fois, de proposer enfin des demi-enquêtes et des quarts d'enquêtes, et la Commission royale d'enquête sur le biculturalisme, un jour, ne satisfera plus que les conservateurs.

Ces réalités ne trouvent "pas place" dans la "pensée" de M. Diefenbaker. C'est pourquoi le parti conservateur tend de nouveau vers zéro dans le Québec.

André LAURENDEAU

"C'est un coup mortel au Marché commun . . .

"Je ne puis sonder les reins et les coeurs"
— Mendès-France

L'OPINION DU LECTEUR — III —

L'avenir des coopératives d'électricité

Par Jules THIBAULT

J'ai assez d'optimisme quant à l'avenir des coopératives, cependant il n'est pas béat. Ma confiance en l'avenir est surtout calculée. L'attitude de l'autorité gouvernementale est passive pour ne pas dire davantage.

L'inspiration qui a fait naître les coopératives d'électricité de la province a surtout été puisée aux Etats-Unis. Il y a 983 coopératives d'électricité qui desservent 4,736,000 clients (au 30 juin 1959), c'est 3.4 fois plus de clients que tout le potentiel de la province de Québec en 1960. En relisant leur histoire, on constate qu'elle est identique à la nôtre. Leurs représentations auprès des corps publics n'étaient ni entendues ni reconnues; c'est en 1940 qu'elles décidèrent de se former en fédération nationale (NRECA), qu'elles obtinrent justice. En 1940, leur coût moyen de l'énergie achetée des compagnies privées était de 1.24c Kilowatt-heure, en 1958, il était de 0.80c par KWH. En 1940, leur coût moyen de l'énergie achetée du Fédéral et des autres utilités publiques étaient de 0.90c par kilowatt-heure, en 1958, de 0.54c par KWH. La moyenne nationale est de 0.74c par KWH. Elles obtinrent également une législation plus favorable.

Prix exorbitant

Les coopératives d'électricité du Québec, pour l'année financière 1961-1962, ont acheté 222,285,545 KWHS pour la jolie somme de $3,054,027.31, ce qui équivaut à un prix moyen de 1.38c par KWH. Ce prix payé est exorbitant. Si on songe à l'expérience américaine en énergie thermique, on pourrait se passer des fournisseurs actuels et produire nous-mêmes notre propre énergie à meilleur compte que nous l'obtenons présentement.

Chose assez curieuse, nous payons l'énergie plus cher de l'Hydro que des compagnies privées. Pourtant l'Hydro accumule les profits . . On nous dit que c'est pour développer d'autres sources d'énergie et que certaines lignes de transmission ne sont pas rentables; pourtant les charges des coopératives sont stables et augmentent continuellement.

Il n'a jamais existé, à proprement parler, de politique de prix en gros. Ceci a eu pour conséquence: la dilapidation des biens des petites entreprises en faveur des grandes. L'Hydro est né longtemps après les compagnies et a à peu près copié la politique de ces dernières.

Nous savons qu'à Montréal, un client industriel qui achète pour un bloc de quelques mille forces, paie en moyenne 0.4c à 0.5c le KWH. Pour les Cantons de l'est, on estime que le prix de gros actuel $32.00 à $34.00 du HP. est à peu près à son plus bas niveau, ceci équivaut à un prix moyen de gros de 0.96c le KWH. Imaginez un instant un distributeur d'électricité qui doit assumer des pertes de transformation et de réseau dans l'ordre de 10%, en ajoutant les pertes, le coût moyen est augmenté à environ 1.04c à 1.05c par KWH. Ceci n'inclut pas les dépenses d'opérations, d'administration et de finances. Or, il faut que la coopérative vende son électricité à 0.1c le KWH, car, dans le territoire voisin c'est la politique de l'Hydro. Cette proposition est inacceptable. Si on tient compte de la politique annoncée lors de la dernière élection, nous allons payer plus cher l'énergie achetée en gros que les clients de l'Hydro au détail. . .

Si on songe combien on a péroré sur nos ressources hydroélectriques, et qu'on envisage la situation qui nous est faite, on est porté à croire qu'il y a conjuration quelque part. On a fait grand état des services techniques, comptables et des prêts envers les coopératives; si on considère les prix de gros de l'électricité, les taxes de toutes sortes, payés par les coopératives et les sociétaires, ce que l'Etat nous a donné d'une main, il le reprend de l'autre.

Injustice grave

A mon avis, les prix de gros aux coopératives devraient être de l'ordre de 0.4c à 0.6c par KWH, suivant les régions et un ensemble de facteurs facilement déterminables. Si on le refuse aux coopératives, ce sera une injustice grave et elles seront forcées de disparaître. Ce que nous demandons, ce n'est pas un prix de gros de faveur, mais ce que l'Hydro s'apprête à faire pour ses clients éventuels. A ces conditions, les coopératives pourraient vivre, se développer et devenir une puissance économique importante.

Le travail qui s'impose pour la fédération des coopératives, c'est d'informer les dirigeants des coopératives de faire l'éducation de leurs sociétaires et de les renseigner sur la situation réelle du prix d'achat de l'électricité, ce problème est capital; il faudra également faire l'éducation du public en général, les services qu'ont rendus les coopératives sont méconnus, principalement parce que la fédération provinciale n'est née qu'en 1961. La publicité faite au niveau provincial, a toujours été dans le sens des intérêts politiques, plutôt que dans celui des coopératives. Ceci est assez incompatible. Les coopératives doivent faire elles-mêmes leur publicité par le truchement de leur fédération.

Des informations que je possède, il semble que l'Etat ait tendance à diminuer les services aux coopératives et le budget de l'O.E.R.

La fédération devra organiser les services techniques, comptables, d'éducation coopérative et de formation du personnel, etc. Ceci serait de nature à normaliser une situation qui en fait, est trop dépendante de l'Etat; c'est ce qui nous vaut la mauvaise publicité actuelle. Sur ce point, je suis d'accord. A mon avis, c'est même le seul moyen de donner du développement aux coopératives. Nous avons atteint l'axe neutre de la poutre.

Les coopérateurs devront agir avec détermination et résister à cet envahissement de l'Etat, s'ils veulent conserver leur coopérative, car les coopératives auront encore un rôle important à jouer dans l'avenir. L'opération financière que représente la nationalisation est un fardeau considérable pour l'Etat et peut nuire à l'essor de la province dans d'autres domaines, encore plus essentiels comme celui de l'éducation. Les coopératives pourraient progressivement racheter de l'Etat, en tout ou en partie, les réseaux de distribution, lignes de transmission, etc. Ceci permettrait à l'Etat de réduire la dette per capita et de s'occuper de choses plus urgentes.

La formule coopérative est une formule humaine, progressive, décentralisée et basée sur l'éducation; c'est le meilleur système de libération économique pour notre peuple.

N.B. Les chiffres et les faits cités dans cet article sur l'évolution des coopératives américaines sont tirés du livre "Rural Electric Fact Book", publication de la National Rural Electric Coopérative Association.

BLOCS NOTES

Le journal des Acadiens

Les journaux quotidiens et hebdomadaires de langue française de tout le Canada lanceront, en mars, une campagne de souscription au profit de l'Evangéline, journal quotidien des Acadiens.

Depuis 1949, ce journal, après avoir été pendant plus de soixante ans hebdomadaire, paraît tous les jours. Il fonctionne dans des conditions sociales et administratives qui acculent chaque année l'entreprise à des déficits. Les pertes ont été comblées depuis des années par les Acadiens eux-mêmes; une proportion très large des engagements financiers qui en résultèrent échut, il faut bien le dire, à l'autorité religieuse.

Une décision d'hommes du métier

Les dirigeants des deux associations de journaux qui prennent en charge la campagne de souscription ont fait une étude détaillée du fonctionnement de *l'Evangéline*. Ils ont conclu que la survie de cet organe est une nécessité pour le peuple Acadien et que le seul moyen d'assurer cette survie est de solliciter l'aide des Canadiens de langue française de tout le pays.

Ce jugement vaut d'autant plus qu'il émane non pas de rêveurs ou d'amateurs, mais d'hommes du métier. Qui peut, mieux que les directeurs de journaux de langue française de tout le pays, se prononcer sur l'opportunité de continuer la publication d'un journal comme *l'Evangéline* et sur les moyens à mettre en oeuvre pour en assurer la vie?

La conclusion des directeurs de journaux s'appuie sur deux ordres de considérations: le caractère désintéressé de l'entreprise et les services indispensables qu'elle rend au peuple acadien.

Une entreprise communautaire

L'Evangéline n'est pas une entreprise à but lucratif. Elle est une oeuvre au sens le plus noble du mot.

Le caractère communautaire du journal est inscrit dans la structure juridique de l'Imprimerie Acadienne Limitée, qui publie *l'Evangéline*. Les actions de la compagnie sont détenues en fiducie par des personnes et associations dont la fidélité au peuple acadien est garantie par le rôle qu'elles jouent dans la communauté. Parmi les fiduciaires, on trouve les évêques catholiques romains d'Acadie, la Société nationale L'Assomption et le Conseil de la Vie française en Amérique.

Il suffit de lire régulièrement *l'Evangéline* pour constater que ce journal n'obéit pas d'abord à des impératifs commerciaux. On n'y trouve aucune trace de jaunisme, aucun esprit de haine, aucune dérogation aux principes moraux chers à la communauté acadienne.

Rôle historique de l'Evangéline

Il serait peut-être possible — si l'on ne voulait songer qu'à la qualité objective d'un journal — d'envisager le retour de *l'Evangéline* à la formule hebdomadaire. Compte tenu des ressources intellectuelles et économiques limitées dont disposent les Acadiens, un journal hebdomadaire pourrait sans doute être plus varié et mieux fait. Mais le problème ne se pose pas dans une optique aussi théorique. Il se pose dans une perspective de combat. Les principaux intéressés — les Acadiens eux-mêmes — jugent qu'ils ont absolument besoin d'un quotidien pour lutter avec succès. Il est heureux que le reste du Canada français ait décidé d'appuyer cette option.

Problèmes actuels des Acadiens

Grâce à une renaissance qui remonte au fameux congrès acadien de 1883, les Acadiens ont repris beaucoup de terrain depuis un siècle. Ils sont maintenant plus de 40 p.c. de la population au Nouveau-Brunswick. Ils possèdent une organisation religieuse, des sociétés bénévoles et un certain nombre d'entreprises coopératives ou mutuelles qui continuent de progresser.

Défavorisés par une politique scolaire tendant à favoriser l'élément majoritaire, ils ont quand même réussi à se donner, à travers mille obstacles, une organisation scolaire qui, sans être parfaite, contribue puissamment au maintien de leur culture. Ils pourront bientôt compter sur une université nationale jouissant d'un traitement équitable dans l'attribution des octrois gouvernementaux. Le jour approche où ils posséderont, affiliée à l'université Saint-Joseph, une école normale distincte dont les diplômes seront acceptés par l'autorité publique.

Dans le domaine politique, les Acadiens ont aussi réalisé des gains notables. Il est trop tôt pour juger si la présence d'un Acadien à la tête du gouvernement provincial sera à la longue un bien ou un mal. Mais les lois de la démocratie ne pourront manquer, tôt ou tard, de se faire entendre aussi dans ce domaine.

Malgré ces gains, les Acadiens doivent continuer de lutter. Ils font face à de très graves problèmes économiques et sociaux. L'orientation culturelle et professionnelle de la jeunesse rurale et urbaine donne lieu à des inquiétudes fondées. Les jeunes travailleurs de Moncton, par exemple, parlent souvent une langue hybride.

Avec 40 p.c. de la population, les Acadiens ne comptent que 23 p.c. des députés. Dans la fonction publique, ils détiennent moins de 20 p.c. des postes importants. Cette situation est particulièrement tragique au ministère de l'Education où, sur les vingt premiers fonctionnaires, un seul serait de langue française.

Dans l'attribution des subventions scolaires, les comtés anglais paraissent nettement favorisés. On dit qu'ils reçoivent en moyenne $68.00 par élève, alors que les comtés français ne reçoivent que $26.00 par élève.

L'Evangéline, organe d'éducation et porte-parole des Acadiens

Le journal quotidien est nécessaire, dans ces circonstances, afin d'assurer une lutte pacifique, mais continue. Il contribue à faire l'éducation des Acadiens eux-mêmes autour de leurs problèmes. Il leur apporte chaque jour l'écho de leurs activités, de leurs difficultés, de leurs succès. Il rend tangible pour eux cette vie originale qu'ils tiennent à préserver.

Le journal apporte en même temps à "l'autre" la voix de celui qu'il serait trop porté à ignorer. Dans une province qui s'était voulue et pensée anglaise et protestante, *l'Evangéline* est un signe de contradiction planté au coeur du milieu. *L'Evangéline* n'a sans doute pas les moyens ni les appuis dont jouit le *Moncton Time*. Bien des Acadiens lui préfèrent même ce dernier journal. Malgré ses imperfections, elle continue chaque matin d'apporter à un peuple foncièrement bon et conciliant l'écho d'une conscience qui l'appelle, contre les indications apparentes du sens pratique, à une vie originale.

Quand on songe aux millions de dollars que nous versons chaque année pour maintenir une institution culturelle comme Radio-Canada, on comprend mieux que $150,000 par dix ou quinze ans, c'est bien peu pour assurer l'existence d'un journal comme *l'Evangéline*.

C. R.

lettres au DEVOIR

Une contradiction du parti Républicain

Je voudrais signaler aux lecteurs du "Devoir" une curieuse contradiction contenue dans l'annonce du PARTI REPUBLICAIN DU QUEBEC, parue la dernière fois dans le numéro de lundi, le 14 janvier. D'une part, le parti de M. Chaput désire "l'adhésion de tous les autres Québécois de bonne volonté . . . la force du grand nombre . . ." (côté droite de l'annonce). D'autre part il veut que le Québec s'épanouisse "comme nation chrétienne . . ." (côté gauche de l'annonce).

Il me semble difficile de ménager la chèvre et le chou.

En prononçant une exclusive contre les Israélites de langue française, contre les unitaires de langue française, contre les agnostiques de langue française, etc., etc., le "parti républicain du Québec" se révèle être "le parti bigot du Québec". De mon côté, j'invite tous les Québécois de bonne volonté mus de sentiments indépendantistes et républicains à boycotter le parti de M. Chaput jusqu'à ce qu'il laisser tomber son voeu théocratique et inquisitorial.

H. P. Salomon,
Rutgers State University,
New Jersey.

Lettre ouverte au maire de St-Eustache-sur-le-Lac

M. le maire,

J'ai appris par les journaux que les membres du conseil de St-Eustache-sur-le-Lac avaient fait des démarches officielles pour changer le nom de cette municipalité.

J'estime qu'une telle démarche n'a pas sa raison d'être, est inopportune, voir prématurée. Même si St-Eustache-sur-le-Lac possède maintenant un aqueduc et une usine de filtration, cette municipalité n'en demeure pas moins, à l'heure présente, un endroit essentiellement résidentiel.

Aussi n'y a-t-il pas lieu, pour le moment, d'en changer le nom pour laisser croire ce qu'elle n'est pas.

Si, qu'à Dieu ne plaise, cette municipalité cessait d'être résidentielle, il serait alors peut-être de quelque utilité d'en changer le nom, mais avec l'appui de toute la population, par voie de référendum, comme cela se doit dans une démocratie comme la nôtre.

Actuellement vos démarches, couronnées ou non de succès, constituent un abus de pouvoir, puisque, ni vous ni vos collègues du conseil municipal n'avez été élus avec un tel mandat.

Avant que votre demande officielle ne soit présentée au Gouvernement du Québec, je proteste énergiquement contre votre geste, qui est une insulte à la population, que vous n'avez pas consultée pour une décision de cette importance.

PAUL LETONDAL, m.d.

L'ACTUALITE

De quelques problèmes

L'évolution du Pays de Québec suit, en quelque sorte, celle qu'a subi le marchand général d'autrefois. Les plus âgés se rappellent le magasin général, avec son poêle au milieu de la place, autour duquel se réunissaient les anciens pour discuter les problèmes de la communauté et potiner. Epoque révolue. Mais le magasin général, si l'on regarde autour de soi, n'est pas disparu. Il s'est transformé. Observez l'établissement d'un apothicaire. Vous y trouverez un département de photographie, de cinématographie, de phonographie, de librairie, voire de quincaillerie. Vous y trouverez des objets de maison, des jouets, du chocolat, du papier à dactylographier, peut-être des dactylographes, des crayons et des plumes. On vous y servira un repas si vous avez faim. Vous y trouverez des vêtements pour enfants, des manteaux de pluie, des articles de toilette, des bijoux. Et des remèdes. Observez ce qu'on appelle un "centre d'achats" où, sous un même toit, comme disent les annonces, vous trouverez tout ce que vous avez besoin, des pneus pour automobiles aux sucettes pour bébés. C'est le magasin général métamorphosé.

Le marchand d'antan n'avait pas d'employés. L'établissement moderne en a plusieurs, qui se relaient à certaines heures. L'ancien magasin était sombre, poussiéreux, ses comptoirs en bois rude, sans peinture. Il n'était pas question de décors, de jeux de lumière, de couleurs éclatantes, de caisses enregistreuses électriques et électroniques, ni de comptables, ni de vérificateurs, ni de formules compliquées pour les gouvernement et pour le contrôle de l'entreprise. On a tout ça et plus aujourd'hui. On fait, comme on dit, des affaires. On est moderne.

Notre petit peuple, hier encore, était au stage du marchand général, peu pressé, aimant la compagnie, la blague, ne s'embarrassant pas de détails. Rien de compliqué, ni de trop fatigant. Or voici qu'après une période longue de compression, des fissures apparaissent dans les murs de l'édifice. La pression atteint le point d'explosion. On ouvre les fenêtres, on pousse les volets. On regarde au dehors, on respire de grosses bouffées d'air frais.

Au sommet, on se met à l'oeuvre. On veut tailler à cette ethnie étrange une place honorable en Amérique du Nord. On fait des plans, on en parle. Les esprits s'éveillent, s'enthousiasment. Le Canadien français réalise tout à coup sa situation et se fâche. Mais attention. On connaît ça, chez nous, les vagues de nationalisme. Elles sont presque cycliques et correspondent généralement aux périodes creuses, aux époques de crises. Et puis, on a le souffle court. L'enthousiasme fait vite place à l'indifférence. Jusqu'ici, notre nationalisme, quand il s'est manifesté, a été négatif, un sentiment populaire dirigé contre le conquérant, l'anglo-saxon naturellement, contre le gouvernement central qui nous traite en élément de seconde classe, contre Ottawa où nous sommes presque des étrangers, où nous comptons peu, avons peu à dire. Situation qui s'est maintenue, perpétuée, grâce à la bourgeoisie canadienne-française qui a toujours eu à expédier là - bas quelqu'un pour nous mettre en caisse et, comme disait l'autre jour Jacques Ferron, nous vendre au détail. On nous a nourris d'illusions, on nous a leurrés. Chaque sursaut a été suivi d'une période nouvelle d'indifférence, d'engourdissement. Il y a de l'hérédité là-dedans. On n'a jamais été capable d'un effort soutenu. Avant la débâcle de 1759, nos gens qui, avec les sauvages, servaient d'éclaireurs et de troupes de chocs aux forces françaises, sitôt un coup de main réussi, abandonnaient l'armée et retournaient chez-eux. . Indisciplinés. Une fois l'action d'éclat passée, on retourne chez-soi, on reprend la routine, une routine jamais épuisante. On cultivait autrefois la terre pour manger, on tissait pour se vêtir, et ça suffisait. Il fallut l'énergie de Talon pour mettre les choses en branle. Mais dès son départ, les fournaux des forges s'éteignirent, la construction navale cessa, la goudronnerie dépérit, les métiers se mirent à fonctionner au ralenti. On retourna à la petite culture, à la chasse, aux courses dans les bois, aux expédients. Impossibilité, il semble, d'un effort soutenu. Dès que le Pouvoir faiblissait, tout s'arrêtait.

Les Canadiens français n'ont pas changé de caractère. "Vigoureux, braves, vaniteux, pratiques, batailleurs, ils sont difficiles à gouverner", écrivait Hocquart au roi. "Difficiles à manier, fort volontaires et légers. . ." continuait-il. "Ils aiment les distinctions et les caresses, se piquent de bravoure, sont extrêmement sensibles au mépris et aux moindres punitions". Denonville se plaint à Seignelay: "Le peuple de ce pays n'est pas trop docile ni bien facile à gouverner". "C'est, ajoute Guy Frégault, qui cite ces témoignages (1), l'éternelle rengaine des bureaucrates durant la domination française".

On a vu ces temps derniers les créditistes revendiquer à Ottawa les droits du français. On a peu à redire là-dessus sinon qu'en supposant qu'on nous reconnaisse un peu là-bas, rien ne serait pour autant réglé. Cela vaut de même pour ailleurs. Au lieu de nous commander et de nous faire travailler en anglais, on le ferait en français. Le résultat serait le même. On est loin d'être sorti du bois.

Il se manifeste présentement chez-nous un état d'esprit qui permet d'espérer. C'est notre dernière chance. Nous avons l'avantage que ce renouveau, que cette prise de conscience, se produise à un moment où nous avons à Québec un gouvernement qui semble bien décidé à aller de l'avant, à bousculer les obstacles, à régler les problèmes. C'est donc vers Québec qu'il nous faut regarder. Le salut, au point où nous en sommes, ne peut venir que de là, d'en haut, d'un Etat fort. Tout un peuple est à éduquer, à instruire, à organiser, à diriger. Un peuple pauvre, demeuré enfant, qui manque de fierté, souvent illogique dans son comportement, qui se fâche parce qu'on lui écrit en anglais d'Ottawa ou qu'on lui répond en anglais dans les grands magasins mais qui donne à ses propres entreprises des raisons sociales anglaises. Il y a beaucoup à faire. Toutes les énergies, toutes les volontés, toutes les compétences, devront seconder l'Etat dans sa tâche qui est d'envergure, qui ne sera ni simple ni facile, car à son tour, il fait face à des problèmes sérieux. Il lui faut lui-même se refaire, réorganiser la fonction publique, élargir ses cadres, multiplier les services, trouver des compétences qui sont rares. Entreprise gigantesque de renflouement de l'ethnie qui, pas plus que la guerre, ne peut se faire avec des prières. Il faudra beaucoup d'argent. Et cela créera d'autres problèmes. . .

Jean-Jacques Le François

(1) *Guy Frégault, "Iberville le conquérant"*

La Bible vous parle

Il est plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume des Cieux.

(Mt 19, 24)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur: Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Rédacteur en chef: André Laurendeau
Secrétaire de la rédaction: Michel Roy
Directeur: Gérard Filion
Trésorier: Arthur Lefebvre
Rédacteur en chef adjoint: Paul Sauriol
Directeur adjoint de l'information: Mario Cardinal

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. La Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.

Tarif des abonnements: Edition quotidienne (un an): livraison à domicile $20. Montréal et banlieue: $20. Québec et Levis: $20. Ailleurs au Canada: $18. Etranger: $25. Edition du samedi, service par l'abonnement (un an): $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Vers un isolement de la France: Kennedy ne se rendra pas à Paris

WASHINGTON — Le président Kennedy a décidé de se rendre à Bonn au cours de son voyage en Europe le printemps prochain.

La Maison Blanche a annoncé que Kennedy a accepté une invitation du chancelier Adenauer de se rendre à Bonn en visite officieuse. On s'attend que le président des Etats-Unis se rende dans la capitale de l'Allemagne de l'Ouest à son retour de Rome à la fin de mai ou au commencement de juin.

Le porte-parole a ajouté que le président n'a pas l'intention de s'arrêter ailleurs en Europe au cours de son voyage.

Cette précision semble écarter la possibilité d'une rencontre entre M. Kennedy et le président de Gaulle, dont les déclarations récentes ont sensiblement fait baisser la cote de l'unité du monde occidental si chère au chef de la Maison Blanche.

Le chef de l'Elysée a rejeté les accords de Nassau créant une force nucléaire multinationale et la France a dressé maints obstacles à l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, s'opposant ainsi encore une fois aux desseins de M. Kennedy.

Isolement

Compte tenu du désaccord presque complet des autres alliés atlantiques sur ces questions, l'omission de Paris dans la périple présidentiel ne fait que souligner l'isolement du général de Gaulle.

On avait parlé d'un voyage du président français aux Etats-Unis cette année, mais les autorités américaines se sont empressées de dire que rien de tel n'a encore été prévu. Paris avait déjà démenti la rumeur.

M. Kennedy ne s'était pas arrêté à Paris à son retour de Vienne en 1961 où il avait rencontré M. Khrouchtchev. Son voyage à Bonn sera plus qu'un adieu au vieux chancelier qui doit quitter son poste à la fin de l'été. Ce voyage du président Kennedy est en effet interprété comme l'expression de l'appui des Etats Unis à l'Allemagne de l'Ouest au moment d'une importante période de transition. Le départ de M. Adenauer marquera la fin d'une époque; le vieux chancelier dirige l'Allemagne depuis la fondation de la république fédérale après la deuxième guerre.

L'attaché de presse de la Maison Blanche M. Pierre Salinger a fait savoir que Mme Kennedy accompagnera son mari à Rome.

Berlin: un chahut accueille l'intervention de la Chine

BERLIN — C'est sous les huées et les sifflements de tous les délégués au congrès du parti communiste est-allemand que le représentant de la Chine populaire a prononcé son discours.

L'incident a été provoqué par les attaques de M. Wu Hsiu-Tchouan contre le "révisionnisme" yougoslave. Le délégué chinois est resté calme sous les cris et le chahut du congrès, mais, quand il a poursuivi son allocution, il a été rappelé à l'ordre par le président de l'assemblée qui a jugé "provocantes" ces attaques contre le régime de Belgrade.

"La clique de Tito, a-t-il dit, est aujourd'hui un détachement spécial de l'impérialisme américain servant à la réalisation de sa stratégie globale contre-révolutionnaire." Et il a ajouté que la "clique des révisionnistes yougoslaves traîtres à la classe ouvrière joue, pour saper la solidarité internationale du prolétariat, un rôle encore plus abject que la social-démocratie n'en a jamais joué."

A ce point, des sifflements et des huées ont surgi de toutes les parties de la salle du congrès, où quelque 4,500 délégués venant de 70 pays écoutaient cette attaque indirecte contre la politique de l'Union soviétique.

Le président, M. Verner, sonna la cloche à quatre reprises pour rappeler l'orateur à l'ordre et lui déclara: "La Yougoslavie sert fidèlement la cause du socialisme".

Quand le délégué chinois eut terminé son discours, M. Verner se leva de nouveau et déclara:

"Au nom du parti et du congrès du parti, nous repoussons énergiquement les attaques grossières de la Chine contre le parti fraternel de la Yougoslavie".

Des applaudissements prolongés accueillirent cette déclaration tandis que M. Wu reprenait son siège et consultait ses notes.

Danger de scission

En dépit de l'humiliation publique infligée à la délégation chinoise, M. Wu avait terminé son discours sur une note conciliante.

"Nous ne relâcherons pas nos efforts pour surmonter les divergences d'opinion", a-t-il dit, ajoutant que la Chine est en faveur d'une conférence au sommet du communisme mondial afin de discuter des divergences et de "mettre fin aux polémiques". Sans la discussion des thèses différentes, le camp communiste est menacé de scission, a précisé M. Wu.

Le délégué chinois a également abordé la dispute de Pékin avec l'Inde.

"Il est regrettable, a-t-il dit, que certaines gens qui prétendent être des marxistes-léninistes (allusion à l'attitude soviétique) aient soutenu et favorisé le gouvernement indien dans le conflit frontalier qui l'oppose à la Chine.

"Ces gens se comportent comme s'ils ne voulaient rien voir ni savoir. En réalité, ils sont de mèche avec Nehru et grossissent de leurs voix le choeur antichinois, ce qui est incompatible avec le marxisme-léninisme et l'internationalisme prolétarien".

M. Wu a souligné que la Chine a conclu des règlements satisfaisants de ses frontières avec la Birmanie, le Népal et d'autres pays. Avec l'Inde, Pékin a recherché "une solution juste et pacifique par la négociation", mais l'Inde a sans cesse empiété sur le territoire chinois, obligeant la Chine à répliquer pour se défendre. C'était là une "moindre mesure" que tout Etat souverain se devait de prendre, dit-il.

Moscou: Norstad a démasqué le "pacifisme" de certains parlementaires canadiens . . .

MOSCOU. — Un journal communiste signale que le général Lauris Norstad a révélé au monde entier des renseignements ultra-secrets concernant la stratégie nucléaire du gouvernement canadien "et a fait ainsi tomber le masque de certains parlementaires canadiens qui se faisaient passer pour pacifistes".

Le journal "Krasnaya Zvesda" précise qu'après avoir quitté son poste de commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe, le général Norstad s'était rendu à Ottawa au début du mois pour briser la résistance des autres membres du cabinet canadien qui se refusent à suivre les traces des Etats-Unis dans la course aux armements.

Dans sa conférence de presse du trois janvier, note le journal, le général Norstad a révélé à Ottawa que le Canada s'était engagé dès 1957 à consolider sa position au sein de l'OTAN en faisant l'acquisition d'armes nucléaires et avait réaffirmé en 1959 son désir d'équiper ses forces armées d'armes atomiques.

"Les révélations de Norstad, poursuit "Krasnaya Zvesda", ont soudainement fait tomber le masque de ceux qui pendant ces années, ne pouvaient dire ouvertement à la population canadienne qu'ils avaient depuis longtemps été attirés dans les dangereuses manigances des partisans de l'armement nucléaire aux Etats-Unis, et que les contribuables canadiens devaient payer $700 millions pour acheter du matériel de geurre nucléaire.

"Le ministre de la défense, M. Douglas Harkness s'est fait le champion des projets relatifs à l'armement nucléaire du Canada.

"Tous les membres du gouvernement canadien ne sont toutefois pas prêts à suivre avec soumission les bellicistes des Etats-Unis, comme le font Harkness et d'autres. C'est dans le but de briser leur résistance que le général Norstad est allé à Ottawa."

A Ottawa, le général Norstad avait dit que le Canada s'était engagé en 1959 à équiper sa division de l'ARC en Europe d'armes atomiques et que l'OTAN attendait que le Canada respecte sa promesse.

De Gaulle: la G.-B. n'a qu'à se conformer au traité de Rome

PARIS — "Le Monde" rapporte que le président de la République française aurait confié à un groupe de députés que la Grande-Bretagne entrera un jour dans la Communauté économique européenne mais qu'à ce moment-là, lui de Gaulle, ne serait plus à la tête de la France.

Le quotidien fait état d'une réception des parlementaires à l'Elysée, au cours de laquelle le président a redit son opposition à l'adhésion de la Grande-Bretagne au prix de quelque concession que ce soit.

A la question d'un député qui laissait entendre que les récentes déclarations de lord Heath semblaient permettre l'espoir d'une entente, de Gaulle aurait répondu:

"Vous croyez cela. Mais, en réalité, ils multiplient les exceptions à propos de n'importe quoi. Tout cela a assez duré. Il y a un traité, ils n'ont qu'à l'accepter."

Quant aux partenaires de la France dans le Marché commun, de Gaulle estime également qu'en tant que signataires du traité de Rome, ils se doivent de l'appliquer à la lettre.

Des manifestations d'appui à la candidature de la Gde-Bretagne continuent de se faire jour en Europe, tant dans les pays membres de la Communauté économique que chez leurs alliés.

Un porte-parole du gouvernement fédéral de Bonn a confié aux journalistes, dans la capitale allemande, que son pays continue d'appuyer la candidature britannique. Dans cet esprit, le chancelier Adenauer a tenu une conférence hier matin avec les chefs des trois grands partis fédéraux.

Le premier ministre danois, de son côté, a convoqué une réunion spéciale de son cabinet pour discuter de la situation au sein de la CEE.

Rupture des relations entre Alger et Tunis

TUNIS — Le président Bourguiba a affirmé hier que le complot récent contre sa personne avait trouvé son inspiration en Algérie même et que, pour cette raison, l'ambassadeur de Tunisie à Alger sera rappelé à Tunis. Il a également annoncé que la frontière algéro-tunisienne fera maintenant l'objet d'une surveillance étroite afin de prévenir l'infiltration d'éléments subversifs.

M. Bourguiba a fait part de ces nouvelles dans un discours prononcé devant une foule immense à Tunis. Il a ajouté, cependant, qu'il était bien prêt à envisager la reprise des relations diplomatiques avec le gouvernement Ben Bella, mais que "le respect mutuel et la sincérité devaient d'abord prévaloir".

Le président Bourguiba a encore déclaré qu'il avait la conviction que plusieurs ministres du gouvernement algérien avaient trempé dans le complot du début de l'année et a reproché au premier ministre Ben Bella de suivre une politique qui n'a pas l'appui de la majorité de son cabinet.

"Il est étonnant et paradoxal de constater que l'Algérie, sitôt acquise son indépendance grâce à l'appui soutenu de la Tunisie, a servi d'asile aux criminels qui complotent contre le gouvernement tunisien."

Avant-hier, un tribunal militaire avait condamné à la peine de mort treize personnes accusées d'avoir comploté l'assassinat du président de la Tunisie.

Les conspirateurs étaient généralement d'inspiration youssefiste, du nom d'un ancien homme politique tunisien, adversaire déclaré de Bourguiba et qui mourait assassiné en Allemagne, il y a près de deux années.

Le nouveau malaise dans les relations algéro-tunisiennes intervient au moment où un effort s'amorçait entre Rabat, Alger et Tunis pour consolider des liens assez lâches depuis l'indépendance algérienne.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

CONGRÈS - CHINE

PEKIN. — Les journaux de la Chine communiste continuent d'ignorer le discours prononcé mercredi par le premier ministre soviétique au congrès du parti communiste est-allemand. Cependant, la presse chinoise donne un large écho à l'allocution prononcée, le même jour, par le premier ministre cubain et dans laquelle Fidel Castro déplore les divergences qui se font jour dans le monde communiste. Bien que la presse communiste chinoise fasse mention de quelques rapports en provenance de Pankow, elle ne dit mot des affirmations de Khrouchtchev engageant à la patience et la temporisation au sujet de la "sainte cause" de l'unité communiste.

COREE DU SUD

SEOUL. — Cinq membres de la junte militaire coréenne ont démissionné de leur fonction pour participer, comme civils, aux prochaines élections générales qui auront lieu en mai prochain. Ils continueront cependant de faire partie de la junte jusqu'à la veille des élections.

PORT DE PÊCHE

LA HAVANE. — Le quotidien "Revelucion" annonce que les travaux commenceront le mois prochain pour l'aménagement d'un port de pêche susceptible d'accueillir en ses eaux 130 chalutiers soviétiques. Le port moderne, construit aux environs immédiats de La Havane en vertu d'une entente cubano-soviétique, servira également à une trentaine de bâtiments de pêche battant pavillon cubain.

ANGLETERRE

LONDRES. — Les appréhensions suscitées par l'assombrissement des possibilités de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun ont pour effet de ralentir l'activité à la Bourse de Londres. Les valeurs de tout repos ont continué de récupérer une partie du terrain perdu. Plusieurs titres négociés en dollars ont fait des gains par suite de la hausse subite de la prime du dollar. L'allure était irrégulière dans les titres canadiens; mais Algoma et B.C. Power ont progressé d'un point. Les banques canadiennes ont gagné du terrain.

VÉNÉZUÉLA

CARACAS. — Les jeunes Vénézuéliens qui se sont emparés de cinq toiles de grands maîtres français évaluées à $650,000, ont exigé, en guise de rançon, que le gouvernement de Caracas mette fin à sa campagne antisubversive. Des coups de téléphone anonymes ont appris à la police et aux journaux que les tableaux ne seront pas retournés avant que le gouvernement Bétancourt ne mette fin à ce que les jeunes gens appellent la "répression policière et la tyrannie". Ils demandent également que le régime libère "les milliers de prisonniers détenus pour délits politiques".

NON CONFIANCE

ROME. — Le parti communiste a déposé hier une motion de non confiance contre le gouvernement Fanfani. Le débat sur cette motion aura cependant lieu après le retour du premier ministre italien de Washington où il a jusqu'à ce soir des entretiens avec le président Kennedy. Les observateurs politiques notent que cette motion sera facilement battue.

SYRIE

DAMAS. — La Cour suprême sur la sécurité de l'Etat de Syrie, dans un jugement rendu public hier, a accusé le consulat américain d'Alep d'avoir encouragé un soulèvement militaire, l'an dernier; ce soulèvement avait pour but de refaire l'unité entre la Syrie et la République arabe unie. L'ambassade des Etats-Unis en Syrie a immédiatement rejeté cette accusation.

OPÉRATION

KANSAS CITY. — Harry S. Truman, ancien président des Etats-Unis, a été opéré d'une hernie. L'hôpital a fait savoir qu'il n'y a eu aucune complication et que M. Truman, qui est âgé de 78 ans, est dans un état satisfaisant.

NAUFRAGE

SEOUL. — Un traversier transportant de 80 à 100 Coréens a sombré au large de la côte coréenne hier. La police a fait savoir que le navire de 34 tonnes, le Yun-Ho a chaviré alors qu'il effectuait une traversée régulière entre Hainam et Mokpo, sur une distance de 15 milles, et que huit corps ont été repêchés. On craint que tous les occupants ne se soient noyés, à l'exception d'un jeune homme de 24 ans, Suh Chong-Soo, qui a pu être secouru au milieu d'une mer démontée.

NORSTAD

NEW-YORK. — L'ancien commandant suprême des forces alliées de l'OTAN, Lauris Norstad, vient d'être nommé président de la compagnie Owens-Corning Fiberglas International et directeur d'une filiale de cette même compagnie. La compagnie a des intérêts dans sept pays dont le Canada.

DÉMISSION

PORT-AU-PRINCE. — Le ministère haïtien a présenté sa démission au président François Duvalier sans qu'il ne soit donné de raison à ce geste spectaculaire. On croit savoir que l'opposition grandit contre le régime draconien du président Duvalier.

Tschombé n'est pas encore satisfait des garanties accordées par Léopoldville

ELISABETHVILLE — Alors que les troupes de l'ONU s'apprêtaient à entrer dans l'important centre minier de Kolwezi, le président du Katanga a déclaré hier aux consuls étrangers en poste à Elisabethville qu'il n'était pas encore satisfait des assurances données par le gouvernement central concernant une amnistie générale pour lui et ses partisans.

Moïse Tschombé a montré au corps consulaire de sa capitale les deux lettres qu'il avait reçues de Léopoldville, l'une de Cyrille Adoula et l'autre du président Kasavubu.

Mardi ces deux hommes d'Etat avaient écrit au secrétaire général des Nations Unies l'assurant de leur volonté de garantir une amnistie générale aux responsables de la sécession katangaise.

La nouvelle attitude de Tschombé remet une nouvelle fois en question sa volonté sincère de se plier au plan Thant. Plusieurs observateurs signalaient d'autre part hier que les gendarmes katangais encadrés par des mercenaires blancs ne semblaient pas encore disposés à déposer les armes et à permettre l'entrée des troupes de l'ONU dans Kolwezi.

L'ONU a fait savoir que ses forces se mettraient en route vers ce centre minier dans deux jours.

L'accord intervenu jeudi entre Tschombé et l'ONU prévoyait que les gendarmes du président du Katanga ne seraient pas considérés comme des prisonniers mais pourraient continuer à porter les armes, à condition qu'ils acceptent de désarmorcer les charges de dynamite placées sous la plupart des installations industrielles de Kolwezi.

Les Eglises américaines condamnent le racisme

CHICAGO. — Quelque 650 chefs de file catholiques, protestants et juifs des Etats-Unis viennent de condamner la discrimination raciale comme "une insulte à Dieu" et ils ont tracé des plans dans le but de traduire leurs convictions par des actes.

Membres du clergé et laïques ont élaboré les grandes lignes de leur programme au cours d'une conférence de quatre jours qui vient de prendre fin à Chicago.

La Conférence nationale sur la religion et la race était la première réunion du genre groupant des délégués des trois principales religions des Etats-Unis.

Villes-clé

Au cours de la session de clôture, les délégués ont approuvé à l'unanimité une résolution réclamant la tenue de conférences régionales dans une dizaine de "villes cibles". Il s'agit de Chicago, Détroit, San Antonio, Atlanta, Oakland, San Francisco, St-Louis, Pittsburg, Seattle et la Nouvelle-Orléans.

Les délégués ont toutefois insisté sur le fait que leurs recommandations n'ont pas force de décret vis-à-vis des autorités religieuses locales.

Dans "un appel lancé à la conscience du peuple américain", les délégués représentant 66 Eglises et organismes à caractère religieux ont proclamé que "le racisme est le mal le plus grave qui soit aux E.-U.".

"Nous, les Américains de toutes les tendances religieuses, avons été lents à admettre que la discrimination et la ségrégation raciale constituent une insulte à Dieu, le distributeur de la dignité humaine et des droits humains.

"Ce qui est pire encore, nous avons tous tant soit peu contribué à perpétuer la discrimination raciale dans la vie civile, politique, industrielle, sociale et privée".

REPRESENTANT DES VENTES
avec expérience
pour studio d'art publicitaire reconnu

Le candidat doit avoir fait ses preuves comme vendeur. Expérience antérieure dans ce domaine préférée.

Excellent salaire pour homme qualifié.

Ecrire en donnant résumé à Case Postale 414

GRANDE CAMPAGNE D'ABONNEMENTS

PRÉSENCE ET RAYONNEMENT

OFFRE SPÉCIALE À NOS LECTEURS

A toute personne qui nous procurera un nouvel abonnement d'un an, nous ferons parvenir le volume d'André Laurendeau

"LA CRISE DE LA CONSCRIPTION"

D'une valeur de $1.00, ce livre bien charpenté traite de l'un des plus courageux combats du journal "Le Devoir".

LE DEVOIR

CASE POSTALE 6033 MONTREAL 3, P.Q. • VI. 4-3364*

TARIFS ANNUELS
- LIVRAISON A DOMICILE: $20.00
- MONTREAL ET BANLIEUE, QUEBEC ET LEVIS: $20.00
- CANADA (excepté Montréal et banlieue, Québec et Lévis): $16.00
- ÉTRANGER: $25.00

J'ai recueilli la somme de $..... qui servira à abonner les personnes suivantes: (s.v.p., écrire en lettres moulées)

NOM ..... NOM .....
ADRESSE ..... ADRESSE .....

NOM ..... NOM .....
ADRESSE ..... ADRESSE .....

Vous trouverez la somme de $..... pour abonner une ou plusieurs personnes ou institutions de votre choix, afin de permettre au Devoir d'étendre son influence.

NOM DU DONATEUR .....
ADRESSE .....

*LE "DEVOIR" VOUS FERA CONNAITRE LE OU LES NOMS DU OU DES BENEFICIAIRES

VENTE PRÉ-INVENTAIRE *du 19 au 31 janvier*

MAGNETOPHONES
★ PHILIPS "Continental 400" Rég.: $420.00 pour $300.00
★ TELEFUNKEN Stéréo 4 pistes Rég.: $389.00 — $299.50
★ WEBCOR "Royalite 2008" Rég.: $349.95 — $299.50
★ WEBCOR "Statesman" DeLuxe Rég.: $149.95 — $124.95

TELEVISEURS
★ G.E. Console 23", 32T31 Rég.: $329.00 — $250.00
★ G. E. Hanover 23", 36T3142 Rég.: $260.00 — $195.00

SPECIAL ★ ★ ★
Cabinet provincial italien prêt à recevoir vos précieux "components". Longueur: 72". Rég.: $450. pour $250.00
Ensemble CARELLI, modèle "Giardini": Meuble principal avec amplificateur, table, haut-parleur, espace pour TV ou magnétophone; deuxième cabinet: haut-parleur. Acajou poli. Rég.: $999.00 pour $699.00

PHONOGRAPHES COMBINES
★ G. E. Stéréo 54" Rég.: $499.00 pour $399.00
★ CARELLI 76", Noyer à l'huile avec amplificateur PIONEER Rég.: $750.00 — $499.00
★ CARELLI meuble "Colonne" avec téléviseur G. E. table B. S. R., amplificateur PIONEER. Rég.: $899.00 — $699.00
★ Le même sans TV avec emplacement pour magnétophone Roberts — $599.00

Grand choix de tables tournantes professionnelles NEAT et GARRARD, de changeurs automatiques LENCO, GLASER-STEERS, B.S.R. Haut-parleurs coaxiaux, "tweeters", "woofers", etc.

STÉRÉO CLUB ★ 2010 Crescent — Montréal 25 ★ Angle Burnside — VI. 5-0522

La BCN hausse son dividende et annonce une nouvelle émission d'actions

potins financiers

Le ton était avili durant la dernière séance de la semaine sur la Bourse de Londres. La moyenne des industriels de DJ a baissé de 0.46 point, à Wall Street. L'atmosphère boursier paraissait quelque peu chargé sur nos marchés de Montréal et de Toronto.

-O-

Comme la liste mobilière américaine avait accusé, la veille, une plus-value d'environ $2,000,000,000.00, rien d'étonnant qu'il y eut des réalisations hier.

-O-

Le discours de Khrouchtchev hier à Berlin porterait à croire qu'il n'y aurait pas lieu d'appréhender une crise internationale grave au sujet de l'Allemagne orientale.

-O-

Delta Airlines reflétait la rumeur d'un fractionnement de son capital-action. McIntyre grimpa de 2¾ points et Dome de 1 point. Une fois de plus, les mines d'or paraissaient l'objet d'accumulations.

-O-

Canadian Breweries paiera le 1er avril 10 cts l'action ordinaire et 55 cts par action privilégiée, à ses actionnaires inscrits le 28 février.

-O-

Les cours ont baissé cette semaine sur notre marché des obligations. L'argent au jour le jour était abondant à 3¾%.

-O-

Les directeurs d'Atlas Steels Ltd ont accepté une offre d'achat de son actif par Rio Algom Mines. Les actionnaires ont été convoqués pour le 15 février, alors qu'ils seront appelés à considérer l'offre d'environ $45,000,000 et 680,000 actions de Rio Algom pour tout l'actif d'Atlas.

-O-

Le président de la Banque Royale du Canada, M. W. Earle McLaughlin, a présenté hier devant la commission royale sur la finance et les banques un mémoire d'une dizaine de pages. Il y est question de maintes mesures affectant plus les banques que les autres institutions s'adonnant indirectement au commerce de l'argent, etc. Il a réclamé pour les banques la même liberté que pour ces dernières institutions en ce qui concerne le crédit.

19,700 actions de National Automatic Vending Co., Ltd seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne le 21 janvier — elles seront émises conformément aux souscriptions des employés de la compagnie, à $1.50 chacune.

-O-

Les rumeurs voulant que la Shawinigan ait l'intention de placer une forte proportion de ses capitaux hors de la province de Québec sont absolument dénuées de tout fondement, a déclaré hier, M. J.A. Fuller, président du conseil et chef de la direction de la compagnie.

-O-

L'option par versement du 9 janvier, couvrant un solde de 125,000 actions de Consolidated Mogador Mines Limited à 25 cts chacune et le solde des options en rapport avec l'accord de souscription et d'option en date du 5 mai 1962, conclu entre la compagnie et G.E. Leslie & Co., a été prolongé de 3 mois.

-O-

Silvert Summit Mines Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que Glanfield & Co, au nom de clients, a exercé ses options sur 200,000 actions à 20 cts chacune et sur 200,000 actions, à 25 cts chacune, conformément à l'accord de souscription et d'option en date du 6 novembre 1962, conclu avec la compagnie.

-O-

Le rendement moyen des billets du Trésor à 91 jours était de 3.87% cette semaine vs 3.85 p.c. la semaine dernière, selon le rapport de la Banque du Canada publié hier.

-O-

A partir du 22 janvier et jusqu'à avis contraire, tous défauts de livraison des actions de Siscalta Oils Ltd doivent être consentis à et signés par le courtier receveur avant livraison à la Chambre de compensation. Dans toutes transactions sur Siscalta Oils Limited,, les parties désireuses de prendre avantage de l'offre par Siscoe Mines Ltd doivent effectuer leurs achats au comptant à partir du 29 janvier. Les certificats déposés en acceptation de l'offre doivent être reçus au Crown Trust Company, à Calgary, le ou avant le 31 janvier 1963.

Bourse de New-York

Wall Street perdait en fermeture de son soutien antérieur

NEW-YORK — Les cours étaient mixtes hier en place new-yorkaise.

Le virement a été de 4,760,000 actions au regard de 5,230,000 jeudi.

En dépit de la baisse de quelques valeurs de premier choix, les gains avaient prédominance sur les pertes.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé .2 à 252.3.

Dans le secteur des services publics, American Telephone a gagné 1 1-4 à 119 7-8, son plus haut niveau depuis près d'un an.

American Motors a été le stock le plus en demande, gagnant 1-2 à 20 1-4, un nouveau sommet, sur un déplacement de 239,200 actions. Chrysler a cédé 1 1-2 à 80 par suite d'un mouvement de liquidation.

Pour ce qui est des autres automoteurs, General Motors a gagné 1-8 cependant que Ford a cédé 7-8 et Studebaker 1-8.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, International Nickel a gagné 3-4, Pacifique Canadien 1-4 et Granby Mining, Hudson Bay Mining et Walker-Gooderham 1-8 chacun.

Les cours étaient mixtes avec une tendance à la hausse à la Bourse Américaine. Le virement y a été de 1,200,000 actions au regard d'un million jeudi. Preston a gagné 1-4. Jupiter Corp. et Scurry Rainbow Oil 1-8 chacun. Par ailleurs, Molybdenum a cédé 1-16.

Cours des changes

Afrique du Sud, rand	1.51¼
Allemagne, DM	.2688
Angleterre, livre	3.02
Argentine, peso	.0083
Australie, livre aust.	2.41¾
Autriche, schilling	.0418
Belgique, franc	.0216½
Brésil, cruzeiro	.0024
Chili, escudo	.4307
Danemark, couronne	.1561
Espagne, pqeseta	.0181
France, franc	.2198
Hollande, florin	.2991
Italie, lire	.001736
Japon, yen	.0031
Mexique, peso	.0868
New-York, dollar	1.07 21-32
Norvège, couronne	.1508
Nlle-Zélande, livre NZ	3.01
Pérou, sol	.0403
Suède, couronne	.2078
Suisse, franc	.2489
Tchécoslovaquie, cour.	.1509
Venezuela, bolivar	.2375

A raison de 1 pour 5

Les administrateurs de la Banque Canadienne Nationale ont autorisé ce matin l'émission de 200,000 actions qui sont offertes aux actionnaires inscrits le 24 janvier 1963 et pourrontêtre souscrites au prix de $46.00 chacune, sur la base d'une nouvelle action pour cinq actions détenues.

Cette nouvelle émission portera le capital de la Banque de $10,000,000 à $12,000,000 et le fonds de réserve de $36,000,000 à $43,200,000.

En 1959, la Banque Canadienne Nationale avait émis 300,000 actions au prix de $40.00 chacune, sur la base de trois nouvelles actions pour sept actions détenues, soit une action nouvelle pour deux actions et un tiers détenues.

La loi sur la banque prohibant l'émission de fractions d'action ou de droits relatifs à une fraction d'action, les droits ne seront émis que pour le nombre de cinq actions ou multiple de cinq actions que détient chaque actionnaire. Cinq droits seront requis pour souscrire une nouvelle action.

Les actionnaires résidant aux Etats-Unis recevront des droits qu'ils pourront vendre ou transférer, mais ils ne pourront s'en servir pour souscrire. Les droits seront distribués aux actionnaires vers le 31 janvier et ils expireront le 1er mai prochain.

Un syndicat, dirigé par René-T. Leclerc Incorporée, L. C. Beaubien & Cie Limitée, Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc. et Greenshields Incorporated, souscrira l'émission et s'occupera de promouvoir l'achat des nouvelles actions par les actionnaires actuels de la Banque ainsi que par de nouveaux actionnaires.

Augmentation de dividende

Les administrateurs ont également porté le dividende de 45 cents à 50 cents par trimestre, soit à un taux annuel de $2.00 l'action, par rapport à $1.80 en 1962. Le premier dividende trimestriel de 50 cents sera payé le 1er mars 1963 aux actionnaires inscrits le 31 janvier 1963.

Bourse de Toronto

Le marché minier fait bonne contenance

TORONTO — Les valeurs ont toutes accompli leurs progrès au cours de la première et de la dernière heure, hier, à la Bourse de Toronto. Dans l'intervalle, la progression s'est ralentie.

Sur la grande liste, B. C. Power a monté de ⅝, pour atteindre 21⅝, son maximum pour 1962-63. Atlas Steel a monté de ¾. Abitibi et Bell Telephone de ¼ et la Banque de Montréal de ⅜.

Ford of Canada a enregistré la plus forte montée. Cette valeur a progressé de 14⅞ à 191, son maximum pour les années 1962 et 63.

Power Corporation a baissé de 1¼ à 92¾.

Dans le compartiment des métaux essentiels, Hudson Bay Mining et International Nickel ont monté de ¾, et Falconbridge de ½. Noranda a perdu ¼. Rio Algom était en hausse de ⅛ à 12⅛, après avoir atteint 12½, son maximum pour 1962 et 63.

Dans le compartiment des pétroles de l'Ouest, Home A a monté de ½, et Home B de ⅜. McIntyre-Porcupine, parmi les aurifères, a monté de deux points, à 43½. Dome Mines a progressé de ⅞.

L'indice des valeurs industrielles a monté de 2¼ à 592.58, tandis que celui des aurifères augmentait de 1.42 à 86.59.

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le ministère de l'agriculture, Service de l'horticulture, division de l'inspection, 306 est rue Craig, Montréal.

POMMES: McIntosh, belles, 1.50-1.75, à cuire .90-1.00, entrepôts froids 1.50-1.75, en rangées 2.25-2.50, Fameuses 1.25, Cortland 1.50, Délicieuses, belles, 4.00-4.50 le minot.

BETTERAVES: 1.40 - 1.50 pour 50 livres.

CAROTTES: 1.50-1.75 pour 50 livres, 2.50-2.75 cellos de 50 livres.

CHOUX: 2.25-2.50 le cageot ou le sac de 50 livres, rouges ou savoie 1.75-2.00 le cageot.

NAVETS: 1.40-1.75, No 2, 1.25 pour 50 livres.

OIGNONS: jaunes 2.00-2.25, gros 2.50, rouges 2.00 pour 50 livres.

PANAIS: 1.75 cellos de 24 onces, 2.50-3.00 le minot, 1.25-1.50 le demi minot.

POMMES DE TERRE: 1.60-1.75 pour 75 livres, 1.25-1.30 pour 50 livres.

Poireaux: .75-1.00, petits .50-.60 la douzaine.

Bourse de Montréal

Bonne fin de semaine sur la place locale

MONTREAL —Les cours ont progressé hier en place locale. Les services publics ont été particulièrement en faveur.

Dans le secteur des services publics, Bell a gagné 1-8 à 54 5-8, B.C. Power 5-8 à 21 5-8 et Shawinigan 1-4 à 29 3-8. Power Corp. était inchangé à 93.

Les pétrolières ont progressé. Central-Del Rio a gagné 30 cents à $8.70 et Home A 3-8 à 12 1-2.

Dans le compartiment des papeteries, Consolidated a gagné 1 1-8 à 39 cependant que Macmillan a cédé 1-8 à 21 1-8.

Dans le secteur des métaux communs, International Nickel et Atlas ont gagné 1-2 à 69 1-8 et 36 respectivement.

Parmi les autres valeurs haussières, il convient de mentionner CSL, d'un point à 56, Canadian Breweries de 1-8 à 11 3-8, Canadian Aviation Electronics de 3-4 à 27 3-4 et Massey-Ferguson de 1-8 à 12 5-8.

Par ailleurs, CPR a cédé 1-8 à 25 1-2 et Dominion Tar 1-8 à 13 3-8.

Dans le compartiment des mines, Midepsa a cédé 20 points à $1.75. Fox Lake a cédé un cent à 26 cents sur un déplacement de plus de 15,000 actions cependant que Mount Pleasant a agné cinq cents à $1.39.

Elu au conseil de la Salada Foods Ltd

Don Mills, Ont. 14. (CNW) — M. A.E. Beeby, vice-président actif de la Salada Foods Ltd. a été élu membre du conseil d'administration de la compagnie canadienne d'envergure Internationale dans le domaine des aliments empaquetés lors de l'assemblée annuelle qui avait lieu aujourd'hui.

Ré-élus au conseil d'administration: M. David G. Baird, New-York; l'hon. G. Peter Campbell, C.R., Toronto; M. J.M.R. Corbet, Toronto; M. A. Dees, Toronto; M. Cody Fowler, Tampa, Flo.; l'hon. Wilfrid Gagnon, C.E.B., Montréal; M. Grant Horsey, M. J. William Horsey, LL.D.; M. James L. Lewtas, C.R.; M. G.E. Phipps, le Brigadier F.C. Wallace, D.S.O., M.C.; et M. W.E. Williams, tous de Toronto.

L'Association canadienne de l'électricité tiendra son assemblée annuelle à Québec

Du 21 au 24 janvier, sous la présidence de M. R.E. Tweeddale

L'assemblée annuelle de la zone est de l'Association Canadienne d'Electricité se tiendra du 21 au 24 janvier inclusivement, au Château Frontenac, à Québec, P. Q. Plus de cinq cents délégués, des différentes régions de l'Est du Canada, étudieront tous les aspects de l'industrie électrique au Canada.

Le président général de l'assemblée sera M. R.E. Tweeddale, président de l'Association et directeur général de la New Brunswick Electric Power Commission, de Fredericton, N. B. M. Tweeddale prononcera une allocution mardi le 22 janvier, après le diner.

Les vingt et une divisions de l'Association étudieront les réalisations et les problèmes de la production, de la transmission et de la distribution de l'énergie électrique. Les sujets à l'étude portent sur l'utilisation de plus en plus répandue de l'électricité dans l'industrie, dans la maison et à la campagne de même que sur la prévention des accidents, les relations avec les employés et les relations extérieures.

Ces études visent à améliorer le rendement des compagnies, à développer et à étudier de nouvelles techniques, l'équipement et les appareils électriques, à maintenir et, si possible, à améliorer la qualité et l'utilité du service aux abonnés du Canada.

On a préparé des forums et des conférences; les participants viennent de plusieurs compagnies d'électricité et de fabrication, du Canada, des Etats-Unis et d'Outre-mer. Entre autres sujets importants, on parlera de "Transmission à très haute tension", "Chauffage électrique" "Distribution domiciliaire souterraine" "Transport à distance ou production sur place d'énergie" et "Transport par cables sous-marins".

Au diner du 22 janvier, le président accueillera comme membre honoraire de l'Association, le Dr G. A. Gaherty, président de la Montreal Engineering Co. Ltd., en reconnaissance de son travail remarquable au profit de l'industrie électrique du Canada.

On remettra aussi un souvenir à M. W. Booth de la Compagnie d'électricité Shawinigan pour le remercier des 18 années qu'il a passée comme trésorier de l'Association.

M. Booth avait été nommé en juin 1944 et il a occupé ce poste jusqu'à sa démission en juin 1962.

Au cours de ce même diner, le président offrira la 211e médaille de sauvetage à M. Carl Olsen, monteur première classe, employé de la New Brunswick Electric Power Commission à Moncton N. B.

À noter...

The Regina Public School Board empruntera le 1er février $600,000 et les soumissions à ce sujet seront reçues le 23 janvier.

-O-

Les ventes dans les grands magasins du Québec ont augmenté de seulement 0.8 p.c. contre 5.9 p.c. en Ontario, en décembre.

-O-

2,000,000 d'actions ordinaires, sans valeur au pair, de Cessland Corporation Limited, dont 999,895 sont émises et en circulation, seront négociables sur la Bourse Canadienne à son ouverture le 23 janvier. Leur symbole sur le téléscripteur sera "CES".

Fonds Mutuels

	Offre	Dem
All Cdn Com	9.00	9.86
All Cdn Div	6.35	6.96
American Growth Fd	8.13	8.86
Beaubran Corp	32.91	35.73
Canada Growth Fd	4.84	5.29
Canadian Investment	10.28	11.28
Canadian Trusteed	4.60	5.03
Canafund	42.71	44.83
Champion Mutual Cdn	5.85	6.43
Commonwealth Intl	8.73	9.57
C. I. Leverage	7.36	8.07
Corporate Investors	10.21	11.60
Dividend Shares	3.19	3.50
Dominion Equity	18.35	18.76
Dreyfus Fund	15.75	17.12
European Growth Fd	6.68	7.32
Federated Growth	4.68	5.12
First Oil and Gas	4.70	5.14
Fonds Collectif A	6.21	6.75
Fonds Collectif B	5.45	5.80
Fonds Collectif C	6.05	6.58
Group Inc	3.57	3.90
Growth Oil and Gas	9.56	10.02
Investors Growth Fd	6.73	7.31
Investors Intl Mutual	4.27	4.64
Investors Mutual Cdn	12.51	13.60
Mutual Accumulating	3.64	3.98
Mutual Income Fund	5.23	5.72
North American Fd Cdn	10.72	11.72
One William Street Fd	13.25	14.49
Pref et Revenu Mutuel	6.07	6.63
Provident Mutuel Fd	4.85	5.26
Putnam Growth	8.22	8.93
Radisson	4.63	5.09
Regent Fund	5.78	6.33
Research Investing	10.07	11.01
Savings Investm Mutual	6.07	6.63
Securities Fund	12.48	13.62
1962 Exec Fund Cdn	5.30	5.55
Television Electronics	7.25	7.90
Timed Investment	6.30	6.92
United Accum.	6.02	6.58
— EN MONNAIE AMERICAINE —		
Affil Inc	7.59	8.21
American Bus Shares	3.95	4.27
Boston	9.43	10.31
Bullock	12.49	13.69
Keystone Cust B-3	15.57	16.99
Keystone Cust B-4	9.59	10.47
Keystone Cust K-1	9.01	9.83
Keystone Cust K-2	4.94	5.40
Mass Inv Growth Stk	7.63	8.34
Wellington	14.05	15.32

Titres au Comptoir

	Offre	Dem
Anglo Can Tel A	57	59
Banque d'Epargne	160	165
Banque d'Econm Que	69	—
Br Nfld Corp	1⅝	2
Cdn Sup Oil	13	13⅛
Cie Pouv B. St. L 4½ Pfd	18	19
Clairtone	4¾	5¼
Corp d'Exp Finan	16	17
Credit St Laurent	12½	13⅛
Crown Life	275	300
Dupuis Frs PFD $20 PV	20	—
Great West Life	720	750
Guar Co of N.A.	190	—
Javelin	10¾	11⅛
La Prevoyance	210	240
Les Prevoyants	93	—
La Solidarite	60	—
London Life	340	360
Northern Tel Cv Prf	22	23
Pacific Gas	19	19½
Shawinigan Rts	.90	1.00
Societe d'Ad et Fid New	36	38
Trust Gen du Cand Pfd	37¼	38⅛

Moyennes de Montréal

	65in	13ut	7ba	85co	8pa
Vendredi	119.7	114.0	129.4	119.6	101.6
Jeudi	119.2	113.7	129.1	119.2	101.3
S., pas.	119.6	114.4	128.2	119.5	101.8
M., pas.	113.8	108.5	124.4	114.0	93.9
1962 Bas	90.3	101.9	97.7	93.3	85.6
1962 Haut	112.7	141.2	117.5	115.1	102.3

Moyennes des obligations à N.-Y.

	20rr	10in	10ut	10frn	10ly
Vendredi	80.5	100.0	89.5	88.8	94.5
Jeudi	80.4	100.1	89.4	88.8	94.8
Sem. pass.	80.2	100.2	89.2	88.5	94.6
Mois pass.	79.4	100.9	89.2	88.3	94.6
Ann. pass.	76.9	100.7	86.3	86.9	91.6
1962 haut	79.4	102.2	89.2	88.5	94.6
1962 bas	76.1	96.7	85.7	85.9	91.3
1961 haut	78.7	103.7	88.2	86.3	93.4
1961 Bas	75.9	95.5	84.5	83.0	90.1

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La C.S. de St-Célestin adjuge une émission à Oscar Dubé & Cie Inc.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Célestin, comté de Nicolet, ont vendu, récemment à Oscar Dubé & Cie Inc., au prix de 99.375, une émission de $110,000. d'obligations remboursables en séries en dix ans. L'émission comprend $54,500. de titres à 5%, 1964-65 et $55,500. à 5½% 1966-73. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.5647%. L'emprunt comporte un solde de $38,000. à renouveler en 1973 pour un terme additionnel de dix ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de $56,000. Datées du 1er janvier 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er janvier 1964 au 1er janvier 1973 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour la construction d'une école de sept classes. L'octroi de $56,000, applicable au service de l'émission, est payable en deux versements annuels et consécutifs de $28,000, en 1964 et 1965. L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1962-63, s'élève à $430,435. Le 30 juin 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $16,825.

$4,334,030,876.00 d'assurance en vigueur pour la Manufacturers Life Ins. Co.

Le président de The Manufacturers Life Insurance Company, M. George L. Holmes a annoncé à la 76ème assemblée annuelle de la compagnie, tenue récemment à Toronto, que le volume des nouvelles assurances de la Manufacturers Life se chiffrait à $647 millions à la fin de l'année. La somme des assurances en vigueur à la même époque s'élevait à $4.33 milliards. Malgré l'instabilité politique et économique de certaines régions, la compagnie a réalisé des gains considérables dans ses trois vastes champs d'opération du Canada, des Etats-Unis et d'outre-mer. Le total des montants payés aux détenteurs de police et aux bénéficiaires est monté — nouveau record — à $74 millions, dont $52 millions ont été déboursés aux assurés vivants en règlement de dotations échues, de versements d'annuités et de dividendes de polices. L'actif gardé en fiducie pour les détenteurs de police de la Manufacturers Life s'élève maintenant à plus de $1.14 milliard, a dit Monsieur Holmes, et le taux net d'intérêt réalisé sur le placement de ces épargnes est monté l'année dernière à 5.65 pour 100. Au cours des sept derniers mois, la compagnie a complété l'acquisition de toutes les actions qui étaient encore en circulation, menant ainsi à bonne fin en cinq ans son programme de conversion en compagnie d'assurance mutuelle. Monsieur Holmes a souligné que de cette manière la Manufacturers Life — compagnie qui prend sa source au Canada — restera une compagnie canadienne.

Le veto des membres à la solde de Toronto, une entrave au progrès de la Bourse de Montréal

S'il est vrai que le message du président du Bureau des Gouverneurs de la Bourse de Montréal, présenté lors de l'assemblée annuelle de ses membres tenue ces jours-ci, fut bien reçu, il n'en fut pas ainsi de certaine proposition d'amendements de règlements de la dite bourse. Elle stipulait, à l'instar de ce qui se passe sur la Bourse de N.-Y., qu'un vote des 2/3 des membres du Bureau des Gouverneurs permettrait l'élection de tout nouveau membre. Le règlement en ce sens avait reçu l'approbation unanime des Gouverneurs de la dite Bourse, il y a quelques semaines. Or, à l'assemblée annuelle, la majorité des membres n'ont pas voulu l'accepter et certains Gouverneurs auraient même fait volte-face. La majorité des membres ont préféré l'ancien système "qui permet à 20% des membres de bloquer toute élection d'un nouveau membre". En effet, sur 80 membres de la Bourse de Montréal, 16 peuvent s'opposer et un nombre moindre, selon le total présent. Ainsi donc, c'est le 5e des membres qui fait la loi. Il n'y a rien de plus antidémocratique et cela nous étonne d'autant plus qu'il s'agit de courtiers anglo-saxons et que les Anglais ont toujours réagi contre tout accroc à la démocratie. Le maintien du statu quo signifie donc que certains courtiers de Toronto peuvent exercer leur veto contre l'admission de tout membre, vu qu'ils sont suffisamment nombreux.

Faut-il en conclure que tout ceci est dû à la rivalité qui n'a cessé d'exister entre les maisons de Toronto et de Montréal? A cette époque de réveil économique du Québec, c'est de la mauvaise politique... mais, devant l'absence de la plupart de nos agents de change à l'assemblée annuelle, rien d'étonnant que certains courtiers anglo-saxons de Toronto aient eu la partie belle pour s'opposer à la marche en avant de la place locale, conformément au cours des événements. Comme on sait, la Bourse de Montréal a particulièrement progressé sous l'habile direction de M. Eric Kierans et il serait grandement regrettable que ce qui vient de se passer l'incite à prendre une décision qui pourrait être fort défavorable à la communauté financière locale et aux intérêts du Québec, car des hommes bilingues comme lui, "la belle province" en a grandement besoin, en dépit de ce qu'en pensent les 200... Que veut-on, on ne peut pas tous avoir de la culture et être financier en même temps?

MARCEL CLEMENT

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Année Haut	Année Bas
Ajax	18594	15½	14	14	—	—
Alpha	400	370	—	—	—	—
Alpha "A"	1126	5¾	490	5½	—	—
Alscope	3100	24	22	24	—	—
Ang Am Molyb	6450	205	198	198	—	—
Ang Pip	80	37⅛	—	—	—	—
Anthnian	3400	6	5	5	—	—
Arno	22500	7	5½	6	—	—
Atlas	8333	4½	4	4	—	—
Atlas Tel	7475	265	215	260	—	—
Augustus	13942	35	33	33	—	—
Aut Fab B	2400	150	140	145	—	—
Bailey S A	1400	980	970	970	—	—
Baker	1500	10½	—	—	—	—
Band-Ore	2000	8	—	—	—	—
Bateman	8715	5	4½	4½	—	—
Beauce	1000	16	—	—	—	—
Beld-C	100	12	—	—	—	—
Bellechass	159000	24	18½	24	—	—
Black River	4600	10	9½	10	—	—
Blue Bon	1235	15½	15	15	—	—
Blue B w	200	475	—	—	—	—
Bluewtr	100	12	—	—	—	—
Bornite	25700	16	14	15	—	—
Bruneau	7000	27	24	25	—	—
Campbell Chip	1700	425	415	520	—	—
Cal Ed 300		21½	—	—	—	—
Calumet	2500	3	—	—	—	—
C Floor B	596	16½	—	—	—	—
CS Pete	600	445	425	425	—	—
C Collieries	1750	7¾	7½	7¾	—	—
C Dredge	100	8	—	—	—	—
C Kodiak	30421	52	43	45	—	—
C Power	500	9¼	—	—	—	—
Canalask	2081	4	3½	4	—	—
Canorama	61700	20	15	19	—	—
Carbec	6500	9	7½	9	—	—
Cartier Q	1000	7	—	—	—	—
Cassiar	600	11	—	—	—	—
Cent Man	4200	5	4½	5	—	—
Chemalloy	15925	89	85	85	—	—
Chib Cop	1000	9	—	—	—	—
Chipman	27000	5½	4½	5½	—	—
Cleveland	3500	4½	—	—	—	—
Commodore	1200	420	400	420	—	—
C Mogador	2550	19	18½	18½	—	—
C New Pac	7660	25	22	24	—	—
C Paper	5466	39¼	34⅞	39	—	—
Copstream	15000	23	21	22	—	—
Credit M-G	100	12	—	—	—	—
David Fr A	50	45¼	—	—	—	—
Denault	200	15¾	15½	15½	—	—
Dolsan	2000	8	—	—	—	—
Dome	175	25½	—	—	—	—
D Explorers	49300	33	25	27	—	—
D Lease	184400	54	46½	50	—	—
D Oilcloth	2100	26	24	24	—	—
Drum Weld	200	9	—	—	—	—
Dumagami	11800	65	61	67	—	—
Dumont	7000	18½	17	17	—	—
East Sull	3400	195	192	195	—	—
Emp Oil	1000	3½	—	—	—	—
Fab	100	8¼	—	—	—	—
Fano	1000	2½	—	—	—	—
Fontana	7000	4	3½	3½	—	—
Ft Reliance	5000	19	—	—	—	—
Fox Lake	97700	27	22	26	—	—
Fundy	7000	8	7	7	—	—
Futurity	1000	16	—	—	—	—
Gaspe	5120	2	—	—	—	—
G Autotron	8178	290	355	390	—	—
Glen Lake	7300	199	190	195	—	—
Gold Age	1000	12	—	—	—	—
Grissol	900	185	140	185	—	—
Gui Por Ur	2000	8	7	7	—	—
Helium Corp	600	61	—	—	—	—
Inland C	155	220	—	—	—	—
Inspiratn	1673	260	250	250	—	—
Int Ceram	500	5½	—	—	—	—
Int Helium	42670	218	195	200	—	—
Int Helium Wts	200	90	—	—	—	—
Int Pts A	50	9	—	—	—	—
Interpr Drgng	11000	8	7	7½	—	—
Inv Fnd	350	44½	—	—	—	—
Jubilee	35257	325	295	310	—	—
Keeley-Frosst	11200	90	76	86	—	—
Kiena	24753	340	305	315	—	—
Lab Accept	525	8	7½	7½	—	—
Labrador	1500	25½	25¼	25¼	—	—
Laduboro	3000	75	70	70	—	—
L Dufault	100	570	—	—	—	—
Lambt A	150	20	—	—	—	—
Lamontagne A	200	8	—	—	—	—
Lingside	5800	4	—	—	—	—
Lith Corp	4200	8	7	7	—	—
Lochaber	100	150	—	—	—	—
Lowney	50	23	—	—	—	—
Maltrans	112500	11	9	11	—	—
Malartic Hygrde	5950	81	75	78	—	—
Marrhant	47300	93	88	92	—	—
McIntyre	1015	48¼	47¼	48¼	—	—
McKen	500	23	—	—	—	—
Melch Pr	700	5⅛	—	—	—	—
Mer Chip	11900	19	17	18	—	—
Mid Chib	1200	15	—	—	—	—
Molyb	3700	52	—	—	—	—
Monpre	89900	35	28½	34½	—	—
Mt Pleasant	64575	144	135	139	—	—
MR Dairies	585	6⅛	—	—	—	—
MR. Rice	25	11¾	—	—	—	—
Native M	5000	10	—	—	—	—
Needco	10150	275	240	265	—	—
N Forma	7000	4	—	—	—	—
Nfld Light	605	78	77	78	—	—
N Jack L	2250	11	10	11	—	—
Newrich	10500	15	12½	13	—	—
NW Amulet	69400	13	12½	12½	—	—
Nocana	2000	6	—	—	—	—
NA Asb	11650	5½	—	—	—	—
NA Rare	11400	35	32	34	—	—
NQ Pow	50	31	—	—	—	—
Opem Expl	33500	18	15	16	—	—
Opemiska	100	7	—	—	—	—
PA Inv	925	325	320	325	—	—
Pat Silver	61400	43	38	41	—	—
Pandash	50	3	—	—	—	—
Paece River	9820	210	195	195	—	—
Pennbec	8000	8	—	—	—	—
Pitt Gold	9500	3½	—	—	—	—
Place GO	1000	64	—	—	—	—
Porcupine	18000	5	4½	4½	—	—
Pow Cp 1 Pr	415	46½	45½	46½	—	—
Pow Cp 2 Pr	15	86⅛	86	86⅛	—	—
Que Chib	11800	17	15½	17	—	—
Que Cobalt	1000	245	235	245	—	—
Que Lith	600	265	260	265	—	—
Que Oil	14100	4	3½	3½	—	—
Que Smelt	35650	14	10	13	—	—
Que Pl 50	125	20½	19½	19½	—	—
Roberval	78567	25	15	20	—	—
Ruby Foo	17525	325	270	310	—	—
Ruby Foo w	6650	60	49	60	—	—
StL Colum	9458	475	445	475	—	—
St Law Div Lds	7400	110	100	110	—	—
Silver Summit	663175	65	45	65	—	—
Saucon Dev	57600	24	19	22	—	—
Shop Save	4272	7¾	6½	7¼	—	—
Silver Reg	35100	54	49	54	—	—
Siscalta	50	80	—	—	—	—
Siscoe	200	197	—	—	—	—
Sobey	175	15½	15⅛	15½	—	—
S Dufault	29000	7	6½	7	—	—
SC Pow 6 Pr	270	115	114	114¾	—	—
Spartan	6265	80	69	75	—	—
Spartan Wts	200	23	—	—	—	—
Std Gold	8500	10	9	10	—	—
Sullivan	5200	160	—	—	—	—
Suptest Ord	200	17½	—	—	—	—
Tache	9600	13	11	13	—	—
Talisman	12500	66	63	66	—	—
Tazin	77700	11	7	11	—	—
Texaco C Pr	50	93	—	—	—	—
Tib Expl	256500	13	10½	12½	—	—
Titan	11502	6½	6	6	—	—
U Asbestos	750	390	—	—	—	—
Un Obalski	236305	62	57	61	—	—
U Prin	14000	40	39	40	—	—
U Towns El	580	12	—	—	—	—
Val Mar	500	5½	5⅛	5⅛	—	—
Van der Hout	1000	290	285	290	—	—
Vanguard	15000	7	6	7	—	—
Virginia	6200	4½	—	—	—	—
Wainwr	4420	93	90	90	—	—
Westburne	700	86	—	—	—	—
Western Hel	7000	45	43	42	—	—
Westville	9500	5	—	—	—	—
York Spec	2500	450	390	450	—	—

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Année Haut	Année Bas
Abitibi	5365	41⅛	40½	40¾	—	—
Abit Pr	200	24½	—	—	—	—
Algoma	6415	47	45	46½	—	—
Alumini	9715	24¾	23⅞	24⅛	—	—
Alum 1 Pr	435	23	22¼	23	—	—
Alum 2 Pr	1028	49½	49	49¼	—	—
Ang Cdn Pr	100	53	—	—	—	—
AngT 4½ Pr	550	43½	43	43½	—	—
AngT Pr 2.90	175	53	52¾	52¾	—	—
Argus	931	10¼	9⅞	10⅛	—	—
Arg 2.60 Pr	40	51¾	—	—	—	—
Arg "C" Pr	4320	8⅝	7⅞	8⅝	—	—
Asbestos	3135	28	27	27½	—	—
Atl Sug	450	18	17¾	17¾	—	—
Atlas Steel	2100	36¼	35	36	—	—
Ball S 5 Pr	150	23	—	—	—	—
Ball S 5¾ Pr	200	23¾	—	—	—	—
Bank Mont	4767	68½	67½	68½	—	—
Bank NS	3138	76	74⅝	76	—	—
Banq CN	5699	79	76½	77½	—	—
Banq PC	2961	49	48	48⅞	—	—
Bath P	1050	17¼	17	17⅛	—	—
Bath P A	125	52	51¾	52	—	—
Bell Phone	17265	54⅞	54	54⅝	—	—
Bow 5 Pr	195	51	50¼	51	—	—
Bowater	767	5⅜	5⅜	5⅜	—	—
Brazil	13170	340	325	325	—	—
B.A. Oil	3485	30⅜	30	30	—	—
BC Forest	4600	14	13⅞	14	—	—
BC Pow	23952	21⅝	20¼	21⅝	—	—
B.C. Phone	537	53	52¾	53	—	—
BC Phone 4¾	75	95¼	—	—	—	—
BC Phone 4¾ '56	20	96	—	—	—	—
Brockvl Pr	50	7⅞	—	—	—	—
Brown	358	12½	—	—	—	—
Bruck A	150	17½	—	—	—	—
Bruck B	1702	405	375	405	—	—
Build Prod	525	25¼	25	25	—	—
Bulolo	5370	810	775	790	—	—
Cal Pow	5450	22	21½	22	—	—
Can Cem	2273	32½	31¾	32½	—	—
Can Cem Pr	845	29⅛	28	29	—	—
C Dom Sug	1130	29½	28½	28½	—	—
Cl Fndry	1655	21¾	21¼	21½	—	—
Can Malt	143	71	70½	71	—	—
CSL	925	56	55	56	—	—
CSL Pr	100	13¼	—	—	—	—
CAE	15265	27⅞	25½	27¾	—	—
Cdn Brew	20845	11⅝	11⅛	11⅝	—	—
Cdn Brew Pr	1065	53	52	52	—	—
C Br Alum	310	9½	9¼	9¼	—	—
CBAL A w	200	200	—	—	—	—
C Bronze	1150	21	—	—	—	—
Cdn Celan	9035	29⅝	37¾	38⅞	—	—
C Cel 1.75 Pr	510	37	35½	37	—	—
C Chem	25	9	—	—	—	—
C Chem w	1300	340	330	340	—	—
CFrbks A	600	7¼	—	—	—	—
C Husky	650	7⅛	6⅞	6⅞	—	—
C Hydro	100	16¼	—	—	—	—
C Imp Bk C	2900	67	66	66	—	—
CIL	2135	14⅞	14⅝	14⅞	—	—
CIL Pr	100	80¼	—	—	—	—
Cl Pow	2757	13½	13	13	—	—
Cl Pow Pr	1227	43¼	—	—	—	—
C Loco	50	5½	—	—	—	—
C Marconi	1325	450	445	450	—	—
CPR	13854	25⅞	25⅛	25½	—	—
Cdn Pet Pr	2568	11½	11	11¼	—	—
C Vickers	230	20	—	—	—	—
Cent Del	5900	875	840	870	—	—
Coghlin	250	6	—	—	—	—
Col Cell	550	455	440	450	—	—
Con Building Pr	100	8	—	—	—	—
Con MS	7491	23⅞	23½	23¾	—	—
Con Text	30	430	—	—	—	—
C Glass	931	45	42	45	—	—
Coronation	2920	7½	7	7¼	—	—
Credit F	10	134	—	—	—	—
Cr Cork	50	79¼	—	—	—	—
Cr Zell A	650	23	22½	22½	—	—
Dist Seag	3976	49⅛	48¼	49	—	—
Dome Pete	700	14	—	—	—	—
D Bridge	5630	20¾	19⅞	19⅞	—	—
D Coal Pr	153	5½	—	—	—	—
D Fndry	2655	62½	61½	62⅜	—	—
D Glass	1465	80	78	80	—	—
D Glass Pr	125	18	—	—	—	—
D Lime	800	6¾	6¼	6½	—	—
D Lime Wts	600	225	—	—	—	—
D Steel	985	11	10½	10½	—	—
D Stores	6480	14¼	13¾	13⅞	—	—
Dom Tar	16616	18⅝	15⅛	18⅝	—	—
Dom Tar Pr	85	23	22½	22½	—	—
Dom Text	5397	18½	18	18	—	—
D Text Pr	5	144	—	—	—	—
Donohue	1505	22	21¾	21¾	—	—
Dow Brew	43	50⅛	—	—	—	—
Du Pont	1605	35⅞	38½	38½	—	—
Du Pont Pr	85	80⅛	80	80	—	—
Dupuis A	125	9	—	—	—	—
Falcon	4297	54½	53½	54	—	—
Fam P.ay	2520	18¼	17½	18	—	—
Fleetwood	2220	24¼	23¾	23⅞	—	—
Ford U.S.	100	50	—	—	—	—
Fndtn	1120	10¼	10	10	—	—
Fraser	1450	26¼	26	26	—	—
Freim n	300	6½	—	—	—	—
Fr Pete Pr	675	315	305	305	—	—
Frosst A	1335	20½	19⅞	20½	—	—
Gatineau	1540	33⅝	33⅜	33⅜	—	—
Gat Spc Pr	405	100	—	—	—	—
Gat 5½pc Pr	15	104	—	—	—	—
G Dynam	100	30	—	—	—	—
GMC	1156	65¾	65⅝	65¾	—	—
GLPaper	3240	16⅜	16⅛	16¼	—	—
Handy Andy	200	15	14⅞	15	—	—
Hawk Sid	5300	5½	5⅛	5⅛	—	—
Hollinger	3143	23¾	23⅜	23½	—	—
Home A	2122	12½	11⅞	12½	—	—
Home B	1450	12⅝	12	12⅝	—	—
Horne Pf	455	193	—	—	—	—
H Smith Pr	35	43½	43	43½	—	—
Hud Bay	1555	53¼	52¾	54⅛	—	—
Hud's Bay Co	8307	12	11½	12	—	—
Imp Oil	9206	43½	42¼	43⅜	—	—
Imp Tob	3050	15⅝	14⅞	15⅜	—	—
Ind Accep	7705	27⅞	27¼	27¾	—	—
Inland C Pr	155	16¾	—	—	—	—
Int Nickel	6469	69½	68	69⅛	—	—
Int Pap	3761	31⅜	30¾	30¾	—	—
Int Util	2430	45¾	45⅞	45¾	—	—
Int Util	1125	50	49	50	—	—
Inter PL	3622	80½	79⅞	80	—	—
Iro G Pr	[illegible]	11	10	10	—	—
Jamaica PS	1409	10½	10	10	—	—
Labatt	2345	15	14⅞	15	—	—
Laura Sec	100	18¼	18	18¼	—	—
Laur Fin A	7525	18¾	17⅞	18	—	—
Laur Fin 2.00 Pr	25	43	—	—	—	—
Lewis	300	7¼	—	—	—	—
Loeb M	100	17¼	—	—	—	—
Maclaren A	11	20⅛	19½	20⅛	—	—
Maclaren B	60	20¼	—	—	—	—
MB - PR	7950	21⅝	20¾	21⅛	—	—
Maritime Tel	700	21½	21	21½	—	—
Mass-F	40076	13⅜	12¼	12⅜	—	—
Mass-F 5½ Pr	155	101	106	106	—	—
Met Stores	100	7¾	—	—	—	—
Miron 6pc Pr	8715	11	10¼	11	—	—
Mitch. R.A.	100	7	—	—	—	—
Molson A	1224	25¼	27½	27½	—	—
Molson B	870	29¼	23⅞	23⅞	—	—
Molson Pr	472	42¼	42	43	—	—
Mont Loco	2255	14¾	14	14¾	—	—
Mont Trst	2120	97½	94	97½	—	—
Moore Corp	6275	50¼	43⅞	49⅞	—	—
Noranda	4625	33	32¼	32½	—	—
NS LP	7335	21½	21	21½	—	—
Ogilvie	8653	13¾	13½	13½	—	—
Ogilvie Pr	1200	38	—	—	—	—
Ont Steel	3310	15⅝	15	15⅝	—	—
Pac Pete	6550	12⅞	12⅛	12¼	—	—
Page He.s	2740	23½	23	23¼	—	—
Penmans	375	36½	36	36	—	—
Placer	1515	29¼	28¾	29	—	—
Pow Corp	5042	93¾	87½	93	—	—
Price Br	8985	37¼	36¼	37¼	—	—
QN Gas	5120	6	5¾	5⅞	—	—
QN Gas Pr	290	75	—	—	—	—
Que Pow	2235	35½	35⅛	35½	—	—
Que PHone	295	48	47	47¾	—	—
Que I H 61 Pr	150	21	—	—	—	—
Reitman	3675	11⅝	11	11½	—	—
Rolland A	1325	9⅝	9½	9½	—	—
Rolland B	800	11½	11	11¼	—	—
Rolland Pr	20	85⅛	—	—	—	—
Reitmans	25	8¼	—	—	—	—
Royal Bank	7539	78⅝	77¼	78½	—	—
StL Corp	4	22¼	—	—	—	—
Salada-F	7240	10¾	10⅝	10⅝	—	—
Scott LaS	1100	8	—	—	—	—
Shawin	28049	29⅜	29	29⅜	—	—
Shawin A	225	29½	29⅜	29⅜	—	—
Shaw 4 Pr	3835	44¼	44	44¼	—	—
Shaw 4½ Pr	720	45¾	—	—	—	—
Shell Oil	12943	14¼	13¾	13¾	—	—
Shell Invest Pfd	4820	27	26	27	—	—
Shell Invest Wts	1550	575	—	—	—	—
Sicard	250	7½	—	—	—	—
Sicard 6 Pr	50	20½	—	—	—	—
Simpsons	2025	32	31¼	32	—	—
Southam	175	34½	34	34½	—	—
SCan Pow	5	50	—	—	—	—
SS Steel	1200	10	9¾	10	—	—
Steel Can	15126	19½	19⅛	19½	—	—
Steinbg A	3645	19¾	19⅝	19¾	—	—
Texaco	1195	47¼	45¾	47¼	—	—
Tor-Dom	426	65¾	65	65¾	—	—
T Fin 'A'	4715	15	14¾	14⅞	—	—
Tr C Corp	7395	10	9¾	9⅞	—	—
Tr Can PL	10135	24¼	23½	24¼	—	—
Tr Mt Pip Line	1150	14⅞	14⅝	14½	—	—
Triad	9700	184	175	184	—	—
Turnbull	1350	14½	13½	14	—	—
Un Steel	610	6½	—	—	—	—
Vendomatic	100	7½	—	—	—	—
Walk GW	3025	58¼	57¾	58¼	—	—
Webb Kno	225	200	—	—	—	—
WCoast Tr	1200	15⅛	15	15½	—	—
WCoast Tr Vtc	2250	15	14	14½	—	—
West Pac Prod	1200	18½	18	18¼	—	—
Weston A	8560	19¼	17⅞	19¼	—	—
Weston B	4125	21½	20¼	21½	—	—
Zeller's	25	33	—	—	—	—

Prix des grains

Cours fournis par Kippen & Company 1155 ouest, boul. Dorchester

WINNIPEG	Ouv	Haut	Bas	Fer.	F.A
AVOINE					
Mai	83¾	83⅞	83⅝	85⅝	83⅝
Juil	83	83¼	83	83	82⅞
Oct	81⅞	82	81¾	81¾	81¾
ORGE					
Mai	128½	129⅝	129⅜	128½	128⅛
Juil	126⅝	127	126⅝	127	126¼
Oct	—	—	—	123¾	123½
LIN					
Mai	336¾	336¾	335¼	335¼	335½
Juil	331¾	331⅞	330¼	331⅛	331
Oct	28	328⅛	326⅝	327⅛	327½
SEIGLE					
Mai	150	151⅞	150	151¼	149⅛
Juil	137½	135	137	137¾	136¾
Oct	132⅜	132⅞	131⅞	132¼	131⅞

CHICAGO	Ouv.	Haut	Bas	Fer.	F.A
BLE					
Mars	209¼	209¼	208	208⅝	209¾
Mai	207½	207¾	206⅞	207¼	207¾
Juil	189½	189⅜	189	189⅜	189½
Sept	192¼	192¼	191⅝	191¾	192⅛
Dec	196⅞	196⅞	196¼	196½	196¾
MAIS					
Mars	117	117½	116⅝	116¾	116⅞
Mai	118¼	118⅞	118	118⅜	118
Juil	119	119¼	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sept	117¼	117⅜	116⅝	117	116¾
Dec	114½	114¾	114	114½	[illegible]
AVOINE					
Mars	73⅝	74	73⅛	73¾	73⅞
Mai	70⅝	70¾	69¾	70½	70½
Juil	67⅞	68⅛	67	67⅞	67¾
Sept	67⅞	67⅞	67¼	67⅞	67⅞
SEIGLE					
Mars	136¼	138	136	138	136½
Mai	133	134¼	134¾	134¼	133⅛
Juil	129¼	129½	128½	129	129⅛
Sept	128	128	128	128	128½
FEVES SOYA					
Jan	250¼	261	259	250½	250½
Mars	261⅝	261⅞	259¾	251⅝	251¾
Mai	253	263½	261¼	233⅛	263¼
Juil	262½	263¼	260¾	263	262¾
Aout	259¾	260¾	258¼	260	260
Sept	243½	249½	247¼	249¼	249⅝
Nov	244¼	246¼	243¾	245½	244¾

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & CO. Membres

Montreal Stock Exchange — Canadian Stock Exchange

	Offre	Dem
Alsab	—	5
Aconic	3	6
Aconic VTC	2	5
Amal Mng	10	20
Amer Chib	5	8
Arnora	—	1½
Ass Dvp	11	—
Atlas Chib	1	3
Bald Mtn	11	13
Beauport Hg	15	18
Black Hawk	20	24
Burnt Hill	14	18
Bracemac	4	6
Cuvier	—	55
Dauphin	5	10
Garney	20	25
Gibson	2	4
Galloway	—	41
Glencona	¼	½
Gr Nth Dv	22	42
Hucamp	40	50
Hull Iron	25	35
Imp Min	1	3
Independant	4	6
Kenmac	—	2
Kukatush	4	4½
Lun Echo	16	19
Lake Chib	—	10
Main Oka	20	30
Martin Bird	1	3
Matt Ex	—	23
Milado	—	20
N Miller Cp	10	13
N Ass Dv	173	187
Natl Mal	10	13
N Glencona	1¼	2
New Lorie	5	7
Nipiron	7	9
N. Expl	65	75
Norque	7	9
Oklend	2	4
Olympia	—	5
N. Pascalis	65	75
Pine Pt	10¾	11⅛
Quedon	—	5
Quejo	5	7
Rusty Lake	40	45
Rand Mal	8	10
Seaway	6	9
St Jude	—	5
St Helen	3	6
Scott Chib	2	4
Spring Pole	4	7
Starlight	½	1½
Sullico	2¼	2¾
Valmont	3	6
Wm. Leys	1	3
Young Dave	16	19

Dow Jones

	Ouv	Haut	Bas	Perm.	Cgm
30 Inds.	675.03	679.09	669.55	672.52	—0.46
20 C.fer	146.80	147.44	145.75	146.25	—0.77
15 Utilit	133.91	134.47	133.09	133.85	+0.20
65 Stcks	237.71	238.96	235.94	237.00	—0.27

Moyennes à N.-Y.

	30in	15rr	15ut	60stks
Vendredi	355.5	125.5	140.0	252.3
Jeudi	356.0	126.1	139.8	252.5
Sem. pass.	355.4	126.8	138.7	252.0
Mois pass.	341.2	118.9	133.5	241.2
Ann. pass.	364.7	125.3	137.5	255.1
1962 Haut	377.1	127.2	142.9	262.3
1962 Bas	285.8	97.0	110.3	200.6
1961 Haut	394.1	130.5	143.9	269.0
1961 Bas	319.5	112.2	111.8	219.4

Moyennes de Toronto

	20th	20go	15bm	13we
Vendredi	592.56	86.59	197.15	117.59
Jeudi	590.32	85.17	196.93	117.49
Sem. pass	591.19	85.82	197.33	119.10
Mois pass.	554.74	85.50	187.21	116.22
Ann. pass.	617.69	91.05	213.63	118.64
1962 haut	629.06	104.30	216.90	131.91
1962 Bas	503.17	85.32	171.59	89.51
1961 haut	620.48	97.35	216.42	119.94
1961 bas	523.69	80.09	161.43	80.82

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Dividende régulier

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de La Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de trente cents par actions sur le capital-actions versé de la Banque, pour le trimestre se terminant le 31 janvier 1963.

Ce dividende, portant le numéro 253, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 1er février 1963, aux actionnaires inscrits dans les registres le 15 janvier 1963 à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le gérant général
Léo LAVOIE

Montréal, le 19 décembre 1962.

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Partie de courts-circuits !

Lorsque Fontinato et Eddie Schack se sont touchés, il y eut court-circuit. Les deux sont allés se refroidir au cachot. Lorsque Gilles Tremblay a coincé Eddie Schack dans un coin de la patinoire, on peut dire que Schack fut ni plus ni moins qu'électrocuté: il vola dans les airs, retomba presque inerte sur la glace, sans vie . . . sans courant! quand il se releva cependant il était de nouveau chargé de haine envers les chandails tricolores. Il s'élança à nouveau dans la zone du Canadien, nez au vent, tête en l'air, et encore une fois le choc se produisit, pan! en plein sur le générateur-Fontinato qui le transforma en courant mort une fois de plus. Simmons de son côté le gardien de buts des Leafs a eu l'impression de s'être assis sur une pile électrique d'une force galvanisante au début de la troisième période lorsque tour à tour Provost, Moore, Rousseau lui ont appliqué des pointes dans le dos, autrement dit trois buts enfilés à la vitesse de l'éclair. Et que dire de ce pauvre Punch Imlach qui n'a pas même eu le privilège de voir ses Leafs se faire décapiter en champ clos, mais . . . en circuit fermé!

Blake, le magnéto !

Mais cependant lors de cette partie de jeudi soir entre les Leafs de Punch Imlach et le Canadien de Toe Blake, si les Leafs en sont sortis carbonisés, il ne faudrait pas croire pour tout cela que monsieur Blake de son côté n'a pas su générer quelques petites étincelles. Ainsi par exemple quand il a dit à Bill Hicke de se tenir bien assis sur le banc des joueurs, qu'il le remplaçait par le jeune Claude Larose, j'ai fortement eu l'impression que le dit Hicke a eu tout le temps voulu pour faire la comparaison entre le banc des joueurs et la chaise électrique des condamnés à mort! Sans compter l'état de choc de Fontinato après le troisième but des Leafs lorsque Blaque l'a forcé à tenir compagnie à Hicke. Les deux électro-chocs les plus puissants de la joute furent cependant ceux appliqués aux 15,000 spectateurs lorsque les Leafs profitèrent de la tenue léthargique du Canadien pour prendre une avance de 3 à 1 et l'autre, beaucoup plus revivifiant du but de Provost qui redonnait l'avance au Tricolore.

L'électrification continue . . .

Que dire du choc que j'éprouvai moi-même lorsqu'on me demanda après la deuxième période seulement (!) de procéder au choix des trois étoiles de la partie après que le compte au tableau eut grimpé à sept buts et une quantité innombrable d'assistances distribuées généreusement à gauche et à droite? heureusement qu'on me donnait le privilège de consulter un collègue — Red Fisher du Star — pour m'aider à dénouer ce noeud gordien. Mais quelle puissance de survoltage ai-je dû développer quand, dans la dernière minute de jeu, en pleine consultation avec mon ami Fisher, j'ai réalisé que nous avions choisi . . . six étoiles différentes! mille millions de kilowatts! ça pressait, la pression augmentait d'autant plus que nous tenions tous deux à NOTRE choix! Nous avons finalement mis de l'eau dans notre vin chacun de notre côté, les transformateurs ont tamisé le survoltage et au coup final du "buzzer", le choix des trois étoiles fut annoncé comme suit: Provost, Béliveau et Bob Nevin avec mentions honorables à Richard, Tom Johnson et Bob Pulford, ce qui n'a peut-être pas plu à tout le monde, mais qui les a tenus du moins . . . au courant des délibérations de là-haut sur la passerelle . . .

Cassius Clay veut devenir le plus jeune champion

PITTSBURG —Cassius Clay, qui célébrait hier son 21e anniversaire de naissance, s'est fait fort de devenir d'ici 10 mois le plus jeune champion poids lourd mondial dans l'histoire de la boxe.

Toutefois, Clay, qui dans le passé ne s'est pas souvent trompé lorsqu'il a fait des prédictions, a avancé cette dernière affirmation au conditionnel: si Sonny Liston, le champion actuel, veut le rencontrer.

J'ai dix mois pour abaisser le record que détient Floyd Patterson d'être le plus jeune champion de l'histoire, a déclaré Clay. Et le seul obstacle à cela, c'est Sonny Liston. Il a peur de moi."

L'anniversaire de Clay a été célébré à Pittsburgh plutôt que dans sa ville natale de Louisville en raison du combat qu'il doit livrer le 24 janvier contre Charlie Powell.

"J'ai livré 17 combats professionnels et je les ai tous gagnés, naturellement, a dit le jeune Noir qui vient au troisième rang des poids lourd. Dans 12 de ces combats, j'ai prédit la ronde précise où je mettrais mon adversaire hors de combat."

Clay a dit qu'il aura raison de Powell au cinquième round, expliquant que les gens avaient été tellement gentils pour lui à Pittsburgh qu'il se devait de ne pas terminer le combat avant.

Lors de son dernier combat il avait prédit qu'il coucherait le vieil Archie Moore au quatrième round, et sa promesse fut réalisée.

"De fait, je l'avais au troisième round, mais j'ai dû le faire tenir jusqu'au quatrième", a-t-il dit.

"Après que j'eus knockouté le vieil Archie, de dire Clay, j'ai dit à Liston: Liston, si grand sois-tu, il faudra que tu tombes au huitième. Il était prêt à se battre sur le champ, mais sa femme l'a entraîné. Ca ne m'a pas dérangé. Je lui ai seulement dit que ça serait pire si je prédisais le sixième round. De fait, Liston est un gros mauvais ours qui effraie tout le monde sauf moi."

Clay a ajouté que lorsqu'il aura obtenu le championnat, le titre demeurera dans la famille pendant longtemps.

"J'imagine que je serai champion pendant 10 ans environ, a-t-il dit en riant. Puis je laisserai mon frère Rudolph me remplacer comme le font les Kennedy à Washington."

Entre huit et neuf heures !

Le 300ème but de Béliveau attendu ce soir

Le Canadien semble enfin sur la voie du succès et la possibilité de le retrouver en première position de la LNH lundi matin est excellente. A la suite de sa victoire sur les Leafs de Toronto jeudi soir il est actuellement en deuxième place au classement de la ligue, un point d'avance sur les hommes de Punch Imlach et ne tirant de l'arrière que par la même marge vis à vis les Hawks de Chicago, tout en ayant l'avantage d'avoir deux parties de moins de jouées que ces derniers.

Une victoire ce soir aux dépens des Red Wings de Détroit pendant que les Leafs prendraient la mesure des Black Hawks à Toronto, permettrait au Canadien de prendre la tête de la ligue pour la première fois de la saison. L'apparition dans la mêlée jeudi soir dernier du jeune Claude Larose a semblé insuffler au tricolore un regain d'énergie dont il avait besoin pour gagner les parties importantes. Il se retrouvera probablement ce soir encore aux côtés de Backstrom et de Marshall pendant que Bill Hicke deviendra le joueur d'utilité.

On prévoit qu'une foule enthousiaste emplira le forum à pleine capacité encore ce soir alors que les milliers d'amateurs de hockey souhaiteront voir Jean Béliveau réussir le 300e but de sa brillante carrière avec le Canadien. Jeudi soir malgré des efforts dynamiques et répétés Béliveau n'a pu réussir l'exploit qu'on attend de lui depuis une couple de semaines. Il a cependant recolté trois assistances et participé au pointage de la partie pour une treizième joute consécutive. Ce qui le place aussi qu'à cinq points de la tête des meneurs chez les compteurs.

Un autre joueur des Canadiens qui ne fait pas beaucoup de bruit mais qui menace sérieusement Mahovlich et Bathgate en tête de liste des compteurs est Henri Richard qui ne tire de l'arrière que par trois points. Il est de plus en plus évident que la lutte se corse et que le aCnadien est le club qui menace le plus les Hawks de Chicago installés en première place depuis longtemps, à leur grande surprise d'ailleurs.

Riggin dans les filets des Wings

Les Red Wings de Détroit seront encore une fois privés des services de Terry Sawchuk et enverront le jeune Denis Riggin dans la mêlée contre Canadien. on se souvient qu'à la dernière visite des Wings à Montréal, Riggin avait remplacé Sawchuk à pied levé et qu'il s'en était fort bien tiré alors que les Wings avaient remporté une victoire au compte de 3 à 2. On se souviendra également que le vétéran Gordie Howe avait joué une de ses meilleures parties jamais jouée contre le tricolore. Depuis cette partie Gordie n'a fait que s'améliorer et semble connaître une deuxième jeunesse. Il a en effet marqué huit buts dans les cinq dernières joutes des Wings. Les Wings qui sont l'équipe surprise de la ligue cette année ont trois parties en mains sur les Hawks de Chicago et se considèrent au plus fort de la lutte pour la prise se possession de la première place de la LHN. Cette joute de ce soir est donc d'importance capitale pour les deux clubs. Le Canadien qui semble avoir repris son aplomb devant ses partisans est toutefois favori pour remporter la victoire, comptant sur une pléiade de dangereux compteurs.

Les Hawks attendus de pied ferme

A la suite de leur cuisan tedéfaite au Forum jeudi les Leafs de Punch Imlach qui ont dû essuyer certains propos assez acerbes de leur pilote pour avoir négligé de protéger une avance de 3 à 1 attendent de pied ferme leurs cousins de Chicago qu'ils écrasent à volonté à Toronto. Le joueur "d'un million" qui évoluera devant ses propres partisans cherchera certainement à s'emparer de la tête des compteurs aux dépens des efforts de Bathgate, tout en tenant compte des progrès d'Henri Richard qui gagne du terrain de partie en partie.

On prévoit une lutte de gardien de buts entre Jacques Plante qui actuellement mène dans la course aux honneurs pour le trophée Vézina et Riggin, remplaçant de Terry Sawchuk, qui tient à maintenir la position de deuxième rang à ce dernier contre qui cinq buts de plus on été comptés. Plante d'un autre côté qui n'a certes pas digéré le choix des experts au sujet des équipes d'étoiles aura certes le dernier mot s'il décroche le trophée Vézina pour une septième fois . . . comme il est en train de le faire au vu et su de tout le monde.

Piste et pelouse

Pléiade d'athlètes à Toronto

Le comité canadien de l'Amateur Athletic Union des Etats-Unis se réunira vendredi prochain, à Toronto, et, à cette occasion, le président national, Ken Twigg, semble très optimiste au sujet des prochaines épreuves de piste et pelouse d'intérieur qui auront lieu dans la Ville Reine.

"Ce sera ce que nous verrons de mieux dans le circuit nord-américain cette année." dit Twigg.

Ce dernier souligne que le differend qui existe actuellement entre la National Collegiate Athletic Association des Etats-Unis et l'AAU ne changera pas grand chose au succès prévu à Toronto.

Twigg explique qu'en effet quelques collèges américains ne pourront être représentés aux épreuves de Toronto, à cause de c edifférend, mais que les pertes ne sont pas tellement grandes.

"Nous aurons des athlètes d'une couple d'institutions affiliées à la NCAA et nous espérons qu'un ou deux autres collèges de la même affiliation nous enverront des athlètes pour prendre part à nos épreuves."

Twigg a joute avec satisfaction: "Nous aurons la plupart des vedettes, toutefois."

Selon Twigg, ce différend entre les deux groupements a été crée par leur désir de s'emparer du contrôle des épreuves de piste et pelouse aux Etats-Unis.

"Quant à nous, nous sommes au mieux avec les deux organisations et, comme les Américains, nous aimerions voir le différend se régler le plus tôt possible."

Les athlètes

La principale vedette lors des prochaines épreuves sera sans contredit Bruce Kidd, étudiant de l'université de Toronto, qui détient le championnat du monde de course à pied pour les deux milles qu'il a parcourus en 8:49.2 minutes. Il a remporté la médaille d'or pour la course de six milles et la médaille de bronze pour l'épreuve des trois milles aux Jeux de l'Empire, en Australie, en novembre dernier.

Kidd participera à l'épreuve des trois milles et aura comme émules Biran Craig et John Snowden, d'Angleterre.

Deux champions vont se rencontrer dans les épreuves des 600 verges. George Kerr, de la Jamaïque, gagnant de deux médailles d'or et d'une médaille d'argent aux Jeux de l'Empire, sera opposé à Jack Yerman, de Californie, et à Dave Mills, originaire de Sudbury, qui demeure maintenant aux Etats-Unis. Yerman est classé deuxième après Kerr comme coureur de cette distance et Mills est champion mondial des 440 verges.

Parmi les autres vedettes, mentionnons Dave Tork, champion du saut à la perche dans les épreuves d'extérieur aux Etats-Unis, qui a fait un saut de 16 pieds, le second plus haut saut jamais effectué dans le monde entier, et le champion Henry Wadsworth reconnu par l'AAU des E.-U.

Dans l'épreuve d'un mille, on verra Bill Dotson, de Kansas, un des sept Américains qui ont couru le mille en moins de quatre minutes, opposé à Michel Bernard, de France, et Jimmy Irons, de Brampton, NT.

Aux épreuves d'intérieur organisées par les Chevaliers de Colomb, à Boston, au début de ce mois, Dotson a battu Irons par deux pieds.

LETOURNEAU - ERMEN

Querelle de famille au sein de la Fédération de boxe du Canada

QUEBEC —M. Gène Letourneau, commissaire national de la Fédération canadienne de boxe professionnelle, a dit hier, qu'il n'avait aucun commentaire à formuler, pour le moment, sur le projet de M. Sam Ermen, de Moncton, de résigner comme président de l'organisme.

M. Ermen a déclaré, jeudi, qu'il résignerait si Clarence Penton, de Stephenville, Terre-Neuve, était autorisé à se battre contre Bob Cléroux, de Montréal, pour le titre canadien des poids-lourds.

M. Ermen a dit aussi qu'il résignerait son poste si l'ultimatum lancé à Cléroux de défendre son titre contre George Chuvalo, de Détroit, d'ici le 20 janvier, n'était pas rétabli.

M. Letourneau avait déclaré lundi dernier que Chuvalo ne pouvait plus être considéré par la Fédération comme premier aspirant au titre parce qu'il ne s'est pas battu depuis un an et demi et que l'ultimatum donné à Cléroux ne tenait plus. Il avait ajouté que Cléroux se devait maintenant de défendre son titre contre Penton.

Le commissaire national a toutefois reconnu, hier, que Penton n'est pas le seul homme qui pourrait être opposé à Cléroux.

Il y a également, a-t-il dit, Phonse Lasaga, de Stephenville, Cecil Gray, de Halifax, Billy Smith, de Calgary et Hugh Macdougall, de Sydney. Penton et tous ces derniers hommes sont de la même classe, a-t-il précisé.

Le meilleur

M. Létourneau a dit qu'il est bien évident que Chuvalo demeure le meilleur aspirant mais son inactivité empêchera la fédération de le faire figurer parmi les aspirants au titre dans le prochain classement qui sera publié vers le 15 février.

Le commissaire national a souligné, en outre que, selon le conseiller juridique de la Fédération, M. Louis Dezwireck, le contrat signé par Cléroux avec le promoteur Frank Tunney, de Toronto, en vue d'accorder un combat-revanche à Chuva, est périmé.

Il a précisé que Cléroux avait déposé une garantie de $5,000 pour ce conrbat-revanche et que son chèque a maintenant été encaissé.

Cléroux devrait évidemment défendre son titre contre Chuvalo mais il refuse et personne ne peut l'obliger à le faire maintenant, a dit M. Létourneau.

"On ne peut maintenir cette situation indéfiniment, et si on enlève le titre à Cléroux, cela n'arrangera rien", a-t-il ajouté.

Une leçon de courage et de grande habileté

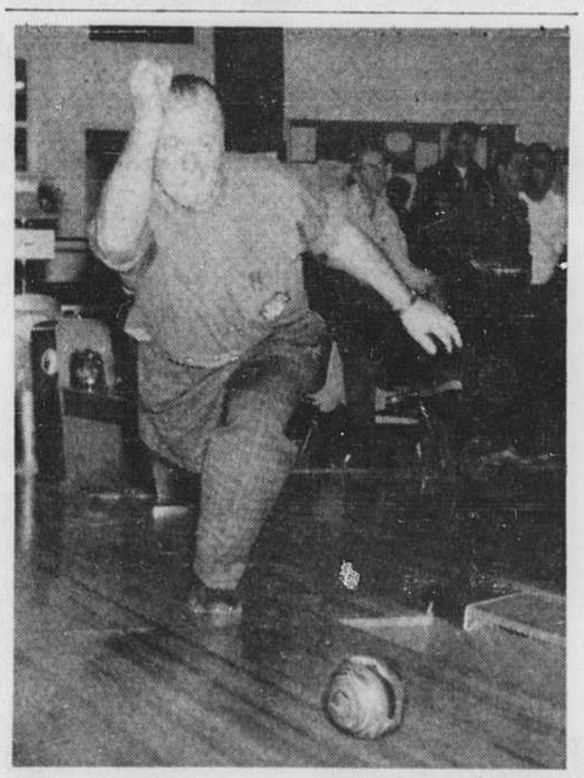

C'est loin d'être facile . . . surtout si vous n'avez qu'une jambe, mais Albert Tessier, d'Ottawa, ne se tracasse pas au sujet de ce handicap. La principale qualité d'un bon quilleur est un équilibre parfait et Tessier espère bien en avoir assez pour décrocher un des prix dans le "Festival de quilles Player's". Depuis qu'il s'est fait amputer la jambe droite, il y a environ cinq ans, Tessier a vu sa moyenne baisser de 180 à 150.

OTTAWA — Qu'un équilibre parfait est une des principales qualités d'un bon quilleur est démontré par Albert Tessier, un unijambiste d'Ottawa. Tessier, un des concurrents dans le "Festival de Quilles Player's" de 1963, affiche la moyenne fort respectable de 150 malgré le fait qu'il a perdu la jambe droite il y a environ 5 ans.

Pour lui, jouer aux quilles est devenu une sorte de rituel auquel sont maintenant habitués ceux qui le voient régulièrement à l'oeuvre au salon McArthur Lanes, à Eastview, en banlieue d'Ottawa. Il s'installe au bout de la piste, dépose ses béquilles et se fait remettre par un coéquipier une boule qu'il roule avec autant de force, de dextérité et de précision que bien des quilleurs... à deux jambes.

Un des plus grands admirateurs de Tessier est Paul Larocque, le gérant du salon McArthur Lanes. "En 15 ans, je ne crois pas que Tessier ait manqué plus que trois soirées de quilles avec sa ligue," de faire remarquer Larocque.

Dans le "Festival de Quillees Player's" dont la période d'inscription se termine le 2 février, Tessier compte améliorer suffisamment sa moyenne pour décrocher un des prix, 50 voyages, toutes dépenses payées pour deux, aux Antilles. Un tournoi du genre est idéal pour les quilleurs handicapés car ils jouent contre leur propre moyenne et non contre d'autres concurrents.

Avec son handicap, on serait porté à croire qu'Albert Tessier serait satisfait d'améliorer — tout simplement de maintenir — sa moyenne de 150, mais il n'en est rien. Il est également secrétaire-trésorier d'une ligue de Chevaliers de Colomb, qui compte environ 100 quilleurs.

A Chomedey

Benito Quatela, un réputé coureur cycliste montréalais, sera parmi les inscrits aux épreuves de courses et marche au festival des raquetteurs, demain, à Chomedey.

Quelques 500 gais lurons sont attendus à cette fête entrant dans le cadre du carnaval de l'endroit. Son honneur le maire Jean-Noël Lavoie, MPP, présidera.

La journée des raquetteurs débutera par la messe en l'église St-Pie X. Tous devront se réunir vers 9 heures au magasin M.G.M., boulevard St-Martin, à 2 milles du pont de Cartierville pour le départ en parade vers l'église, à 9h.30.

Un dîner servi à tous les raquetteurs suivra. Puis dans l'après-midi, les athlètes se disputeront plusieurs trophées dans les épreuves de courses de 100 verges, 220 verges et 440 verges, tant chez les hommes que chez les femmes. Il y aura en plus courses à obstacles, puis marches forcées de quatre milles pour homme et d'un mille pour femmes.

HIER

Ligue Américaine
Springfield à Baltimore
Buffalo à Providence
Pittsburgh à Rochester

CE SOIR

Ligue Nationale
New York à Boston (après-midi)
Détroit à Canadien
Chicago à Toronto

Ligue Américaine
Baltimore à Cleveland
Providence à Hershey
Rochester à Pittsburgh
Buffalo à Springfield

DIMANCHE

Ligue Nationale
Canadien à Boston
Toronto à Détroit
New York à Chicago

Ligue Américaine
Baltimore à Buffalo
Cleveland à Providence
Springfield à Québec
Hershey à Rochester

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	20	13	10	113	103	50
Canadien	18	10	13	130	95	49
Toronto	21	15	6	133	112	48
Détroit	19	13	8	105	100	46
New York	12	22	7	117	134	31
Boston	8	25	8	122	176	26

LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	18	17	9	124	127	45
Hershey	21	14	3	148	109	45
Providence	20	18	3	135	122	43
Springfield	18	15	6	153	127	42
Baltimore	18	20	3	120	146	39

DIVISION OUEST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Buffalo	24	13	3	134	112	51
Cleveland	15	20	6	135	157	36
Pittsburgh	15	22	2	109	130	32
Rochester	12	22	5	125	153	29

LIGUE DE L'EST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Hull	24	10	3	155	110	51
Kingston	23	11	4	157	119	50
Sudbury	17	14	6	167	151	40
St-Louis	7	22	6	106	159	20

LETOURNEAU - ERMEN

Joute télévisé entre le Granby et Mtl-Olympique

Dimanche après-midi Radio-Canada présentera dans le cadre de la série "Univers des sports", une partie du match de hockey entre les clubs Montréal-Olympique et Granby de la ligue Senior des Cantons de l'Est. La rencontre qui sera présentée à l'aréna Maurice Richard sera télédiffusée à compter de 3h. p.m. A l'intermission, on présentera un film faisant connaitre les deux autres clubs du circuit soit Drummondville et Sherbrooke. Une émission de Ronald Corey, Jean-Maurice Bailly fera la description avec Richard Garneau comme acolyte. Voici l'alignement des deux équipes en lice.

Montréal-Olympique	Vics de Granby
1—André Binette	1—Andy Payette
2—Claude St-Vincent	2—Jacques Deslauriers
3—Noël Picard	3—Georges Goyette
4—André Bessette	4—Gilles Bédard
5—Alfred Soucy	5—Georges Bouchard
6—Jacques L'Archevêque	6—Rolland Rousseau
7—Georges James	7—Les Strike
8—Jacques Gagné	8—John Mentis
9—Conrad Mandella	9—Jean-Paul Denis
10—Michel Labrosse	10—Jean-Guy Charbonneau
11—Gaétan Boudreau	11—Nick Verilli
12—Chuck Poxon	12—André Samson
14—André Martin	14—René Yves Boudreau
15—Lucien Chagnon	15—Ronnie Roberts
16—Claude Richard	16—André Bergeron
19—Gilles St-Onge	17—Jacques Averill
Maurice Filion, instructeur	Roger Bédard, instructeur
M. Lafond, directeur-gérant	G. Fausses, directeur-gérant
Oscar Allocco, entraineur	

FORUM
Ce soir à 8 heures
Ligue de Hockey Nationale
DETROIT
— vs —
CANADIENS
Sièges terrasse à $1.75 et admission générale à $1.75 et $1.50 maintenant en vente. Entrée générale à $1.25 en vente ce soir, à 7h., au guichet de la rue St-Luc.

FORUM
Dimanche, 20 jan., à 2h. p.m.
ASSOCIATION DE HOCKEY JUNIOR ONTARIO
GUELPH
vs
CANADIENS
PRIX — SIEGES RESERVES : $2 et $1.50 (promenade, loges, mezzanine et amphithéâtre (centre); ADMISSION GENERALE : $1.50 et $1 (promenade, loges, mezzanine (bouts) 1.50 - amphithéâtre (bouts) et tout le cercle $1); ENFANTS : 50 cents dans les sections non réservées seulement. Billets en vente maintenant.

Transmissions automatiques
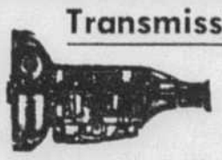
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer
Garantie de 90 jours ou de 4,000 milles — Estimés et remorquage gratuits
SERVICE DE TÉLÉPHONE 24 HEURES PAR JOUR
TRANSMISSION SPECIALTY LTD.
5529, rue Papineau Mtl 24 527-3641

Visa le noir . . .

Les chasseurs se croient chassés !

QUEBEC — Une chasse expérimentale à l'orignal dans le parc des Laurentides a révélé des faits intéressants tant au sujet de ce timide roi de la forêt que sur les chasseurs.

La chasse a commencé le 20 septembre et s'est terminée le 21 octobre avec 300 chasseurs ayant des permis pour tuer 150 orignaux. Ils en ont tué 127, ce qui est considéré comme une bonne moyenne.

En dépit de ce succès, les chiffres indiquent que les chasseurs étaient loin d'être des tireurs de première classe. Ils ont été choisis au hasard, lors d'un tirage au sort qui avait lieu publiquement et le biologiste Pierre Desmeules, qui a surveillé cette grande partie de chasse, estime que 60 pour cent de ceux qui ont été choisis étaient des chasseurs expérimentés.

Néanmoins, pour abattre un orignal, il a fallu que les chasseurs tirent chacun une moyenne de 5 à 6 coups de fusil et, dans un cas, jusqu'à vingt. Le ministère de la chasse et de la pêche, qui a organisé cette partie de chasse afin d'obtenir des informations sur l'orignal et les chasseurs, estime qu'environ 25 autres orignaux se sont enfuis blessés.

"Nous croyons que nous pouvons appliquer à toute la province les chiffres que nous avons obtenus", dit M. Desmeules. En d'autres termes, pour cinq orignaux tués, un échappe aux chasseurs, blessé.

Les biologistes attribuent cela à deux choses: le trac du chasseur devant la proie et le manque d'habitude des chasseurs avec leurs armes. Quelques uns des chasseurs utilisaient leurs armes pour la première fois. Quelques fusils, semble-t-il, avait des mires défectueuses.

Quant au trac, quelques chasseurs imaginaient que les orignaux s'avançaient vers eux dans le but de les attaquer.

M. Desmeules, un spécialiste de la chasse à l'orignal, dit en souriant:

"Les orignaux ne courent pas après les chasseurs; ce sont ces derniers qui chassent l'orignal".

Une étude du troupeau d'orignaux a démontré que le parc en est saturé avec le résultat que la population est âgée. Un orignal de 1,000 livres mange 50 livres de végétation par jour. L'hiver, quand il y a pénurie de nourriture, cela signifie la mort pour une quantité de jeunes orignaux.

L'âge moyen des orignaux tués a été de sept ans et demi avec onze qui étaient âgés de 20 ans et plus. Le plus gros pesait 1,050 livres. La plus grande envergure de bois fut de 62 pouces et trois quarts, ce qui donne 180 points en vertu du système de Boone et Crockett. Le record est de 270 points. Les 127 orignaux tués ont fourni 72,000 livres de viande.

Le gouvernement considère que cette chasse s'est avérée un succès sans précédent en fait d'obtention d'informations sur la chasse au gros gibier. Quand les études auront été terminées, il y aura possibilité d'exercer un certain contrôle sur la chasse.

C'était la première fois que l'orignal était chassé dans le Parc des Laurentides depuis 1927. Le gouvernement est d'avis qu'une telle saison de chasse permise à tous les deux ans pourrait être utile et empêcher la surpopulation.

L'orignal est le gros gibier favori des chasseurs au Québec. Au cours de la dernière saison, les chasseurs en ont tué 3,288 et, la saison précédente, 3,040.

Les biologistes du gouvernement se sont lancés dans une étude approfondie de l'orignal et cette chasse a été faite dans le cadre de cette étude.

Peut-être en résultera-t-il un règlement plus sévère concernant les armes utilisées, peut-être même des épreuves sur la précision de tir et plus de chasse dans le vaste Parc des Laurentides.

Entre temps, ce que les fonctionnaires du ministère de la Chasse et de la Pêche veulent avant tout connaître, c'est le nombre d'orignaux qu'il y a dans la province.

A cause de l'épaisseur de la neige durant l'hiver, les orignaux cherchent un abri sous les arbres ce qui rend impossible tout relevé aérien, un moyen utilisé dans d'autres provinces où la neige est moins abondante.

AVIS
REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec :

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
GAUTHIER, Gilles G.	2100 Tillemont Montréal	Taverne
ROBERT, Joseph	1671 St-André Montréal	Epicerie
GALANIS, Peter	5347 ave du Parc Montréal	Epicerie
LESSARD, Paul	5808 St-Laurent Montréal	Salle à manger
PRESMAN, Philip	3751 St-Laurent Montréal	Epicerie

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à :

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTREAL, P.Q.

Dans le monde

RECEPTION

Le président des Editions du Jour, M. Jacques Hébert, recevra au Cercle universitaire mardi, le 22 janvier, de cinq à sept, à l'occasion du lancement d'un recueil de nouvelles signées par Andrée Maillet, et intitulé: "Les Montréalais".

CLUB MUSICAL ET LITTERAIRE

Jeudi, le 24 janvier à neuf heures du soir aura lieu à la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton, la troisième soirée à conférence-concert de la saison 1962-62 du Club musical et littéraire de Montréal.

L'hôte d'honneur et conférencière, Mme Jacques de Vienne, parlera du Mexique. Mme de Vienne sera remerciée par M. Jean-Raymond Boudou, écrivain, poète.

Le duo Boccherini formé de MM. Jean Cousineau, violoniste et Pierre Morin, violoncelliste seront les artistes invités.

M. Gérard Gamache, directeur du club, présidera la soirée.

Seuls, les membres du club et leurs invités sont admis.

MUSEE DES BEAUX ARTS

Mercredi, le 23 janvier, à trois heures, au programme du Comité féminin du Musée des beaux-arts de Montréal, aura lieu une visite guidée "Peintures canadiennes" avec commentaires e nanglais. Le public est chaleureusement invité. Le thé est servi ensuite par les dames du comité.

AMICALE D'HOCHELAGA

L'Amicale du couvent d'Hochelaga, organise sa partie de cartes annuelle, au bénéfice des missionnaires et des pauvres, pour le mardi, 12 février à deux heures, à 3587 est, Notre-Dame.

Un goûter sera servi. Nombreux et magnifiques seront les prix de présence.

Toutes les anciennes élèves et leurs amies sont cordialement invitées.

Information: LAfontaine 1-6834.

PARTIE DE CARTES

La partie de cartes annuelle du pensionnat Marie-Rose, au profit des oeuvres de bienfaisance de son amicale, aura lieu samedi, le 2 février, à deux heures aux salons du pensionnat, 310 est, de la rue Rachel.

Cordiale invitation aux anciennes et à leurs amies.

Information: 523-1313.

BANQUET

L'Association des apiculteurs professionnels du Québec tiendront leur congrès annuel, lundi et mardi, les 21 et 22 janvier, à l'hôtel Queen.

Le président d'honneur du banquet, lundi soir, à sept heures, sera l'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture, qui sera également le conférencier invité.

Outre le président déjà nommé, les invités d'honneur à ce banquet sont: Dr Ernest Mercier, M. Roland Lespérance, Dr Bertrand Forest, M. Nolasque April, Dr Bruno Landry, M. Henri Plourde, M. René Brasseur, M. V. Mesley, M. John King, Dr J. A. Gachnauer, M. V. Smith, M. Antoine Simard, M. et Mme Paul Yelle, le lieutenant-colonel J. L. Boulanger, M. Maurice Huot, M. et Mme Alphonse Lapointe, Dr Joseph Saine.

Les mots croisés du "DEVOIR"

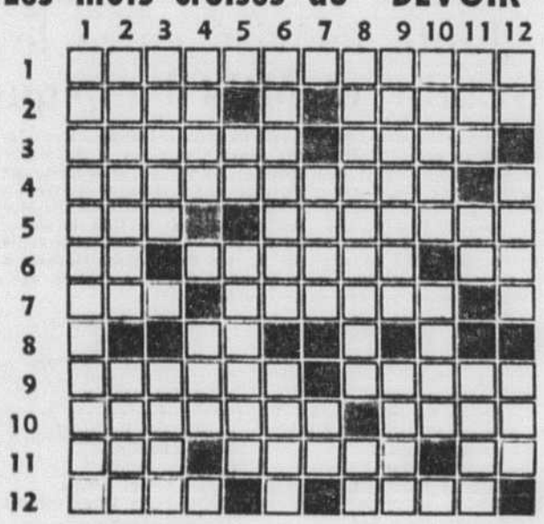

HORIZONTALEMENT

1—Qui donne faim
2—Parfum — Alerte
3—Petit arbuste — Egalement
4—Chemin à suivre
5—Abréviation commerciale — Sonnent
6—Article — Ne restai pas inactif — Fin d'infinitif
7—Choisi — Etait indécis
8—Note
9—Convie — Gloire du coq
10—Légume rouge — Début de vie
11—Chef religieux — Ilot fertile — Se suivent
12—Iles en désordre — Donation

VERTICALEMENT

1—Opposé au clergé
2—Pas total — Glisse
3—Victime d'un plus fort — Réel
4—Paradis — En soir
5—Au monde — Concentration juive
6—Manque de mouvement—Situation
7—Chansons — Préposition
8—On y forme de futurs prêtres — Lui
9—Donna l'alerte — Fleur
10—Vallée chère à Hercule—Au ciel
11—En entier — Négation — Dangereux animal des bois
12—Article inversé — Exister —Radio en tous sens

Solution d'hier

Horizontalement : —

1—IMPERIALISTE
2—NAIT — CRAPAUD
3—ARSENIC
4—DA — HAINE
5—MUSES — ENGINS
6—IDIOTS — TE — NI
7—SE — LA — MINCES
8—SU — ELU — DI
9—IRE — NOEL
10—TOISAT — ETC
11—LIANE — GENDRE
12—EST — DES — AIT

Verticalement : —

1—INADMISSIBLE
2—MARAUDEUR — IS
3—PIS — SI — ETAT
4—ETE — EOLE — ON
5—NOSTALGIE
6—ICI —
7—ARCHE — NAGE
8—LA — ANTIDOTES
9—IPHIGENIE
10—SA — NI — LEDA
11—TURENNE — TRI
12—ED — SISE — CET

LIMONADE ASEPTA
EMBELLIT par l'éclat de teint
au Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

Madame, mademoiselle
attention : mardi le 22 janvier
COURS SPÉCIAL DE
FINE CUISINE DE SANTE
suivi d'une bonne collation
Par le PROFESSEUR Henri X. BERNARD
EXPERT RENOMMÉ
en HYGIÈNE ALIMENTAIRE et en ART CULINAIRE
Découvrez les secrets d'une alimentation de santé, démontrés par des recettes succulantes, saines et naturelles.
Pour tous renseignements et conditions d'admission à ce cours
Tél. à 387-1833 387-6407

AVIS
LES PHARMACIES PROFESSIONNELLES SARRAZIN & CHOQUETTE
n'ont jamais donné de timbres d'aucune sorte et n'ont pas l'intention de commencer à en donner. De plus, elles n'ont aucun intérêt, ni de près ni de loin ,dans la Compagnie de Timbres "Gold Star".
LUC CHOQUETTE
Pharmacien,pres

"Nous sommes toujours les premiers à nous trahir culturellement" !

"Nous sommes toujours les premiers à nous trahir culturellement". Cette phrase est tirée d'une lettre d'une lectrice à la rédactrice du "DEVOIR" et qui se lit comme suit: "C'est avec une grande satisfaction que j'ai lu votre article de ce matin, et plus particulièrement, le paragraphe sur les majorettes. Les majorettes sont un des produits les moins intéressants de l'importation américaine, chez nous. Malheureusement, on dirait que ce sont ces formes "inférieures" de la culture américaine qui sont le mieux accueillies par les "responsables canadiens-français, au niveau de l'école primaire et de l'organisation des loisirs. Ceux qui ont un peu ou beaucoup pour mission de façonner l'âme nationale du Canada français manquent terriblement de culture et c'est sans doute ce qui leur fait accueillir avec tant d'inconscience, ce que je ne peut appeler autrement que "les formes basses" de la culture américaine: le "comic" (bien différent de l'illustré qui vient de Belgique) le Walt Disney (en partie facile et édulcorant) et les majorettes.

Les "majorettes" viennent d'envahir les loisirs de la ville d'Outremont. Je crois que cela dénote une paresse de l'esprit, un manque d'imagination un peu décourageant. Une ignorance, par exemple, de ce que Jacques Douai accomplit en France pour la résurrection du folklore. Les parents seraient très heureux si les loisirs continuaient l'école et enseignaient aux enfants, par exemple, le chant choral, le folklore, la danse rythmique, le mime, l'expression corporelle, les premiers soins: en somme, que l'on apporte au plus grand nombre d'enfants possible tous les bienfaits du scoutisme.

"Vous excuserez, je vous prie, cette lettre écrite hâtivement par une mère qui sent se rapprocher le "danger des majorettes" et à qui votre article a fait plaisir. Et, si cela vous est possible, revenez encore plus énergiquement sur ce fait: faites-nous avoir honte de notre paresse et de notre manque de culture, faites-nous sentir que nous sommes toujours les premiers à nous trahir culturellement."

— ● —

D'autre part, "Un groupe d'Instituteurs" verse au dossier un témoignage dans le même sens et proteste énergiquement contre le manque de tenue, le débraillé des élèves qui copient les acteurs dans leurs rôles de révoltés et de révolutionnaires, de mauvais garçons ou de durs parmi les gars de la rue.

Le même groupe rapporte que dernièrement, une élève bien qualifiée, après avoir subi brillamment des examens importants, s'est vu évincer d'un emploi dans une compagnie anglaise parce qu'elle s'était présentée dans un costume inacceptable, qui ne parlait pas du tout en faveur de son jugement. On lui a reproché effectivement de manquer de discernement et expliqué que si l'on avait besoin de gens compétents, ces employés devaient en même temps avoir la maturité indispensable pour répondre à certaines responsabilités."

Il y a déjà quelques années, qu'ici et là, des directeurs et des directrices d'écoles s'opposent au débraillé dans le costume et à une certaine tenue négligée qui ne convient pas aux réunions publiques, dont font partie les classes dans les institutions qui, pourtant, pour la plupart ont bien adouci la sévérité et la lourdeur des uniformes. Une partie seulement des parents appuient ces professeurs.

Quand les mots "convenances", "convenable", "discernement" et "discipline" disparaissent du vocabulaire courant comment veut-on que l'idée en reste dans les cervelles? Depuis des années déjà qu'on voit les adultes, les parents et même les maîtres, s'embarquer avec plus ou moins d'empressement, mais s'embarquer tout de même dans le bateau des concessions: et ce qu'on a osé ne pas concéder, ne pas abandonner, les enfants l'ont pris. Desorte qu'on ne sait plus très bien où l'on en est et où l'on s'en va. Les parents sont dépassés et déroutés; les enfants de plus en plus malcontents, grognons, revendicateurs et... dévoyés trop souvent. Les adultes ont pensé faire merveille en suivant les nouvelles philosophies sur l'éducation qui ne devait plus être qu'une camaraderie facile, et en remettant aux enfants, une fois pour toutes, leur liberté. Mais justement, la liberté c'est intéressant quand on sait s'en servir; que voulez-vous que les enfants fassent de la liberté quand ils n'en sentent que l'abandon où ils sont laissés?

Et le problème du costume c'est en somme un problème secondaire en regard de l'habillement de l'esprit pour partir dans la vie! Evidemment tout se tient et quand on ne sait plus le pourquoi de rien pourquoi voulez-vous qu'on s'inquiète de qui ou de quoi que ce soit?

— ● —

Récemment encore, une reine de beauté, "Miss France" qui, contrairement aux autres n'était ni mannequin, ni manicure, ni modèle mais, excusez du peu, professeur de mathématiques dans un lycée et qui, depuis, n'en finit plus de laisser photographier ses longues jambes, a dû remettre sa démission à la direction du collège qui ne peut vraiment pas s'embarrasser d'un professeur - vedette aussi encombrant dans une institution de jeunes.

Y a-t-il un journal qui a donné raison à la direction dans cette affaire? Pour ce que j'en ai vu, on a plutôt présenté cette pauvre fille comme une victime de l'autorité, de l'étroitesse d'esprit, la reine - de - beauté - martyre, quoi! Telle que les photos nous la présentent, cette femme professeur serait beaucoup plus à sa place chez les actrices ou les mannequins que dans un établissement sérieux à la tête d'une classe. Rien d'étonnant alors à ce que la prochaine nouvelle à son sujet nous apprenne qu'un grand couturier ou qu'un grand cinéaste a retenu les services de cette reine de beauté égarée dans l'enseignement.

Que d'élèves pour un temps, vont sans doute, se coiffer "en noyée", se maquiller en actrice, faire photographier leurs jambes comme Muguette Fabris, c'est ça qui pave! Loin des livres et de l'étude.

— ● —

Et nous, en plus de cette mentalité-là qui fleurit ici comme ailleurs, nous avons nos contingents de majorettes qui se multiplient! Elles vont certainement être plusieurs bataillons prêts à briller sous le ciel montréalais dans "le cadre" de l'exposition universelle!

Et ma correspondante voudrait que nous aurions honte de notre indigence d'esprit, de notre débraillé intellectuel comme vestimentaire, verbal et imprimé! C'est beaucoup demander à des gens qui "sont toujours les premiers à se trahir culturellement".

Et quand on pense en plus, à ce que nos gens dépensent annuellement pour se costumer et se travestir de la sorte!

Germaine BERNIER

Mme Carmel Parizeau De l'Orme, présidente du comité de publicité de l'Association des apiculteurs professionnels du Québec, dont le congrès annuel aura lieu à l'hôtel Queen, les 21 et 22 janvier. Le banquet, qui aura lieu lundi soir, à 7h. est sous la présidence d'honneur de l'hon. Alcide Courcy, ministre de l'agriculture, au Québec, et qui donnera également la conférence. Une soirée récréative suivra avec danses et chants de folklore.

La vogue des tricots

En établissant la liste des nouvelles tendances de la mode, on se rend compte que les tricots prennent une place de plus en plus importante dans la garde-robe des élégantes en Amérique du Nord.

Les costumes de tricot ont un style qui leur est propre; ils peuvent se porter en maintes occasions, quand ils ont une apparence élégante, et c'est pourquoi ils deviennent indispensables, notamment, à la voyageuse.

Les nouveaux modèles comprennent les costumes trois-pièces, d'allure très féminine et se trouvent dans un vaste choix de couleurs. La surblouse est fort en demande et se présente dans différents tissus, convenant à l'heure et l'occasion.

La mode s'inspire également de certains thèmes africains. C'est ainsi qu'on peut voir les jaquettes "safari," les chapeaux en feutre à bord flottant, qui rappellent ceux des chasseurs, la couleur "khaki," les foulards portés sous les chapeaux, les ceintures en peau de lion, et nombre d'autres accessoires qui font rêver aux gsandes expéditions de chasse dans la jungle.

XIe Salon national de l'agriculture au Palais du Commerce, du 8 au 17 février

—o-O-o—

Grand concours culinaire sur les pâtes sucrées — Une automobile et une cuisinière électrique comme premier prix pour la meilleure recette de brioches !

—o-O-o—

A une époque où l'on achète nos brioches à la pâtisserie du coin, où les muffins nous sont livrés à domicile par notre boulanger attitré, un concours d'art culinaire portant sur les "pâtes sucrées" se propose de soumettre nos cordons-bleus à une épreuve plus que méritoire.

C'est en effet sur le thème général des "pâtes sucrées" — ce qui implique brioches, pains briochés, pains aux fruits ou de fantaisie — que portera, cette année, la grande compétition culinaire du 11e Salon national de l'Agriculture. On sait que cette manifestation se déroulera à Montréal, au Palais du Commerce, du 8 au 17 février.

Ce concours s'adresse à toutes les ménagères canadiennes qui obtiendront chez leur épicier, dépositaire des produits Robin Hood, les formules de participation nécessaires. Ces formules devront parvenir au casier postal 237, Station Youville, Montréal 11, le 26 janvier au plus tard.

Les meilleures recettes seront choisies par un jury d'experts, mardi, le 12 février, alors que le verdict sera connu et les prix, au montant total de $4,500, seront attribués. La lauréate gagnera une automobile et une cuisinière électrique tandis que deux finalistes recevront également une cuisinière en même temps que seront payés leurs frais de voyage dans la métropole.

Mais le concours n'est pas le seul thème d'intérêt gastronomique, au Salon de l'Agriculture.

Fidèle à ses traditions, et à son souci de renseigner les femmes, il tiendra tous les jours de la semaine, à 2h., sauf le mardi, des démonstrations de vieilles recettes du Québec. Ces vieilles recettes, que l'on a d'ailleurs recueillies dans une attrayante brochurette de publication toute récente, enchanteront les jeunes ménagères dont l'expérience est encore neuve tandis qu'elles donneront aux cuisinières chevronnées, l'occasion d'améliorer leurs propres secrets de bonne cuisine familiale.

Mlle Germaine Gloutnez, spécialiste en art culinaire, présidera à ses démonstrations.

Quelques-unes de nos femmes artistes peintres présentées au public au Centre récréatif Maisonneuve

—o-O-o—

L'exposition des toiles durera jusqu'au 17 février

—o-O-o—

Le public est invité à visiter l'exposition des oeuvres des femmes artistes-peintres, au Centre récréatif Maisonneuve, 300, rue Viau, tous les jours, jusqu'au 17 février, de 1h.30 de l'5après-midi, à 8h. du soir. L'entrée est libre.

Le vernissage de cette exposition de tableaux signés par des femmes a eu lieu jeudi et était présidé par le conseiller Paul-Emile Sauvageau, représentant officiel du maire de Montréal, Me Jean Drapeau.

Cette exposition, organisée par les soins de M. André Champagne, directeur du service des parcs, avait comme jury, MM. Paul Gladu et René Chicoine, critiques d'art, et Pierre Gendron, professeur à l'école des beaux-arts. Le choix de ce jury a porté sur 63 toiles de 40 artistes parmi 243 toiles de 90 peintres.

Les oeuvres sont signées: AINSWORTH, June Hill; ARBESS, Sue; ARY, Sylvia; BEAUVAIS, Francine; BERLIN, Claire; BOYER, Madeleine; BROWN, Doris; CHIASSON - CHARLAND, Irène; COLANGELO, Leoni; GALBRAITH - CORNELL, B.; CRAIG, Lindy; DEFFERT, Elizabeth; DE CROOT, Andrée; DEVANEY, Mary; FAFARD, Fernande; CADET-FILLERIN, Eugénie; FULLE, Polly; HEINEN, Elisabeth; I'ENAULT, Monique; CARREAU - KINGWELL, Arlette; KINSMAN, Katharine; KURKOWSKI, Ruth; SHAYNA LAING, Shayna; LAZARUS, Selma; LÉTENDRE, Rita; MALVET, Elisabeth; MONDOR, Yolande; MORIN, Lise; FOX-MOSOOWITZ, Honey; PASQPALE, Hélène; PORTNUFF, Dolly; REVAL, Marie; SAGER, Roz; SHAPIRO, Anita; JACKSON-SMITH, E.; TARDIFF-COTE, Thérèse; TETREAULT, Marie-Thérèse; MILLETTE - TRUDEAU, Marguerite; UTSAL, Salme; WALDSTEIN, Sonja.

Exposition de livres à la bibliothèque de Notre-Dame de Grâce

En collaboration avec le Centre éducatif et culturel Inc., la bibliothèque du Manoir, 5319 avenue Notre-Dame de Grâce, 3e étage, présentera encore cette année son exposition de livres. L'ouverture officielle aura lieu samedi, le 26 janvier à 5h.30. M. Georges - Emile Lapalme, procureur général et ministre des affaires culturelles, est l'invité d'honneur.

Les années dernières nous ont prouvé quel intérêt suscitait cet événement intellectuel dans tout Montréal. L'exposition comprendra une collection de livres touchant tous les domaines à partir des livres d'art jusqu'aux albums illustrés.

La bibliothèque sera ouverte au public du 27 janvier au 3 février de 1h. à 5h. de l'après-midi; et de 7h. à 10h. du soir.

Cordiale bienvenue à tous les amis des livres.

La taille flexible de rigueur au printemps !

NEW YORK (PA) — L'industrie de la mode aux Etats-Unis a revalorisé le costume de promenade. C'est là une idée judicieuse considérant que la femme doit s'exercer à la marche pour garder une taille flexible, facteur important à l'élégance printanière.

Deux maisons de couture new-yorkaises, Ben Reig et Arthur Jablow, ont réglé la garde-robe féminine autour des souliers de marche en utilisant une quantité de tissus.

Pour sa part, Reig emploie les tweed, laine peignée et tricot, pour créer des surblouses, blouses matelot, tuniques courtes et vestes "écolier" se portant avec des jupes plissées ou de coupe droite mais très confortable.

Pour inciter la femme à marquer le pas, plutôt que déambuler en flânant, Reig a mis en valeur l'allure militaire dans des manteaux bleu marine avec épaulettes et boutons de cuivre en rangs bien alignés.

L'élégance de l'heure

M467

Alice Schweitper, réputée en haute couture pour son sens du détail piquant et des nuances dans la coupe, a dessiné cet ensemble à jaquette très courte et d'une ligne qui fait très jeune. Crêpe de laine et tweed sont suggérés pour la ville ou le voyage; pour le soir, on choisira un tissu soyeux et de luxe.

Le patron imprimé *NO M 467* est offert pour les tailles juvéniles 10, 12, 14, 16 et 18.

La grandeur 16 requiert, robe: 3 vgs d'un tissu de 39 pouces de largeur; jaquette: 1 vg et 7 huitièmes.

Ce patron d'Alice Schweitzer est en vente au prix de $1. au Service des Patrons, "LE DEVOIR", 434 est, Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste de $1.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

SAMEDI, 19 JANVIER

CBFT — Canal 2

8.15 Musique
8.45 Cours télévisés
9.30 Cours télévisés
10.15 Cours télévisés
11.00 Am-Stram-Gram
11.30 Coucou
12.00 Pirouette
1.00 Le golf et ses étoiles
2.00 Images en tête
4.00 20 ans express
4.30 Solf de Dieu
5.00 Concert
6.00 Le roman de la science
6.30 Les uns les autres
7.00 Comment dites-vous
7.15 C. D.
7.30 Winston Churchill
7.56 Nouvelles sportives
8.00 Caméra 62
8.30 Micheline
8.45 La soirée du hockey
10.15 Les couche-tard
10.45 Téléjournal
11.00 Commentaire
11.08 Nouvelles sportives
11.15 CINEMA
"Confession d'un escroc" avec Horst Buchholz, Liselotte Pulver et Ingrid Andree. Comédie.

CFTM-TV, Canal 10

12.00 Coquetel musical
1.45 Manchettes - Horaire
2.00 EN MATINEE
"Chemin sans loi" avec Ginette Leclerc, Jean Murat et Marguerite Moreno. Comédie dramatique.
3.30 Sports et loisirs
4.30 La rampe sportive
5.00 Les p'tits bonhommes
5.30 Politique
5.45 Politique
6.00 Dernière heure
6.15 Faits vécus
6.30 Carnet de voyage
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
8.00 LES GRANDS SPECTACLES
"Le mur du son" avec Ralph Richardson, Ann Todd et Nigel Patrick.
10.00 A Communiquer
10.45 Dernière heure
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 CINEMA du SAMEDI
"Sous le ciel de Paris" avec Jean Brochard, Brigitte Auber et Christine Lenier. Drame.
12.40 FERMETURE

CBMT — Canal 6

9.27 Today on CBMT
9.30 University Course
10.00 Youth Special
11.00 Cuisine 30
11.30 Cartoons Corners
12.00 Movie Matinee
"The Extra Day"
1.30 Amateur Sport Magazine
2.00 World of Sport
4.00 Kings and Queens
5.00 Kingfisher Cove
5.30 Bugs Bunny
6.00 Country Time
6.30 Ski School
6.45 CBC TV News
7.00 Beverly Hillbillies
7.30 The Nurses
8.30 Red River Jamboree
9.00 HOCKEY
10.15 Juliette
10.45 "Let's Talk About..."
11.00 CBC TV News
11.10 Final Edition
11.15 The Sports Shop
11.35 FILM FAVOURITES
"The Juggler"

DIMANCHE, 20 JANVIER

CBFT — Canal 2

8.15 Musique
8.45 Cours télévisés
9.30 Cours télévisés
10.15 Cours télévisés
11.00 Le Jour du Seigneur
12.00 Tribune libre
12.30 A vous, Paris
1.30 Les travaux et les jours
2.00 A la pointe de l'exploration
2.30 Lettre ouverte
3.00 L'Univers des sports
4.00 Les Jeunes auteurs
4.30 Orientation
5.00 A l'heure du Concile
5.30 L'Heure des quilles
6.30 Dictionnaire-magazine
7.00 L'homme invisible
7.30 Papa a raison
8.00 En habit du dimanche
8.30 L'Heure du concert
9.30 La Place Ville-Marie
10.00 Téléjournal
10.15 Commentaire
10.23 Nouvelles sportives
10.30 Actualités politiques
11.00 Sport-éclair
11.30 Conférence

CFTM-TV, Canal 10

11.00 Coquetel musical
1.00 Manchettes - Horaire
1.15 Cours télévisés
2.00 Cinéma du dimanche
"L'espion" avec Ray Milland, Martin Gabel et Rita Gam.
3.30 EN MATINEE
"Les corsaires du Bois de Boulogne" avec Raymond Bussières, Vera Norman Annette Poivre et Christian Duvallelx. Comédie.
5.30 Ralliement des créditistes du Québec
5.45 Drôle de monde
6.00 3,000,000,000 d'hommes + Vous
6.30 Music-hall des jeunes
7.30 Sur la sellette
7.30 Le monde du spectacle
8.00 CINE-SPECTACLE
"L'île enchantée" avec Van Johnson, June Allyson et Marilyn Maxwell.
9.30 Bon voyage
10.00 Dix sur Dix
10.45 Dernière heure
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 CINEMA
"Buridan héros de la Tour de Nesle" avec Maurice Escandre et Georges Rollin. Cape et d'épée.
12.40 FERMETURE

CBMT — Canal 6

9.27 Today on CBMT
9.30 University Course
10.00 Time for Sunday School
10.30 This Is The Life
11.00 Church Service
12.00 13 With Saltzman
12.15 Valley of Yesteryar
12.30 All-Star Golf
1.25 Sunday Sports
1.30 Country Calendar
2.00 Time Of Your Life
3.00 Speaking French
3.30 Heritage
4.00 Twenty Twenty
4.27 CBC TV News
4.30 20th Century
5.00 Citizens' Forum
5.30 The Nature Of Things
6.00 Walt Disney Presents
7.00 Hazel
7.30 Flashback
8.00 The Ed Sullivan Show
9.00 The Bonanza
10.00 Close-Up
10.30 Quest
11.00 CBC TV News
11.10 Metroscope
11.25 Sports
11.30 Shoestring Theatre
"Blossom Hill"

POUR SA SANTÉ
TOUTE LA FAMILLE BOIT
UNE EAU DE TABLE PETILLANTE DIGESTIVE DIURÉTIQUE QUI LAVE FOIE REINS, VESSIE
les Lithines 33
ECHANTILLON GRATUIT C.P.P. 200 RUE VALLEE MONTREAL
En boîte économique de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

AGENCE MATRIMONIALE
MESSIEURS
500 dames et jeunes filles sont inscrites à notre agence matrimoniale. Institutrices, garde-malades, secrétaires, sténos, coiffeuses, etc. désirent rencontrer MESSIEURS CELIBATAIRES OU VEUFS. Messieurs de 20 à 60 ans, inscrivez-vous à notre agence en nous faisant parvenir votre nom, votre âge, votre occupation et votre adresse avec la somme de $2.00. Service d'enquête, de conseillers et de rencontres. Discrétion, rapidité, efficacité. L'Agence Matrimoniale la plus sérieuse et la mieux organisée au pays.
EXCELSIOR ENRG.
Casier Postal 158 — Station Hochelaga Montréal

L'EAU D'EVIAN
L'Eau de la source Cachat provient d'une nappe souterraine issue de massifs alpestres. Le lit de cette nappe est formé par des roches d'origine glaciaire. Son plafond est protégé par une très épaisse couche d'argile qui limite les infiltrations et permet ainsi au cours de sa lente filtration sous pression au contact des sables glaciaires d'acquérir des ions calcium et magnésium ainsi que des oligos éléments. Sa légèreté et sa diffusibilité la rendent recommandable comme eau digestive et le coupage du lait du bébé.
buvez l'eau d'
EVIAN
SOURCE CACHAT
"La plus forte vente mondiale"
En vente chez votre pharmacien
ROBERT & FILS LTÉE
Agents généraux pour le Canada
6689, rue Boyer, Mtl - CR. 4-2368

Beauté... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.
LA COMPAGNIE CANADA DRUG
TULIPE NOIRE
DE CHENARD

"Naïves Hirondelles": le rire au service de l'incommunicable

François TASSÉ, un des interprètes de "Naïves hirondelles", une pièce de Roland Dubillard, telle que la présente le théâtre de l'Égrégore.

"Naïves Hirondelles", pièce du jeune auteur français Roland Dubillard, sera présentée en grande première nord-américaine, mercredi soir prochain par l'Egrégore, à la Comédie-Canadienne, dans le cadre du festival des arts de l'AGEUM.

"Naïves Hirondelles" est la première pièce de Roland Dubillard. Elle fut créée à Paris l'automne dernier, dans une mise en scène de Arlette Reiner. Par son thème, la solitude, l'incommunicabilité, par sa forme et son souffle, cette pièce est très proche du théâtre de Ionesco, de Beckett, d'Adamov.

Comme Ionesco, Dubillard aime décrire des situations quotidiennes. Ses personnages, dans leur solitude, leur attente, sont frères de Godot, de Glov, de Pim (personnages de Beckett). Ils attendent... attendent quelque chose qui ne viendra jamais : le bonheur de vivre.

Mais ce qui distingue vraiment Dubillard de ses confrères, c'est qu'il n'hésite pas à utiliser, pour faire valoir son point de vue, une technique du rire, du burlesque, digne de Roussin, d'Achard. Il emprunte même à Feydeau, "sa mécanique du rire". Dans "Naïves Hirondelles", le rire est au service de l'incommunicabilité. Comme dans le meilleur Feydeau, les paravents tombent, les tables se brisent, les verres et les assiettes se cassent.

Mercredi le 23 janvier, à la Comédie-Canadienne, à 8h.30, l'Egrégore, dans une mise en scène de Jean-Louis Millette, présentera "Naïves Hirondelles", avec le concours des comédiens Michelle Rossignol ,Charlotte Boisjoli, Jacques Galipeau et François Tassé.

Où en est la nouvelle poésie française?

par René TAVERNIER

La revue **"Preuves-Informations"** a publié récemment une analyse de la situation de la poésie française moderne, ou René Tavernier en rappelait la vitalité, montrait la décadence des écoles et soulignait certains traits caractéristiques à plusieurs poètes d'aujourd'hui: sentiment d'apocalypse et, pour l'exprimer, recherche d'un langage nouveau où, après l'ivresse d'images que fut le surréalisme, s'imposent des cadences soigneusement élaborées. L'article ci-dessous précise cette analyse et passe en revue quelques-uns des recueils les plus caractéristiques publiés cette année.

Par sa personnalité comme par son oeuvre, Henri Michaux échappe à tout essai de classification: il n'appartient à aucun groupe et ne procède que de sa singulière expérience. Prose, peinture et poésie, depuis "Qui je fus", "le Barbare en Asie" jusqu'à ses gouaches, ses idéogrammes, à sa méditation sur certains paradis artificiels ("Misérable Miracle") et jusqu'à son dernier livre "Vents et Poussière" (1) manifestent une extraordinaire unité: une hantise intérieure, un voyage difficile au bout de soi-même — l'exigence d'une vérité qui dépasse l'ignoble quotidien et repousse le vide "plus haïssable encore" —. La vision de Michaux tend grâce au pouvoir des mots "non seulement à exorciser les forces ennemies de l'homme", (comme l'écrivait le critique René Bertelé dans un livre consacré au poète) "mais aussi sans doute de donner une existence à ce qui n'en aurait pas sans eux".

Cet itinéraire, qu'accompagne l'ange du bizarre, mais qui, à sa manière, procède d'une manière de mysticisme, aboutit à dépouiller le réel de ses oripeaux, les phrases de leur poids, leurs couleurs, leurs ornements. Ascèse qui suscite jusqu'à l'invention de mots et de signes; et toute cette poésie, comme l'intervention de Michaux en dessin et peinture, est dominée par cette notion de signes. Les mots sont comme des jalons sur le chemin que parcourt un homme tout à fait seul:

"Cependant, je pensais: sûrement, ceci est le goût avant le goût de la mort. Cette fois, certes, je ne partage plus le pain des dieux...
Les peuples de la poussière m'entouraient sans prêter attention, poussières eux-mêmes, poussières.
Je me disais: "Si tu dois faire quelque chose, ne tarde pas un instant. C'est tout de suite que cela concerne".
Je me disais encore: "C'est l'injustice qui m'abat. C'est l'injustice seule; c'est l'injustice de la grande faiblesse, qui m'a été donnée en partage et m'oblige maintenant à prendre cette forme inhumaine et dure qui arrête les fonctions de la vie. Les autres comme moi n'y sont pas contraints".
J'appelais aussi: "Oh! toi, qui m'es tellement et pour qui je ne suis plus rien peut-être, mirage toujours au milieu de mon horizon, visage si beau toujours à distance, combien mon être est dans la misère quand je songe à notre amour. Oh! non-accomplissement. Je ne sais plus chercher mon bien. Je ne sais plus fuir mon mal. Les terres labourées sont derrière moi. Oh! comme la pensée de cela est difficile à porter".

Il est bien difficile, après cette prodigieuse interrogation toute nourrie des sagesses orientales, auxquelles se mêle la grande inquiétude de l'Occident, de parler de Jean Cocteau, tant nous passons d'une magie profonde à la prestidigitation. Il est vrai que le vieil adolescent dont nous connaissons pourtant tous les tours depuis si longtemps garde encore parfois sa merveilleuse habileté d'artisan parisien. Et, précisément, avec "Le Requiem", Cocteau retrouve le ton de son plus beau poème "Plain Chant" (paru en 1923), une sorte de pathétique élégant et glacé, un univers très clos sur soi où l'on reconnaît le bric à brac d'images cher à l'écrivain: ainsi le vieil enfant terrible dessine encore à la manière classique, avec ce style inimitable:

"Il faut chanter dans le noir
et ne plus fuir les fantômes
Engendrés par la solitude
Et s'il nous était possible
De nous voir tels qu'ils nous voient
Les autres une épouvante
Nous enfoncerait sa lame
Jusqu'au manche entre les épaules
Et même ceux qui te louent
Se trompent et même ceux
Qui croient te bien aimer se trompent
Et tu ne peux que du dehors
Attendre la vague vague
Qui te lèchera le coeur
Comme langue de chien fidèle
La figure du maître essuie
Car cette vague point ne pense
Et ce qui pense cesse d'être
Et cette vague pourrait dire
Je ne pense pas donc je suis".

Le style de Jean Tardieu est fort différent. Cet excellent poète s'est trouvé au carrefour d'influences diverses. On pourrait, parcourant ses "Histoires obscures" (2) et le récent "Choix de Poèmes 1924-1954" (3) entendre des échos bien divers: Edgar Poe, Maeterlinck, les surréalistes, Prévert, Ionesco. Pourtant, Tardieu a son originalité et sa force qui résident dans une multiplicité de demandes, dans cette façon d'être à la fois ici et ailleurs, de se montrer tantôt rusé et tantôt maladroit avec le langage, comme si les mots se dérobaient à leur usage habituel. Le jeu avec le verbe est alors un moyen de prouver la difficulté de vivre. Comme la répétition un sûr moyen de créer l'angoisse:

LES FLEURS DE PAPIER

Je t'avais dit, tu m'avais dit
Je t'avais dit, je t'avais dit, tu m'avais dit
Je t'avais dit, tu m'avais dit,
Je t'avais dit, tu m'avais dit, je t'avais dit
— Oh! comme les maisons étaient hautes!
Oh! comme le vieil appartement sentait la poussière!
Oh! comme il était impossible à retrouver
Le temps du soleil, le temps du futur, des fleurs, du papier!
Je t'avais dit, tu m'avais dit
Je t'avais dit, je t'avais dit, tu m'avais dit.

Jean-Paul de Dadelsen, qui fut professeur et journaliste, ami de Rougemont et de Camus, est mort en 1957, sans avoir eu le temps de donner sa pleine mesure. Mais le livre que publièrent cette année ses amis, "Janos" (4) comprend, outre plusieurs beaux textes, un des poèmes les plus achevés, les plus profonds qui aient été écrits, depuis longtemps: "Bach en Automne":

Ange de la mélancolie, que puis-je contre toi?
Tu me connais mieux que moi-même.
Dans cette heure, la plus obscure, d'avant l'aube,
Que puis-je, aveugle et séparé,
Sinon, par mon vide même, mesurer encore
L'absence du Seigneur
Et, loin de mon été perdu, comme le chien d'Ulysse,
Ecouter la nuit,
Ecouter le vent, afin d'y reconnaître
Les pas de Son retour.

Ce sentiment religieux on ne le rencontre pas chez l'écrivain antillais Aimé Césaire (dont les Editions du Seuil viennent de republier "Cadastre") qui, avec L.S. Senghor, mais bien différemment, est le plus grand poète noir d'expression française et, plus simplement, un très grand écrivain. A travers Césaire, la Martinique paie sa dette à la culture française en enrichissant le patrimoine universel (phénomène que nous retrouvons au Liban avec Georges Schéhadé). Césaire, c'est le volcan qui s'exprime. Tandis que Jean Follain, natif du Cotentin, peint avec une minutie exquise des scènes d'intérieur, à la manière des maîtres hollandais. Mais les choses ne sont pas inanimées; elles ne sont pas l'objet de l'investigation passionnée d'un poète "fou de description", comme Francis Ponge. Elles vivent de leur vie intérieure et irradient leur présence dans ce monde où le poète est un naturaliste un peu sorcier, fureteur et plein de goût. Il faut lire les "Poèmes et prose choisis" (5), qui permettent de faire le point sur l'oeuvre de Follain.

Avec Jean Grosjean, l'un des poètes les plus intéressants qui se soient révélés depuis dix ans, nous retrouvons une volonté de sacraliser le langage. Saint John Perse qui est passé par Césaire, passe aussi, et diversement, par Grosjean dont l'oeuvre est une sorte de méditation lyrique sur le destin de l'homme depuis la fondation du monde, un duel avec Dieu — Et, dans "Apocalypse" (6), le poète s'écrie:

"Paroles comme on a le vent dans les arbres! Je n'étais attentif qu'à l'image du silence; mais si tu le déchires, comment me taire?"

L'oeuvre poétique d'André Frenaud est abondante: d'inspiration philosophique, rationaliste, parfois révolutionnaire, elle garde une saveur paysanne et aussi une intense ferveur amoureuse qui préserve nombre de textes du prosaïsme et de la lourdeur. Oeuvre ambitieuse aussi et rassemblée sous un titre significatif: "Il n'y a pas de paradis", qui groupe les écrits de 1942 à 1960.

Peut-être est-il permis de lui préférer, cependant, les accents du poète belge Norge, peut-être le plus doué de tous nos poètes français d'aujourd'hui, avec un mélange de cruauté et de verve flamande, ses refrains populaires, sa violence haute en couleur qui évoque les toiles de James Ensor, son admirable sens de la chanson tendre ou amère. Le recueil de Norge, les "Quatre Vérités" (7) est probablement l'un des plus variés et des plus séduisants publiés depuis vingt ans. Norge, troubadour acide, fabuliste impitoyable et grinçant s'écrie:

CRI DU COEUR

Cri, sordide cri de mort
Au fond du coeur se déchaîne.
Et même cri sur la plaine,
Sur les blés de Messidor.
Couteau, ce chant, tu le trouves
Dans la gorge du cochon,
Dans le ventre de la louve.
Ce chant rouge et long et long.
Mais il dure dans le coeur,
Il rugit dans la blessure
Et de toute sa splendeur,
Il règne. Il dure et fulgure.
Dans le coeur excellemment,
Ce terrible diamant
Par mille échos se balance,
Retentit infiniment
Et n'est fait que de silence.

Il faudrait encore pouvoir s'attarder sur Henri Pichette ("Dents de lait, dents de loup"), qui donna des espoirs au temps où Gérard Philippe jouait sa pièce "Les Epiphanies" mais tomba depuis dans le verbalisme. Alivier Larronde, poète précieux qui revêt la défroque de Radiguet ("Rien voilà l'ordre") (8), Marc Alyn ("Délébiles") (9), qui est un jeune poète vraiment jeune, et qui, avec son dernier livre, dépasse l'influence d'Eluard qu'il subissait naguère et sait "garder un peu de nuit au fond de nous", Michel Deguy ("Poèmes de la Presqu'île") (10) qui, lui aussi a bien écouté Saint John Perse et s'efforce de bâtir "un poème astreint à l'épiphanie de l'absence, avec à même en l'âme le cilice du monde", Alain Bosquet ("Maître Objet"), obsédé par la menace que les hommes font peser sur eux, et qui, attentif aux courants de l'époque, transpose en poésie les recherches du "Nouveau Roman". André du Bouchet enfin (Prix des Critiques 1962 pour son recueil "Dans la Chaleur Vacante"), abstrait, difficile, qui semble ne poser les mots que pour intercaler d'assez terribles silences...

Qu'il me suffise, en ce propos, d'avoir attiré l'attention sur ces écrivains dont le mérite est de ne pas laisser stagner un art que ses initiés placent au rang le plus haut.

(1) Ed. Karl Flinker
(2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 10) Ed. Gallimard
(8) Ed. l'Arbalète
(9) Ed Ides et Calendes.

La vie théâtrale a repris depuis une semaine à Montréal toute son activité. Au Théâtre du Nouveau Monde, la double affiche Molière rencontre les vues d'un nombreux public, Guy Hoffmann s'y taillant un succès personnel dans "Le Médecin malgré lui" où la mise en scène de Jean Gascon est d'une grande vivacité. Au Rideau Vert, par contre, débutait mardi "L'Aigle à deux têtes", le deuxième Cocteau monté cette saison au Stella. Sur notre photo ci-contre, voici deux interprètes de ce drame : **Yvette Brind'Amour**, rôle de la reine, et **André Valmy**, chef de la police, que l'on voit ici dans les magnifiques costumes de Robert Prévost. A l'Egrégore, vendredi prochain, commenceront les représentations de "Naïves hirondelles" du jeune dramaturge français Roland Dubillard, avec avant-première à la Comédie-Canadienne, dans la semaine Festiv-Arts des étudiants, mercredi. Enfin chez les Apprentis-Sorciers fin du spectacle-lecture de contes canadiens et préparation prochaine de la première pièce de Pierre Perrault, "Au Coeur de la rose".

Sur notre ardoise

CINEMA

••• **"Yvan le terrible"**, d'Eisenstein. (Elysée-Eisenstein). Un des chefs-d'oeuvres du cinéma mondial.

• **"Les Diaboliques"** (Champlain-Crémazie). Un des meilleurs Clouzot.

• **"Billy Budd"**, de Peter Ustinov (Kent). Un bon film anglais inspiré de Melville.

• **"Ophélia"**, de Claude Chabrol. (Elysée-Resnais). Un Chabrol, malgré tout.

• **"Mutiny on the Bounty"** (Alouette). Un drame célèbre dans les annales maritimes.

THEATRE

•• **"L'Aigle à deux têtes"**, de Cocteau (Stella-Rideau Vert). Un Cocteau romantique présenté avec classe.

•• **"George Dandin"** et **"Le Médecin malgré lui"**, de Molière (Orpheum-Théâtre du Nouveau Monde). Molière adapté à nos climats.

LITTERATURE

••• **"L'Inquisitoire"**, de Robert Pinget (Editions de Minuit). Une grande nouveauté à l'intérieur du nouveau roman.

••• **"Ce que je crois"**, de François Mauriac (Grasset). Un témoignage d'une haute portée spirituelle.

• **"Entre chiens et loups"**, de Gilbert Cesbron (Robert Laffont). Cesbron et le problème de la torture.

BEAUX - ARTS

••• **Exposition Riopelle** (Galerie Camille Hébert). Le plus récent aspect de Riopelle.

• **Sculptures de Françoise Sullivan** (Musée des Beaux-Arts). Un talent qui monte.

la Télévision par **Monique BOSCO**

"L'ÉTERNEL MARI" TROMPÉ

Il est des spectacles dont on attend beaucoup, pour lesquels on se prépare avec ferveur et attention. C'est dans ces dispositions d'esprit que je me préparais à voir L'Eternel mari, au Téléthéâtre de Radio-Canada. Je m'attendais à éprouver à nouveau ce choc en profondeur que j'avais déjà ressenti en voyant la pièce, voilà quelques années, à Montréal, alors que Jacques Mauclair y présentait au petit théâtre Amphytrion sa propre adaptation de l'extraordinaire roman de Dostoïevski.

Cette représentation est restée pour moi l'une des expériences dramatiques qui m'ont le plus marquée, touchée et bouleversée. Comme en transe, j'avais suivi la pièce dans son déroulement impitoyable, chaque réplique m'atteignant au plus creux, dans un climat de tension qui allait toujours s'exaspérant. Dans cet affrontement extraordinaire qui les révélait jusqu'à l'âme, deux hommes, deux lutteurs furieux, allaient jusqu'aux limites de leurs forces. Epuisé, fasciné, le spectateur n'avait qu'à les suivre, douloureusement, jusqu'au tréfonds de cette descente aux enfers, jusqu'à l'ultime limite du "voyage au bout de la nuit". Intolérable odyssée dont on sortait exténué mais meilleur.

Au Téléthéâtre, rien de tout cela ne s'est produit. J'ai d'abord eu envie, moi aussi, de crier à la trahison. Reprenant le texte, l'admirable roman de Dostoïevski, je l'ai relu jusqu'au bout. Et, jusqu'à la fin, on peut dire que Jean-Louis Roux a été scrupuleusement fidèle au texte même.

Dans son adaptation, tous les faits sont présents, et les paroles aussi. Ce qui manque, tout simplement, c'est leur résonance intérieure, ce sont tous ces admirables prolongements qui soutiennent et expliquent le pourquoi des mots et des phrases. L'adaptation de Jean-Louis Roux, c'est un peu une statue de cire, rigoureusement conforme au modèle, mais dont toute vie serait absente. Car, sans faire de jeu de mots, on peut dire que, cette fois, c'est par un excès de fidélité que L'Eternel mari a été trahi.

Une fois pour toutes, il faut renoncer à l'illusion que l'on peut transmettre intégralement un roman, soit à la scène soit à l'écran. Il faut accepter le risque des "mains sales", accepter de tronquer, de refaire, de recréer une oeuvre autre, différente de l'original, douée d'une autre présence au monde. Autrement, il n'est que de laisser l'oeuvre dans l'ordre de perfection pour laquelle elle a été créée. De par son essence même, un grand roman ne peut se prêter à une adaptation qui ne soit que cela et pas davantage. Ce risque, Jacques Mauclair l'avait assumé. Jean-Louis Roux, en voulant être trop scrupuleusement honnête vis-à-vis de l'oeuvre, l'a trahie bien autrement.

A la représentation de ce Téléthéâtre, on avait tout le temps la sensation de marcher à côté du sujet, d'être en marge du monde. Le spectacle qui nous était offert ne pouvait satisfaire notre faim la plus exigeante. Cela équivalait, en somme, à offrir à un admirateur de Balzac ou de Flaubert un exemplaire de luxe d'un de leurs romans, uniquement composé de bandes illustrées.

Car l'oeuvre de Dostoïevski s'est déroulée devant nous non pas dans sa vérité profonde, mais comme une succession de scènes extérieures, d'ailleurs parfois assez réussies. Que nous importaient les images, parfois belles d'ailleurs, réalisées par Jean Faucher puisqu'elles nous distrayaient du drame lui-même. Certes, les décors étaient beaux; les costumes aussi. C'était l'accessoire qui prédominait, en une oeuvre où tout aurait dû être subordonné à l'essentiel. La toile de fond était au premier rang. Derrière elle, les acteurs ne se profilaient que par intermittence, comme des ombres chinoises.

•

Toujours dans le domaine littéraire, deux bonnes émissions cette semaine: à la radio, une Revue des arts et des lettres presque entièrement consacrée au poète Pierre-Jean Jouve et, à la télévision, une conférence de Gilles Marcotte sur la littérature canadienne-française.

• romans • essais • poésie • livres pour enfants • informations littéraires •

NOUVEAUTÉS P.U.F.
Presses Universitaires de France

TARTUFFE DEVANT L'OPINION FRANCAISE (Herman Prins Salomon)
194 p., 22,5cm. 12 planches h.t. Bibliographie. Index des noms. Index des planches. Préf. de Louis Seigner **$3.75**

L'ORFEVRERIE DU XIXe SIECLE EN EUROPE (Serge Grandjean)
161 p. 22 cm. Relié. 32 planches h. t. dont 8 en coul. Tableaux chronologique. Poinçons des différents pays. Coll. "L'Oeil du Connaisseur" **$7.00**

LES SOIERIES ANCIENNES D'ASIE (Walter Schrader)
48 p. 19.5cm. Relié. Illustrations, dont 4 pleines pages en coul. Coll. "Mementos illustrés" **$1.95**

L'EXISTENCE (Kierkegaard). Traduction de P. H. Tisseau
216 p. 17,5 cm Coll. "Les Grands Textes **$1.75**

LES DEUX SENS DE L'ART (Camille Schuwer)
121 p. 17,5 cm. Coll. "Initiation philosophique" **$1.15**

LA LOGIQUE FORMELLE (A. Virieu - Reymond)
122 p. 17,5cm. Coll. "Initiation philosophique" **$1.15**

Expédition sans frais dans le Québec

En vente chez votre libraire et au

Centre de Psychologie et de Pédagogie
260 ouest, rue Faillon, Montréal 10 (Canada)

DÉPÔT GÉNÉRAL DES P.U.F.

MARABOUT Actualité

DE LA CULTURE À L'HUMOUR!

Car je fais dire aux autres ce que je ne puis si bien dire tantôt par faiblesse de mon langage, tantôt par faiblesse de mes sens. Je ne compte pas mes emprunts, je les pèse.
MONTAIGNE - Essais.

Il est presque impossible actuellement de se faire une idée précise de tout ce qui a été dit ou écrit dans le monde, au cours des siècles. Il faudrait lire des tonnes d'ouvrages et parcourir des milliers de documents, risquer de s'égarer cent fois dans des lectures inintelligibles, avant de rassembler une matière première suffisamment intéressante. Une vie peut-être serait trop brève pour un tel travail!
Il est pourtant essentiel de pouvoir confronter ses opinions, ses idées, avec celles des plus grands penseurs et des personnages les plus fameux de l'histoire. Une citation frappe davantage qu'un long raisonnement: un trait d'esprit célèbre peut donner un tour original à une lettre ou un article; encore faut-il pouvoir les retrouver, les citer correctement et en connaître l'origine.
Il est donc utile — voire indispensable — de posséder un recueil pratique que l'on puisse consulter rapidement au besoin. A ce titre, le **Dictionnaire des Citations du Monde entier**, par Karl Petit, est un ouvrage précieux, appelé à rendre les plus grands services à tous ceux qui veulent faire preuve de culture ou qui, plus simplement s'intéressent à l'histoire de la pensée.
3,200 citations, glanées dans la littérature mondiale, passée ou contemporaine, confèrent à cet ouvrage une valeur exceptionnelle.
Chacun à leur tour, les plus grands hommes y prennent la parole et nous livrent leurs réflexions profondes ou sarcastiques, amères ou spirituelles. Confucius y côtoie Einstein, Gandhi ou Mao-Tsé-Toung; Achard voisine avec Bossuet, Plutarque, St-Augustin ou le docteur Schweitzer, Sacha Guitry et même Hitler et Krouchtchev. Pour ceux qui aiment à se promener dans l'immense jardin de la pensée humaine, la lecture de ce recueil est un délice. Il n'y a pas une page qui laisse le lecteur indifférent et le moindre coup d'oeil sur ce livre est profitable.
La présentation luxueuse et le maniement aisé du **Dictionnaire des Citations** rendent sa consultation plus agréable encore.
Les citations sont groupées par thèmes qui sont, eux-mêmes, rangés par ordre alphabétique. De plus, un index, à la fin du volume, permet de retrouver toutes les citations d'un même auteur.
La qualité du papier, jointe au soin apporté à l'impression et au contenu précieux, ont assuré à cet ouvrage de référence un succès inégalé jusqu'à ce jour. En quelques mois, plus de 50,000 exemplaires du **Dictionnaire des Citations du Monde entier** ont été vendus. Nous avons peine à faire face à toutes les demandes! Un conseil donc: hâtez-vous d'aller chez votre libraire et de commander l'ouvrage de Karl Petit, avant qu'il ne soit trop tard.

Gilbert Cesbron et le roman reportage: 'Entre chiens et loups'

La vie littéraire par Jean Hamelin

Comme Michel de Saint-Pierre, comme Peyrefitte, Gilbert Cesbron appartient au groupe de romanciers que l'on peut classer parmi les écrivains "témoins de leur temps". Il ne s'agit pas pour eux de peindre une société, d'en décrire les moeurs et les caractéristiques, d'en circonscrire la réalité apparente ou profonde, mais bien plutôt d'essayer par le moyen du roman de cerner certains des problèmes qui se posent à cette société; la nôtre, c'est-à-dire la société moderne, particulièrement celle qui est issue de la dernière guerre, n'en manque pas: prêtres-ouvriers, criminalité juvénile, enfance abandonnée, déshumanisation des agglomérations urbaines, voilà autant de problèmes qui passionnent Gilbert Cesbron et qui ont fait le sujet de plusieurs de ses romans-reportages: "Les Saints vont en enfer", à vrai dire une de ses meilleures oeuvres, "Chiens perdus sans collier", "Ce siècle appelle au secours", "Avoir été". Tous ces problèmes sont évidemment traités dans une optique chrétienne bien d'aujourd'hui, chaque roman nouveau de Cesbron étant en soi une thèse à peine recouverte du masque de la fiction.

Ces problèmes pourraient être abordés dans le reportage journalistique, et effectivement ils le sont périodiquement, mais pour Cesbron, il ne s'agit pas de journalisme, mais bien de littérature à partir de données très concrètes. Voilà qui explique peut-être deux choses: le grand succès de ses livres (beaucoup de lecteurs préférant prendre connaissance d'un problème social par le truchement du roman, plutôt que par le journal) et l'espèce de malaise que l'on peut éprouver en les lisant. Cesbron colle si souvent à la réalité qu'on a l'impresion que chacun de ses romans pourrait servir de commentaire à certains événements entrés désormais dans les carnets de l'Histoire. Cette impression persiste après la lecture de son dernier roman "Entre chiens et loups" (1) oeuvre de nouveau considérable et qui consacre la réputation de Cesbron romancier-reporter. Cesbron n'avait pas encore abordé la question de la torture, à propos de la guerre d'Algérie; plusieurs écrivains l'ayant fait, voici que ce nouveau problème qui le concerne sans doute jusqu'à un point aigu est étalé ici dans toute son ampleur, avec ce qu'il comporte de déjà suranné.

Ce qui ne saurait être pris en défaut, chez Cesbron, c'est la sincérité et l'agressivité de l'attaque. Chacune de ses positions, correspondant à celles de ce que l'on peut appeler en France les chrétiens de gauche, est fermement exposée et farouchement défendue. C'est les armes à la main que combat Cesbron, et sa générosité à défendre ce que l'on est convenu d'appeler "les bonnes causes" force jusqu'à un certain point le respect. Il est vrai que c'est aussi cela qui fait parfois les gros tirages.

Avec "Entre chiens et loups", Cesbron fait une ample démonstration du genre qui a amené son succès. Il connaît toutes les recettes du roman-reportage, il sait à point nommé faire intervenir l'élément qui perce une trouée dans l'étude d'un problème, afin de montrer toute l'émotion qui peut s'en dégager. Ses héros sont presque toujours cornéliens: ils ont le sens de l'honneur et du devoir accompli. Souvent ils sont faibles, mais leur faiblesse même les grandit, ce qui ne laisse pas d'être parfois agaçant. Plusieurs de ces incidences, plusieurs de ces personnages se font à nouveau jour dans "Entre chiens et loups", qui aperçu sous cet angle est un roman absolument réussi.

Cesbron s'y met, avec la meilleure volonté du monde puisque cela correspond sans doute à ses convictions personnelles, à l'école de la non-violence et de la protestation contre la torture. Son jeune héros Rolland Guérin, paiera de sa vie sa foi en une humanité supérieure et pacifiste. Comme tous les doux, "heureux les pacifiques", il tombera sous les coups des tueurs, mais on peut supposer que son sacrifice ne sera pas vain, que l'idée de non-violence qu'il chérit même dans le bled, alors que les fellaghas sèment la mort jusqu'au seuil des avant-postes français, finira bien par triompher.

Ce Rolland Guérin est allé à bonne école. Devenir un héros n'est pas facile; c'est souvent une question de circonstances. Il faut se situer au bon moment et à la bonne place pour pouvoir jouer son rôle. Roland Guérin, lui, vient des arrière-fonds de la peur et de la lâcheté. Je une étudiant, il s'écarte des bagarres qui mettent aux prises, sur le Boul' Mich', deux factions rivales d'élèves en Sorbonne qui se prennent à la gorge au sujet d'un maître que certains chérissent et d'autres détestent.

Si Roland Guérin s'écarte du conflit, c'est d'abord par lâcheté sans doute, mais aussi parce qu'il a vu dans les deux factions rivales s'étaler dans toute sa hideur le visage de la haine et de la violence. Par étapes successives, vivement franchies, nous voyons Roland Guérin faire son apprentissage d'homme. De prime abord, il se range du côté des faibles et des opprimés, donc des non-violents, préfigurant déjà le destin qui sera le sien. De toute évidence, il n'a rien d'un être courageux, ayant eu constamment sous les yeux dans sa prime jeunesse l'exemple d'un père "mort pour la France". Sa mère l'a entretenu dans ce culte. Elle a tenté en même temps de la calfeutrer contre tout danger extérieur, établissant entre lui et le monde une carapace confortable de sentiments et d'attentions, tout en souhaitant profondément pour son fils la glorieuse carrière du père. Mais les héros ne s'élèvent pas en vase clos et c'est ce que comprend très vite Roland. On ne peut être à la fois courageux et mesuré.

L'heure du choix se présente bientôt et l'on verra Roland Guérin abandonner de plus en plus de mesure pour absorber de plus en plus de courage. Cela ne va pas sans des déchirements profonds, sans des atermoiements, sans de torturants retours sur soi. Roland Guérin avance de deux pas dans le courage, en reculant d'un. Son entrainement militaire qu'il déteste commence néanmoins le partage. Par manque de réflexe rapide et crainte de trop s'exposer, il laisse un de ses hommes être tué sous ses yeux. Plus tard, devenu professeur dans un lycée parisien, Roland Guérin est placé en face d'un brillant officier de l'armée française qui le provoque, mais sans succès. Guérin est encore un homme modéré qui ignore ses propres ressources.

C'est par le journalisme que le héros de Cesbron se révélera à lui-même. Il apporte un jour à la rédactrice en chef d'un grand hebdomadaire de gauche du type "Express" un article violemment protestataire. La directrice est tellement emballée qu'elle fait de Roland Guérin son principal collaborateur. Comme Mauriac, comme Servan-Schreiber, Roland Guérin a son bloc-notes d'actualité qui galvanise les lecteurs du journal et fait doubler rapidement son tirage.

Il fait son apprentissage de meneur d'hommes, mais pas tout à fait celle du courage puisqu'il se cache derrière un pseudonyme. Personne n'identifie le petit professeur Roland Guérin à ce Fabrice qui fait trembler le gouvernement et l'armée. C'est une situation un peu fausse, mais qui satisfait pour l'instant et le journal et le petit professeur. A l'occasion des tortures imputées à certains éléments de l'armée française en Algérie, des grands meetings de gauche sont organisés à Paris. Fabrice ne peut plus se dérober, mais comme autrefois au lycée il voit, dans les deux antagonismes qui se dressent l'un contre l'autre, surgir de nouveau le masque de la violence. Fabrice déçoit ses compagnons d'armes et ses appels à la modération le dégradent aux yeux de ceux qui en ont fait leur idole. Dégoûté, Roland Guérin s'engage et part pour l'Algérie, mais là encore il ne peut être totalement et entièrement d'un même parti. C'est un pacificateur et c'est l'entreprise de pacification des populations rebelles ou flottantes qui l'a fasciné, plus que les entreprises militaires. De nouveau sa situation est fausse et inconfortable et il n'a plus qu'une porte de sortie: quitter l'armée.

Il est passé en jugement et condamné à cinq ans de détention à Fresnes. De sa prison, cédant à un groupe de jeunes gens enthousiastes, il dirige un mouvement de non-violence et de pacifisme qui commence à connaître le succès. Un ami intervient à son sujet et le Garde des Sceaux finit par le libérer. Roland Guérin sort triomphalement de sa prison, mais ses adversaires qui n'ont pas désarmé l'abattent avant qu'il en ait franchi le seuil.

Entre les chiens et entre les loups, il a été difficile pour Roland Guérin de se frayer un destin de tout repos. Qui sont les chiens? Oui sont les loups? Nous ne le savons pas, mais sans doute peut-on avancer que ce sont, dans l'esprit du romancier, ces irréductibles adversaires de l'extrême-gauche et de la droite qui se servent à peu près des mêmes moyens pour faire triompher souvent plus un parti qu'une idée.

Le personnage de Roland Guérin a de la noblesse, du caractère et de la consistance. Il figure l'honnête homme qui veut garder à tout prix son honnêteté et conserver en toute chose la lucidité qui le portera à choisir la modération plutôt qu'une violence même utile et justifiée.

Il faut noter que Roland Guérin, au départ, n'est pas chrétien. Il le devient, et l'on aurait été surpris en effet qu'il ne le devint pas. C'est une assistante sociale, en Algérie, qui l'éclaire et lui fait rejoindre ce christianisme qui était latent chez lui et ne pouvait ensuite que s'épanouir au grand jour. C'est ce qui gêne un peu chez Cesbron car on "sait d'avance" qu'avant la fin du roman son personnage sera devenu chrétien. Les cheminements de la grâce sont trop apparents pourqu'on y crooie sincèrement et qu'on en soit édifié. C'est le défaut des romans-témoignage; à un moment ou à un autre, le romancier est forcé lui aussi de prendre parti, malgré toutes les feintes, malgré toutes les circonvolutions. Tel était le roman sous Bourget et Cesbron serait sans doute surpris si on le situait, tous comptes faits, dans le sillage du roman démonstratif tel que le pratiquait l'auteur de "L'Emigré" et du "Disciple". Un romancier qui choisit cette voie ne peut en définitive que s'y trouver "engagé" vraiment.

Ce roman de Cesbron a tout ce qu'il faut pour rencontrer chez ses lecteurs habituels son habituel succès. Il est écrit dans ce style cinéma-journal que nous connaissons à Cesbron et qu'il avait heureusement abandonné dans son charmant recueil de contes "Tout dort et je veille", qui demeure son meilleur livre des dernières années. Je m'empresse de reconnaître son habileté de romancier, sa sûreté de métier, sa capacité à faire vibrer au moment voulu la petite corde sensible, mais je dois avouer sincèrement que cette littérature me paraît très secondaire dans l'optique du roman contemporain. Les problèmes de la création ne sont pas abordés ici avec assez d'originalité ni assez de détachement par rapport aux contingences extérieures pour que ce roman-reportage me séduise et me retienne.

"Entre chiens et loups" pèse de tout son poids de générosité d'une actualité vécue et retranscrite avec beaucoup de conscience et de fidélité, mais c'est le type même du roman qui ne survit pas à sa propre actualité.

(1) "Entre chiens et loups", de Gilbert Cesbron, 382 p. (Ed. Robert Laffont, distrib. Fomac)

La Coopérative suisse du livre "RENCONTRE" vous invite à découvrir les hommes, la vie quotidienne, l'économie, le passé, dans sa Collection :

L'ATLAS DES VOYAGES

1 volume par mois à l'abonnement **$1.80** seulement

Les plus grands reporters internationaux se sont réunis pour réaliser cette performance coopérative : des livres qui pourraient coûter 6.50 $ au prix miracle de :

grand format (17 x 27 cm) - 200 pages de texte - jusqu'à 150 photos et gravures - typographie 2 couleurs - papiers de luxe - reliure glacée.

Premiers titres à paraître (1 volume par mois) :
Australie - Cuba - Côte d'Ivoire - Pays-Bas - Maroc - Hongrie - Iran - Brésil - Syrie - Tahiti - Yougoslavie - Sicile - etc.

ÉDITIONS **Rencontre**
PARIS, BRUXELLES, LAUSANNE, QUÉBEC, TUNIS, CASABLANCA

BON pour un examen gratuit de 8 jours, sans engagement ni frais.

Veuillez m'envoyer gratuitement à l'examen, le premier Tome de la Collection "L'Atlas des Voyages" et votre bulletin de présentation.
Après 8 jours, je vous retournerai le tout ou m'engage à accepter les conditions de souscription spécifiées dans ce bulletin.

A envoyer aux Editions Européennes Enrg. 55, Bd Charest Est, Québec 2, P.Q. A 9

Rapport de la 2e conférence canadienne sur l'éducation • **The 2th Canadian Conference on Education : A Report**

publié conjointement par
Les Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press
6 x 9 400 pages **$6.00**

Extraits de discours et discussions, dans les deux langues, prononcés lors de la deuxième Conférence canadienne sur l'éducation tenue à Montréal en 1962.
Ce livre s'adresse aux personnes intéressées directement ou indirectement à l'éducation, et convaincues qu'une plus grande compréhension par le public des besoins et problèmes éducatifs constituerait un pas important vers leur solution.

En vente chez votre libraire et l'éditeur
LES PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL
C. P. 999 Québec 4 Tél.: 681-4631

dernières nouveautés

éditions du Seuil

P. ROSSI
L'YRAK DES REVOLTES

A. ABDEL-MALEK
EGYPTE, SOCIETE MILITAIRE

MOULOUD FERAOUN
JOURNAL

R. LAURENTIN
L'ENJEU DU CONCILE

J.E. CHARON
DU TEMPS, DE L'ESPACE ET DES HOMMES

P. BAUCHET
LA PLANIFICATION FRANÇAISE

En vente chez votre libraire
DIFFUSION fomac Ltée
1029, Côte du Beaver Hall, Montréal — UN. 6-7764

Avez-vous lu ces succès des Éditions de l'Homme?

En vente partout à $1.00 ou à L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE,
1130 est, Lagauchetière ,Mtl - LA. 3-1182

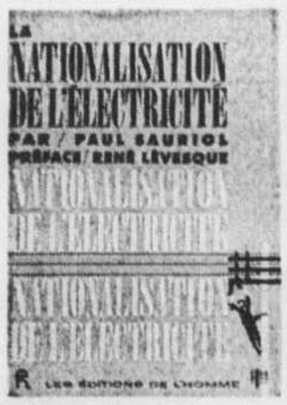

Toute la vérité sur le problème de Nationalisation

Un volume de CHOC dans le contexte de la crise médicale du Québec

Un volume pour les femmes et ... pour les hommes

Un roman interdit à Québec, il y a 28 ans

romans • essais • poésie • livres pour enfants • informations littéraires

Ronald DESPRÊS, vient de publier un recueil de poésies chez Beauchemin, «Les Cloisons du vertige». Ce recueil reprend quelques thèmes esquissés dans son «Silences à nourrir de sang». Il s'agit du troisième ouvrage de Ronald Desprès qui, outre les deux livres déjà mentionnés, a publié à la Librairie A la Page un roman «Le Scalpel ininterrompu».

"Les Engagés du grand portage"
par Léo-Paul Desrosiers

Un classique des lettres canadiennes

Prose critique
par Jean Ethier-Blais

Si l'on demandait à un Canadien français cultivé de nommer les cinq romans les plus importants qui aient paru au Canada, en langue française, il y a de fortes chances pour que "Les engagés du grand portage" (1) figure dans sa liste. C'est donc un livre dont on parle, que l'on cite dans les manuels; mais c'est un livre que peu de gens ont lu. Il faut dire qu'il n'a pas eu de chance. Il parut en France, chez Gallimard, en 1939; c'était encore l'époque où les éditeurs français faisaient les difficiles. Ne paraissaient alors chez eux que des livres canadiens dont on espérait que leurs auteurs figureraient un jour dans une histoire de notre littérature. Paul Morin, chez Lemerre, si je ne m'abuse; Louis Hémon chez Grasset; Desrosiers, chez Gallimard. On lit toujours Paul Morin et nous avons assisté, l'an dernier, comme par hasard, à un regain d'intérêt dans son oeuvre; Louis Hémon n'est pas, que je sache, un auteur qu'on oublie; Desrosiers est lui aussi, avec sa lourdeur et le mouvement lent de son récit, mais encore avec la vigueur de sa perception psychologique et sa prestigieuse connaissance du langage, de la même lignée. Il n'a eu qu'un tort; c'est de faire paraître son ouvrage en 1939. Hitler, comme chacun sait, faisait fi des réputations littéraires et n'a pas fait attention à celle, toute naissante, de Léo-Paul Desrosiers. Ainsi "Les engagés du grand portage" sombrèrent-ils dans la tourmente. Une importante collection de classiques canadiens vient de les faire revivre. Je ne sais ce qu'ont pensé les lecteurs de 1939 de ce roman d'aventures, de luttes pour le pouvoir, de longues et cruelles randonnées sur l'Outaouais vers les plaines de l'Ouest; à moi, ce drame a paru merveilleux, solidement charpenté, plein de revirements psychologiques et de tendresses inavouées. Pourquoi ne pas le dire: un beau livre.

Mais, avant de parler du livre, disons quelques mots de son auteur. Léo-Paul Desrosiers (que je ne connais pas, que je n'ai même jamais vu; mais je suis remonté à d'amicales sources) est l'un de ces rares écrivains qui ne se conçoivent pas, parce qu'ils écrivent, comme des hommes publics. Il n'a jamais soigné son crédit, ni sa popularité, ni son public; il n'a pas transformé son style pour plaire à des vagues successives au risque d'être balayé par elles; il est un être secret et dans le monde de nos lettres, une sortes de sage et de pur. Il n'a jamais vaticiné; les cours piaillantes ne sont pas son affaire. Il a écrit. Léo-Paul Desrosiers a écrit une oeuvre dense, répartie sur de nombreuses années, qui vaut à la fois parce qu'elle est forte sur le plan de la réflexion romanesque et parce qu'elle représente la conception que se fait du Canada français un homme intelligent et sérieux d'aujourd'hui. Ce sont des livres de peu de charme que ceux de Léo-Paul Desrosiers; mais, dans l'évolution de notre littérature, ils représentent mieux le tempérament canadien-français, les problèmes qui ont assailli notre bourgeoisie, et la façon dont elle les a résolus, qu'on ne veut le croire d'habitude. Car il y a chez lui du savant et du chercheur; il n'abandonne une question qu'il ne l'ait, au préalable, vidée; c'est un romancier systématique et qui n'a pas craint de s'attaquer directement à l'histoire. Son "Iroquoisie", dont n'a paru qu'un seul volume, est comme ses romans; c'est une oeuvre sérieuse, travaillée en profondeur, qui inspire une confiance absolue, mais où, trop souvent, se discernent et le côté pénible de toute érudition et les grincements de l'acte créateur.

C'est sans doute dans "Les engagés du grand portage" que Léo-Paul Desrosiers donne le meilleur de sa naturelle verve. Sans doute cette effervescence tient-elle à ce que, de par son thème, il est intimement proche de la nature. Et ce rapprochement, cette union enchantent, cela est évident, Léo-Paul Desrosiers. Il n'est évidemment pas question ici de la nature virgilienne, toute en nuances de sentiments, toute humaine, mais de la nôtre, de celle qui s'étend depuis Québec et Montréal, par la veinure des eaux, jusqu'à l'Ouest canadien sauvage et riche en fourrures. Léo-Paul Desrosiers se sent à l'aise au coeur de cette nature; au coeur de CETTE SORTE de nature et sa joie éclate dans les mots. Ainsi, un bateau va sombrer; on change, rapidement de timonier. "Dès les premiers coups de barre, l'air entre plus facilement dans les poumons des engagés. Une habileté physique subtile anime le nouveau gouvernail. Sous la fermeté de sa main, le canot devient une espèce de bête souple et lente qui joue avec la vague sans se presser, glisse dans les descentes, monte et retombe sans rebondir comme une balle. Au lieu de s'opposer, il louvoie." Voilà, à mon avis, ce qui s'appelle écrire, c'est-à-dire recréer par les mots. Il faut, du reste, lire "Les engagés" pour constater à quel point le jeune Desrosiers était, dès 1939, le maître de son langage. Il y a de la lourdeur dans son style; mais c'est une lourdeur sans bavures. Et c'est une lourdeur qui n'empêchera pas Léo-Paul Desrosiers d'exprimer les nuances les plus subtiles du mouvement des choses et des humains. Le personnage principal du roman s'appelle Montour; c'est un homme qui s'est "engagé" dans le but unique de s'enrichir, de dominer les êtres. Léo-Paul Desrosiers veut tracer, et trace un caractère maléfique, de ceux que les caractérologues appelleraient "secondaires à polarité Vénus", un homme qui mûrit lentement ses desseins, qui ne vit que pour leur donner corps, dont l'attitude est tout entière de douceur apparente, de conciliation, et surtout de manoeuvre. Montour est le manoeuvrier par excellence. Je le disais tout à l'heure: Léo-Paul Desrosiers donne l'impression de diminuer moralement le personnage de Montour, l'intrigant qui, pour parvenir à ses fins, utilisera toujours les êtres humains qui l'entourent. En relief, à côté de Montour, et comme pour mieux faire ressortir l'avidité de celui-ci, le pur, le fort, le magnifique, Turenne, qui, lui, ne s'enrichira pas, qui, lui, méprise l'argent, qui, lui, est l'être noble, le Canadien français comme on n'en fait plus. Ce manichéisme il faut bien le dire, un peu simpliste, se retourne contre son auteur; en dernière analyse, c'est Montour, l'homme avide, qui est le héros du livre et c'est Turenne qui en est (passez-moi l'expression) la grande bête. Trop de pureté nuit et c'est ce qui ressort au premier chef de l'analyse que fait Léo-Paul Desrosiers, des caractères de Turenne et de Montour. Ce dernirr est sans émotivité, sauf en ce qui relève de son ambition; il jalouse tous ses compagnons et n'hésitera devant rien pour parvenir à ses fins. S'il y a émotivité chez lui, c'est là qu'elle se loge; dans cette certitude qu'il est brimé, que tout est injuste qui ne lui fait pas la part la plus belle. Par contre, Montour déborde d'activité, et dans tous les ordres, physique aussi bien qu'intellectuel. Que de ressources il a en lui! Auprès des autres "engagés", qui sont forts et qui rament bien, qui savent se plier aux avanies des saisons, à la rigueur des terrains, lui, Montour, court et gras, fait piètre figure. Mais il est farouchement intelligent, et son intelligence est entièrement conditionnée par le souci de sa réussite personnelle; cette réussite se traduit pour lui par l'argent et le pouvoir que peut exercer un marchand de fourrures. Montour est l'homme de la fixation; il ne s'embarrasse d'aucun préjugé, d'aucune loi morale. Mais que l'on considère les hommes qui l'entourent et l'on sentira instinctivement que, s'ils apprenaient à lire, ils continueraient à être généreux de coeur mais deviendraient étroits d'esprit. Ce qui n'est pas sans nous rendre Montour sympathique. Au fond, ce qu'a voulu faire Léo-Paul Desrosiers, c'est nous peindre le portrait de l'ambitieux sans scrupules et passablement antipathique, dans le monde des fourrures, au début du dix-neuvième siècle. Sans doute les temps ont changé et l'ambitieux sans scrupules n'est plus un personnage antipathique. Il fait penser plus à Julien Sorel qu'à Talleyrand. C'est donc dire que, psychologiquement, le livre a vieilli, quoique Montour, comme être humain, reste valable. Ce qui n'a pas vieilli dans "Les engagés du grand portage", c'est le rythme dans la narration, c'est la richesse un peu pâteuse du style, c'est le conflit qui saisit et passionne. Ce qui n'a pas vieilli dans ce roman, ce sont précisément les qualités qui lui assureront sa durée.

(1) Léo-Paul Desrosiers, LES ENGAGES DU GRAND PORTAGE, Collection Le Nénuphar, Fides, Montréal, 1962.

Le courrier des Lettres

Chez Grasset, l'ouvrage le plus important lancé depuis longtemps par cette maison est sans aucun doute le premier Mauriac, "Ce que je crois", dont Robert Kanters salue l'arrivée dans "Le Figaro littéraire" par un article d'une très haute qualité.

L'écrivain espagnol Luis Goytisolo, dont les Editions du Seuil ont publié déjà "Du côté de Barcelone", vient de terminer un nouveau roman. Il n'en a pas encore arrêté le titre définitif.

M. Georges Trépanier, anciennement gérant de la librairie Lemeac, ouvrira une librairie très prochainement dans le nord de la métropole, plus précisément, rue Beaubien. L'on sait que M. Trépanier travaille activement sur un ouvrage qui rendra un très grand service à tous ceux qui s'occupent de littérature.

Monsieur André Gérard, le président fondateur des Editions Marabout et de la première collection en Français des livres "Format poche" sera à Montréal au cours de la semaine prochaine. Il donnera d'ailleurs une conférence de presse au Ritz Carlton.

Toujours chez Robert Laffont, on propose en quatre volumes tout l'oeuvre de Sherlock Holmes, comprenant 4 romans, 56 nouvelles et 19 contes, présentés sous de nouvelles jaquettes, dans un luxueux emboitage illustré en couleurs. Pour la première fois en français sont réunies toutes les aventures du célèbre détective imaginé par sir Arthur Conan Doyle. Aussi dans le même rayon, Laffont en est au tome six des aventures de "Fantômas", de Pierre Souvestre et Marcel Alain, comprenant "L'Arrestation de Fantômas" et "Le Magistrat cambrioleur", tandis qu'avec "Les Etranges noces de Rouletabille" et "Rouletabille chez Krupp", il aborde le tome trois du "Rouletabille", de Gaston Leroux.

En réimpression au Mercure de France: trois romans de la série des Pasquier, de Georges Duhamel, "Le Jardin des bêtes sauvages", "Vue de la Terre promise", "La Nuit de la saint Jean", de même que "Les Plaisirs et les jeux", du même, le tome I de "L'Usage de la lecture", de Gaétan Picon, enfin, "Le Livre de la Jungle", de Kipling.

Les littératures étrangères sont toujours cultivées avec bonheur chez Albin Michel: le romancier guatémaltèque Miguel Angel Asturias y présente "Les Yeux des enterrés", l'Italien Marino Moretti, son roman "La Chambre des époux" traduit par Armand Pierhal, le Japonais Jiro Osaragi, un roman, "Retour au pays".

Marcel Achard a réuni en un volume ses trois pièces "Turlututu", "Noix de coco" et "Domino" dont il a confié l'édition à La Table Ronde sous un titre qui l'enchante: "L'amour ne paie pas". Chez le même éditeur, Jean Anouilh présente sa brillante comédie "L'Invitation au château".

Le Mercure de France avait en janvier dernier consacré un numéro de près de 400 pages au poète Pierre Reverdy, décédé en juin 1960, à Solesmes. Ce numéro d'hommage devient aujourd'hui un livre que les fidèles de Reverdy voudront posséder, et qui est publié naturellement au Mercure.

● ● ● ● ● ● ● ●

Chez Gallimard, certaines nouveautés de fin d'automne: "Quelques jours", un roman d'Alexandre Beck, dont l'intrigue se déroule pendant la guerre, au cours de l'avance allemande sur Moscou; "A l'ombre de La Scala", du critique musical milanais Rodolfo Celleti, dont c'est le premier roman se déroulant dans le milieu d'une nouvelle "dolce vita" avec ses acteurs, ses chanteurs et sa vie de coulisse; "La Ville", de Faulkner, deuxième volume de la trilogie des Snopes; "La Petite Gare", du musicien russe Youri Kazakov, un recueil de nouvelles rappelant Tchekhov et Tourguenieu; enfin "Le Trésor des contes" douzième et dernier recueil des "Contes" de Henri Pourrat.

A Barbizon, Jean Galtier-Boissière achève le troisième volume de ses "Mémoires d'un Parisien". On y retrouvera Munich, la drôle de guerre, l'occupation, la libération, l'après-guerre, l'Algérie, de Gaulle et une conclusion des plus pacifistes: le jusqu'auboutisme a fait faillite. Galtier-Boissière, paraît-il, n'y ménage personne, pas même les militaires!

Toujours dans le domaine des "journaux", Salvador Dali qui se trouve actuellement en Espagne, sur la Costa brava, achève lui aussi ses souvenirs qu'il a intitulés: "Journal d'un génie". A paraitre aux Editions de la Table Ronde.

Le Prix Rencontre au titre de l'année 1925 a été décerné à "Pauline 1880", roman de Pierre-Jean Jouve dont la réédition au Mercure de France a été très remarquée.

LIBRAIRIE
CANADO - BELGE
Alfred Pascal, prop
3732, Masson - 727-8151
VOUS OFFRE
- Un grand choix de livres neufs et usagés
- Remise de 20 à 30% aux étudiants.
- Vente • Echange • Location

Relations
DE JANVIER
☆ Le bilinguisme dans les services fédéraux
☆ Après M. Gordon, M. Crump...
☆ Le Concile :une bonne introduction
☆ Le sens du mot "laïque"
☆ Le fait religieux au Canada
☆ L'affaire Guérin et la liberté académique
☆ Socialisation de l'éducation, non son étatisation
☆ Plusieurs autres sujets
☆
On peut se procurer "Relations" dans les principales librairies et les dépôts de journaux ainsi qu'au bureau de la revue (8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11).
☆
Prix du numéro : $0.50
Prix de l'abonnement $5 par année

Pour vous qui avez la grippe ou pour vous qui ne pouvez aller en Floride ne soyez pas les derniers à sourire.
LISEZ
LA FOIRE AUX CANCRES $2.20
LES MOTS DU GENERAL $2.55
QUI VOUS SAVEZ $2.95
DICTIONNAIRE DES HOMMES de Anne-Marie Carrière $3.85
NOUS VOUS RAPPELONS
ROME EN CONFIDENCE $3.00
INITIATION AU SKI $1.10
René Moyset
LE SKI $2.25
Michel Clare
LE SKI MODERNE $2.60
G. Joubert et S. Vuarnet
Revues — Journaux en français
LIBRAIRIE FLAMMARION
1243, UNIVERSITÉ, MONTRÉAL

1.00
MILLET
Connaissez-vous la loi ?
PAGE
Comment je suis devenu alcoolique
Les fous crient au secours!
PALLASCIO-MORIN
Le vertige du dégoût
PATENAUDE
Le vrai visage de Jean Drapeau
PAULY
La cuisine du jour
PIERRE
L'abbé Pierre parle aux Canadiens
REGNIER
Montréal, Paris d'Amérique
ROUSSAN
Mes anges sont des diables
SAURIOL
La nationalisation de l'électricité
STANKE
La rage des goof-balls
Toge, bistouris, matraques et soutanes
Un prêtre et son péché
THERIAULT
La fille laide
Roi de la Côte Nord
Si la bombe m'était contée
THOREAU
Un Yankee au Canada
TREMBLAY
Scandale au DIP
TREPANIER
On veut savoir, I
" " II
" " III
" " IV
TURENNE
Petit dictionnaire du "joual" au français
VALLERAND
Le secret de Maman Fonfon
EN COLLABORATION
Chez Miville
L'école laïque
Ecrits de la taverne ROYAL
Le rôle du foyer dans l'Eglise
L'Université dit NON aux Jésuites
LIBRAIRIE TRANQUILLE
67 Ste-Catherine ouest
VI. 4-6571

librairie BURTON
▶ du 19 janvier au 2 février inclus
grande vente
à la section française
▶ 50 et 60% de rabais sur livres neufs et d'occasion
▶ un choix de plus de 1000 titres
▶ du nouveau tous les jours
librairie BURTON
1004, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal • Tél.: UN. 6-8871

LA VENTE CONTINUE——ESCOMPTE SUR TOUS LES VOLUMES
LA PLÉIADE AUX PRIX DE FRANCE
Le livre de poche: Simple .45 Double .75
COMMANDES DE L'EXTERIEUR SERVIES AVEC DILIGENCE
LIBRAIRIE LEMEAC
371 Laurier Ouest — Montréal — CR. 3-2469

• romans • essais • poésie • livres pour enfants • informations littéraires •

Vient de paraître

"Le satellite sombre", par Jérôme Sériel

Si vous aperceviez une ville de gratte-ciel en matière plastique s'élevant au milieu d'un lac immense, vous auriez beaucoup de mal à reconnaitre Paris. C'est pourtant bien à Paris que commence l'histoire d'espionnage contée par Jérôme Sériel et, plus précisément, au quartier latin, dont les "aveniles" (ou avenues mobiles) sont situées à 1.000 mètres d'altitude et emmènent les piétons à 75 km à l'heure. Il est vrai que cela se passe la veille de Noel 2148.

Ce soir-là, tout homme du XXIIe siècle qu'il est, Clarke, principal responsable du grand ordinateur électronique dont dépend la vie de la terre et des planètes habitées du Système solaire, bat avec impatience la semelle dans une salle d'attente de la "crino-gare" de l'est, où son ami Bob Allinquay lui a fixé rendez-vous.

Tout à l'heure, au télévidéophone, Allinquay avait fait allusion à une affaire d'espionnage. En quoi cela pouvait-il intéresser Clarke? N'avait-il pas assez d'ennuis avec sa machine électronique qui, apparemment, vient d'engendrer des organes nouveaux et parasitaires?

Mais, justement, n'y a-t-il pas relation de cause à effet entre cette inquiétante prolifération et l'affaire en question? Ne s'agit-il pas de l'intrusion brutale dans notre monde d'une puissance extra-terrestre?

Si Jérôme Sériel s'était limité à une histoire d'espionnage dans le futur, s'il s'était contenté de nous emmener à la suite de ses intrépides héros volants de monde en monde, à la poursuite des êtres mystérieux qui attaquent l'espèce humaine, nous lui devrions déjà un roman d'anticipation d'un intérêt tout à fait exceptionnel, mais ce qu'il a voulu, avant tout, c'est suggérer l'existence de pensées non humaines et faire sentir au lecteur l'obsédante présence d'un inconcevable "au-delà".

Jérôme Sériel a obtenu en 1961, pour *Le Sub espace*, le Prix Jules Verne, qui est la plus importante récompense destinée à une oeuvre de "science-fiction".

(Denoël)

"Le Pain des jeunes années", de Heinrich Boll

Ce n'est pas par hasard que le pain constitue la trame profonde de ce récit, le pain qui a manqué matériellement à l'adolescence de Fendrich au cours des années de guerre et de l'après-guerre, mais aussi le pain d'amour qui vient rassasier une faim si grande qu'on ne peut vivre avec elle qu'en se cachant à soi-même sa profondeur. Heinrich Boll, l'auteur des "Deux sacrements" et de "La Mort de Lohengrin", a su donner à son nouveau roman d'amour sa forme la plus dépouillée en mettant en scène deux personnages dont on ne sait presque rien, mais qu'une seule journée porte au faite de leur vie. Tout a été vécu dans l'unique instant où Fendrich aperçoit Hedwig sur le quai de la gare.

(Editions du Seuil)

"La Fosse de Babel"

RAYMOND ABELLIO: prophète ou magicien?

Par Pierre de Grandpré

Le nom Raymond Abellio a été donné, à un moment, comme l'un des favoris aux grands prix littéraires de novembre. Naturellement, aucun jury n'a pris la responsabilité de proposer aux lecteurs habituels de romans l'énorme pavé des 640 pages serrées, ardues, pleines d'idées effarantes pour le sens commun, qu'il a publiées cette année sous le titre "La Fosse de Babel" (1).

La Fosse, et non pas la Tour de Babel, car "tout est double" et, comme disait Dmitri Karamazov: "Le bien est proscrit du monde, mais nous cacherons Dieu sous la terre..." Ce n'est pas ici le roman de la Condition humaine, mais d'un "dé-conditionnement" de l'homme. Il achève de situer son auteur, non pas pour l'art certes, chez lui d'essence assez commune, mais pour l'ambition de la pensée, au niveau des Camus, des Sartre, des Mairaux, dont il prend au reste le contrepied.

Le livre de l'année

Il va sans dire que le roman, en cette ère d'interrogation sur lui-même et de recherches techniques, garde toujours son droit inaliénable aux significations, et même à leur surabondance, même à ces éclairs prophétiques dans le style de la prosopopée dostoïevskienne du Grand Inquisiteur, dans le style français aussi de quelques fulgurants "prophètes du passé": Barbey, Bloy, le Villiers de l'Isle-Adam de "L'Eve future", le Gobineau des "Pléiades". "La Fosse de Babel" appartient à cette tradition-là. C'est un livre de visionnaire. Si une construction mentale de ce type peut encore trouver des échos dans le public, l'année 1962 aura été marquée surtout par l'apparition, dans la topographie plutôt plane des lettres françaises contemporaines, de ce massif abrupt.

Dix ans après "Les Yeux d'Ezéchiel sont ouverts", toujours dans la perspective de catastrophisme eschatologique qui sied à notre humanité "trahie", à notre génération de "fils de la lumière dévolus aux pensées et aux tâches de l'enfer", voici la suite promise et longtemps méditée de ce roman à arcanes, où les plus perspicaces ne pénétreront qu'armés de "grilles". Comme ces autres romanciers qui avaient fourni la clef de leurs premières inventions dans "Le mythe de Sisyphe" ou "L'Etre et le Néant" et qui ont ensuite refait le point, Abellio a proposé une première série de grilles avec "La Bible, document chiffré". "Vers un nouveau prophétisme" ou "Assomption de l'Europe". Mais voici que déjà elles ne suffisent plus. Seul l'essai annoncé sur "La Structure absolue" permettra sans doute de suivre dans toutes ses implications l'action extraordinairement enchevêtrée du troisième roman que livre, en quinze ans, l'auteur de "Heureux les Pacifiques".

Les explications du penseur sont déjà enfermées, bien entendu, dans la trame du récit. Celui-ci n'est jamais meilleur, précisément, que lorsqu'il tourne insensiblement, par nécessité interne, au dialogue philosophique. Que les amateurs de divertissements aisés se le tiennent pour dit: ce livre n'est point leur affaire. Leur ennui serait vite insurmontable. Etes-vous au contraire un peu joueur d'échecs, amateur d'énigmes, lecteur patient épris de difficultés et de découvertes? Vous saurez où mordre... "La Fosse de Babel" se décrypte à petites doses et réclame beaucoup de temps. Ce livre n'apportera de joies, sous forme de lumière sourde, qu'à ceux qui parviendront sinon aussi loin que l'auteur dans la voie de l'expérience "initiatique", du moins à une première aperception de l'ensemble de ce panorama.

Devant une oeuvre littéraire aussi à part, c'est cette perspective d'ensemble que le critique se sent d'abord tenu de reconstituer. Il faudrait parvenir à rendre claire en peu de mots, sans trop la trahir, une méditation vertigineuse, dont personnages et intrigues ne sont que les supports.

Une pensée, une mystique

Précisons d'abord ce qu'est le roman pour Abellio. Dupastre, le narrateur, homme d'action devenu écrivain, porte-parole de l'auteur dans "La Fosse de Babel", persiste à voir dans le roman un moyen d'accéder à "toujours plus de conscience". Chez Drameille au contraire, le personnage central, ancien écrivain maintenant voué, régressivement, à la frénésie luciférienne d'agir par l'esprit, la vision de "l'interdépendance universelle, ce comble infini de relations" interdit tout récit de relation particulière, toute succession de mots dans le temps, toute littérature. L'un et l'autre entendent retrouver le sens du sacré après avoir traversé tout le champ du tragique. A Dupastre, moins froid que Drameille, le "roman de la structure absolue" apparaît comme la médiation suprême.

La création n'est pas seulement pour lui un problème d'invention, mais de rigoureuse organisation globale: "L'anecdote en elle-même importait beaucoup moins que la plénitude du sens qu'il en fallait tirer... M'obliger et obliger le lecteur à reconstituer, sous la réalité brute, par réduction et intensification extrêmes, la trame abstraite des seules relations typiques... Les personnages ne pouvaient vivre uniquement pour eux-mêmes, puisque l'auteur en faisait surtout des pôles de structures".

Voilà clairement indiquées, en même temps que les limites esthétiques, les vertus très particulières de l'oeuvre. L'écrivain avec tous ses déchirements, avec sa soif illimitée et presque trop raisonnée de conscience, passe tout entier dans son roman. Il en est, par personne interposée, le sujet et l'objet. Chaque personnage est un aspect de sa pensée, un élément dans une sorte de long exercice spirituel. Cela aboutit à un livre-limite, parfois aberrant, encombré de faiblesses personnelles ou de marottes, un livre qui n'est jamais frivole en tout cas, jamais niais, pénétré d'une incontestable grandeur. Cette fusion de l'oeuvre et de la vie devient pour son auteur le "grand oeuvre", la seule recherche qui vaille: quête d'un Graal intime, de quelque pierre philosophale pour rendre compte de soi-même et de l'ordre universel.

On sait quel noeud de contradictions présente la personnalité d'Abellio, de son vrai nom Jean Soulès. Jadis catholique et marxisant, oscillant de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, de la pensée scientifique à l'ésotérisme mystique, cet ingénieur-polytechnicien chargé des Grands Travaux à l'époque du Front Populaire, condamné par contumace à la Libération pour activités anticommunistes et cagoulardes au moment où l'U.R.S.S. était de nos alliés, cet homme si intensément du XXe siècle s'est laissé fasciner par les trésors de la Tradition sacrée de l'Inde. Il s'est mis à les explorer au cours d'un long exil en Suisse, sans rien abandonner toutefois des ressources et du savoir de la réflexion occidentales. Aujourd'hui, l'ésotérisme de syncrétisme auquel il est parvenu refuse de se laisser confondre avec ceux d'un Gurdjieff, d'un Huxley ou d'un René Guénon. Abellio entend régénérer, réanimer la tradition orientale momifiée et rituelle, par le recours à une phénoménologie salvatrice, en mettant à profit, comme ascèse de vie, le renversement que Husserl a apporté aux démarches cartésiennes de l'esprit.

Il s'agit pour lui, par une vue transfigurante, non spatiale, non temporelle du monde, par son "intériorisation", d'atteindre non pas à moins, mais à plus de réalité **objective** que par les voies habituelles de la science occidentale, qui sont toutes "réductrices". La conscience transcendantale, celle qui lutte contre les multiples formes de divertissements au sens pascalien, échappe au monde "banal" de nos abstractions scientifiques ou de notre empirisme, tente d'épouser le regard divin sur les ténèbres qui nous entourent.

Si le narrateur de "La Fosse de Babel" se flatte d'avoir découvert "la clef universelle de l'être et du devenir, des situations et des mutations", est-il utile de dire que jusqu'à la fin, il nous la dérobe? Aux dernières lignes, il la laisse encore espérer pour demain: "Demain, le mot le plus menteur de toutes les langues". Ne nous plaignons pas trop. Ce roman initiatique ne prétend pas nous apporter le fruit, mais le germe: "Toutes les analyses empiriques ou scientifiques des modernes ont pour but d'augmenter les pouvoirs de l'homme sur le monde et non sur lui-même... Ce sont des dialectiques du fruit, non du germe. Elles sont linéaires, non sphériques."

Esprit et matière dans le monde

De là les douleurs, les échecs, les souffrances de l'action humaine, singulièrement de l'action politique. Ce roman en est plein, avec toutes les réflexions sur mille sujets contemporains, de la cybernétique à la psychanalyse, qu'un tableau mélodramatique des guerres froides, vers 1950, peut comporter. Entre Drameille, chef d'un groupe, ou synarchie, d' "hommes supérieurs" décidés à activer l'esprit dans l'Amérique infantile et endormie, en y créant artificiellement des conflits, et Pirenne, le policier communiste, est engagé le combat du Yogi et du Commissaire, de Lucifer et de Satan, c'est-à-dire de l'Esprit et de la Matière non rédimés. Car il s'agit toujours finalement de l'Ombre et de sa transfiguration. Dans notre monde en proie à l'oeuvre du Mal, le groupe d'élite formé par Drameille, l'abbé d'Aquila, un biologiste, un physicien, quelques autres, ne se prépare pas à moins qu'à nourrir la Vie spirituelle et la faim de sainteté, par delà le prochain déluge: celui du déferlement sur le globe des millions de Chinois.

Je n'entrerai pas dans le détail de cette action politique qui promène le lecteur de Détroit à Pékin. L'on y voit l'ancien nazi von Saas, en cette période de maccarthysme, protéger des usines américaines contre les menées révolutionnaires de Santa Fé, l'un et l'autre au service de Drameille.

La double relation Père-Mère et Satan-Lucifer que seul le Christ, l'homme total, transfigure l'une par l'autre et rassemble (est-ce cela, la "structure absolue", semblable à cette structure matérielle pyramidale dont l'auteur assure qu'elle a la propriété de momifier les substances organiques?), cette relation se retrouve partout, par exemple dans l'amour, cette expérience ultime, chez l'individu, de la Tragédie permanente. La femme du monde genevoise Françoise de Sixte, l'Américaine Marie Greenson, différemment aimées par Dupastre, permettent de vérifier qu'entre l'homme et la femme, entre la chair et l'esprit, entre "positivité" et "négativité" sexuelles, existent ces polarités, et de pareilles difficultés d'atteindre la totalité, à l'intérieur d'une même structure fondamentale.

Lorsque certains développements de cette intuition structurale iront jusqu'à restaurer une cosmologie, une astrologie et un ésotérisme pré-Renaissants, certains lecteurs s'estimeront autorisés à juger, comme Montaigne, que les diseurs de "pronostications", mieux vaut parfois les écouter que les croire!

Les plus belles pages du roman ce sont, avec telles pages amoureuses pleines de chaudes irruptions du monde extérieur, les grandes confrontations de l'esprit: tel dialogue par exemple sur l'Asie, entre le Juif russe Poliakhine et Drameille, ou sur la vie psychique entre le narrateur et le Dr Laforêt, ou encore les propos du saint abbé d'Aquila malade, puis à l'agonie. En un temps où l'on prétend placer le lecteur de romans du point de vue de l'objet, — ce qui peut se défendre pour un petit moment, — en voici enfin un qui ne nous propose pas moins que d'adopter le point de vue même de Dieu. Il y a une chance de retomber ainsi à une bonne "hauteur d'homme"...

Il est seulement dommage qu'Abellio, dont la parole devient si brûlante dès qu'il touche à la "vraie vie" qu'avait entrevue Rimbaud, en parle en somme proportionnellement si peu. C'est au revers glacé de cette vie-là, au train diabolique du monde avec ses personnages d'ombre se donnant perpétuellement de mystérieux rendez-vous et paraissant s'agiter en pure perte, que cet observateur pessimiste, que ce penseur de droite consacre glacialement le plus grand nombre des cent chapitres de son roman. Peut-être, pour bien parler des hommes, un romancier doit-il être moins passionné de lucidité que n'est celui-ci, moins intelligent, plus tendre, à coup sûr en tout cas moins épris du seul Absolu.

(1) Raymond Abellio: **La fosse de Babel,** Gallimard, 1962.

SIX EXPERTS DE RÉPUTATION MONDIALE VOUS PROPOSENT LES MEILLEURS NOUVEAUX ROMANS INÉDITS

PRIME GRATUITE

quand vous devenez membre du Cercle du Nouveau Livre

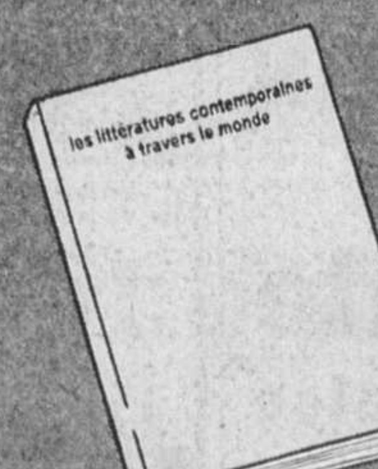

LES LITTÉRATURES CONTEMPORAINES À TRAVERS LE MONDE

368 pages — relié pleine toile
nombreuses illustrations
valeur de $5.95

Un ouvrage passionnant pour tous ceux qui s'intéressent à la littérature. Des études remarquables sur les littératures française, anglaise, américaine, italienne, allemande, espagnole et russe, ainsi que celles, moins connues, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, des pays asiatiques et des petits pays d'Europe. Un chapitre entier, écrit par René Garneau, est consacré à la littérature canadienne.

COMMENT DEVENIR MEMBRE

Inscrivez-vous dès aujourd'hui en utilisant le coupon ci-contre et en l'envoyant à l'adresse indiquée. Vous recevrez gratuitement la prime offerte aux nouveaux membres ainsi que votre première sélection. Chaque mois, nous vous proposerons le roman inédit, choisi par notre jury composé d'experts de réputation mondiale, à un prix de 50% du prix de librairie. Vous êtes libre de l'accepter ou de le refuser. Votre seule obligation est d'accepter quatre livres dans l'année.

Maurice Druon
Prix Goncourt, auteur des "Grandes Familles" et de la série de romans historiques "Les Rois Maudits".

Marcelle Auclair
Auteur et journaliste célèbre par ses biographies (Sainte Thérèse) et experte des problèmes féminins.

Pierre Desgraupes
Animateur avec Pierre Dumayet de "Lecture pour tous", célèbre programme de critique littéraire de la TV française.

Pierre Lazareff
Une figure marquante du journalisme français, directeur général de "France-Soir" et créateur de "Cinq colonnes à la une".

André Maurois
Un des grands écrivains de notre époque, membre de l'Académie Française.

Pierre Dumayet
Animateur avec Pierre Desgraupes de "Lecture pour tous".

Le Cercle du Nouveau Livre n'édite que des ouvrages reliés en pleine toile, sous jaquette transparente — en édition originale de luxe numérotée. Bien imprimés sur du beau papier, ils orneront votre bibliothèque et ne s'abîmeront pas.
Ces livres sont d'un prix inférieur à celui des ouvrages ordinaires qui sont seulement brochés et fragiles.

Le Cercle du Nouveau Livre vous présente ce mois-ci un grand roman inédit de GILBERT CESBRON

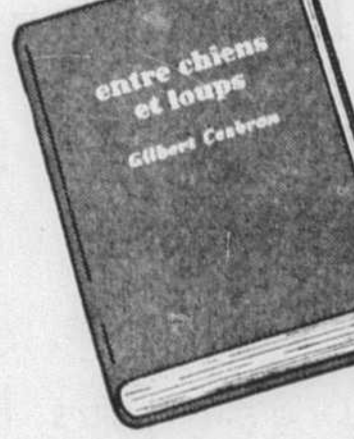

entre chiens et loups

384 pages

au prix minime de $2.79
plus 21 cents de frais de port et manutention.

Gilbert Cesbron aime les sujets brûlants: les prêtres ouvriers (*Les Saints vont en Enfer*), l'enfance malheureuse (*Chiens perdus sans Collier*), la lutte contre le cancer (*Il est plus tard que tu ne penses*), le miracle (*Vous verrez le Ciel ouvert*). Cette fois, il s'attaque au problème fondamental de la violence et son héros est un jeune professeur qui souffre de pas se sentir de la race des batailleurs. ENTRE CHIENS ET LOUPS est sans doute le plus fascinant et le plus courageux des romans de Gilbert Cesbron.

CNL LE CERCLE DU NOUVEAU LIVRE
3300 boulevard Rosemont, Montréal 36 (Québec)

Veuillez m'inscrire au Cercle du Nouveau Livre et m'envoyer le roman du mois ainsi que la prime gratuite offerte aux nouveaux membres, au prix mentionné ci-haut. Adressez-moi vos bulletins mensuels qui me renseigneront sur les sélections futures. Je ne m'engage qu'à accepter 3 autres sélections au cours de l'année. Je pourrai en tout temps me retirer de votre Cercle après avoir accepté ces 3 autres ouvrages.

Nom ....
(écrivez lisiblement)
Adresse ....
Ville ....

Pour les personnes résidant en dehors du Canada, écrire à notre bureau de New York: Le Cercle du Nouveau Livre, 1860 Broadway, New York 23.

DV—63-1

LE CERCLE DU NOUVEAU LIVRE

BEAUCHEMIN

AUTOUR DE TOI, TRISTAN: Claire-France ... $3.95
"Le plus grand roman canadien de 1962 — R. P. Paul Gay, Le Droit"

LES ABIMES DE L'AUBE: Jean-P. Pinsonneault $2.00
"Un ouvrage de grande classe — R. F. Lockquell, Le Soleil".

ON A MANGE LA DUNE: Antonine Maillet .. $1.75
"Ce livre a une fraicheur de source. — Roger Duhamel, La Patrie"

MEMOIRES D'OCCIDENT: Yerri Kempf $2.50
"Un livre d'honnête homme — J. Ethier-Blais, Le Devoir"

LA MONTAGNE SECRETE: Gabrielle Roy ... $2.00
"Un beau et grand livre, un livre exigeant — Adrienne Choquette"

KALLUNTER: Louis-Roland PARADIS $1.75
"Essai sur les centres d'art et foyers culturels".

MARRAINE MANCE: Pia Roseau $1.00
"Pour mieux faire connaitre cette grande Ame".

LES CLOISONS EN VERTIGE: Ronald Després $2.00
"Une magnifique panoplie d'images et de symboles"

En vente chez BEAUCHEMIN et toutes les librairies

TOUS les romans de Victor Hugo illustrés en 12 volumes

Par ses luxueuses éditions classiques (Balzac, Zola, Stendhal, Dostoïevski), la Coopérative d'éditions « Rencontre » à Lausanne réalise chaque jour — aux dires d'innombrables lecteurs — un véritable miracle. Aujourd'hui Rencontre renouvelle son pari : le texte intégral des 9 romans de Victor Hugo : Bug-Jargal, Le Dernier Jour d'un Condamné, Claude Gueux, Han d'Islande, Notre-Dame de Paris, Les Misérables, Les Travailleurs de la Mer, L'Homme qui rit, Quatre-vingt-treize.

Texte intégral, introductions et notes de Jean-Louis Cornuz. 240 dessins en grain de résine par Jean Monod, d'après les eaux-fortes et les bois des grands maîtres de l'époque, typographie soignée en deux couleurs, sur beau papier apprêté ivoire, reliure de luxe en plein cuir de synthèse marocain, gaufré or, étiquette et tranche de couleur, tranchefile, fers originaux et gardes de couleurs de J.-F. Bitterer.

Seul un examen personnel sans engagement vous convaincra de cette extraordinaire réussite coopérative, à un prix auquel vous ne pourrez pas croire quand vous aurez vu un volume. Vous pouvez demander l'envoi d'un volume par mois ou des 12 volumes en un seul envoi.

$1.80 le volume et par mois

Québec - Lausanne - Paris - Bruxelles - Tunis - Casablanca

BON POUR UN EXAMEN GRATUIT de 8 jours, sans engagement ni frais

Veuillez m'envoyer à l'examen, sans engagement, le 1er volume des « Romans illustrés de Victor Hugo » et le bulletin de présentation. Après 8 jours, je vous retournerai le tout, ou m'engage à accepter les conditions de souscription spécifiées dans ce bulletin.

M./Mme/Mlle ________ Prénom: ________
Profession: ________ Adresse: ________
________ Signature: ________

A découper et à envoyer aux

LES EDITIONS EUROPEENNES Enrg
55, Bd Charest Est – QUEBEC 2 P Q

LA CHRONIQUE DU CINEMA *par Jean Basile*

• "Ophélia": un film de cinéaste sans scénariste

• Un nouveau cinérama: ses pompes et ses oeuvres

Yvan vient de perdre son père. Sa mère se console trop vite et épouse en secondes noces le frère du disparu. Pour Yvan, jeune exalté morbide nourri de souvenirs, de tendresses insatisfaites, la situation d'"Hamlet" renait dans la vieille et riche demeure familiale. Peu à peu, poussé par son inconscient, il cherche autour de lui des coincidences, il recrée les personnages selon son phantasme; il déforme la réalité pour la faire cadrer avec son âme tourmentée. Seule Lucie, Ophelia de cet Hamlet nouvelle manière, ne le suit pas dans le drame qu'il crée. Elle assiste impuissante aux machinations qu'invente Yvan-Hamlet afin d'assumer son pseudo destin. Mais que lui réserve, précisément, le destin? Qui sera le bouc émissaire ou la brebis immolée? Le drame imaginé par Yvan (son père tué par sa mère et son oncle) aurait-il une base réelle? Autant de questions que se pose et nous pose Chabrol dans son film "Ophelia" que nous présente l'Elysée.

Claude Chabrol est l'un des initiateurs de la "nouvelle vague". Aucun de ses films n'a encore été une réussite totale mais chacun d'entre eux présente, tous comptes faits, une somme intéressante de qualités. "Ophélia", tourné en 1961, n'est pas encore la grande oeuvre que l'on attend de lui mais, malgré des défauts évidents qui vont parfois jusqu'à l'insupportable, ce film est par instant passionnant.

Commençons par les défauts. Le premier, le plus insupportable, le plus évident et sans doute le plus volontaire, est le côté fortement littéraire de la conception de l'oeuvre. Le sujet, les personnages sauf Yvan, le dialogue, les références. Rien de cela n'est vrai ni senti. On plane dans le désincarné. Manifestement, on n'a pas pensé "Ophélia" pour que nous y croyions. Le second défaut, qui en découle pratiquement, c'est l'indigence du scénario. L'histoire est diffuse, les situations très mal amenées. On saute de négligence en négligence, sans souci de la logique ou de la clarté. Certaines transitions sont ridicules à force d'être laborieuses. Chabrol utilise même le monologue théâtral, ainsi que le concevait Shakespeare précisément, à fins psychologiques. Que le son soit "off" ainsi qu'il se fait couramment au cinéma ou direct le résultat est le même: peu convaincant. On sent que, faute de mieux, on tâche de nous expliquer par le verbe ce qui serait inexplicable sans lui. Le troisième défaut majeur est la direction des comédiens. Encore que Claude Chabrol ait des notions précises sur l'emploi cinématographique des comédiens ainsi qu'il l'a expliqué maintes fois, il ne semble pas, à la lumière d'"Ophélia", qu'il sache en tirer autre chose que des numéros individuels. Inutile de chercher dans toute l'interprétation une cohésion; il n'y en a pas. Chacun joue pour lui et à son tour son petit personnage déterminé. Il y a la Châtelaine, le Fossoyeur, l'Intendant dévoué, la délicieuse Tenancière de bar, etc...., etc.... C'est par instant presque de la comédie italienne mais sans sa saveur particulière et absolument hors de propos.

Heureusement, il y a des compensations. Il ne fait aucun doute, par exemple, que Claude Chabrol a, sinon un "message", du moins quelque chose à dire. On ne sait pas très bien quoi: c'est diffus, ambigu, inexprimé souvent. Mais il y a quelque chose: quelque chose comme une vision du monde propre à Chabrol puisqu'on la retrouve avec insistance dans la plupart de ses films. En dévidant les écheveaux, en cherchant bien dans les plans secondaires, dans une allusion photographique, dans une petite phrase du dialogue, on découvre une vraie sensibilité devant la nature, une certaine pudeur devant l'amour, ou le sentiment de la difficulté d'être, ou encore l'amour de l'amitié. En ce qui concerne l'amitié, particulièrement, Chabrol doit en avoir long à dire à en croire la peinture du héros, Yvan-Hamlet qui n'a cesse de la trouver. Qu'on m'entende, pas l'amour, l'amitié. Que ce soit l'amitié d'un domestique, d'un camarade son inférieur socialement, ou même d'Ophélia-Lucie. L'amitié, un peu comme la concevait Saint-Exupery. Déjà dans le "Beau Serge"....

De cette vision du monde, émerge, évidemment, un être qui est le seul pivot, je devrais dire la seule raison du film. Il s'agit d'Yvan-Hamlet. Personnage lui-même ambigu à force d'être complexe. En effet, Yvan serait fou si sa recherche intime n'était pas la sagesse, la vraie sagesse; sadique mental si sa seule foi n'était pas dans la bonté profonde; illuminé si l'obscurité dans laquelle il se cherche et se bat contre le monde n'était pas bel et bien réelle depuis que l'on sait que tout ce qui est en vie triche. "Ophélia" se trouve donc être un film à personnage unique, un film fait pour lui au détriment, s'il le faut, de tout et de la vraisemblance. Il n'en va pas autrement dans "Phèdre". Ce personnage, ce n'est pas Ophélia, dans le fond simple comparse, mais Hamlet.

C'est donc dire que l'on ne peut "entrer" dans ce film que si l'on "entre" dans le personnage. J'avoue ne pas avoir été insensible aux émois périlleux d'Yvan-Hamlet. Sa quête d'absolu, sa foi de justicier (ne doit-il pas punir sa mère et son oncle beau-père pour cause de crime et d'inceste ?), le courage qu'il montre dans l'accomplissement de sa destinée (car il faut aussi du courage pour insulter et détruire) ne m'ont pas laissé indifférent. Cela je le dois sans doute à Chabrol mais aussi à l'interprète d'Yvan, André Jocelyn. Comment dire ? Ce n'est pas un bon comédien dans le sens où on l'entend ordinairement mais il a en lui une "dimension tragique". Il ne joue pas, il est le personnage avec économie de moyens remarquable. Son mal métaphysique éclate aux yeux de tous. Morose, vengeur, désemparé, sa seule présence justifie souvent les carrefours psychologiques du film qui en manque, je l'ai dit plus haut. Sans lui, la pénombre du film de Chabrol risquait de tourner à la nuit noire. Un bon point à André Jocelyn.

Il y a aussi dans "Ophélia" une très belle performance visuelle. Sans doute, le film se passe un peu dans la noirceur mais tel est son esprit. Les images sont souvent très belles, très bien composées. De même les mouvements de caméra qui sans être gratuits, soulignent en contrepoint la mélodie du film. Claude Chabrol a sans aucun doute du brio que sait tempérer le goût du beau. Les extérieurs (le parc qui entoure la demeure) donnent l'occasion de moments lyriques remarquables. L'intérieur de la demeure, au contraire, avec juste raison, ne sert qu'à encadrer les personnages autour desquels monte, descend, desquels s'éloigne et se rapproche l'objectif curieux mais non intempestif de la caméra. Grâce à ce travail, on arrive à oublier l'ennui qui se dégage parfois du film vu sur le plan du scénario. Donc, une réussite technique peu contestable.

Pratiquement, "Ophélia" se dessine dans mon esprit comme un film plein d'ambition qui friserait, hélas, l'aile de la prétention. Les desseins de Chabrol ne m'échappent pas : il a voulu faire une grande tragédie antique, un peu à la manière de Cocteau. Pour cela, comme il est honnête de le faire, il s'est imposé des règles qui, malheureusement tournent parfois au partipris, ou qu'il a dû, son inspiration prise de court, transgresser. Si l'utilisation d'un décor principal relativement restreint (quelques pièces d'une vaste demeure, le parc) comparativement aux habitudes cinématographiques trouve sa raison d'être dans le symbole qu'est ce lieu de l'univers quasiment concentrationnaire dans lequel évolue Yvan-Hamlet, il n'en va pas de même pour toutes choses. Ce que je disais pour les notations psychologiques des personnages vaut aussi pour les notations de lieux. Montrer la rue du village dix secondes, un petit bar, etc... ne sont alors que tricheries puisque aussi bien l'opposition entre le "en-dedans" et le "en-dehors" est arbitraire. De nouveau le flou, le diffus, président. En un mot le manque de rigueur et la rigueur ne messied pas à la tragédie.

Cependant, et cela j'en suis sûr, il y a tragédie dans "Ophélia". Une tragédie non-aboutie, avortée mais omniprésente. Crime et inceste, même imaginaires, ne sont-ce pas là les deux mamelles de Melpomène ? Cependant, tragédie ou pas tragédie, il arrive que l'on s'ennuie ferme mais il y a pour le patient beaucoup à glaner dans "Ophélia", film qui porte la marque d'un des cinéastes français parmi les plus intéressants.

En un mot, alors qu'il y a tant de faux beaux films réussis, "Ophélia" est un vrai beau film raté. Et tout ça, à cause d'un scénario mal fichu. Quand je pense qu'il y a encore des gens qui en nient l'importance !

"The Best of Cinerama" à l'Impérial

L'"Impérial" vient de changer son programme et nous présente, en intermède, un "condensé" des meilleures parties de films tournés à ce jour selon ce procédé. Sans faire montre d'aucune espèce d'indulgence pour un genre cinematoraphique qui en est encore à son enfance, je crois bien que ce "Best of Cinerama" est l'un des meilleurs programmes qui nous a été présenté. La plus d'histoire ou d'embryon d'histoire mais tout simplement un super-documentaire tourné dans des super-endroits avec un super-soin. Pour peu que l'on soit placé bien au centre de la salle et un peu loin de l'écran, on se laisse emporter sans mal sur les ailes du rêve.

Ce n'est pas génial. Non. Mais c'est plutôt agréable. Particulièrement la première partie et la seconde partie de la deuxième. Le spectacle dure trois heures mais il n'est pas permanent. Ouf.

Metro-Goldwyn-Mayer présente
MUTINY ON THE BOUNTY

En ultra panavision TECHNICOLOR
Marlon BRANDO
Trevor HOWARD
Richard HARRIS
AUJ. 2h. et 8h.30
DIM. 2h. et 8h.
Guichet ouvert tous les jours de 10.00 à 9.00 p.m.
Des billets sont aussi disponibles à tous les magasins Miracle Mart
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2283

THEATRE LA BOULANGERIE
5140 DE LANAUDIERE
...IL NOUS FAUT ENCHAINER : 2 DERNIERES !
Contes pour Vivre ou Rêver
CE SOIR : 8.30 — DEMAIN : 7.30
PREMIERE : 7 FEVRIER — LA. 3-2454

RAMAT GAN
ORCHESTRE D'ISRAEL
THÉÂTRE DE LA COMÉDIE CANADIENNE
Lundi, 28 janvier 8 h. 30 p.m.
BILLETS : Orch. $5.00 — 1er bal. $4.00 — 2e bal. $3.00
— étudiants $2.00 (nombre limité)
Société Pro Musica, 2120, rue de la Montagne, tél. VI. 3-0532
Willis & Co. — Comédie-Canadienne

LE STUDIO et le CENTRE D'ESSAI
présentent
FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN
auj. et dim., à 2h.30, 5h., 7h.30 et 9h.30
enfants admis à 9h.30
ADMISSION : $1.00
LE STUDIO 1858, rue ST-LUC WE. 2-0676

PLC
LE PARTI LIBERAL DU CANADA
à la TELEVISION

YVON DUPUIS
Député de St-Jean-Iberville-Napierville
Cet après-midi, samedi le 19 janv., à 5:30 p.m.
Canal 10
CFTM-TV, Montréal
Une des émissions d'une série télévisée chaque semaine
PARTI LIBERAL DU CANADA

10e CONCERT ANNUEL
La Société de Musique Canadienne présente
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
VICTOR FELDBRILL, chef invité
RENEE MORISSET et VICTOR BOUCHARD, duo-pianistes
dans un programme d'oeuvres de membres de la Ligue Canadienne de compositeurs :
BROTT — MOREL — SOMERS — PEPIN
SCHAEFER — MATTON
AU PLATEAU — Mercredi, 6 février, à 8h.20 p.m.
Billets : $4, $3, $2 (Etudiants $1) taxe incl. en vente : 1476 ouest, Sherbrooke; Ed. Archambault (est et ouest); Willis

AUDITORIUM LE PLATEAU
gilles vigneault
Samedi 26 jan. 9:00 et Dimanche 27 jan. 7:30
BILLETS :
Ed. Archambault Inc., 500 est, Ste-Catherine
et 2140 rue De La Montagne
Rés. : Bertrand, Place Ville-Marie — UN. 1-5808

UNE EXPÉRIENCE UNIQUE !
un récital de piano avec LE TITAN DU CLAVIER
MOISEIWITSCH
PROGRAMME
Impromptu, SCHUBERT ; Sonate à la Lune, BEETHOVEN ; Carnaval, Op. 9, SCHUMANN ; Ballade, sol mineur, Nocturne, sol majeur, Valse, do dièse et Scherzo, si bémol, CHOPIN.
VENDREDI 8 FÉVRIER
THÉÂTRE ST-DENIS
Billets : $2, $2.50, $3, $4 et $5 (taxe incl.). En vente au St-Denis; Canadian Concerts, 1822 ouest, Sherbrooke; Ed. Archambault Inc., 500 est, Ste-Catherine et 2140, de la Montagne; Fortin Television, 47 ouest, Fleury; Salon d'Horlogerie, 6960 St-Denis; Charlebois Bijoutier, 2115 Jean-Talon E; Ind. Cigar Store, 506 McGill.

LE RIDEAU VERT
Ce soir 8h.30
Dim. 2h.30 et 7h.30
L'AIGLE A DEUX TETES
de J. Cocteau
"excellent spectacle ... une réussite"
Jean Beraud - La Presse.
"décoration impeccable, mise en scène très propre, costumation ravissante, une interprétation de classe"
Jean Hamelin - Le Devoir
"somptueux décors et costumes ... magnifique interprétation"
L. Sabbath - Mont. Star
"Excellentes interprétation et direction"
L. Randal - Gazette
AU STELLA - VI. 4-1793
$1.98 - 4664 St-Denis

L'Egrégore
2111 RUE CLARK
À COMPTER DU 25 JANVIER
Naïves Hirondelles
En vedette : CHARLOTTE BOISJOLI, MICHELLE ROSSIGNOL
JACQUES GALIPEAU, FRANÇOISE TASSE
MISE EN SCÈNE Jean-Louis MILLETTE
DÉCOR GERMAIN
MUSIQUE Jean-Marie CLOUTIER
(Demi tarif pour étudiants et syndiqués, sauf le samedi)
8h.30 tous les soirs (Relâche lundi)
Dimanche soir 7h.30
VI. 2-2061

En primeur et exclusif
À VOS CINÉMAS FAVORIS
Voyez à quoi vos filles rêvent aujourd'hui... pour de l'argent
l'adorable ROMY SCHNEIDER
EN COULEURS
Carnets DE JEUNE FILLE

CANADIEN • LAVAL • PLAZA
"Le sceau de garantie des plus beaux films au monde"

LES PLUS BELLES SCENES COMME LES PLUS ELECTRISANTES... TOUTES REUNIES EN UN SEUL ET MEME SPECTACLE !
Tous les soirs, 8.30 p.m. dim. incl. — Matinées mer. et sam. 2 p.m. — Dim. 2:5-8.30 p.m.
Cette fois, vous voilà projeté au sein de 5 continents et 100 siècles à la fois!
CINERAMA INC. présente

DIX ANS DU PLUS PRESTIGIEUX DIVERTISSEMENT AU MONDE
TOUTE LA DIFFERENCE EST LA ... AU CINEMA VOUS ASSISTEZ MAIS A CINERAMA VOUS PARTICIPEZ
CINERAMA THEATRE IMPERIAL
1430, Bleury — Inf. AV. 8-7102
SIEGES RESERVES EN VENTE : Tous les soirs dimanche incl., y compris dim. 5 p.m. : Orch. et loges $2.40 — Balc. $1.75 — Matinée merc. Orch. et loges $1.75 - Balc. $1.20 — Matinée sam. et dim. Orch. et loges $2.00 Balc. $1.50. RESERV. : AV. 8-5483

tg
Le théâtre du GESU présente
une création canadienne
"L'AUBERGE DES MORTS SUBITES"
de FELIX LECLERC
avec
Janine Sutto
Lise L'Heureux
Roger Garceau
Jean Lajeunesse
Paul Hébert
Jean-Louis Paris
Guy L'Ecuyer
Louis de Santis
Claude St-Denis
Une mise en scène de Yves Massicotte
Reservez dès maintenant à 861-4803 ou UN. 6-3611 poste 63

DIMANCHE SOIR de 5 h. 30 à 11 h.
AU RESTAURANT
ANJOU
le fameux menu gastronomique
le consommé Madrilène
le coq au vin de Bourgogne
le grenadin de veau fine "Champagne" enrobé de crème fraîche
l'escalope de veau "Cordon Bleu"
l'entrecôte grillée Bordelaise
(tous les plats sont garnis de 2 légumes)
Desserts :
les gourmandises du pâtissier
le Diplomate au grand Marnier
la coupe de bananes au cognac
café — moka
MENU COMPLET: $2.90
Réservez votre table
UN. 6-0668
1204, rue DRUMMOND
Stationnement en face

L'ÉLYSÉE, CINÉMA D'ESSAI - 35, o. Milton, MIl 18 - VI. 2-6053
salle alain resnais
ENCORE UNE EXCLUSIVITE ELYSEE
Un exploit du cinéma français
Un film-choc de Claude Chabrol
OPHÉLIA
HAMLET AU 20e SIECLE
André JOCELYN, Juliette MAYNIEL, Alida VALLI, Claude CERVAL
salle eisenstein
Version originale en russe sous-titres anglais
EN GRANDE PREMIERE — EXCLUSIVITE
Enfin à Montréal, le film que le monde entier admire, le film génial d'un auteur génial
IVAN LE TERRIBLE
de S. M. EISENSTEIN : son testament
l'Ancien et le Nouveau : Le Christ et Karl Marx.

Cinema PLACE VILLE MARIE
2 DERNIERES SEMAINES
"HI-OCTANE HILARITY!"
"ONE OF THE YEAR'S FUNNIEST!"

ROBERT DHERY COLETTE BROSSET
La Belle Américaine
How a Shimmering Chassis Can Stalk your Life!
Horaire : 12.05 - 1.45 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
Cinema Little PLACE VILLE MARIE
Informations: 866-2644
Three stories of the sexes...
Boccaccio 70 COLOR
ANITA EKBERG RONY SCHNEIDER SOPHIA LOREN
17e SEMAINE
Horaire : 12.10 - 2.45 - 5.40 - 8.30

la Sérénade OPERA LOUNGE

PAUL-EMILE SMITH, brillant ténor d'opéra qui a connu d'innombrables succès en concert ainsi qu'à la radio et à la T.V. canadienne, est maintenant en vedette à la SERENADE, où dans l'ambiance chaleureuse d'un public distingué, attentif et enthousiaste vous entendez vos airs d'opéra préférés interprétés par six de nos meilleurs artistes lyriques canadiens. Le spectacle est continuel à partir de 8h. 45 p.m. Le dimanche à partir de 6h.45 p.m., souper fin à prix spécial pour toute la famille. Relâche le lundi. L'entrée et le stationnement sont gratuits.
Café ANDRE, 2077 rue Victoria (près d'Eaton). Réservations: VI. 9-5038.

CE SOIR : COMPLET
Bonnes places pour demain après-midi à 2h.30 et en soirée 7h.30
George Dandin et Le médecin malgré lui comédies de J.B.P. Molière

"... un spectacle haut en couleurs d'une grande variété de dessins, où les personnages se détachent à merveille." "La pièce "GEORGE DANDIN" est admirablement jouée." "Un très beau et un très bon spectacle..."
Jean Beraud, La Presse.
"Guy Hoffmann triomphe dans un Molière paysan."
Jean Hamelin, Le Devoir.
"... mises en scène brillantes... superbes..." "Le Théâtre du Nouveau Monde est sans égal, à notre avis, dans tout le continent."
Harold Whitehead, The Gazette.
"... une soirée extrêmement agréable."
Sydney Johnson, The Montreal Star.
"Deux Molière à la mode de chez-nous" "... décors ... tout simplement magnifiques..."
Charles Petit-Martinon, Le Petit Journal.
"Molière bien servi..." "Cette farce "LE MEDECIN MALGRE LUI" énorme et truculante est enlevée dans un rythme étourdissant, soulevant des rires à tout bout de champ."
Manuel Maître, La Patrie
T.N.M. — ORPHEUM
525 ouest, rue Ste-Catherine — VI. 5-7149

LE MAL DE LA JEUNESSE
LES TRICHEURS
VERSION INTEGRALE

avides de PLAISIRS
PASCALE PETIT
JACQUES CHARRIER
JEAN-PAUL BELMONDO
avides d'AMOUR
2e film "LE GOUT DE LA VIOLENCE"
FRANÇAIS AV. 8-5513 — RIVOLI 271-2210 — GRANADA CL. 5-2428 — PAPINEAU LA. 1-6853

TINTIN ET LA TOISON D'OR

SAMEDI à 10h., 12.30h., 3h.
DIMANCHE à 12.30h., 3h.
Comédie-Canadienne
UN. 1-3339

MOINS DE 30 ANS? Devenez membre J.M.C.
5 concerts à l'Auditorium Le Plateau pour $3.00 ou $1.00 par concert
le vendredi 25 janvier à 8h.30
l'Ensemble ALARIUS de Bruxelles
flûte - violon - viole de gambe - clavecin
Oeuvres de Bach, F. Couperin, Rameau, L. Couperin, Pousseur
22 fév. — M. LINVAL, soprano — B. DEMIGNY, baryton — J.-C. AMBROSINI, pianiste
7 mars — Jean-Paul SEVILLA, pianiste
21 mars — TRIO EBERT de Vienne, violon, v'celle et piano
4 avril — TRIO EBERT de Vienne, violon, v'celle et piano
Economisez $2.00 en vous abonnant aux 5 concerts
Billets :2000 Crescent — Tél.: 288 - 3882
JEUNESSES MUSICALES JMC

Ne manquez pas, à la TV :
Le RIN et L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC
Avec : Guy POULIOT, président du RIN, André d'ALLEMAGNE, vice-président du RIN
dimanche le 20 janvier à 2 h.
CHLT-TV (Canal 7) Sherbrooke
R. I. N.
2157 rue Mackay — Montréal (Québec)

Horaire des spectacles

THÉÂTRE

COMEDIE CANADIENNE — "Philippe Clay" jusqu'au 20 janvier. 8.30. — "Tintin et Milou" — Mats : sam., 10.30 12.45 - 3.00 — Dim., 12.45 - 3.00

LA BOULANGERIE (Apprentis-Sorciers) — "Contes pour vivre et rêver," à 8h.30; les jeu., ven. sam. et dim., à 7h.30.

THEATRE DE L'ANSE — (Dorion) "Le Printemps de la Saint-Martin" — tous les soirs sauf lundi à 9.00 — Samedi 8h.30.

THEATRE DU RIDEAU VERT — "L'aigle à deux têtes" — à 8h.30; dim., à 2h.30 et 7h.30.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE — (Orpheum) "Le Médecin malgré lui" — à 9h. Dim., 7h.30. Relâche lundi.

CINÉMA

ALOUETTE — "Mutiny on the Bounty" — mats: merc., sam., dim. et fêtes, 2h. p.m.; soirs : 8h.30; dim.: 8h. p.m.

AVENUE — "Tiara Tahiti" — 1.20 - 3.15 - 5.15 - 7.20 - 9.30. 8h.30 — Dim. 2h.30 et 7h.30.

BIJOU — "Le souffle du désir" — 12.30 - 3.46 - 6.42 - 9.58 — "En effeuillant la marguerite" — 1.45 - 5.01 - 8.17

CANADIEN — "Carnets de Jeune Fille" — 12.40 - 3.50 - 7.00 - 10.15 sur semaine, à 8h.30; dim., à 2h.30 — "La Vache et le Prisonnier" — 2.00 - 5.10 - 8.20. (Stella) "Qui s'y frotte, s'y pique"

CAPITOL — "Girls! Girls! Girls!" — 10.40 - 12.50 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.40.

CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — Salle "Alain-Resnais" — "Ophélia" — 7.30 et 10.00; dim., 3.00 - — Salle Eisenstein — "Yvan Le Terrible"

CINERAMA THEATRE IMPERIAL — Tous les soirs, dimanche inclus à 8.30 p.m. "The Best of Cinerama" — mer. et sam., à 2h. et 8h.30; dim., à 2h., 5h. et 8h.30.

DORVAL — (Salle Dorée) "Some Came Running" — 7.10 — "The Journey" — 9.35, soirs — Mats: sam., dim. et mers., 1.00 p.m. — (Red Room) "Breakfast at Tiffany" — 7.30 — "Rear Window" — 9.40 — Mats: sam., dim. et merc., 1.00 p.m.

FRANCAIS — "Les Tricheurs" — 2.15 - 5.50 - 9.25 — "Goût de la violence" — 12.50 - 4.25 - 8.00

KENT — "Billy Budd" — lun., mar., merc., jeu. et ven., à 8h.30; mats, 2h. — sam., dim. et fêtes, à 1h.30 - 4.00 - 6.35 - 9.05.

LAVAL — "Carnets de Jeune Fille" — 1.50 - 5.00 - 8.15 — "La Vache et le Prisonnier" — 12.30 - 3.40 - 6.55 - 10.05.

LOEW'S — "Taras Bulba" — 10.15 - 12.25 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.20.

MONKLAND — "Cat On A Hot Tin Roof" — 2.25 - 5.55 - 9.35 — "Ask Any Girl" — 12.45 - 4.15 - 7.50 — "Love And The Frenchwoman" — 1.25 - 3.55 - 6.25 - 8.50.

OUTREMONT — "Expresso Bongo" — 1.40 - 4.10 - 6.35 - 9.10.

PALACE — "Period of Adjustment" — 10.15 - 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.20.

PAPINEAU — "Les Tricheurs" — 12.55 - 4.20 - 7.50 — "Goût de la violence" — 3.00 - 6.30 - 9.55

PLACE VILLE-MARIE — (Grande salle) — "La Belle Américaine" 12.05 - 1.50 - 3.50 - 5.50 - 7.50 - 9.50 — (Petite salle) — "Boccacio 70" — 12.10 - 2.50 - 5.45 - 8.30

PLAZA — "Carnets de Jeune Fille" — 12.40 - 3.50 - 7.00 - 10.15 — "La Vache et le Prisonnier" — 2.00 - 5.10 - 8.20.

PRINCESS — "The Day Mars Invaded Earth" — 11.25 - 2.05 - 4.45 - 7.25 - 10.10 — "Young Guns Of Texas" — 10.00 - 12.35 - 3.15 - 5.55 - 8.35.

RIVOLI — "Les Tricheurs" — 2.20 - 5.550 - 9.15 — "Goût de la violence" — 12.55 - 4.20 - 7.50

SAINT-DENIS — "En effeuillant la marguerite" — 12.20 - 3.36 - 6.32 soir, 8h.30; sam., dim., mar. et mer., 2h. et 8h.30. — 9.48 — "Le souffle du désir" — 2.01 - 5.17 - 8.33

SEVILLE — "The Longest Day" — lun., mar., jeu., ven., 8h.15; sam. merc., 2h., 8h.15; dim., 2h., 7h.45.

SNOWDON — "Miracle Worker" — soir, 8h.30 — sam., dim., merc., 2h., 8h.30.

STUDIO — "Festival Charlie Chaplin" — lundi à vendredi, 7h.30, 9h.30 — vendredi, 7h.30, 9h.30 — samedi, 2h.30, 5h., 7h.30, 9h.30.

LE 19 A RADIO-CANADA

Poèmes de Wilfrid Lemoine

Sous la direction d'Alain Guillermou, de la Communauté radiophonique des programmes de langue française, des comédiens français ont lu des oeuvres du poète canadien Wilfrid Lemoine, au micro de la R.T.F.

Cette émission, entendue d'abord en France, a aussi été diffusée par les radios belges et suisses. Les Canadiens auront également l'occasion de l'écouter le samedi 19 janvier à 6 h. 45 du soir alors que Marcelle Barthe, animatrice et réalisatrice de "la Langue bien pendue", la présentera aux auditeurs du "Français universel". De plus, le programme comportera des entrevues avec Wilfrid Lemoine et avec d'autres écrivains canadiens.

PARIS — Sacha Distel vient de faire sa rentrée à l'Olympia, à Paris. La critique estime que sa personnalité s'est affermie, que Distel a trouvé le style qui lui convient. On loue sa totale liberté de mouvements en scène et son aisance devant le micro et le public. Bref un estimable succès pour Distel.

Irving Guttman à l'Opéra Guild

Irving Guttman, homme de théâtre canadien bien connu et spécialiste de l'opéra, a été engagé par Pauline Donalda, présidente-fondatrice de l'Opéra Guild de Montréal, pour faire la mise en scène de sa production annuelle, "Faust" de Gounod qui sera présenté trois fois sur la scène du théâtre Her Majesty's, jeudi, samedi et dimanche soir, les 24, 26 et 27 janvier, à 8 heures précises. Otto-Werner Mueller sera au pupitre et les trois premiers rôles seront chantés par Richard Verreau, Marguerite Gignac et Richard Cross.

Ce sera le premier ouvrage que M. Guttman met en scène pour l'Opera Guild mais il revient à Montréal possédant une réputation qui ne fait que grandir aussi bien au Canada qu'aux Etats-Unis bien qu'il dépasse à peine la trentaine.

Guttman est le directeur artistique de l'Associate d'opéra de Vancouver et il fait la mise en scène d'opéras à San Francisco, Baltimore, Nouvelle-Orléans, Santa Fe, Houston et Honolulu. A la télévision de Radio-Canada, il a été responsable de la mise en scène de pas moins de 65 productions lyriques, y compris une de "Faust" qui lui valut un trophée à la fin de la saison.

Né à Chatham, Ont., M. Guttman a étudié la musique et le théâtre au Conservatoire royal de Toronto. Ses diplômes obtenus, il devint l'assistant de Herman Geiger-Torel à l'Opéra de Toronto. En 1953, il fit ses premières mises en scène à la télévision avec "Faust" et "Le Barbier de Séville."

Il y a deux ans, il était nommé directeur artistique de l'Opéra de Vancouver. Au cours de l'année dernière, il a été metteur en scène résident de l'Opéra de Baltimore, étant le premier Canadien à qui un tel poste était confié.

Des costumes nouveaux et des décors élaborés ont été dessinés par Jean-Claude Rinfret pour le "Faust" de l'Opera Guild. Eric Myrst réglera la chorégraphie et Marcel Laurencelle est en charge des choeurs.

En plus des vedettes citées plus haut, la distribution réunira les noms de Napoléon Bisson dans le rôle de Valentin, Fernande Chiocchio dans celui de Marthe, Clarice Carson dans celui de Siébel et Claude Létourneau dans celui de Wagner.

La BOITE à CHANSONS de l'ANJOU
Ce soir, 11 h. 15
MICHEL DARY
Venez donc diner à l'Anjou
Table d'hôte $1.75
UN. 6-0668
1204, rue DRUMMOND

La haute-fidélité stéréophonique à son meilleur
CITÉ ÉLECTRONIQUE
• GRAND CHOIX DE DISQUES STEREO
• ENREGISTREUSES SUR RUBANS MAGNÉTIQUES
EV - Fisher - Thorens - Garrard - Dual - Sony
Harman-Kardon - Eico - Wharfedale - Etc.
3165, Hochelaga Montréal 4
Tél. : 525-2551

La vie des Arts par Laurent LAMY

• RIOPELLE, à la Galerie Camille Hébert;
• FRANÇOISE SULLIVAN EWEN, JACK BUSH et la COLLECTION F. CLEVELAND MORGAN, au Musée.

Jusqu'au 6 février, on peut voir à la Galerie Camille Hébert, une exposition des oeuvres les plus récentes de Riopelle, la grande majorité des toiles datant de 1961 et 1962. Mais un grand tableau de 1954, ("Sans titre"), est très important dans cette exposition, puisqu'il illustre la "manière" la plus connue du peintre. Il est l'un des tableaux où le peintre nous a transmis, avec un lyrisme débordant, sa vision personnelle du monde.

Dans ses toiles postérieuses, nous retrouvons encore ses touches rectangulaires qui se superposent pour créer une impression surprenante de vie. Mais l'inspiration du peintre semble aujourd'hui différente de ce qu'elle fut il y a quelques années.

La peinture de Riopelle procède aujourd'hui d'une aventure plus intérieure, suscitée par son moi, ses émotions, son affectivité. Sa touche est devenue plus libre, plus spontanée, sa pâte plus dense, plus généreuse et un graphisme gestuel s'ajoute à ses matières toujours riches.

On s'éloigne, avec ses dernières toiles, du Riopelle des grandes compositions et l'on trouve un Riopelle moins organisé, moins rigoureux, mais plus instinctif qui n'est pas sans présenter quelque parenté avec Appel et plusieurs peintres de l'ex-groupe Cobra, en particulier dans "Survol" et "Rumeurs".

Riopelle semble donc parti pour de nouvelles aventures. La période actuelle se présenterait plutôt comme une période de transition, d'évolution, d'incubation. Après les années 1954, 1956 par exemple, où il était en possession d'un art solide, il était sans doute nécessaire qu'il en vint à une autre forme d'expression.

Déjà l'écriture et le langage sont différents. Même si les toiles actuelles ne donnent pas la même joie, la même sensation de plénitude que des oeuvres comme "Pavane", accrochée actuellement à la Galerie Nationale, à Ottawa, je n'en garde pas moins toute ma confiance en Riopelle.

Pour ceux qui peuvent s'offrir un Riopelle (quand on en possède un, ce n'est pas pour le cacher !), j'ai remarqué, à la Galerie Camille Hébert, un tableau portant le titre : "Treize à la mode" ! Mais si je faisais partie de ces gens fortunés, je ne choisirais justement pas celui-là, d'autres toiles rendant mieux compte de l'esprit de renouvellement qui perce dans la peinture de Riopelle, au-delà des techniques et des valeurs déjà conquises.

Les huit sculptures que présente Françoise Sullivan au Musée sont d'une inspiration toute différente des oeuvres qu'elle exposait en juin dernier au Centre Social des Architectes. Si on y retrouve un même souci de volume, de mouvement et d'espace, elle semble surtout s'intéresser maintenant à l'instantanéité d'un mouvement. On dirait qu'elle a arrêté dans l'espace, un corps qui poursuit une trajectoire donnée, un peu à la façon d'un photographe qui fixe sur la pellicule une parcelle infime du déplacement rapide d'un objet. Nous sentons le mouvement, même si la photo est statique.

Dans les sculptures de Françoise Sullivan, des rondelles sont ainsi figées en pleine course et rappellent les recherches picturales d'un Duchamp par exemple, dans "Nu descendant un escalier."

"Concentric Event", "Concentric Fall" et "Roman Structure" ont plus particulièrement retenu mon attention par leur rythme et leur dynamisme et m'indiquent que Françoise Sullivan n'a pas encore donné le meilleur de son oeuvre, car son talent apparaît encore plus évident ici que dans son exposition précédente.

□ □ □

Dans les sept tableaux que Jack Bush expose au Musée, on voit inscrit sur la toile le geste à l'état pur, le geste impulsif de la main qui trace dans l'espace. La forme très simple, élémentaire même, décrit le mouvement du bras qui l'a engendrée.

Ainsi sont projetés sur un fond coloré des signes qui prennent vaguement la forme d'une main, d'une étoile, d'un cercle . . . Le geste instinctif est bien présent par le contour tracé, mais je me demande si tout geste vaut la peine d'être fixé sur une toile.

Pour que le geste intéresse, il doit aboutir à un tableau ayant une réalité propre, une beauté particulière. L'instinct et la spontanéité ne suffisent pas, il faut encore que le trait ou la tache portent un message particulier de la sensibilité de l'homme. Sans cela, l'impulsion de la main n'est pas plus du domaine artistique que le cardiogramme qui nous renseigne sur les battements de coeur d'un très grand nerveux.

Dans cette optique, les tableaux de Jack Bush me laissent perplexe; j'y vois sûrement des formes agréables et des harmonies qui le sont tout autant.

□ □ □

La collection F. Cleveland Morgan fait montre d'une grande variété et peut satisfaire tous ceux qui aiment les meubles anciens, les céramiques de Chine, du Japon, de Perse, les laques orientales . . . M. Morgan avait des goûts fort éclectiques, puisque se trouvent exposés côte à côte au Musée, des pièces d'argenterie anglaise très classiques, des meubles Henri II, des étoffes tissées d'or du XVIIème français, des manuscrits, des miniatures perses, des tissus péruviens . . . et bien d'autres merveilles.

Quand on a sous les yeux telle table Louis XIII si juste de proportions, on ne peut s'empêcher de penser combien les imitateurs des styles passés ne font aujourd'hui que de piètres copies ! Ils oublient que les ébénistes du temps faisaient simplement de leur mieux, avec les moyens dont ils disposaient et que, comme eux, nous ne faisons quelque chose de valable que lorsque nous acceptons pleinement d'être du XXème siècle.

On remarque une fois de plus, grâce à cette exposition, que les formes anciennes sont souvent très proches des formes actuelles et que seules ont changé les techniques et les matières : l'acier inoxydable remplaçant l'argent, les matières plastiques, l'ivoire, etc.

Mais pour que les produits fabriqués aujourd'hui puissent rivaliser de sobriété et de finesse avec des produits comme ceux que présente la collection Morgan, il a fallu qu'ils fassent l'objet d'études et de recherches esthétiques, (design). Autrefois, les artisans arrivaient tout naturellement aux formes équilibrées et harmonieuses.

LES EXPOSITIONS

GALERIE ART-TEC — "278 ouest, Sherbrooke" Jusqu'au 4 février. "Artistes de la galerie". 9h. à 6 h. sauf dimanche, merc., 8 à 10 h. en., jusqu'à 9h.30.

GALERIE CAMILLE HEBERT — (2075 rue Bishopb. Jusqu'au 6 férier. Jean-Paul Riopelle". — Tous les jours 11 h. à 6h. excepté dimanche, mercredi soir 8h. à 10h.

GALERIE CONTINENTAL — (1450 Drummond. Oeuvres de peintres canadien. et européens: samedi jusqu'à 1 h. p.m.

DAVIES HOUSE OF PAINTING — (4905 ouest, Sherbrookeb "Ronald Davies".

GALERIE CLAUDE HAEFFELY — (3445 rue Peel) "Wostan" 11h. à 6h. mercredi, 8h. à 10h. dimanche, 2h. à 6h. Jusqu'au 13 février.

GALERIE JACQUIE—(1347 Stanley) Peintures canadien..es. Ouvert de 9h. a.m. à 6h. p.m.

GALERIE DENYSE DELRUE — (2080, rue Crescent) "Salon de la jeune peinture et sculpture". Lundi au samedi, 11h. à 6h.; mercredi soir, 8h. à 10h.30; dimanche, 2h. à 6 heures.

GALERIE AGNES LEFORT — v1504 ouest, Sherbrooke) Jusqu'au 9 février. "Marcel Braitstein" et John Gould", lundi au samedi 10h. à 6h., mercredi soir, 7h. à 10 heures.

GALERIE DOMINION — (1438 ouest, Sherbrooke) "J. D. Lawley" — 9h. à 5h.30 sauf dimanche.

GALERIE L'ART FRANCAIS — v370 ouest, rue Laurierb Peintres classiques canadiens. De 9h. à 9h. p.m., tous les jours, vendredi jusqu'à 9h., samedi, 5h. p.m.

GALERIE WADDINGTON — (1456 ouest Sherbrooke) "Peintures canadiennes et européennes".

GALERIE LIBRE — (2100, rue Crescent) "Luba Genush" Mercredi, 10h. à 10h. p.m., dimanche, 2h. à 5h. p.m.; du lundi au vendredi, de 10h. à 6h., samedi, 10h. à 5h.30.

GALERIE MARTIN—(1390 ouest, Sherbrookeb Peintures canadiennes et européennes.

GALERIE MONTMARTRE — v1026 ouest, Sherbrooke) "Madeleine Boyer".

GALERIE NOVA ET VETERA q625 boul. Ste-Croix, Saint-Laurent). Jusqu'au 1er février "André Jasmin". Dim., 2 à 4h. mardi 8h., à 9h. Lun., mar., jeu., ven., 12h.30 à 1h.30.

GALERIE WALTER KLINKHOFF — v1200 ouest, Sherbrooke) "Peintures canadiennes".

GALERIE RITA HUOT — (1255 Amherst) "Louise Forget" Jusqu'au 10 février. 10h. à 5 h. mercredi, 2h. à 10h.

Programme de Radio

Samedi, le 19 janvier

CBF

7.00—Radio-journal
7.02—Prière du matin
7.15—Musique légère
7.44—Radio-journal
7.53—Chronique sportive
8.00—Jardin d'hiver
9.00—Radio-journal
9.02—En sortant de l'école
9.30—Tante Lucielle
10.00—Radio-journal
10.02—Micro-variétés
10.30—Université radiophonique
11.30—Radio-journal
11.32—Récital de Montréal
12.00—Radio-journal
12.02—Sagesse de l'Orient
12.30—Le réveil rural
12.59—Signal-horaire
1.00—Radio-journal
1.10—Nouvelles sportives
1.15—Case postale 60000
1.30—De l'Olympia au Carnegie
2.00—Radio-journal
2.02—Opéra du Metropolitain
5.55—Chronique sportive
6.00—Radio-journal
6.15—Place Saint-Pierre
6.30—La langue bien pendue
7.00—Radio-journal
7.02—Reportages
7.30—Concert canadien
8.00—Radio-journal
8.02—Jazz-club
8.45—La Soirée du Hockey
10.30—Trente minutes d'information
11.00—Aux portes de la nuit
11.30—Visite aux chansonniers
12.00—Radio-journal
12.02—Blues et insomnies
1.00—Radio-journal
1.02—FIN DES EMISSIONS

Dimanche, le 20 janvier

CBF

8.00—Radio-journal
8.05—La boîte à musique
8.55—Méditation
9.00—Radio-journal
9.02—L'heure du concerto
10.00—Radio-journal
10.02—Les classiques francais
10.30—Traité de paix
11.30—Quand l'opéra se donne des airs
12.00—Radio-journal
12.02—Le monde parle au Canada
12.30—Jardins plantureux
12.45—Nos artistes invités
12.59—Signal-horaire
1.00—Radio-journal
1.10—Nouvelles sportives
1.15—Folklore
1.30—Terre nouvelle
2.00—Chansons sur mesures
2.30—Sur quatre roues
3.00—Radio-journal
3.02—Sur quatre roues
4.00—Radio-journal
4.02—Sur quatre roues
5.00—Radio-journal
5.02—Match intercités
5.30—Musique de ballet
5.55—Nouvelles sportives
6.00—Radio-journal
6.15—Cinéma, miroir du monde
6.30—Orchestre de chambre de Vancouver
7.30—La Soirée du hockey
10.00—Trente minutes d'informations
10.30—Le Cabaret du soir qui penche
11.00—Nouvelles sportives
11.04—Radio-journal
11.05—Le Cabaret du soir qui penche
12.00—Radio-journal
12.02—FIN DES EMISSIONS

HORAIRES DE TELEVISION

Nos lecteurs trouveront les horaires de télévision pour samedi et dimanche en page 8

LITHOGRAPHIES ET GRAVURES
Grand choix de reproductions et de cadres
Jacquie
1437 RUE STANLEY
TÉLÉPHONE 842-3639

PEINTRES CANADIENS ANCIENS
tels que :
W. BRYMNER, R.C.A. — EMILY CARR — PAUL CARON, A.R.C.A. SUZOR COTE, R.C.A. — F. S. COBURN, R.C.A. — G. DELFOSSE — M. CULLEN, R.C.A. — J. FRANCHERE, A.R.C.A. — OSIAS LEDUC, A.R.C.A. — H.P. PERRIGARD, R.C.A. — A. PLAMONDON R.C.A.
à la galerie L'ART FRANÇAIS
370 ouest Laurier — 277 - 2179

MMM
Vente
CADRES NUS
Toutes grandeurs très bas prix
chez Morency
près du théâtre St-Denis
1364, ST-DENIS - VI. 5-6894

Acquisitions récentes :
PLASKETT
MESSER
WOULFART
LAVARENNE
ROBERTS
TOBIASSE
REINBLATT
Galeries Waddington
1456 o., rue Sherbrooke

Galerie Martin
EN PERMANENCE
Choix intéressant de tableaux d'artistes canadiens
Ouvert de 9h. à midi et de 1h. à 5h. dimanche excepté
1390 ouest, rue Sherbrooke 845-2062

NOUS DÉSIRONS ACHETER
TABLEAUX CANADIENS ET EUROPÉENS DE QUALITÉ
DOMINION GALLERY
LE PLUS GRAND CHOIX DE TABLEAUX ET SCULPTURES AU CANADA
17 SALLES 4 ETAGES ASCENSEUR CLIMATISE
1438 ouest, SHERBROOKE VI. 5-7471

RIOPELLE
Jusqu'au 6 février
GALERIE CAMILLE HÉBERT
2075, Bishop — 849-9931
Ouvert tous les jours de 11h. a.m. à 6h. p.m.
sauf le dimanche — Mercredi soir de 8h. à 10h.

PEINTURES CANADIENNES ET FRANÇAISES CHOISIES
GALERIE WALTER KLINKHOFF
1200 ouest, SHERBROOKE MONTREAL

Salon de la jeune peinture et sculpture
Monique Pelletier — Ivanoé Fortier — Sonia Penner — Pierre Marion — Rolland Piché — Gordon Smith — Claude Tousig nt — Miche Morin.
Du 21 janvier au 4 février
Vernissage, lundi le 21, de 8h. à 10h. p.m.
Lun. à sam. 11 a.m. à 6 p.m. - Mer. soir 8.30 - 10.30
Dimanche 2 à 6 p.m.
2080, Crescent — AV. 8-1562
galerie denyse delrue

Belkhir Inc.
ART AFRICAIN
A LA PORTEE DE TOUS
Pour la première fois à Montréal nous vous présentons notre collection d'artisanat d'Afrique du Nord : Objets d'art, cadeaux, pièces à collections, etc.

ENTRÉE LIBRE, BIENVENUE
2155, Crescent Montréal VI. 9-6947

RADIO-CANADA
VOUS PRÉSENTE LES CONCURRENTS CANADIENS DU 3e CONCOURS DE
CHANSONS SUR MESURE
GALA NATIONAL, 24 MARS
GALA INTERNATIONAL, 28 AVRIL
DIMANCHE, 2 heures
CBF/690

CONTINENTAL GALLERIES
Oeuvres de peintres canadiens et européens.
1450, rue Drummond, Montréal
Ouvert samedi jusqu'à 1 h. p.m.

RONALD DAVIES
DAVIES HOUSE OF PAINTINGS
PLUSIEURS AUTRES ARTISTES
4908 ouest, SHERBROOKE HUnter 6-1264

D'UN OCÉAN A L'AUTRE

Le Québécois n'est pas buveur de lait

Ottawa (DNC) Les québécois se classent loin en arrière dans la course des buveurs de lait. C'est ce qui ressort d'une étude faite sur la période 1958-61 par le Dr Gilles Lebel, économiste du ministère de l'agriculture à Ottawa.

C'est l'Ontario qui détient le championnat pour la consommation du lait par tête de population.

Voici la consommation selon les principales villes: London, 340 livres; Windsor, 336.9; Hamilton, 311.3; Ottawa-Hull 296.9; Edmonton 290; Toronto, 285.6 Winnipeg, 280; Regina, 269; Halifax 266.1; Montréal, 264.1; Vancouver, 258.1; Sydney, 257.7; Calgary, 254.3; Québec-Lévis, 253.6; Victoria 243.6; Trois-Rivières, 235.5.

La consommation du lait à London, est 40 pour cent supérieure à celle de Trois-Rivières...

C'est à Edmonton que le lait se vend le moins cher et la consommation y est élevée; mais plusieurs villes de l'Ontario consomment plus de lait qu'Edmonton bien que les prix soient supérieurs.

Par ailleurs, à Québec et à Trois-Rivières, où le prix du lait est inférieur à la plupart des villes, la consommation est relativement faible.

Les statistiques recueillies laissent voir une certaine relation entre le salaire et la consommation du lait, particulièrement dans le Québec et les Maritimes. Montréal fait exception puisque les salaires se comparent à ceux de Calgary et de Vancouver où la consommation du lait est plus élevée.

L'économiste du ministère de l'agriculture note cependant que ces deux dernières villes comptent la plus forte proportion de personnes âgées de 50 ans et plus.

Contrat à Davie Shipbuilding

OTTAWA (DNC) — Un contrat pour la construction d'un navire réfrigérateur en congélateur de 165 pieds a été accordée à la firme Davie Shipbuilding de Lauzon.

La nouvelle a été annoncée par le ministre des pêcheries, M. Angus Maclean.

Le navire qui sera construit au coût de $1,415,380 aura une capacité de 190 tonnes et servira à entreposer les appats dont se servent les pêcheurs. La capacité frigorifique du navire sera de geler 15,000 livres d'appats en 18 heures. Filant à une vitesse de 12 noeuds, construit selon les principes les plus modernes, il effectuera la distribution des appats à une cinquantaine de localités de pêcheurs de Terre-Neuve.

Nouveau poste pour M. Claude Hudson

OTTAWA (DNC) — M. George Hees, ministre du commerce, vient d'annoncer la nomination de M. S. Claude Hudson au poste de chef de la direction de l'agriculture et des pêcheries au ministre du commerce à compter du 1er février 1963. Il succède à M. D.A. Bruce Marshall, qui était chef suppléant de la direction ayant été prêté par le service des délégues commerciaux.

M. Hudson est revenu dernièrement de Londres où il était secrétaire administratif du Conseil international du blé. Avant d'assumer ses fonctions auprès du conseil international du blé, il avait été chef de la division des céréales et chef adjoint de la direction de l'agriculture et des pêches.

M. Hudson est né à Fitzroy Township, Ont., en 1908. Il a obtenu son baccalauréat ès sciences en agriculture à l'Université McGill (collège Macdonald) et a fait des études post-universitaires en économie agricole aux universités de Cornell et de Cambridge.

Une population de 20,000,000 en 1971

OTTAWA — Dans un rapport analytique rendu public hier, le Bureau fédéral de la statistique prédit que la population du Canada dépassera 22,000,000 en 1971.

Ce rapport, le premier d'une serie basée sur le recensement de 1961, examine la croissance de la population.

D'après le recensement entrepris le 1er juin 1961, le Canada comptait à cette date 18,238,247 âmes soit une augmentation de 4,228,818 depuis 1951 alors qu'elle s'élevait à cette époque à 14,009,429.

Les statisticiens fédéraux estiment qu'au rythme actuel de croissance de la population au Canada depuis le 1er juin 1961, le pays comptera plus de 22,000,000 d'âmes en juin 1971.

Si le rythme de l'accroissement est inférieur à celui de la dernière décennie, c'est dû d'une part à un taux de natalité moins élevé et à une immigration moins considérable.

Le rapport du BFS note que la population canadienne a presque doublé au cours des trente premières années du 20e siècle et qu'elle a augmenté de près de 75 pour cent entre les années 1931 et 1961.

Contrats fédéraux de travaux publics

OTTAWA. — M. E. Davie Fulton, ministre des travaux publics, annonce que des contrats d'une valeur de $12,633,-039.73 ont été adjugés par le ministère fédéral des travaux publics en décembre 1962.

Le montant pour les nouveaux travaux de construction d'édifices et de ports et rivières a été de $3,566,709.37; pour la réparation et l'entretien des ouvrages existants, de $531,380.36; et pour une construction de pont, de $8,490,-000.

Voici les projets visés par ces contrats: dans la province de Québec: Hébertville-Station (P.Q.), construction du bureau de poste, Jean-Paul Larouche, Notre-Dame-d'Hébertville (P.Q.), $14,975.50; Lucerne (P.Q.), construction de bureau de poste, Fernando Belanger, Rimouski (P.Q.), $16,-400; Mont-Rolland (P.Q.), construction de bureau de poste, Lionel Constantineau, Saint-Sauveur-des-Monts (P.Q.), $14,-980; Pont-Rouge (P.Q.), construction de bureau de poste, Les Entreprises Jean-R. Denoncourt Enr., Nicolet (P.Q.), $13,800; Saint-Agapit (P.Q.), construction de bureau de poste, Les Entreprises Jean-R. Denoncourt Enr., Nicolet (P.Q.), $15,910; Sainte-Croix (P.Q.), construction de bureau de poste, Henri Garneau, Saint-Antoine-de-Tilly (P.Q.), $14,845; Saint-Jean-de-Dieu (P.Q.), Construction de bureau de poste, Paul Malenfant, Trois-Pistoles (P.Q.), $16,700.

M. Aldéric Groslouis est décédé

OTTAWA — M. Alderic Groslouis, conseiller spécial de M. Louis St-Laurent du temps que ce dernier était premier ministre du Canada, est décédé jeudi à Eastview.

M. Groslouis était au service de M. St-Laurent depuis sa venue à Ottawa en tant que ministre de la justice, durant le second conflit mondial. Il avait également travaillé avec l'ancien ministre de la justice, M. Lapointe.

Budget hâtif en Ontario

TORONTO — Le premier ministre Robarts a annoncé hier que la Législature de l'Ontario se réunira le 5 février et que le budget sera déposé deux jours plus tard.

C'est la première fois depuis 1944 que le budget sera déposé à une date aussi hâtive.

On a demandé au premier ministre ontarien si le fait que son gouvernement dépose son budget aussi tôt pouvait laisser croire à des élections à brève échéance. M. Robarts a répondu: "Non, pas nécessairement" ajoutant qu'il n'avait pas encore décidé la date exacte des prochaine élections ontariennes.

Fermeture d'une usine à Woodbridge, Ont.

HAMILTON — La companie Hamilton Cotton a annoncé qu'elle fermait son usine de teinture et d'apprêt, à Woodbridge, en Ontario.

Cette décision touche 120 ouvriers, à Woodbridge, et 360 autres aux usines d'Hamilton et de Marysville, au Nouveau-Brunswick, qui fabriquent des produits pour celle de Woodbridge.

M. William H. Young, président de la compagnie, a déclaré que cette décision avait été prise en dépit du fait que les perspectives de l'industrie textile canadienne étaient plus brillantes maintenant qu'il y a un certain nombre d'années en raison des surcharges douanières sur les importations et de la dévaluation du dollar canadien.

Il a ajouté que la compagnie espère qu'on pourra trouver des débouchés pour les produits qui sortent des usines d'Hamilton et de Marysville.

Mort de M. Maurice Tremblay

TORONTO — M. Maurice Tremblay, adjoint du ministre des Terres et Forêts de l'Ontario, M. Kelso Roberts, et spécialiste des affaires minières canadiennes, est décédé subitement jeudi soir, à Toronto d'une crise cardiaque à l'hôpital où on le soignait, depuis la veille du Jour de l'An, pour une autre affection.

Il était adjoint, au point de vue exécutif, dans le ministère des Terres et Forêts depuis 1949. D'origine montréalaise, M. Tremblay était un ancien journaliste. Il étudia à l'Université d'Ottawa avant de faire partie de l'équipe du journal, Le "Droit", dans la capitale fédérale.

L'assurance-chômage en novembre

OTTAWA — Le nombre des personnes réclamant des prestations d'assurance-chômage a augmenté de 130,000 au cours du mois de novembre. Le Bureau fédéral de la statistique annonce en effet qu'en date du 30 novembre, 374,200 personnes retiraient des prestations de la Commission d'assurance-chômage, comparativement à 244,200 un mois plus tôt.

Le total des bénéfices versées par la Commission d'assurance-chômage en novembre fut de $18,900,000, contre $15,-900,000 en octobre. En novembre 1961, les prestations s'étaient élevées à $20,000,000.

La moyenne des allocations a été de $23.85 par semaine en novembre 1962.

Lesage: pour combattre le chômage il faut aller à la source du mal

QUÉBEC, (DNC). — Le premier ministre trouve paradoxal le fait qu'il y ait un grand nombre de chômeurs dans le Québec alors que la province connait une ère de prospérité économique que personne ne peut nier.

Clôturant le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, jeudi soir, M. Lesage a déclaré qu'il fallait trouver un remède efficace à la situation du chômage qui s'est détériorée depuis longtemps.

Le premier ministre a rappelé que 79,000 jeunes sont entrés sur le marché du travail en 1962 au Canada, dont 33,000 dans la seule province de Québec. "J'espère, a-t-il ajouté, que l'éducation étant rendue plus accessible aux jeunes, ces derniers pourront désormais retarder leur entrée sur le marché du travail".

M. Lesage a prouvé la prospérité de la province en citant quelques chiffres d'un document préparé par le Conseil d'orientation économique.

C'est ainsi que depuis 1960, la production domestique brute a augmenté de 23 pour cent. Au cours des dix premiers mois de 1962, les ventes au détail ont augmenté de $225,000,-000 comparativement à la période correspondante de 1961, alors qu'elles ont diminué dans les autres provinces.

On note, pour la même période, une hausse de $116,000,-000 dans les permis de construction, le Québec atteignant une valeur de $552,000,000, soit 25 pour cent de plus qu'en 1961. Dans le domaine de la construction domiciliaire il y a eu également une hausse de 22,972 en 1961 à 24,248 en 1962. Dans les autres provinces, cette construction a diminué de 68,000 à 66,000 logis. Le revenu des ouvriers a également augmenté de $261,500,-000 en neuf mois, en 1962, soit 7 pour cent de plus qu'en 1961 et le nombre d'emploi a aussi connu une hausse considérable.

"Mais tout cela ne me satisfait pas, a ajouté le premier ministre, et il faut faire bien plus pour combattre le chômage, il faut aller à la source du mal".

"Tous ces chiffres, a dit M. Lesage, ne règlent pas la question des régions économiquement faibles. Les programmes de développement régionaux doivent se faire avec la collaboration des institutions existantes.

Il a cité en exemple les projets ARDA et a rappellé qu'en France on a échoué lorsqu'on a tenté de faire de la coercition et que la planification n'a réussi que lorsqu'elle s'est faite en coopération.

En terminant, le premier ministre a insisté sur trois facteurs qui auront un grand rôle à jouer dans l'expansion économique de la province: la nationalisation de l'électricité, la Société générale de financement et le Conseil d'orientation économique.

AU "DEVOIR"

M. J.-P. Fournier est élu président des journalistes

M. Jean-Pierre Fournier a été élu président du Syndicat des journalistes de Montréal, section "Le Devoir", lors des élections annuelles de la section. Il succède à M. Jules LeBlanc qui était président intérimaire de la section depuis le début d'octobre et qui a refusé d'être mis en nomination.

M. LeBlanc a cependant été réélu vice-président. Les deux autres membres de l'exécutif sont également nouveaux. Il s'agit de M. Réal Pelletier, qui a été élu secrétaire, et de M. Jean Tainturier, qui a été élu trésorier. Tous ont été élus par acclamation.

M. Jean-Marc Laliberté est le représentant syndical au sein du comité conjoint de surveillance, organisme syndical-patronal qui s'occupe des questions de caractère professionnel.

Les trois délégués de la section auprès du Syndicat des journalistes de Montréal sont MM. Jean-Pierre Fournier, Jules LeBlanc et Jean Tainturier.

M. Marc-Henri Côté cumule les postes de visiteur des malades et de sentinelle, tandis que M. Jean Tainturier est le nouveau responsable de l'éducation syndicale.

NOS DESTINEES NATIONALES, SELON M. LESLIE ROBERTS

La Confédération, défi à la logique, a comme atout majeur la coexistence de deux cultures

Par Marc-Henri CÔTÉ

La Confédération canadienne est un défi à la logique, mais j'aime ces pays qui défient la logique, comme je me plais à vivre au Québec en raison de la diversité qui s'y manifeste; la grandeur actuelle de notre pays et celle qu'il connaitra dépendent de ce qu'apporteront à la nation les Canadiens de langue anglaise et les Canadiens de langue française, a déclaré M. Leslie Roberts, écrivain et commentateur radiophonique montréalais. Il a prononcé une causerie jeudi soir à la réunion de Maccabean Lodge Zionist Men's Association que présidait à l'hôtel Reine-Elisabeth Me Boris Germaise.

M. Roberts a expliqué que la Confédération a surgi d'un sentiment de crainte à la fois des Etats-Unis et du mouvement des Féniens. Il aurait pu en être autrement, a-t-il ajouté, si les Etats-Unis avaient réprimé avec plus de vigueur le soulèvement des Féniens avant qu'ils ne traversent la frontière canadienne.

Cet avis de M. Roberts sur l'origine de la Confédération avait été provoqué par une question. On avait demandé en substance au conférencier si le miracle quotidien de la Confédération canadienne ne s'appuyait pas, comme base de bonne entente, sur le miracle de la survie et de la croissance de 60,000 Canadiens de langue française qui sont maintenant plus de 6,000,000 en ce pays. J'accorde que miracle il y a, avait répondu M. Roberts.

Il a passé en revue les grands problèmes canadiens à l'intérieur et sur la scène mondiale pour en conclure que le peuple canadien nage dans la confusion, faute d'un sens de direction de sa destinée. Il faut que notre peuple sache bien de nouveau ce qu'il veut être, a dit M. Roberts. Il a parlé de l'instabilité actuelle du gouvernement minoritaire à Ottawa; de la rébellion au Québec marquée par le vote de protestation du 18 juin dernier.

Les problèmes auxquels le Canada fait face sont complexes: Marché commun, dépréciation du dollar, déséquilibre du commerce extérieur, exportations de matières premières à l'état brut. Tous ces problèmes suscitent le chômage. Alors que le monde se tourne vers la libération des échanges commerciaux, nous nous raccrochons au protectionnisme. M. Roberts reproche à l'administration fédérale de se préoccuper beaucoup plus des rapports entre la Grande-Bretagne et le Marché commun que de négocier des ententes avec les pays des Six. Hélas, ces problèmes n'ont pas le caractère de simplicité qui pourrait séduire le peuple canadien et l'inciter à oeuvrer dans le sens des destinées du pays.

Sur le plan des relations entre Canadiens de langue française et de langue anglaise, M. Roberts note la lutte que les premiers mènent vigoureusement pour se tailler une meilleure place au soleil.

Il a fustigé les bigots qui, dans les deux groupes ethniques, s'emploient à brandir les tisons de discorde dès qu'ils sentent une accalmie. M. Roberts place dans cette catégorie "les patriotes" de Scarborough pour leur refus de la signalisation routière bilingue et ceux qui ont brûlé en effigie M. Gordon.

D'accord sur la nécessité de refaire la Constitution du pays, M. Roberts voit davantage de trahison des Canadiens français dans l'attitude des premiers ministres L.-A. Taschereau et Maurice Duplessis que dans celle des Anglo-Saxons. Le premier annonçait sans vergogne aux Etats-Unis la main-d'oeuvre bon marché et "docile", c'est-à-dire non syndiquée de sa province, alors que le second transigeait avec tout entrepreneur "véreux" prêt à contribuer à la caisse électorale.

Dans la coexistence de deux cultures au Canada, M. Roberts voit l'atout majeur de la réalisation de notre destinée.

Vaut-il la peine d'assurer la survie de notre pays? La jeunesse anglo-saxonne se pose parfois la question. Voulons-nous sacrifier, s'il le faut, une partie de notre standard de vie? Les Etats-Unis, qui ont déjà à leur disposition nos matières premières et notre industrie, sauraient-ils que faire de nous s'il y avait annexion? se demande M. Roberts. Il ajoutait que la solution des problèmes économiques du pays entraînera celle de nombreux autres et qu'il y a des régions marginales ailleurs qu'au Québec.

M. Roberts a noté que nous sommes tous au Canada partenaires égaux et qu'il faut imiter l'état d'esprit des Canadiens français, leur amour de ces trente arpents de neige. Mais, notre peuple se doit de prendre des décisions, de sortir de l'ornière de l'indécision, dont la question de l'usage des armes atomiques est l'exemple courant. Les nations d'envergure moyenne, dont nous sommes, ne tiennent-elles pas l'avenir du monde?

Si vous ne connaissez pas le MEXIQUE
vous voulez le découvrir.

Si vous y êtes allé, vous voulez y retourner

C'EST LE PAYS IDEAL POUR DES VACANCES D'HIVER.
Les voyages Malavoy vous proposent une formule de tour organisé, sanctionné par des années de succès.

Deux départs de Montréal,
accompagnés par des spécialistes

Vendredi, 8 février — Marianne Haynal
Vendredi, 8 mars — Michèle Buchmann

Aller-retour Montréal-Mexico, par jet

16 jours au Mexique
Mexico-Taxco. Séjour à Acapulco, mais aussi tournée automobile dans la haute montagne, la région des lacs et des grandes villes d'art.

Corrida, promenades en bateau, danses et spectacles
Hôtels de première classe

Prix tout compris: $557. ...et la QUALITE MALAVOY

Voyages
ANDRE MALAVOY Inc.
1225 ouest, rue Dorchester
UN. 1-2485-6 - UN. 1-4633
MONTREAL

L'EUROPE EN AUTOMOBILE!

Achetez ou louez à Montréal votre voiture neuve européenne:
SIMCA — RENAULT — CITROEN
PEUGEOT — VOLKSWAGEN —
PANHARD — FIAT — TAUNUS —
ALFA ROMEO, ETC.

Votre voiture vous sera livrée à votre arrivée en Europe. Garantie de rachat en dollars. Plan de finance disponible.

CONFIEZ-NOUS TOUTES LES FORMALITES DE VOTRE VOYAGE: Réservations, hôtels, passage par avion ou bateau, assurances, itinéraire, etc. Cartes des pays européens.

Service Européen de Tourisme Automobile Enrg
Montréal — 1176, rue Drummond — Tél.: UN. 1-3906 et UN. 1-6203

Gala WEEKEND vedette
(VOUS serez les vedettes!)

au fabuleux
Hôtel Laurentides

Tout est compris pour seulement 21.95 par pers. (2 par chem.)

Comblez vos rêves d'un voyage parfait. Laissez vos soucis. Venez vous amuser et vous détendre durant un inoubliable "WEEKEND" à un des motels les plus beaux et les plus gais au Canada... l'Hôtel/Motel des Laurentides, situé sur les rives romantiques du St-Laurent avec vue majestueuse du Cap Diamant, à 10 minutes du centre de la Vieille Capitale si riche en charmes historiques et activités sociales. Trois jours et deux nuits de plaisir. Offrez-vous un "WEEKEND" de vedette à ce prix populaire!

VOICI LES NEUF VALEURS-VEDETTES INCLUSES DANS NOTRE PRIX!

★ Grande chambre double
vendredi et samedi

★ Cocktails pour deux
vendredi soir

★ Déjeuner au lit
samedi et dimanche

★ Lunch pour deux
samedi et dimanche dans le "Coffee Shop"

★ Dîner de luxe pour deux
avec
★ Carafon de vin
samedi soir dans notre fameuse Salle-Terrasse

★ Danse
vendredi et samedi soir dans l'intime Salle Bastogne avec le TRIO PETER NOVAK et Robert Murray à l'orgue

★ Taxes et Pourboires inclus

★ SKI (en saison)
Usage gratuit des pentes et Telebar au Centre de Ski Montmorency, 4 milles du motel, éclairage le soir, vendredi soir, samedi!
Une fin-de-semaine vedette à quelques heures de chez-vous.

Réservations acceptées pour jusqu'au premier mai (excepté pour les dernières fins de semaines de Carnaval).

Hôtel des Laurentides
BEAUPORT, QUE.
366 BOUL. STE-ANNE
Tél.: 683-7581

...aller en Italie par une ligne aérienne italienne?

Mais bien sûr!

C'est la seule façon d'y aller, voyons!

La seule façon qui vous permette, dès le départ, de vous sentir comme en Italie.

Et

seule Alitalia a des envolées par avion à réaction sans escale à destination de Milan puis Rome.

Tout en voyageant, vous goûterez le confort Italien. Les Italiens aiment leur confort, et ils aiment aussi vous le faire partager. Pourquoi n'en profiteriez-vous pas déjà pendant le vol? Avec Alitalia, c'est chose certaine.

Vous bénéficiez de la sollicitude italienne. Les capitaines de la flotte Alitalia ont non seulement des millions de milles d'expérience de pilotage, mais ils ont également leur brevet d'opérateurs de radio et d'ingénieurs. L'avion à réaction Super DC-8 à moteurs Rolls-Royce vous offre le vol le plus doux, le plus reposant possible, tout en conservant une large marge de réserve de puissance. C'est là un des exemples de la sollicitude d'Alitalia.

N'oubliez pas la commodité que vous offre Alitalia. Pendant votre voyage, ce sont les horaires qui font toute la différence. Avec Alitalia, vous avez le choix entre deux envolées hebdomadaires sans escale de Montréal à Milan puis Rome, ainsi que des vols quotidiens de New-York à Londres (sauf le dimanche), Milan et Rome. Vous avez même l'occasion de pouvoir faire des achats dans les boutiques de l'aérodrome de Milan, sans payer de taxe. Encore une épargne supplémentaire.

Qui vous recommande Alitalia? Votre agent de voyages. Vous trouverez l'envolée de votre choix en partant soit de Montréal, soit de New-York. Décidez-vous sans tarder. Pour les réservations: Consultez votre agent de voyages ou le bureau Alitalia.

ALITALIA AIRLINES
MONTREAL—2055 PEEL ST.—VI. 2-6661

VOYAGES

I — En TERRE SAINTE (Chev. du S.S.)
Départs: 29 mars et 19 juillet
Avion: 24 jours: $1,196. et $1,240.

II — EUROPE (bateau et avion)
28 juin, 45 jours: $1,097.
Dix pays visités

III — EUROPE et MOYEN - ORIENT
28 juin, 59 jours: $1,580.
16 pays visités — Tout compris.
Portugal, Italie, Liban, Syrie, Egypte, Jordanie, Israël, la Grèce et la France.

S'adresser: Agence (VI. 4-8817); Centre de la Bible (LA. 4-1395)
M. Gust. Bellefleur, 3973 Mentana, Mtl - LA. 3-2583

CROISIERES AUX ANTILLES

à bord du baquebot
HOMERIC
26,000 tonnes

4 février — 19 jours — 8 escales $550.
25 février — 14 jours — 5 escales $415.
12 mars — 14 jours — 6 escales $415.
27 mars — 10 jours — 3 escales $295.

L'HOMERIC offre en plus deux croisières spéciales:
6 avril - New-York à Montréal, 4 jours - $100.
3 août - Montréal, Québec, Percé, Iles-de-la-Madeleine, Cap Breton, St-Pierre-Miquelon, Charlottetown, Murray Bay, Montréal - 6 jours - $181.
Prix en dollars américains.

Inscriptions et réservations
VOYAGES HONE
1460, avenue UNION MONTREAL 2 VI. 5-8221

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 691-521. GERMAIN CHARLAND, demandeur, vs ROGER LECLERC, défendeur. Le 28 janvier 1963, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 6262 rue Alma, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 radio de table Phillips, meubles de ménage, etc. Conditions ARGENT COMPTANT. R. CLOUETTE, H.C.S. Un. 6-5375. Montréal, 18 janvier '63.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 538-387. CARRIERE MONTREAL EST LIMITEE, demanderesse, vs JOSEPH RAOUL ELIE BERGERON, défendeur. Le 28 janvier 1963, à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 11,883, rue Ste-Catherine, en la cité Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 radio Fleetwood, 1 télévision General Electric, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. R. CLOUETTE H.C.S., UN. 6-5375. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR de MAGISTRAT. No 682-734. RICHARD LESSARD, demandeur, vs REJEAN SIMARD, défendeur. Le 29 janvier 1963, à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 5063, 18e Ave, Rosemont, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision Westinghouse, 1 radio Marconi, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. R. CLOUETTE, H.C.S. UN. 6-5375. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR de MAGISTRAT. No 686-370. P. R. ELECTRIC REG'D, demanderesse, vs M. PAUL VIOLI, défendeur. Le 30 janvier 1963, à 12 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 4697 rue Charleroi, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 9 tables, 24 chaises, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. R. CLOUETTE, H.C.S. UN. 6-5375. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 596-455. MARCHE BEAUCHAMP demanderesse, vs GERARD PAUL, défendeur. Le 29 janvier 1963, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 240, rue St-Jacques, apt 1, en lacité Ville St-Pierre, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN B. OSTIGUY, H.C.S. Tél.: 697-3953. Pointe-Claire, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR de MAGISTRAT. No 628 730. EDOUARD LAREAULT, demandeur, vs PAUL TRAHAN défendeur. Le 30 janvier 1963, à 1½ hre de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 3665 boul. St-Joseph, apt 5, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. RCA Victor & Acc., et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Témiscamingue. COUR de MAGISTRAT. No 8031. CLEMENT NOLET, demandeur, vs YVON LEMIEUX, défendeur. Le 29 janvier 1963, à midi, au domicile du défendeur, au no 6224, 10ième avenue Rosemont, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. 17" Marconi et Acc. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR de MAGISTRAT. No 368 025. R. VALOIS, demandeur, vs LEONARD DESORMIERS, défendeur. Le 29 janvier 1963, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 2520 rue Frontenac, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. R.C.A. Victor et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-P. LAUZON, H.C.S. VI. 9-2636. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR de MAGISTRAT. No 668 933. FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse, vs GASTON PROULX, défendeur. Le 29 janvier 1963, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 555 26e Ave, en la cité Pte-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus pas autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-P. LAUZON, H.C.S. VI. 9-2636, Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR de MAGISTRAT. No 691 401. FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse vs JOSEPH SARO, défendeur. Le 29 janvier 1963 à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur au no 10800 rue Esplanade, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 phonographe Emerson et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-P. LAUZON, H.C.S. VI. 9-2636. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal. COUR de MAGISTRAT, no 577541. — FIDELITY COLLECTION CO. LTD. demanderesse, vs GABRIEL POMPETTI, défendeur. Le 29 janvier 1953 à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 4160, 42e rue, app. 2 en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2636. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal. COUR de MASGISTRAT, no 499 103. — ALEX MESTEL, demandeur, vs JOSEPH TORRELLI, défendeur. Le 29 janvier 1963 à midi, au domicile du défendeur, au no 232, rue Chabanel app. 11, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. G.E. et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2636. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 696527. — MONTREAL AUTOMOBILE SALVAGE INC., Demanderesse, vs SAMUEL S. SERBAN (McGILL WINDOW CLEANING CO.), Défendeur. Le 29 janvier 1963, à 11 hres de l'avant-midi, à la place d'affaires du Défendeur, au No 4221, rue City Hall, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : une machine à additionner de marque RC Allen, un clavigraphe de marque Admiral, une chevrolet sédan 1952 portant licence No 269-710 Qué. 1962 et accessoires, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 587844. — YVES COURVILLE INC., Demanderesse, vs NATIONAL ELECTRONICS CO. LTD., Défenderesse. Le 28 janvier 1963, à 10 hres de l'avant-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 7556, rue St-Hubert, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets de la Défenderesse saisis en cette cause, consistant en : une caisse enregistreuse de marque McClary, un clavigraphe de marque I.B.M., un cabinet en acier pour filière 3 sections, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. MORRIS GOLDBERG, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR de MASGISTRAT, no 677474. — FIDELITY COLLECTION CO. LTD, demanderesse, vs PASQUALE ROMBETTA, défendeur. Le 29 janvier 1963 à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 7138, rue Dante, en la cité St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : T.V. R.C.A. Victor et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S. VI. 9-2636. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR de MASGISTRAT, no 690 940. — FIDELITY COLLECTION CO. LTD., demanderesse, vs VITALIS ROUSSEL défendeur. Le 29 janvier 1963 à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 4773, rue Notre-Dame est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : T.V. G.E. et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S. VI. 9-2636. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR de MAGISTRAT, no 111 291. — QUEBEC CREDIT & ACCEPTANCE CO. demanderesse, vs ARMAND LACOURSIERE, défendeur. Le 29 janvier 1963 à 3 heures de l'après-midi au domicile, du défendeur, au no 4270, rue Châteaubriand, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions ; ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S. VI. 9-2636. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR de MAGISTRAT, no 680915. — HOPITAL JEAN-TALON, demanderesse, vs RENE PICARD, défendeur. Le 29 janvier 1963 à midi au domicile du défendeur, au no 9558, rue Berri, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. GERMAIN ROSE, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, no 431943. — DAME JACQUELINE BOUCHER, demanderesse, vs FERNAND SCHEEN, défendeur. Le 28 janvier 1963, à midi au domicile du défendeur, au no 6665, rue Fielding app. 12 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : T.V. R.C.A. Victor et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 669927. — DENIS LORANGER, demandeur, vs JEAN CARL DANSEREAU, défendeur. Le 30 janvier 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au no 12,286, rue Lagauchetière est, en la cité de Pte-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : T.V. et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY DION, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR de MAGISTRAT, No 579356. — EMILE LAPOINTE, demandeur, vs G. BERTRAND défendeur. Le 29 janvier 1963, à midi, au domicile du défendeur, au no 2600, rue Langelier app. 5, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. CHARLES JODOIN, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR de MAGISTRAT, no 693609. — CHAIM RUBAINSKI, demandeur vs MICHEL VALETTA, défendeur. Le 28 janvier 1963, à 1 heure de l'après-midi au lieu d'entreposage du gardien, au no 2815 rue Charland, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR de MAGISTRAT, no 690852. — RAYMOND GOUGER, demandeur, vs LEOPOLD BOURBONNAIS, défendeur. Le 30 janvier 1963 à 1 heure de l'après-midi, au domicile, du défendeur, au no 6356 rue Papineau, en la cité et district deMontréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : T.V. Motorola et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. EMMANUEL MENARD, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal. COUR SUPERIEURE, no 584081. — STANDARD STRUCTURAL STEEL LTD., demanderesse, A.M. TAYLOR LANDSCAPING LTD., défenderesse. Le 29 janvier 1963, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur, au no 5950, rue Côte des Neiges, app. 333, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : T.V. Crosley et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. EMMANUEL MENARD, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Hull COUR SUPERIEURE, no 16. — LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, demanderesse, vs JEAN CHARBONNEAU, défendeur. Le 29 janvier 1963, à 2 h. et demi de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 10,734, rue Millen, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : T.V. Philco et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. EMMANUEL MENARD, H.C.S. Montréal 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, no 625883. — JOHN ERDELY, demandeur, vs N. DENES, défendeur. Le 29 janvier 1963, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 876, rue McEachran, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. CHARLES JODOIN, H.C.S., Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR de MAGISTRAT, no 641-108. — YVES ALLARD, demandeur, vs MAURICE PROVOST, défendeur. Le 30 janvier 1963, à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 8675, rue De Souligny, app. 3 en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorità de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : T.V. R.C.A. Victor et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 585002. — MID WAY FLUORESCENT FIXTURES INC., Demanderesse, vs DAME GABRIELLE LEDOUX et JEAN-LOUIS ARCHAMBAULT (SUPER INDUSTRIES COMPANY REG'D), Défendeurs. Le 30 janvier 1963, à 2 hres de l'après-midi, au domicile du Défendeur au No 6307, rue Lennox, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur de marque Westinghouse, un téléviseur portatif, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR de MAGISTRAT, No 678 171. — CREDIT UNI INC., demanderesse, vs M. ANDRE ST-PIERRE, défendeur. Le 28 janvier 1963 à 11 h. et demi de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 3826, rue Dandurand, app. 8, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : T.V. Marconi et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 696529. — DOMINION STORES LIMITED, Demanderesse, vs G. Di BATTISTA, Défendeur. Le 30 janvier 1963, à 11 hres de l'avant-midi, au domicile du Défendeur, au No 10387, rue Leblanc, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur 21" de marque Marconi modèle console et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, no 571-341. — CREDIT UNI INC., demanderesse vs M. ANDRE VAILLANCOURT, défendeur. Le 28 janvier 1963, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 4219, rue Christophe-Colomb en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : T.V. G.E. et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. JEAN GUY DION, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR de MAGISTRAT, no 678 164. — CREDIT UNI INC., demanderesse, vs REJEAN VINET, défendeur. Le 29 janvier 1963, à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 3692, rue Lafontaine, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en ; T.V. Fleetwood et meubles de ménage. Conditions ; ARGENT COMPTANT. CHARLES JODOIN H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 586,833. CHEMACO LTD, demanderesse, vs LOUIS COIFFURE, défendeur. Le 30 janvier 1963, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au 5170 Queen Mary Road en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: caisse enrégistreuse, séchoir, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. C. CONSTANT, H.C.S. Vi. 2-7011. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Québec. COUR SUPERIEURE. No 119,834. IRENEE CANTIN, demandeur, vs FERNAND LAPOINTE, défendeur. Le 29 janvier 1963, à 1 heure de l'après-midi, au domicile du défendeur au no 517 rue Galt en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. LANDRIAU, H.C.S. UN. 1-6945. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 567,629. COMITE CONJOINT DES METIERS DE LA CONSTRUCTION DE MTL, demanderesse, vs W.H. PAYNE CO. LD., défenderesse. Le 28 janvier 1963, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 14 rue Milner, en la cité de Montréal-Ouest, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : un camion Mercury licence no: FT 332* P.Q. 1962 et accessoires, meubles de bureau, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. H. RIVET, H.C.S. Un. 1-6945. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 677,028. CASGRAIN & CHARBONNEAU LTEE, demanderesse, vs DR VALMORE LATRAVERSE, défendeur. Le 30 janvier 1963, à 2 heures de l'après-midi au bureau & place d'affaires du défendeur au No 287 Carré St-Louis, apt. 2, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. H. RIVET, H.C.S. Un. 1-6945. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 578.915. GUY BLAIN, demandeur, vs ROBERT HENRI alias ROLAND HENRI, défendeur. Le 29 janvier 1963, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4360 rue St-Denis, apt. 15 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. P.-E. LINTEAU, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 664,417. JEAN-JACQUES DESLAURIERS, demandeur, vs HENRI FOUCAULT, défendeur. Le 30 janvier 1963, à 12.30 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4367 Boul. Lasalle en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. J.-M. PAQUETTE, H.C.S. UN. 1-5473. Montr-al, Janvier le 18 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 530,060. JACQUES LEMIEUX, demandeur, vs FRANCE HUDON, défendeur. Le 28 janvier 1963, à midi au domicile du défendeur au No 2174 rue Maricourt en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. A. LANDRIAU, H.C.S. Un. 1-9873. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 688,518. RAYMOND LABROSSE "ESSO SERVICE VILLE EMARD", demandeur, vs M.P. HALE, défendeur. Le 29 janvier 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 239 rue Beaudoin en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. J.-M. PAQUETTE, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 560,600. CONGRESS FLOORING DISTRIBUTORS LTD, demanderesse, vs R. CLAIROUX, défendeur. Le 28 janvier 1963, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 174 rue est Laurier en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. A. LANDRIAU, H.C.S. UN. 1-9873. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 560551. — REDFERN HOLDINGS LTD., Demanderesse, vs JEAN-PAUL GELINAS, Défendeur, vs IRWIN GLISERMAN, MOE ACKMAN et SIDNEY CUTLER (GLISERMAN, ACKMAN & CUTLER), Distrayants. Le 29 janvier 1963, à 2 hres de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 4326 ouest, rue Sherbrooke, app. 34, en la cité de Westmount, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur de marque Crosley modèle console et accessoires, un téléviseur portatif de marque RCA Victor modèle de table et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 676,156. ROMEO DESPRES "LAFAYETTE GLASS CO.", demandeur, vs DAME LEONNE LEGAULT - BOUCHER "JOANNE DRESS ENRG.", défenderesse. Le 28 janvier 1963, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4012 rue Drolet en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : machines à coudre, chaises, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. A. LANDRIAU, H.C.S. UN. 1-9873. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Beauce. COUR DE MAGISTRAT. No 31,290. HUGHES BEGIN, demandeur, ve ORIGENE MARQUIS, défendeur. Le 29 janvier 1963, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2638 rue Aylwin apt. 2 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. UN. 1-9873. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 585,898. GEORGES OUIMET, demandeur, vs DOUGLAS BILOW, défendeur. Le 30 janvier 1963, à 12 heures de l'avant-midi au lieu d'entrepôt du défendeur au No 880 rue St-Joseph en la cité de Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. UN. 1-6945. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. No 691,953. COUR DE MAGISTRAT. — CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUEBEC, demanderesse, vs J.-P. LAROCQUE, défendeur. Le 28 janvier 1963, à 11.30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 322 rue Villeneuve est en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-G. DION, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 579,350. MARCEL BOILEAU "GARAGE BOILEAU & FRERES ENRG" demandeur, vs JEAN-PAUL LEMAY, défendeur. Le 30 janvier 1963, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 547 rue Lasalle en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : pupitre, chaises, scies, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. J.-G. DION, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 451,928. DAIGLE & PAUL LTEE, demanderesse, vs GAETAN DUBE, défendeur. Le 29 janvier 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au No 673 rue Charron en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. J.-M. PAQUETTE, H.C.S. UN. 1-5473. Montr-al, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 555,697. HENRI J. DUHAMEL "LE MESSAGER", demandeur, vs PAUL TRUDEAU "WELLINGTON REALTIES REG'D", défendeur. Le 29 janvier 1963, à 12 heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaire du défendeur au No 1925 rue Wellington en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, filières, dactylographe, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. J.-M. PAQUETTE. H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 695,081. HENRY MORGAN & CO LTD, demanderesse, vs GEORGETTE CHOUINARD & VIR, défendeurs. Le 30 janvier 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile des défendeurs au No 5696, 17ème avenue en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : piano, téléviseur, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. P.-E. LINTEAU, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 638,189. J. SOSNOWICZ, demandeur, vs M. TREMBLAY, défendeur. Le 29 janvier 1963, à une heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5371 rue Garnier en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. P.-E. LINTEAU, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 580,198. C.H. OFFICE EQUIPMENT LTD, demanderesse, vs ST GEORGES LUMBER LTD, défenderesse. Le 28 janvier 1963, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la demanderesse au No 417 rue St-Pierre suite 34 seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la demanderesse saisis en cette cause, consistant en : un dactylographe. Conditions : ARGENT COMPTANT. P.-E. LINTEAU, H.C.S. Un. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 694,405. JEAN-JACQUES POIRIER, "IMPRIMERIE COTE-DES-NEIGES ENRG.", demandeur, vs MAURICE FILION, défendeur. Le 30 janvier 1963, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1 Terrace Brissette en la cité de Ville D'Auteuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. G. ROSE, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 656,582. THEO. CARRIERE "ROGERS ADVERTISING.", demandeur, vs DAME JACQUELINE DELORME-ST-ONGE & Vir, défendeurs. Le 30 janvier 1963, à 3 heures de l'après-midi au domicile des défendeurs au No 373 rue St-Malo en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 694105. — SOL SCHAEFFER (SOL'S SERVICE STATION), Demandeur, vs CHINA HOUSE INC., Défenderesse. Le 28 janvier 1963, à 2 hres de l'après-midi, à la place d'affaires de la Défenderesse, au No 7020, chemin Côte-St-Luc, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets de la Défenderesse saisis en cette cause, consistant en; une machine à additionner électrique de marque Victor, 40 chaises, un poêle à gaz de marque Garland, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 546470. — JOEL LEON MERLING, Demandeur, vs DAME MARGARET HLUSKO et ANTONIO MASTRACCHIO, Défendeurs. Le 28 janvier 1963, à 10 hres de l'avant-midi, à la place d'entreposage Guardian, au No 1169 ouest, rue Bernard, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : une automobile Oldsmobile 2 portes hard-top portant licence No 375-067 Qué. 1962 et accessoires. Conditions : ARGENT COMPTANT, MORRIS GOLDBERG, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 563,673. BERNARD BRUNET, demandeur, vs JACQUES FRANÇOIS, défendeur. Le 29 janvier 1963, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 39 rue Thornhill en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : volumes, lampes, fauteuils, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. J. M. PAQUETTE, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 685,868. CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUEBEC, demanderesse, vs D. HIONIS, défendeur & ROGER LACOSTE, MARC LACOSTE, MAURICE C. LANIEL, ANDRE SAVOIE, distrayants. Le 29 janvier 1963, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 6051 Cote de Liesse en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : caisse enrégistreuse, poëles, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. J.-G. DION, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de St-François. COUR SUPERIEURE. No 23,794. V.A. BEAULIEU & FRERE LTEE, demanderesse, vs JOSEPH ROY, défendeur. Le 28 janveir 1963, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 10587 rue Armand Lavergne en la cité de Montréal Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. P.-E. LINTEAU. H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 574,503. MAISONNEUVE BROADCASTING CORP., demanderesse vs YOLANDE PASCHALIDIS & VIR "SALON ASTOR", défenderesse. Le 30 janvier 1963, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défendereses au No 720 rue Ste-Catherine ouest suite 111 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : caisse enrégistreuse, comptoirs, séchoirs, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. V. DIODATI, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 558,209. TOLHURST OIL LTD, demanderesse, vs M. P. BOULANGER, défenderesse. Le 28 janvier 1963 à une heure de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 668 rue Outremont, en la cité d'Outremont, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. V. DIODATI, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, 18 janvir 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 690,730. THE T. EATON CO LTD. OF MTL. demanderesse, vs MICHAEL NEIMAN, défendeur. Le 28 janvier 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 8630 rue Champagneur apt. 3 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. V. DIODATI, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 689,195. TOLHURST OIL LTD, demanderesse, vs JOHN FRISCO, défendeur. Le 30 janvier 1963, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9775, 38ième rue en la cité de Rivière-des-Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. V. DIODATI, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 692489. THE T. EATON CO LTD OF MTL, demanderesse, vs JAMES DUNN, défendeur. Le 30 janvier 1963, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9134 6ème ave. en la cité de St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. V. DIODATI, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 523,579. TOLHURST OIL LTD, demanderesse, vs J.M. TURENNE, défendeur. Le 30 janvier 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3568 rue Addington en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. V. DIODATI, H.C.S. VI. 9-7842. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 566861. — GERBECK LTD., Demanderesse, vs GILLES NANTEL, Défendeur. Le 29 janvier 1963, à 10 hres de l'avant-midi, au domicile du Défendeur, au No 7161, 14e Avenue, app. 7, en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur Crosley 21" modèle console et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 653780. — CY FINESTONE, Demandeur, vs N. HERSH, Défendeur. Le 28 janvier 1963, à 3 hres de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 4995, chemin de la Côte-Ste-Catherine, app 20, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur Philips et antenne, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. G. H. GORNITSKY, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 687516. — C.-A. SAINDON, Demandeur, vs ORAZIO RUCCOLO, Défendeur. Le 28 janvier 1963, à 10 hres de l'avant-midi, au domicile du Défendeur, au No 1024, rue Mistral, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur Marconi et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. MORRIS GOLDBERG, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 19 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 696451. — MM. ESPOSITO & BEAULIEU, Demandeurs, vs MAURICE BELLEMARRE, Défendeur. Le 29 janvier 1963, à 11 hres de l'avant-midi, au domicile du Défendeur, au No 818, rue Osborne, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur Sylvania console et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 589919. — ERIC HALLIGER (ERIC HALLIGER AUTO REPAIRS), Demandeur, vs JACQUES DUBE (GUY FLORIST REG'D), Défendeur. Le 28 janvier 1963, à 4 hres de l'après-midi, à la place d'affaires du Défendeur, au No 1268, rue Guy, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : une caisse enregistreuse Victor, un téléviseur General Electric, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. G. H. GORNITSKY, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 659805. — JOHN YALENTI, Demandeur, vs E. PASTO, Défendeur. Le 28 janvier 1963, à 10 hres de l'avant-midi, au domicile du Défendeur, au No 9002, 8e Avenue, en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, lec biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur Marconi et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 694650. — C. & A. SHATILLA LTEE, Demanderesse, vs WILLIE-J. BEAUDOIN, Défendeur. Le 28 janvier 1963, à 10 hres de l'avant-midi, au domicile du Défendeur, au No 1575, rue Wolfe, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur Viking et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. ROMEO OUIMET, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 545705. — DR MICHEL CAPELLE, Demandeur, vs M. M. BOBROW et DAME M. BOBROW, Défendeurs. Le 29 janvier 1963, à midi, au domicile des Défendeurs, au No 6320, avenue Victoria, app. 30, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets des Défendeurs saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur Admiral modèle console et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 688044. — S. B. FREED (AUTOVILLE LTD.), Demandeur, vs J.-J. CHAMPAGNE, Défendeur. Le 29 janvier 1963, à 10 hres de l'avant-midi, au domicile du Défendeur, au No 805, 25e Avenue, en la cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus, pa rautorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur RCA Victor et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 695922. — DULUTH AUTO BODY LTD., Demanderesse, vs ALASKA CONSTRUCTION INC., Défenderesse. Le 30 janvier 1963, à 10 hres de l'avant-midi, à la place d'affaires de la Défenderesse, au No 8953, 7e Avenue, en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets de la Défenderesse saisis en cette cause, consistant en : une table de centre, un téléviseur 21" modèle console et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 569171. — MODERN TOBACCO CO., Demanderesse, vs DAME YOLANDE DUBE (BUFFET ROYAL), Défenderesse. Le 28 janvier 1963, à 10 hres de l'avant-midi, à la place d'affaires de la Défenderesse, au No 5415, rue Papineau, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets de la Défenderesse saisis en cette cause, consistant en : une caisse enregistreuse National, une grille pour hot-dogs double, un éventail électrique avec base, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 643137. — MOE ORLEANS (LADIES OUTFITTING REG'D), Demandeur, vs OVILA JOYAL, Défendeur. Le 28 janvier 1963, à 2 hres de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 2493, rue Coursol, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur Marconi et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal et Hull, COUR DE MAGISTRAT, No 25509. — ARTHUR GAUDREAU LTEE, Demandeur, vs GILLES TRAHAN, Défendeur. Le 29 janvier 1963, à 2 hres de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 6600 ouest, boul. Gouin, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : untéléviseur Viking et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. MORRIS GOLDBERG, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 542399. — EDWARD BELLERDINE, Demandeur, vs DAME YOLANDE DUBE, Défenderesse. Le 28 janvier 1963, à 1 hre de l'après-midi, au domicile de la Défenderesse, au No 6010, rue Côte-St-Luc, app. 3, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets de la Défenderesse saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur Fleetwood et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 688899. — AVMOR LTD., Demanderesse, vs BERNARD KATZMAN (NORTH END RESTAURANT DELICATESSEN), Défendeur. Le 29 janvier 1963, à 11 hres de l'avant-midi, à la place d'affaires du Défendeur, au No 10855, boul. Pie-IX, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un congélateur-comptoir et accessoires, une caisse enregistreuse National, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 658178. — NATHAN RUBIN (SOL'S FRUIT & GROCERIES REG'D), Demandeur, vs REAL CORBEIL, Défendeur. Le 30 janvier 1963, à 10 hres de l'avant-midi, au domicile du Défendeur, au No 3780, rue Addington, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 690404. — CANADIAN OIL COMPANIES LIMITED, Demanderesse, vs GERALD WHITTAKER, Défendeur. Le 30 janvier 1963, à 10 hres de l'avant-midi, au domicile du Défendeur, au No 5562, rue Basile-Patenaude, app. 16, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur 21" modèle console et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 557504. — CANADIAN OIL COMPANIES LIMITED, Demanderesse, vs OMER IMBEAULT, Défendeur. Le 28 janvier 1963, à 4 hres de l'après-midi, à la place d'entreposage Guardian, au No 266 ouest, rue Notre-Dame, chambre 15, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 554396. — WILLIAM DUBROFSKY, REUBEN DUBROFSKY, LILIAN DUBROFSKY (TISCO ALUMINUM WINDOWS & DOORS), Demandeurs, vs DONAT PETELLE, Défendeur. Le 29 janvier 1963, à 11 hres de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 0546, ave Atwater, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur Fleetwood et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 691514. — LAWS SKYES LTD., Demanderesse, vs GORDON LEE, Défendeur. Le 29 janvier 1963, à midi, au domicile du Défendeur, au No 3250, rue Ridgewood, app. 10, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur de marque Viking modèle console et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 556,122. LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS STE-LUCIE, demanderesse, vs CORRADO INTREVADO, défendeur. Le 29 janvier 1963, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 8903 2ème ave. en la cité de St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. P. VILLENEUVE, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT No 693,660. ROGER GIRARD "AGENCE DE REVISION DE CREDIT ENRG.", demandeur, vs RENE BRISEBOIS & M. MORUZZI "BRISEBOIS & MORUZZI", défendeurs. Le 30 janvier 1963, à 11.30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur R. Brisebois au No 9667 rue Charton en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur R. Brisebois saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 684,250. QUINCAILLERIE TRUDEAU LTEE, demanderesse, vs RENE BOISVERT, édfendeur. Le 28 janvier 1963, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5125 9ème ave. en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. P. VILLENEUVE, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 537,822. DAME MARIE LEMIEUX-COURTOIS, & DAME PATRICIA GUERNON & VIR, demanderesses, vs AVENANT DUPUIS, défendeur. Le 28 janvier 1963, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2044 rue Dezery en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en ; meubles de ménage, un camion Ford 1953 licence no FB4838 P.Q./62 et accessoires, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. P. VILLENEUVE, H.C.S. UN. 1-5473. oMntréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 691,832. ROGER AMYOT, demandeur, vs ANDRE ROBICHAUD, défendeur. Le 30 janvier 1963, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 547 rue Church en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. J.M. PAQUETTE, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 694,147. JEAN-LOUIS FAUBERT, demandeur, vs VINCENT DONAHUE, défendeur. Le 28 janvier 1963, à 1.30 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1285 rue Villeray, apt. 4 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en ; téléviseur, meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. UN. 1-9873. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 232,349. PARADIS-VINCENT LTEE, demanderesse, vs ALFRED DE LAFONTAINE, défendeur. Le 28 janvier 1363, à une heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5167 rue Berri en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. UN. 1-9873. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 647,735. ROGER C ELIE ENRG., demandeurs, vs LUCIEN BAROLET, défendeur. Le 29 janvier 1963, à 11.30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 250 rue Ste-Marguerite en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc... Conditions ARGENT COMPTANT. J.G. DION, H.C.S. VI. 5-5239. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 551,408. CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUEBEC, demanderesse, vs LEO MILLETTE, défendeur. Le 30 janvier 1963, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1159 rue Craig est en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justivec, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : caisse enrégistreuse, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. J.-G. DION, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 605,257. AGENCE D'ASSURANCE MAISONNEUVE INC., demanderesse, vs ROGER LEBLANC, défendeur. Le 30 janvier 1963, à 2.30 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2967 rue Dandurand en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en ; meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 675,990. SOUTHERN CANADA POWER CO LTEE, demanderesse, vs L.-P. MASSE, défendeur. Le 28 janvier 1963, à une heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 514 rue Oka en la cité de Lasalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en ; meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. A. LANDRIAU, H.C.S. VI. 9-8730. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 373,116. SWEDEN FRAZER SALES MTL LTEE, demanderesse, vs RESTAURANT MENTANA INC., défenderesse. Le 28 janvier 1963, à 12 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 943 rue Mt-Royal est en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : équipement de restaurant, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. A. LANDRIAU, H.C.S. VI. 9-8730. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 511,198. PLESKIN INC., demandeur, vs GUY CARON, défendeur. Le 28 janvier 1963, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5545 rue Beaubien apt. 2 est en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. A. LANDRIAU, H.V.S. UN. 1-9873. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Bedford. COUR DE MAGISTRAT, No 17,753. J.-P. MORAIS, demandeur, vs ADRIEN CHOLETTE, défendeur. Le 28 janvier 1963, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défenteur au No 923 rue Wolfe, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. A. LANDRIAU, H.C.S. VI. 9-8730. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 585,518. QUEBEC FAN & BLOWER LTEE, demanderesse, vs GILLES & GEORGES HEBERT, défendeurs. Le 28 janvier 1963, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires des défendeurs (Georges Hebert) au No 4071 rue Mentana en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur (Georges Hebert) saisis en cette cause, consistant en : équipement de réfrigération, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. A. LANDRIAU, H.C.S. VI. 9-8730. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 688-849. SOUTHERN CANADA POWER CO LTEE, demanderesse, vs GUY PILON, défendeur. Le 30 janvier 1963, à 10h. de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9367 Boul Pie IX apt. 4 en la cité de St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, téléviseur, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. A. LANDRIAU, H.C.S. VI. 9-8730. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 574,634. BANK OF MONTREAL, demanderesse, vs PAUL L. THIVIERGE, défendeur. Le 31 janvier 1963, à une heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5337 rue Trans Island en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. A. LANDRIAU, H.C.S. VI. 9-8730. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 581,615. NORMAN LANG, demandeur, vs LUCILLE COULOMBE, défenderesse. Le 31 janvier 1963, à 10 heures de l'avant-midi au ci-devant domicile de la défenderesse au No 10265 rue Papineau apt. 9 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. A. LANDRIAU, H.C.S. VI. 9-8730. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 586,485. MAURICE JARRY, demandeur, vs A. JIANS, défendeur. Le 30 janvier 1963, à une heure de l'après-midi au ci-devant domicile du défendeur au No 5550 rue Côte-St-Luc apt. 29 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. A. LANDRIAU, H.C.S. VI. 9-8730. Montr-al, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Joliette, COUR SUPERIEURE, No 14410 — ROLAND GOULET, Demandeur, vs J.-A. Rivard, Défendeur. Le 28 janvier 1963 à midi, au domicile du Défendeur, au No 1846, rue Cadillac, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : TV et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. JACQUES POITVIN, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 685082. — HOPITAL MAISONNEUVE, Demanderesse, vs M. BERNARD O'FARRELL, Défendeur. Le 30 janvier 1963, à midi et trente, au domicile du Défendeur, au No 2661, Place de Granby, No 201, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : TV Admiral et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY DION, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 385,594. MONGEAU & RIBERT CIE LTEE, demanderesse, vs DAME MILLIE CHAROS - ROCHON, DAME GEORGINA CHAROS - JEFFREY, DAME MAE CHAROS-LITINAS, défenderesses. Le 29 janvier 1963, à 12.30 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse Dame Millie Charos-Rochon au No 4359 rue Melrose en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défendedresse Dame Mille Charos-Rochon saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. J.-G. DION, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 690196. — ALLIANCE PRESS LTD., Demanderesse, vs GEORGES HUARD (VIANNEY VALET SERVICE), Défendeur. Le 29 janvier 1963, à 10 hres de l'avant-midi, à la place d'affaires du Défendeur, au No 4265 est, rue Beaubien, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : une caisse enregistreuse Smith-Corona, une machine à coudre Singer complète avec table et moteur, une presse à vapeur Hoffman, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 664947. — H. J. BRYDGES LIMITED, Demanderesse, vs H. J. VICKER, Défendeur. Le 30 janvier 1963, à 1 hre de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 2195, rue Harvard, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur de marque RCA Victor et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 646297. — BELISLE AUTOMOBILES LTD., Demanderesse, vs A. P. SCARAMELLA, Défendeur. Le 30 janvier 1963, à 2 hres de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 3476, rue Marcil, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en ; un téléviseur et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 675494. — CHATEAU ACCEPTANCE CORP., Demanderesse, vs JOSEPH BLACK, Défendeur. Le 28 janvier 1963, à 2 hres de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 1515, rue Crevier, app. 3, en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en : un téléviseur de marque RCA Victor et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. MORRIS GOLDBERG, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

TERNATIONAUX HORIZONS INT

Le coup d'Etat du Togo annonce-t-il une période d'instabilité en Afrique?

Par Jean-Marc LÉGER

Le coup d'Etat brutal dont le Togo a été le théâtre dimanche dernier suscite dans plusieurs capitales occidentales de vives inquiétudes et permet de craindre que l'Afrique noire entre dans une période d'instabilité. A l'exception du Congo ex-belge, la quasi totalité des anciennes colonies africaines noires ont accédé à l'indépendance, entre 1957 et 1962, dans un climat de paix, voire de sécurité. Et ce climat s'y est maintenu pour l'essentiel dans les toutes premières années. Le fait est d'autant plus remarquable que le passage de la tutelle à la souveraineté s'est opéré à un rythme foudroyant, et que les cadres administratifs et parfois politiques sont gravement insuffisants.

Mais depuis quelques semaines, la situation se détériore nettement. Ce fut d'abord la tentative de coup de force heureusement non sanglante et d'ailleurs infructueuse, de l'ancien premier ministre du Sénégal, Mamadou Dia, à la mi-décembre; ce fut ensuite, ou simultanément, la recrudescence de la crise politique dans la Nigéria occidentale; ce fut, dimanche, la tragédie de Lomé avec l'assassinat de Sylvanus Olympio. Et, dès le lendemain, le gouvernement ivorien annonçait la découverte d'un complot contre la sécurité de l'Etat et l'arrestation de plusieurs hommes politiques et hauts fonctionnaires; de plus, trois ministres étaient démis de leurs fonctions. Comment ne pas ajouter à cette énumération les nombreux attentats contre le président du Ghana, dont le dernier a eu lieu en fin de semaine dernière.

La rivalité Lomé-Accra

Parmi tous ces événements, le plus retentissant a naturellement été le coup d'Etat du Togo, à la fois à cause de sa soudaineté et de la mort du président de la République. Sylvanus Olympio a été le premier chef d'Etat ou de gouvernement assassiné en Afrique noire depuis feu Patrice Lumumba en janvier 1961. Il faut souhaiter que l'exemple ne soit pas contagieux et que la réussite facile et inattendue des sous-officiers togolais n'engage pas l'Afrique noire dans une ère de "pronunciamientos".

Faut-il voir dans le coup d'Etat de Lomé la main de Nkrumah? Rien ne permet de l'affirmer, en dépit de la violente hostilité qui régnait depuis plus d'un an entre les deux régimes et entre les deux présidents eux-mêmes. On sait que dès la proclamation de l'indépendance du Togo, le chef ghanéen commença à affirmer que le destin normal du Togo ex-français était le rattachement au Ghana et à exprimer sa certitude que l'opération se ferait promptement. Mais Sylvanus Olympio ne l'entendait pas de cette oreille: il n'avait pas lutté pendant quinze ans contre la tutelle française et obtenu finalement l'indépendance de son pays pour faire assitôt cadeau du Togo au Ghana. Tout en exprimant sa gratitude envers Nkrumah et les Ghanéens pour l'appui qu'il en avait reçu pendant les années sombres, Olympio écarta catégoriquement la thèse d'une fusion Ghana-Togo. Il envisageait cependant l'éventualité d'une confédération réunissant quatre ou cinq Etats de l'ouest africain. Les pressions de Nkrumah se faisait plus insistantes, Olympio commença à dénoncer le "néo-impéria"

Le conflit s'aggrave

Depuis plus d'un an, les relations diplomatiques étaient rompues, les échanges commerciaux quasiment interrompus, tandis que les accusations réciproques d'ingérence dans les affaires intérieures et de soutien aux ennemis du régime se multipliaient. Les adversaires d'Olympio se réfugiaient au Ghana ou au Dahomey tandis que les ennemis de Nkrumah se réfugiaient au Togo. Rappelons d'ailleurs que la tribu des Ewés, la plus importante de l'ancien Togo britannique, n'a jamais accepté l'intégration du "Togoland" au Ghana et rêve de se réunir à ses frères de l'autre côté de la frontière. L'antagonisme Ghana-Togo atteignit à certains moments un tel degré de gravité que les gouvernements de pays comme la Nigeria, le Dahomey, le Libéria, offrirent leurs bons offices pour empêcher que le conflit ne dégénérât en guerre ouverte. Dans ces conditions, il est normal de se demander si le gouvernement ghanéen n'a pas participé, à un titre ou à l'autre, aux événements de Lomé.

Jusqu'ici, on est en droit de répondre par la négative. Il semble que le coup d'Etat a été le fait d'une poignée de sous-officiers, aidés par des éléments de la garde présidentielle et par d'anciens militaires des forces coloniales françaises, tous mécontents à un titre ou à l'autre du traitement infligé par Olympio aux militaires, en activité ou à la retraite, et du chômage qui tendait à s'accroître plutôt qu'à se résorber. Un autre fait tendrait à infirmer la thèse d'une participation de Nkrumah aux événements de dimanche dernier: les conjurés ont choisi, pour former le nouveau gouvernement, un ancien premier ministre tenu jadis pour excessivement francophile et considéré comme un adversaire résolu de Nkrumah.

Que fera Grunitzky

Nicolas Grunitzky a en effet dirigé le premier gouvernement togolais (de septembre 56 à avril 58) au moment de la naissance de la "République autonome du Togo" au sein de l'Union français. Au lendemain de sa défaite, Grunitzky partait en exil au Dahomey d'où il n'était pas rentré depuis lors. Certes, en terre africaine, les revirements et les réconciliations les plus imprévus sont toujours possibles mais de prime abord, on ne peut considérer qu'un gouvernement Grunitzky soit favorable aux desseins de Nkrumah, bien au contraire.

Le chef du gouvernement pressenti a annoncé que, s'il réussit dans sa tâche, il fera de la coopération inter-africaine un de ses premiers soucis et qu'il sollicitera notamment l'admission du Togo dans l'Union africaine et malgache, l'UAM, c'est-à-dire les "douze" du groupe de Brazzaville. L'ancien président Olympio avait toujours refusé de se joindre à ce groupe (où le Togo avait naturellement sa place) comme à tout autre. Grunitzky estime que le Togo, pays de langue française, membre de la zone franc, lié à la France par de nombreux accords, doit s'associer aux autres pays africains qui se trouvent dans la même situation. Il faut reconnaître que l'isolement n'a guère réussi au Togo jusqu'ici: ni sur le plan économique, ni sur le plan politique. Le pays possédait une seule garantie sur le plan militaire: celle d'une intervention de la France en cas d'attaque par une autre puissance. Voici quelques mois d'ailleurs, Olympio avait demandé à Paris l'ouverture de conversations pour affermir les liens entre les deux pays et des négociations avaient commencé au cours de l'automne 1962.

Union Togo-Ghana improbable

Si Grunitzky échoue dans sa tâche, il n'est pas impossible qu'un autre homme politique, comme les anciens ministres Méatchi et Santos qui, eux, s'étaient réfugiés au Ghana, forme un gouvernement favorable à une union au Ghana, union qui pourrait se faire soit d'un coup, soit par étapes. Ne pouvant évidemment songer à une "conquête" du Togo, Nkrumah agirait alors par personne interposée: qui pourrait contester à un gouvernement, fut-il issu d'un coup de force, le droit de décider l'association de son pays à un pays voisin? Cependant, cette issue paraît improbable pour l'instant. Etant donné les hommes qui ont accompli le coup d'Etat, les prétextes qu'ils ont invoqués, leur appel à Grunitzky, il conviendrait plutôt de prévoir l'entrée du Togo das le groupe de Brazzaville.

Il reste en tout cas à espérer que le petit Togo va retrouver sans trop de mal la stabilité dont il a un grand besoin et que le coup d'Etat, sanglant ou non, ne deviendra pas un moyen normal de règlement des difficultés intérieures dans les nouveaux Etats africains.

Commencez maintenant!

Cours de formation sociale par correspondance

Etudes: sociales, religieuses, politiques, économiques, commerciales et de formation générale

— Coût très abordable
— Durée moyenne de trois ans
— Diplôme en fin d'étude

LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII
(Annexé à l'université de Sherbrooke)
A Monrtéal, tél. 671-8382
Ou écrire à: SEMINAIRE SOCIAL PIE XII
C. P. 610, Nicolet, P.Q.

Relations entre...

(suite de la page 18)

donnera des ailes aux plus hardis.

Le dialogue oecuménique nous impose des devoirs nouveaux

Cela nous imposera, bien sûr, de connaître d'abord notre propre maison. Le dialogue oecuménique est exigeant. Que répondrai-je si l'on me demande ce qu'est pour moi l'Eglise, son culte, sa structure, sa mission, ce que sont les lois de son agir dans le monde? Le dialogue nous provoquera à réinventorier les richesses de notre christianisme et à mieux les présenter. Nous dirons à nos frères non catholiques romains: tout ce que nous avons est à vous. Et nous nous appliquerons à rendre le foyer accueillant. Des siècles de séparation devraient nous avoir amplement démontré qu'il ne suffit pas de définir la vérité pour qu'elle soit automatiquement acceptée, ou de condamner l'erreur pour qu'elle soit, par le fait même, abolie. Des évêques non catholiques m'ont déjà dit, au Moyen-Orient: "Vous les aînés, pourquoi ne prenez-vous pas l'initiative de la Réunion?" Et c'est vrai. L'une des impressions qui m'a toujours le plus bouleversé au cours de mes contacts oecuméniques, c'est que consciemment ou inconsciemment, nous demeurons toujours aux yeux des non catholiques romains, les aînés. Reconnaissant donc notre propre mission, nous serons plus aptes à y recevoir les frères de la dispersion apportant eux-mêmes, à pleines mains, des richesses qui sont à nous tous, fils de Dieu.

Mais, nous devrons aussi reconnaître les dimensions exactes de ce temple dans lequel leurs pères ont prié. Cela n'ira pas sans certaines mises au point dans l'enseignement coutumier de la théologie, de l'histoire de l'Eglise, du christianisme en général, dans les séminaires, les universités, les collèges et les écoles. Sommes-nous les aînés? Jouons le grand jeu de l'initiative de la réconciliation. La pastorale elle-même devra s'ouvrir au sens oecuménique. Avec la prudence nécessaire, les paroisses divisées au plan religieux devront devenir des communautés oecuméniques. La réunion des chrétiens ne saurait être le résultat d'uniques accords entre chefs d'Eglise ou théologiens. Quand l'unité des chrétiens sera voulue, aimée, désirée par le peuple chrétien, ce jour-là on sera bien près de la Réunion. Un ordre nouveau de relations chrétiennes aura restauré les tissus de l'unité chrétienne.

Refaire ensemble le chemin qui mène à l'unité

Ainsi donc, devrons-nous, chrétiens de toute confession, refaire ensemble le chemin vers la Grande Eglise indivise des chrétiens des premiers siècles: celle qui nous fut donnée par le Seigneur, les apôtres et les pères comme l'archétype véritable de l'Unité dont nous avons ensuite, par le malheur des temps et à des degrés divers, perdu le secret. Mais notre démarche ne sera pas qu'une restitution du passé. L'unité à venir des chrétiens est finalisée par l'unité de la mission de l'Eglise au monde moderne.

Au jour de la réunion des chrétiens, il n'y aura ni vainqueurs ni vaincus, ni triomphe ni défaite de quelque Eglise que ce soit. Il n'y aura que le triomphe de la foi, de l'espérance et de la charité sous la paternité et la souveraineté de Dieu.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 646716. — P. GOODMAN INC., Demanderesse, vs OVILA LAVOIE, Défendeur. Le 28 janvier 1963, à 2 hres de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 213, rue Rose-de-Lima, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur de marque Marconi et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 530161. — TREASURE ISLE PRODUCTS CORPORATION, Demanderesse, vs BELA KLEIN (INDUSTRIAL MANUFACTURING COMPANY, Défenderesse. Le 28 janvier 1963, à 10 hres de l'avant-midi, au domicile de la Défenderesse, au No 1466, rue Ducharme, app. 6, en la cité d'Outremont, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets de la Défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur de marque Admiral portatif et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 679825. — CHATEAU ACCEPTANCE CORP., Demanderesse, vs WALTER JAMES WADDEN, Défendeur. Le 29 janvier 1963, à 11 hres de l'avant-midi, au domicile du Défendeur, au No 497, 2e Avenue, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur de marque Motorola, modèle console et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 585098. — UNIVERSAL COMPANY LIMITED, Demanderesse, vs GERARD POIRIER, Défendeur. Le 30 janvier 1963, à midi, à la place d'affaires du Défendeur, au No 5135 ouest, rue Notre-Dame, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 pupitres de bureau, 1 machine à additionner électrique de marque Victor, 2 chaises de pivot, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 584090. — VILLE-EMARD HOLDINGS LTD., Demanderesse, vs WILLIAM R. SALCONI, Défendeur. Le 30 janvier 1963, à 2 hres de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 2133, rue Galt-Crescent, app. 12, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur de marque Admiral et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 678632. — MARY YANCOVITCH, Demandeur, vs PHILIPPE DUPRE, Défendeur. Le 28 janvier 1963, à 11 hres de l'avant-midi, au domicile du Défendeur, au No 4101, rue Henri-Julien, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur, radio et phono combiné de marque Fleetwood et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT: GERALD H. GORNITSKY, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 587570. — TOWER HOLDINGS LTD., Demanderesse, vs REAL MARCIL, Défendeur. Le 29 janvier 1963, à 1 hre de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 2153, place Dublin, app. 3, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur de marque Admiral et accessoires, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 516061. — VITRERIE DORVAL GLASS REG'D, Demanderesse, vs STANLEY MUSIJEZYK, Défendeur. Le 30 janvier 1963, à midi, au domicile du Défendeur, au No 6425, rue Coolbrook, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES MALO, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 680711. — ST-ZOTIQUE TIRE & AUTO REPAIR INC., Demanderesse, vs DAME GERTRUDE PARADIS, Défenderesse. Le 30 janvier 1963, à 11 hres de l'avant-midi, au domicile du Défendeur, au No 2692 est, rue Sherbrooke, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets de la Défenderesse saisis en cette cause, consistant en: TV Viking et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. B. SELINGER, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 682866. — ANDRE LARUE, Demandeur, vs JEAN - BAPTISTE ABRAHAM, Défendeur. Le 28 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 7726, 15e Avenue, en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY DION, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 696325. — CHATEAU STORES LTD., Demanderesse, vs HERBERT ROSE, Défendeur. Le 29 janvier 1963, à 1 hre de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 951, rue Clifton, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV Fleetwood et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. B. SELINGER, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 695276. — SILVER FOODS LTD., Demanderesse, vs H. ROMISHER (LAIBEL'S DELICATESSEN), Défendeur. Le 30 janvier 1963, à midi, au domicile du Défendeur, au No 3030, rue Linton, app. 9, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV Westinghouse, TV portative Westinghouse et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. B. SELINGER, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 695279. — RICHARD CREPEAU, Demandeur, vs PETER KOSIUK, Défendeur. Le 30 janvier 1963, à 1 hre de l'après-midi, au domicile du Défendeur, au No 5270, 18e Avenue, app. 7, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV Westinghouse et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. B. SELINGER, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 645901. — MT. ROYAL SHOWROOM INC., Demanderesse, vs DAME A.-L. LEVASSEUR & AL., Défenderesse. Le 29 janvier 1963, à 11 hres de l'avant-midi, à la place d'affaires de la Demanderesse, au No 759 est, rue Mont-Royal, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets de la Défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un clavigraphe Remington, meubles de ménage et meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. B. SELINGER, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 580259. — B. BAUM, Demandeur, vs LUCIEN THERRIEN, Défendeur. Le 30 janvier 1963, à 10 hres de l'avant-midi, au lieu d'entreposage du gardien, au No 1439, rue Pierce, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Ford station-wagon licence 367-972 Qué. 1962, TV Admiral et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. B. SELINGER, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1953.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 695399. — GENERAL IMPORT CO. LTD., Demanderesse, vs J.-REMI LALONDE (PLAZA DIAMOND CO.), Défendeur. Le 28 janvier 1963, à midi, à la place d'affaires du Défendeur, au No 5150, rue St-Hubert, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en: un cabinet en acier pour filière 4 sections, une machine à additionner de marque Victor, 25 montres assorties pour monsieur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 660321. — AL WEINSTEIN (MUTUAL PRINTING SERVICE), Demandeur, vs GILLES LATREILLE (ART ROOM), Défendeur. Le 30 janvier 1963, à 11 hres de l'avant-midi, à la place d'affaires du Défendeur, au No 10347-A, boul. St-Michel, en la cité et le district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du Défendeur saisis en cette cause, consistant en: un clavigraphe de marque Underwood, une machine à additionner de marque Underwood, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 18 janvier 1963.

"EMPRESS CONSTRUCTION LIMITED"

Avis de demande d'abandon de charte

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie EMPRESS CONSTRUCTION LIMITED demandera à l'honorable Procureur Général la permission d'abandonner sa charte.
Montréal, le 17 janvier 1963.
BOURDON & BOURDON
Procureurs de la compagnie.

PERBAST MOTEL, INC.

AVIS

En vertu des dispositions de la Loi des compagnies de Québec, PERBAST MOTEL, INC. donne avis par les présentes qu'elle fera une demande à l'Honorable Secrétaire de la province de Québec pour qu'il accepte l'abandon de sa charte et en ordonne l'annulation, et fixe une date à compter de laquelle elle sera dissoute.
MONTREAL, Québec, le 8 janvier 1963.
La secrétaire-trésorière,
Rolande Chassé

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 591747

DAME PRISCILLE CORRIVEAU, veuve de feu J. Corriveau, résidant au 230 est, rue Sherbrooke, app. 2, cité et district de Montréal,
Demanderesse,
— VS —
AIME ETHIER, chauffeur de taxi, résidant dans les cité et district de Montréal,
— ET —
C. REGANA, résidant au 1815, rue Demontigny, cité et district de Montréal,
Défendeurs conjointement et solidairement.
PAR ORDRE DE LA COUR:
Il est ordonné au Défendeur, AIME ETHIER, de comparaître d'ici un mois.
Montréal, le 16e jour de janvier 1963.
Me Raymond-A. Cartwright,
132 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.,
Procureur de la Demanderesse.
G. BLANCHET,
Député-Protonotaire.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 591896

GERARD LAPERRIERE, peintre, résidant au 6642, rue Denormanville, cité et district de Montréal,
Demandeur,
— VS —
AIME ETHIER, chauffeur de taxi, résidant dans les cité et district de Montréal,
— ET —
C. REGANA, résidant au 1815, rue Demontigny, dans les cité et district de Montréal,
Défendeurs, conjointement et solidairement.
PAR ORDRE DE LA COUR:
Il est ordonné au Défendeur, AIME ETHIER, de comparaître d'ici un mois.
Montréal, le 16e jour de janvier 1963.
Me Raymond-A. Cartwright,
132 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.,
Procureur du Demandeur.
RAOUL CREVIER,
Député-Protonotaire.

AVIS

"Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du Code civil, qu'un acte de Transport, à titre de garantie de toutes les créances présentes et futures de A. & C. Limoges Inc., ayant sa principale place d'affaires à Montréal, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 16 janvier 1963, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 16 janvier 1963 sous le no 1648558.
Montréal, ce 17e jour de janvier 1963
Banque Canadienne Nationale".

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 591786

CRELINSTEN FRUIT CO., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la cité et le district de Montréal,
Demanderesse,
— VS —
JOHN DEMARTINI CO. INC., corps politique dûment incorporé en vertu des lois de la Californie, l'un des Etats-Unis d'Amérique, et ayant son siège social et sa principale place d'affaire., à 2204 Vineyard, Oxnard, California, l'un des Etats-Unis d'Amérique,
Défenderesse,
— ET —
LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE, une banque dûment constituée selon la loi, et ayant une succursale à 805 ouest, boul. Crémazie, dans la cité et le district de Montréal,
Tierce saisie.
Il est ordonné à la Défenderesse, JOHN DE MARTINI CO. INC., de comparaître d'ici un mois.
Montréal, le 16 janvier 1963.
Motion accordée
le 16 janvier 1963.
(s) Wilfrid Brodeur,
Député-Protonotaire de la Cour Supérieure.
SHAPIRO, ROBINSON & SHEPPARD,
Procureurs de la Demanderesse.

CITÉ DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, pour fins de rue, de la partie de la rue Duquesne, située entre la rue Pierre-Bédard et le boulevard Rosemont. — C.S.M. 392 Expr.

La Cité de Montréal donne, par les présentes, avis public que, le 20 février 1963, à 10 h. 30 du matin, 7e étage du numéro civique 505 est, rue Ste-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des expropriations de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles décrits ci-dessous dont la Cité de Montréal a décidé l'expropriation en vertu des articles 955 et suivants de sa charte, ainsi que les dommages résultant de cette expropriation et les prix et indemnités à être payés par la Cité de Montréal pour l'acquisition des dits immeubles ou parties d'immeubles.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décidée pour les fins susdites sont les suivants:

L'immeuble ou partie d'immeuble ci-après décrit, du cadastre officiel de la paroisse de la Longue-Pointe, est montré sur le plan D-155 Longue-Pointe, déposé au bureau du directeur du Service des travaux publics de la Cité de Montréal. (Le numéro d'ordre inscrit en marge de la description suivante correspond à celui qui apparaît sur le susdit plan en regard de l'immeuble décrit.)

1. Le lot 29-1198 (rue Duquesne) du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe, sans bâtisse dessus érigée; de figure rectangulaire, borné au nord-est par les lots 29-1199, 29-1203 (ruelle), 20-1204, 29-1205, 29-1206, 29-1207, 29-1208, 29-1209, 29-1210, 29-1211, 29-1212- 29-1213, 29-1214, 29-1215, 29-1216, 29-1217, 29-1218, 29-1219, 29-1220, 29-1221, 29-1222, 29-1223, 29-1225 (ruelle) et 29-1226, au sud-est par une partie du lot 29-1113 (rue Pierre-Bédard), au sud-ouest par les lots 29-1147, 29-1148 (ruelle), 29-1170, 29-1171, 29-1172, 29-1173-2, 29-1173-1, 29-1174, 29-1175, 29-1176-1, 29-1176-2, 29-1177, 29-1178, 29-1179, 29-1180, 29-1181, 29-1182, 29-1183-1, 2?-1183-2, 29-1184, 29-1185, 29-1186, 29-1187, 29-1188-1, 29-1188-2, 29-1189, 29-1190 (ruelle) et 29-1197, au nord-ouest par une partie du lot 29-1230 (boulevard Rosemont); mesurant soixante pieds (60') de largeur et sept cents pieds (700') de longueur; contenant en superficie quarante-deux mille pieds carrés (42,000), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan D-155 Longue-Pointe.
Hôtel de ville,
Montréal, le 19 janvier 1963.
PARENT, McDONALD & MERCIER,
Procureurs de la Cité de Montréal.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par GIOVANNI GARAGE ENRG., No 7865, ave Papineau, app. 6, pour permission d'établir un atelier de réparation d'autos sur les lots de subdivision Nos 48 et 49 du lot No 15 de la division cadastrale "Village Incorporé de la Côte-St-Louis, quartier Laurier, situé au No 204 ouest, avenue Laurier, entre l'avenue de l'Esplanade et la rue Jeanne-Mance.
Toute opposition à cette demande doit être communiquée au soussigné dans les quinze (15) jours, en se servant de l'avis qui a été transmis conformément au règlement 2217.
Hotel de ville,
Montréal, le 19 janvier 1963.
Le greffier de la Cité,
GABRIEL MORIN.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
No 591284

COMMERCE GENERAL INSURANCE COMPANY, corps politique et incorporé, dûment incorporé et ayant un bureau et place d'affaires dans la Cité et District de Montréal, et Al.,
Demandeurs,
—vs—
BAZAAR'S LTD., corps politique et incorporé, dûment incorporé et ayant son bureau Chef et principale place d'affaires dans la Cité de Brantford dans la Province d'Ontario,
CONKLIN'S & GARRETT LTD., corps politique et incorporé, dûment incorporé et ayant son bureau Chef et principale place d'affaires dans la Cité de Brantford dans la Province d'Ontario.
JOHN MacDONALD, de Ville St-Laurent dans le District de Montréal, Surintendant.
Défendeurs.
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur JOHN MacDONALD, de comparaître d'ici un mois.
Montréal, le 16 janvier 1963.
OMER HARDY,
Député-Protonotaire
Mes BRAIS, CAMPBELL, MERCIER, LEDUC et PEPPER.
360 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 1, P.Q.
Procureurs des demandeurs.

CITÉ DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, pour fins de rue, d'une partie de la rue St-André située au nord de l'avenue Laurier. — C.S.M. 388 Expr.

La Cité de Montréal donne, par les présentes, avis public que, le 20 février 1963, à 10 h. 30 du matin, au 7e plancher du numéro civique 506 est, rue Ste-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des expropriations de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles décrits ci-dessous dont la Cité de Montréal a décidé l'expropriation en vertu des articles 955 et suivants de sa charte, ainsi que les dommages résultant de cette expropriation et les prix et indemnités à être payés par la Cité de Montréal pour l'acquisition des dits immeubles ou parties d'immeubles.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décidée pour les fins susdites sont les suivants:

L'immeuble ou partie d'immeuble ci-après décrit, du cadastre officiel du village incorporé de la Côte-St-Louis, division d'enregistrement de Montréal, est montré sur le plan A-53 St-Denis déposé au bureau du directeur du Service des travaux publics de la Cité de Montréal. (Le numéro d'ordre inscrit en marge de la description suivante correspond à celui qui apparaît sur le susdit plan en regard de l'immeuble décrit.)

1. Le lot 325-543 (rue St-André) du cadastre du village incorporé de la Côte-St-Louis, sans bâtisse dessus érigée; de figure trapézoïdale borné au nord-est par les lots 325-553 (ruelle), 325-554, 325-555, par une partie du lot 325-544 et par une autre partie du lot 325-544 et par une autre partie du lot 325-544 (maintenant avenue Laurier), au sud-est par le lot 325-518 (avenue Laurier), au sud-ouest par les lots 325-537 (ruelle), 325-539, 325-540 par une partie du lot 325-536 et par une autre partie du lot 325-536 (maintenant avenue Laurier), au nord-ouest par le lot 326-85 (rue St-André); mesurant cinquante pieds (50') de largeur, cent quarante-cinq pieds et quatre dixièmes de pied (145.4') au nord-est et cent quarante-sept pieds et deux dixièmes de pied (147.2') au sud-ouest; contenant en superficie sept mille trois cent quinze pieds carrés (7,315), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le plan A-53 St-Denis.
Hôtel de ville,
Montréal, le 19 janvier 1963.
PARENT, McDONALD & MERCIER,
Procureurs de la Cité de Montréal.

CANADA

Commission royale d'enquête sur le pilotage

Des audiences publiques seront tenues dans la province de la Colombie Britannique aux endroits et dates ci-indiqués.

VANCOUVER —
à partir du 11 mars 1963 — Court of Canadian Citizenship, Edifice Fédéral, 325 Granville, 10.00 a.m.
PRINCE RUBERT —
à partir du 18 mars 1963 — City Hall (Council Chambers), 10.00 a.m.
NEW WESTMINSTER —
à partir du 25 mars 1963 — Court House Annex, 615 Clarkson, 10.00 a.m.

Les organisations, associations ou particuliers qui désirent soumettre des renseignements ou faire des recommandations concernant les besoins et l'administration du pilotage maritime en Colombie Britannique sont invités à présenter leurs mémoires à la Commission Royale d'Enquête sur le Pilotage.

La Commission a été chargée de faire enquête et rapport sur les problèmes relatifs au pilotage maritime au Canada et recommander les modifications qu'il y aurait lieu d'apporter au système du pilotage actuel, compte tenu de la sécurité de la navigation, de l'expansion du transport maritime, des intérêts des pilotes, des armateurs, des capitaines et du public en général. Les attributions de la Commission comprennent en particulier les points suivants:

a) L'étendue et la nature des exigences du pilotage maritime, y compris le pilotage obligatoire, le paiement obligatoire des droits de pilotage et les exemptions;

b) Les fonctions, les responsabilités et la condition des pilotes de marine;

c) La valeur du mécanisme prévue dans la Loi sur la marine marchande du Canada en ce qui concerne l'administration, la réglementation et le financement des services de pilotage, en tenant compte de certains facteurs comme l'accomplissement de ces services, la détermination, la perception et l'affectation des droits de pilotage, ainsi que l'admission dans le service, les normes techniques, la conduite, le revenu, le bien-être et la pension des pilotes.

Quinze (15) exemplaires des mémoires doivent être remis au secrétaire de la Commission Royale au plus tard le 1er mars 1963. Les audiences de la Commission seront consacrées à une étude des conclusions énoncées dans ces mémoires, à des explications verbales et à toute argumentation.

On peut obtenir des exemplaires du mandat de la Commission et des Règles de Pratique et de Procédure de la Commission en s'adressant par écrit au soussigné.

G.W. NADEAU,
Commission Royale d'Enquête sur le Pilotage,
Case postale 1505,
Ottawa 4, (Ontario).
Secrétaire,

COMPTABLES AGREES

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréé
Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
UN. 6-2681

Jacqueline Paradis, C.A.
Comptable agréé
Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
Ch. 52, 53
UN. 6-2681 — DU. 1-0111

Provost, Hotte & Associés
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
GEORGES H. HOTTE C.A.
2596, boul. Rosemont
RA. 2-1109

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILLON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
I. SERGE GERVAIS, C.A.
PO. 9-3871*
4926, ave. Verdun, Verdun

MAURICE BUSSIERES, C.A.
PR. 4-7410
1400, Girouard St-Hyacinthe

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

M. Samson, O.B.E., C.A.	Lucien-P. Belair, C.A.	E. H. Knight, C.A.
Léon Côté, C.A.	Jean Lacroix, C.A.	Lionel Roussin, C.A.
Hensley Bourgouin, C.A.	Dollard Huot, C.A.	Raymond Fortier, C.A.
Albert Garneau, C.A.	Percy Auger, C.A.	Clément Primeau, C.A.
Benoît Sylvain, C.A.	Pierre Lesage, C.A.	Vianney Forget, C.A.
Dennis Bell, C.A.	Pierre Chouinard, C.A.	Pierre Barry, C.A.
Raymond Couillard, C.A.	Gilles Trahan, C.A.	Adrien Côté, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.		Robert Gariépy, C.A.
Marcel Imbleau, C.A.	Georges Roussin, C.A.	Paul Gonthier, C.A.
MONTRÉAL	QUÉBEC	RIMOUSKI

Conseils: Maurice CHARTRE, C.A. A.-Emile BEAUVAIS, D.SC., C.A. Gérard MARCEAU, C.A.
132 ouest, Saint-Jacques — VI. 2-4691

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

HORACE LABRECQUE & FILS LTÉE
Courtiers d'assurances agréés
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

Encouragez nos annonceurs

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montre spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone:
861-5771

MEDECIN

Dr C. MELILLO
Gradué d'Europe
Génito-urinaire, peau, sang, glandes, désordres psychosomatiques, sexuels, nerveux, impotence, infériorité, anxiété, timidités, dépression, bégaiement, alcoolisme, hésité, rhumatismes, circoncision.
134 ouest Sherbrooke. — VI. 5-8354

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

Le nouvel évêque anglican de Montréal révèle (dans une interview au Devoir): *le cardinal Léger m'écrivit de Rome pour me féliciter de mon élection...*

Par Claude RYAN

C'est dans son modeste bureau de la Maison anglicane diocésaine, située au coeur du Montréal commercial, que le très révérend R.K. Maguire m'a reçu ces jours derniers. Cette maison de style typiquement anglo-canadien respire l'atmosphère de calme et de discrétion qui convient à un centre religieux.

Le très Rev. Maguire est un jeune homme. Il n'a pas encore quarante ans. Irlandais de naissance, il exerça son ministère à Montréal avant d'aller enseigner pendant huit ans à l'université de Dublin. Depuis deux ans, il était doyen de la cathédrale anglicane de Montréal. C'est en octobre dernier qu'il fut élu évêque anglican de Montréal. Il reçut la consécration épiscopale le 8 janvier dernier.

Notre entretien porta d'abord sur l'Eglise anglicane de Montréal, puis sur le mouvement oecuménique.

Quelques traits d'une Eglise fraternelle

— Les journaux ont parlé de votre élection comme évêque de Montréal. Comment se fait une élection épiscopale dans l'Eglise anglicane ?

— L'évêque est élu par le synode diocésain. Ce synode comprend tous les membres du clergé diocésain, plus deux délégués laïques par communauté locale de culte. Chaque corps, ecclésiastique et laïque, vote séparément. L'élu doit obtenir la majorité des voix au sein de chacun des deux groupes. Le résultat de l'élection est ensuite communiqué à la conférence des évêques de la province ecclésiastique, qui doit ratifier le choix du synode. Le diocèse de Montréal fait partie de la province ecclésiastique du Canada, laquelle groupe les diocèses de Québec, Frédéricton, Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve.

— Comment sont choisis les membres laïques du synode diocésain ?

— Ils sont élus par les membres réguliers de chaque communauté locale à l'occasion d'une réunion générale du chapitre local.

— Peut-on conclure de cela que les laïcs jouent un rôle important dans la paroisse anglicane ?

— L'Eglise anglicane ne compte pas de mouvements apostoliques largement ramifiés au plan national et international, comme ceux de l'Eglise catholique romaine. Elle dispose cependant de structures solides permettant l'insertion active des laïcs dans l'Eglise au plan local. Dans chaque paroisse, il y a un chapitre général, groupant tous les membres réguliers de la paroisse. Ce chapitre, qui est une sorte d'assemblée générale, élit un chapitre spécial ou comité consultatif qui joue auprès du pasteur le rôle d'un conseil paroissial. Il y a de plus, dans chaque paroisse, deux commissaires laïques, l'un nommé par le chapitre laïque, l'autre par le pasteur, qui voient de plus près avec le pasteur à la marche administrative de la paroisse.

Enfin, lorsque survient dans une paroisse une vacance pastorale, les laïcs participent activement au choix du nouveau pasteur. Le chapitre général se réunit et forme un comité de sélection. Ce comité a mandat pour discuter avec l'évêque du choix d'un successeur.

— Le diocèse de Montréal se limite-t-il à la ville de Montréal ?

— Le diocèse de Montréal recouvre un territoire qui va de Magog au Témiscamingue. On y compte 187 communautés locales, réparties en 98 paroisses et 81 dessertes. Le nombre des fidèles s'élève à 95,000. Le nombre des prêtres s'élève à environ 125.

— Quelle proportion de vos fidèles peuvent être considérés comme pratiquants réguliers ?

— Nous ne disposons pas de données précises à ce sujet. Les fidèles que nous dénombrons sont, en fait, ceux qui entretiennent des relations assez actives avec leur église locale. Il ne serait pas étonnant que le nombre de ceux qui se considèrent comme anglicans, sans être affiliés à une église locale, soit assez élevé.

— L'Eglise anglicane est-elle active dans le domaine des missions extérieures.

— Les services missionnaires de l'Eglise anglicane sont coordonnés à l'échelle nationale par un bureau spécialisé à cette fin. La communauté anglicane de Montréal collabore au travail de ce bureau qui maintient plusieurs postes de missions dans des pays étrangers.

Oecuménisme : le présent est encourageant mais il faudra beaucoup de patience

Au moment d'aborder cette deuxième partie, le très rév. Maguire me confie qu'au lendemain de son élection, en octobre dernier, il fut très touché de recevoir une lettre de félicitations en provenance de Rome. Cette lettre apportait au nouvel évêque anglican les voeux fraternels du cardinal Paul-Emile Léger qui se trouvait alors à Rome pour le Concile. Le cardinal Léger délégua aussi un représentant personnel à la cérémonie du sacre du T. R. Maguire qui eut lieu il y a une dizaine de jours.

Pour le T. R. Maguire, ces gestes fraternels ne sont pas entièrement inédits. A titre de doyen de la cathédrale anglicane de Montréal, il a participé, depuis deux ans, à plusieurs colloques oecuméniques entre théologiens catholiques et protestants. Il a pu suivre de l'intérieur le progrès du mouvement oecuménique. Il a été témoin et acteur de plusieurs gestes de rapprochement entre chrétiens appartenant à différentes Eglises.

— Que pensez-vous de l'atmosphère oecuménique actuelle ?

— Il existe de toute évidence un climat nouveau qui nous porte à dialoguer en toute franchise les uns avec les autres. J'attribue ce progrès à deux facteurs principaux :

1. Nous avons appris à respecter davantage la discipline de l'autre. Nous avons appris à ne pas attendre de l'autre des gestes ou attitudes qui seraient pour lui des manquements aux règles de son Eglise. Ainsi, chacun peut, en toute confiance, entrer en dialogue avec l'autre.

2. Nous avons pris conscience de part et d'autre, avec une douleur accrue, de la blessure que nos divisions infligent au corps du Christ. Nous n'étions pas là lorsque furent consommées certaines ruptures dont nous avons hérité. Mais nous comprenons que nous n'en devons pas moins agir pour ramener l'unité dans le corps du Seigneur.

— Quelle est la position de l'Eglise anglicane en face du mouvement oecuménique ?

— L'Eglise anglicane est profondément intéressée aux questions oecuméniques. Je considère que l'Eglise anglicane, à cause de sa position historique privilégiée, peut jouer un rôle de pont entre les diverses Eglises chrétiennes. D'une part, notre tradition est fortement catholique, ce qui crée entre nous et l'Eglise romaine des liens substantiels. D'autre part, nous avons aussi des relations très cordiales avec les Eglises orientales. Nous avons enfin des liens directs avec les autres confessions protestantes. A cause de ces trois facteurs, nous considérons que l'Eglise anglicane peut être appelée à jouer un rôle de liaison et d'interprétation très important dans le travail en vue de la réunion des chrétiens.

— Pensez-vous que la réunion complète des chrétiens pourra se réaliser dans un avenir prochain ?

— Même si l'atmosphère actuelle est très encourageante, nous devons reconnaître que nous sommes encore éloignés de l'unité définitive. Cette unité que nous cherchons devra reposer sur une même perception des vérités fondamentales du christianisme, non plus sur de simples objectifs opportunistes que nous déciderons de poursuivre en commun. Il ne suffirait pas par exemple que nous entreprenions ensemble une action concertée contre une quelconque vague paganisante pour que nous nous rapprochions nécessairement les uns des autres. Il faudra que nous approfondissions aussi ensemble certains points fondamentaux de doctrine et de structures.

Nous sommes parvenus à un stage où il est désormais possible de converser en toute franchise et avec beaucoup de liberté. Mais il ne faut pas perdre de vue que nous avons encore beaucoup à faire sur le plan de la conversation. Nous devons être patients. Il faut éviter, si nous ne voulons pas préparer pour demain, d'amères désillusions, de laisser croire que la réunion définitive serait pour un avenir très prochain.

— Quelle action envisagez-vous pour l'avenir immédiat ?

— Le mieux que nous puissions faire pour le moment, c'est de tenter loyalement d'élargir progressivement le champ des objectifs que nous pouvons poursuivre ensemble. Il y a des choses que nous devons pour le moment continuer à faire séparément. Il y en a d'autres que nous avons tout intérêt à réaliser ensemble. Je pense par exemple à la possibilité d'action commune autour de certains problèmes sociaux comportant de nettes implications spirituelles ou religieuses. Je favorise aussi la continuation des discussions entre théologiens et spécialistes de différentes disciplines ecclésiastiques. Ces discussions peuvent contribuer précieusement à éclaircir des points qui donnèrent naissance à des divisions ou des désaccords en raison de l'imprécision même avec laquelle les problèmes avaient été formulés.

— Quels sont les principaux points qui divisent présentement les catholiques romains et les anglicans ?

— L'expérience des conversations théologiques auxquelles j'ai participé m'a enseigné qu'il n'est pas facile de déterminer avec exactitude les points sur lesquels il y a désaccord généralisé entre catholiques romains et anglicans sur tel et tel point de doctrine ou de structure. J'ai pu remarquer qu'il existe des nuances considérables d'un théologie ncatholique à l'autre sur la plupart des problèmes. Il me semble que nous aurions profit, dans la période actuelle, à insister non pas sur une énumération sèche des points qui nous divisent, mais sur la nécessité d'un effort en vue de réexaminer ensemble et de poser de la manière la plus objective possible les grandes questions qui dominent la conjoncture religieuse d'aujourd'hui. Peut-être en viendrons-nous, si nous savons tirer parti des ressources intellectuelles que nous comptons de part et d'autre, à formuler les problèmes d'une façon plus claire et plus acceptable que naguère. Et qui sait si une telle façon de procéder ne fera point comprendre ou formuler de manière différente certaines conclusions d'hier qui paraissaient péremptoires et définitives, mais qui peuvent peut-être être réinterprétées à la lumière des réalités et des besoins de l'Eglise d'aujourd'hui ?

Le cardinal invite les catholiques à prendre une part active aux prières de l'Octave de l'unité

Le cardinal Léger invite les catholiques à prendre une part active aux réunions de prières qui marqueront l'Octave de l'unité. Voici le texte intégral du message du cardinal Léger :

Chaque année, la semaine de l'universelle prière pour l'unité, en même temps qu'elle nous rappelle le désir du Maître de voir tous ceux qui veulent être ses disciples vivre dans l'unité la plus parfaite, nous remet malheureusement en présence des divisions qui séparent les confessions chrétiennes. Toutefois — et nous devons en rendre grâce au Père Tout-Puissant — les événements que nous vivons depuis deux ans sont un signe que l'Esprit du Christ agit au milieu de nous et nous engage de plus en plus profondément dans la quête de l'unité. Un mouvement irréversible conduit tous les chrétiens qui ont compris le testament du Seigneur Jésus: "Que tous soient un. Comme Toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé" (Jean, 17, 21). C'est la volonté de Dieu que l'unité de ses enfants soit le grand témoignage rendu par l'Eglise.

Aujourd'hui plus que jamais le monde aspire à la paix. Et pourtant, depuis deux mille ans, le Christ a apporté aux hommes la paix véritable. Il les a réconciliés entre eux et avec Dieu lui-même: "Car c'est lui qui est notre paix, lui qui des deux n'a fait qu'un peuple, détruisant la barrière qui les séparait, supprimant en sa chair la haine, cette loi des préceptes avec ses ordonnances, pour créer en sa personne les deux en un seul Homme Nouveau, faire la paix et les réconcilier avec Dieu en un seul corps, par la croix: en sa personne, il a tué la Haine. Alors il est venu proclamer la paix, paix pour vous qui étiez loin et paix pour ceux qui étaient proches. Par lui nous avons, en effet, tous deux, en un seul Esprit, accès auprès du Père" (Ephés., 2, 14-18).

Cette paix que le Christ nous a apportée, les hommes ne la peuvent partager que s'ils sont revêtus des sentiments mêmes du Sauveur, que s'ils sont engagés réellement dans la foi de l'Evangile.

Mais, pour croire, il faut entendre Dieu. "Et comment l'entendre sans prédicateur?" (Rom., 10, 14).

Tous, à divers degrés, nous devons collaborer à ce divin ministère de la prédication. Si Dieu a voulu appeler les Apôtres et leurs successeurs à prêcher la foi, il a voulu aussi que tous ses disciples rendent témoignage. Or, comment pouvons-nous donner un témoignage de la paix que le Christ a rétablie, si vraiment nous offrons au monde le spectacle de nos divisions?

Nous savons bien, et nous en avons la conviction, que notre Mère la Sainte Eglise offre déjà un spectacle d'unité. Mais ce spectacle ne sera parfait qu'au jour où tous ceux qui se réclament du Christ confesseront une même foi et participeront au même culte.

C'est, du reste, animé par ce désir de l'unité de tous les chrétiens que notre Père, Jean XXIII, a réuni à Rome l'Episcopat catholique. Les jours inoubliables qui ont scandé l'ouverture et les réunions de la première session du deuxième Concile du Vatican nous ont constamment remis en présence de ce désir ardent qui anime l'Eglise entière. Les interventions des Pères conciliaires, le travail des théologiens et des diverses commissions, les discussions nous rappelaient sans cesse que, si nous devons chercher les meilleurs moyens de présenter au monde du XXe siècle l'Evangile de Jésus-Christ, cette adaptation doit elle-même concourir à détruire les barrières qui séparent les diverses confessions chrétiennes. Au reste, la présence parmi nous de nos frères chrétiens qui ne partagent pas entièrement notre foi et qui sont animés, eux aussi, de ce grand désir de l'unité, nous y incitait également.

Ce sont là des réalités que nous avons vécues et que nous continuons de vivre. Reconnaissons-le avec joie et demandons à Dieu de parfaire l'oeuvre qu'il a déjà commencée: l'Esprit-Saint agit présentement d'une façon éclatante dans le monde chrétien. Il nous a conduits dans cette recherche de l'unité. Prions-le de répandre sur tous ses lumières, car la route est longue et difficile. Si les événements qui se sont passés à Rome depuis le 11 octobre dernier nous aident à saisir l'action de l'Esprit, ils nous invitent également à prier avec une dévotion renouvelée durant cette semaine de l'universelle prière pour l'unité.

A cette première raison qui nous touche de si près s'en ajoute une autre. Actuellement la Commission Foi et Constitution du Conseil Oecuménique des Eglises — organisme qui groupe de nombreuses confessions chrétiennes séparées de Rome — prépare activement sa quatrième grande réunion qui, cette foi, se tiendra à Montréal du 12 au 26 juillet 1963. Des théologiens se penchent présentement sur les grands problèmes de l'Eglise, de l'Ecriture et de la Tradition, du ministère de l'Eglise, du culte et de l'unité de l'Eglise et de notre cheminement dans la voie de l'unité. Nous ne pouvons pas rester indifférents à ces travaux. Nous devons prier le Père des lumières d'éclairer nos frères chrétiens et de conduire leurs délibérations. Car, ne l'oublions pas, si ces frères ne partagent pas entièrement notre foi, ils sont cependant nos frères dans le Christ et ils oeuvrent, eux aussi, sous le souffle de l'Esprit, en vue de l'unité.

Ainsi donc, essayons de faire de cette semaine du 18 au 25 janvier un moment de prière intense et efforçons-nous de prendre une part active aux réunions de prières qui seront organisées dans différentes parties de notre archidiocèse. Unissons-nous surtout aux intentions spéciales de chaque jour de cette semaine.

En gage des bénédictions que le Seigneur répandra sur vous tous, nous sommes unis à vous en ce moment dans la souffrance et la prière, et c'est de tout coeur que nous accordons à tous les artisans de cette oeuvre de sanctification notre paternelle bénédiction.

Paul-Emile Cardinal Léger
Archevêque de Montréal

Semaine d'universelle prière pour l'unité chrétienne

De nouveau cette année on célèbre la Semaine d'universelle prière pour l'unité chrétienne. Cette semaine a lieu du 18 au 25 janvier c'est-à-dire, selon le calendrier catholique, de la fête de la chaire de saint Pierre à Rome à celle de la conversion de saint Paul. Il est intéressant, écrit à ce sujet le père Yves Congar, de noter l'ordre des deux fêtes. Tout finit non pas avec la chaire de saint Pierre, mais avec une conversion qu'on ne peut évidemment réduire à la conversion confessionnelle des non catholiques à l'Eglise, mais qui implique la conversion spirituelle de TOUS à l'Evangile.

La Semaine de prières fut instituée en 1908 par deux ministres anglicans, le Rév. Spencer Jones et le Père Paul Wattson, fondateurs aux Etats-Unis d'une communauté dite de l'Atonement (nom qui signifie à la fois rédemption, expiation et réconciliation). Le Père Wattson entra dans l'Eglise catholique en cette même année 1908.

La semaine fut d'abord consacrée dans les milieux catholiques à prier pour la conversion des chrétiens appartenant aux diverses communions dissidentes et aussi des mauvais catholiques: chaque jour avait une intention particulière.

Mais on constata bientôt qu'une formule aussi unilatérale ne pouvait permettre aux anglicans, aux protestants et aux orthodoxes de se joindre aux catholiques en cette semaine d'universelle prière pour l'unité. C'est l'abbé Paul Couturier, de Lyon, qui trouva une formule permettant aux chrétiens de toutes les confessions de prier ensemble pendant une semaine pour implorer la grâce de l'Unité que Dieu voudrait accorder, au temps voulu, par les moyens qu'il voudrait.

Depuis longtemps la semaine de prières de janvier est entrée dans les moeurs des milieux chrétiens en Europe. Elle a gagné notre propre pays depuis quelques années. La semaine semble devoir connaître cette année à Montréal un éclat inusité.

RADIO - SACRE - COEUR

OCTAVE POUR L'UNITE

AUJOURD'HUI causerie de M. l'abbé Jean Martucci sur la **"Souffrance en face des séparations".**

DIMANCHE M. l'abbé Marcel Lefebvre s'entretient avec le P. Irénée Beaubien, S.J. de la **"Sanctification des catholiques".**

LUNDI la **"Sanctification des orthodoxes"** par le Père Pierre Popescu, prêtre de l'Eglise orthodoxe roumaine.

MARDI cinquième jour de l'Octave pour l'unité un Pasteur anglican, le Rév. Peter Davison nous entretiendra de la **"Sanctification des anglicans".**

MERCREDI le Pasteur Daniel Pourchot de l'Eglise évangélique luthérienne sera interrogé par le P. I. Beaubien, S.J. sur la **"Sanctification des protestants".**

JEUDI un expert dans les questions missionnaires, le P. Jean Bouchard, S.J. nous expliquera la **"Sanctification des Eglises de Missions".**

VENDREDI causerie du P. Adrien Brunet, dominicain, sur **l'Unité de tous dans la charité et la vérité".**

(Emission sur 38 postes chaque semaine du lundi au samedi)

Relations entre chrétiens: vers un style nouveau

Par le père Bernard LAMBERT, o.p.

S'il fallait dresser un bilan provisoire de la première session du concile, que dirions-nous? Le pape Jean XXIII, lui-même, peu avant l'ouverture du Concile, prévenait les chrétiens de ne pas s'attendre à des événements spectaculaires. L'assemblée conciliaire a cherché à se connaître, à se définir, à se mettre à l'oeuvre. Des résultats partiels ont été acquis. Le meilleur reste encore à venir.

Mais, la plus grande, la plus admirable, la plus prometteuse des choses, celle qui rendra possible le succès final, a déjà commencé d'apparaître au grand jour et de manière officielle. L'Eglise, par la voix et la conscience de ses évêques, donnés en spectacle aux anges et aux hommes, a commencé collectivement à se rendre compte des immenses mutations qui s'étaient opérées en elle au cours de l'ère moderne et depuis le premier concile du Vatican. Et c'est en corps qu'elle les examine, les juge, les sélectionne en vue d'institutionnaliser les meilleures.

L'Eglise sous un nouveau visage

L'Eglise se voit toute changée, transformée; et cette image, apparaissant publiquement et de manière soudaine dans le miroir du concile, a pris un certain nombre de Pères par surprise. Ce n'est pas à cela qu'ils s'attendaient, ou, du moins, pas à ce point. Tournés vers une représentation ancienne de l'Eglise, ils ne croyaient pas qu'une autre s'était formée. L'Eglise actuelle est apparue, en cette première session du Concile, comme l'Eglise des mutations. Et le pape Jean, pape de transition, mais de quelle grandiose transition active, est celui qui a eu la grâce insigne de comprendre cette transformation et de proposer à l'Eglise de regarder son nouveau visage. L'Eglise a soudain pris conscience — et une conscience qui doit s'affermir au cours de cette période entre les deux sessions du concile, — qu'elle avait changé. L'air était nouveau. Il venait

d'autre rivages. Il ne s'agissait pas de repartir pour Trente, mais d'aller au concile des Temps nouveaux.

En vertu de cette brusque accélération de l'Histoire de l'Eglise, causée par le concile, l'Eglise, sans cesser d'être structurée par la hiérarchie apostolique, nous apparaît davantage communautaire, plus collégiale, plus conciliaire; sans mettre à l'écart ses grandes traditions grecque et latine, elle s'ouvre à une expression davantage pluraliste d'un même catholicisme; sans oublier la Parole du Seigneur qui lui a révélé qu'elle est l'unique vraie Eglise, elle entre en dialogue avec les chrétiens non catholiques romains.

Elle veut combler un certain hiatus qui a existé entre le pape et les évêques et parmi les évêques, dans l'unité du Collège des Apôtres. Elle entend aussi surmonter l'aliénation qui a séparé les traditions chrétiennes en autant d'Eglises distinctes et opposées. Elle se propose enfin d'établir des contacts plus intimes entre clergé et laïcat en vue de l'unique mission de l'Eglise au monde. L'unité d'action des chrétiens, des évêques, de l'Eglise tout entière est recentrée dans la perspective de la mission de l'Eglise oecuménique à l'Oikumené nouvelle, la nôtre, avec ses misères et ses espoirs. Ce mouvement est irréversible. L'Eglise a changé, et, contre ce fait, aucune volonté humaine ne peut prévaloir. L'Eglise entend donc être, de tout son coeur et dans les faits, ce qu'elle est dans sa substance, oecuménique.

Mais, quel est le ressort secret de cet immense développement? Est-ce uniquement la volonté de rénovation interne de l'Eglise? le seul bien des catholiques?

Une astuce prophétique de Jean XXIII

L'astuce — puisque dans ce cas il faut employer ce mot — du pape Jean XXIII a été de lier rénovation de l'Eglise et recherche de l'unité des chrétiens, à tel point que, dans son esprit, une rénovation de l'Eglise ne serait qu'un demi-succès si elle ne s'alliait à l'engagement de l'Eglise comme Eglise dans le grand oeuvre de la réunion des chrétiens. Nous savons avec quel art subtil, après avoir révélé soudainement le fond de sa pensée, le 25 janvier 1959, il a conduit peu à peu l'Eglise, plus par des faits que par des paroles, à pied d'oeuvre en face de son grand dessein: la rénovation projetée par l'Eglise catholique, la mise à jour de ses structures, l'adaptation pastorale au monde, tout cela, dorénavant, devra être pensé, non pas isolément des autres chrétiens, mais en contact avec eux, en les maintenant dans notre présence spirituelle et, partout où la chose sera possible, dans des échanges concrets et suivis avec eux. La présence des observateurs non catholiques au concile n'a pas d'autre sens. Plus qu'un symbole, elle est un précédent. Il reste à voir si les Eglises particulières auront l'audace de poursuivre individuellement ce qu'elles ont déjà commencé à accomplir collectivement lors du concile. Il ne devrait plus être conforme à l'esprit du christianisme nouveau que les chrétiens d'une confession s'appliquent à la mission de l'Eglise dans le monde sans se demander comment les autres chrétiens l'envisagent. Les processus immenses de conversation, d'échanges et de coopération sont ainsi engagés, à tel point que l'on soit en droit de prévoir que si le concile doit modifier l'Eglise, le mouvement oecuménique aura une action plus profonde encore. L'Esprit Saint éliminera ou réconfortera les timides. Il

(Suite à la page 17)

L'auteur

NDLR — L'auteur de cet article étudie depuis de nombreuses années le problème oecuménique. Il publiait, en 1962, aux éditions du Centurion, à Paris, un ouvrage en deux volumes sur "le problème oecuménique". La publication de cet ouvrage a été saluée comme "un événement" par les meilleurs spécialistes de l'oecuménique et des autorités religieuses comme le cardinal Liénart, Mgr Emile Guerry, Mgr Gabriel M. Garonne et Mgr Maurice Roy. Le père Lambert a rédigé pour le DEVOIR quelque réflexions sur le climat nouveau dans lequel sont appelés à se développer les relations entre chrétiens.

Petites annonces du "Devoir"

ANALYSTE DEMANDÉ

ANALYSTE DE PROGRAMMATION

Nous recherchons un analyste de programmation qualifié, bilingue. Les postulants doivent posséder expérience du calculateur de programmation I.B.M. 1401, ainsi qu'une bonne connaissance des principes de comptabilité générale et de coût de revient et ou des méthodes contrôle de production et d'inventaire.

Excellente occasion d'avenir avec spécialistes en programmation d'une industrie lourde progressant rapidement.

Les candidats doivent faire parvenir des renseignements concernant instruction, expérience et salaire désiré, en écrivant au :

CHEF DE LA COMPTABILITE
DOMINION STEEL & COAL CORP. LTD.
5870, rue St. Patrick
Montréal 20
22-1-63

ARGENT DEMANDÉ

PETITS PRETS, $1,000, $1,500, $2,000, demandes en première hypothèque 100% garantie. Intérêt intéressant. Landlord Acceptance Corp., UN. 1-5438. J.N.O.

BUNGALOW À VENDRE

REPENTIGNY — Grand 5 pièces fermées, fenêtre panoramique, cave semi-finie. Cap., int. et taxe inclus: $82. par mois. Particulier. 661 Maurice. — Tél.: 581-4334. JNO

BUREAU À LOUER

ST-DENIS (près de Sherbrooke) — Suite chauffée pour professionnel, 3 grandes pièces et salle d'attente, stationnement facile, libre 1er mars. — Tél. AV. 8-2487. 21-1-63

Bureau moderne à louer, angle St-Laurent et Guizot, salle d'attente attenante, espace pour secrétaire, concierge, stationnement personnel, tél.: MO. 9-2958. 22-1-63 19-21-1-63

BOUL. ST-JOSEPH 1123 — 2 grandes pièces, 1er étage, salle d'attente attenante, appartement 7, CR. 2-6367. 21-1-63

CÉLIBATAIRES

Honnêtes célibataires, veufs, veuves désirant rencontrer bon parti, peuvent se joindre à l'Agence Marie-Joseph. Beaucoup de succès. Plusieurs mariages heureux grâce à l'agence. Pour information: 389-4133 de 6h. à 9h. p.m. 21-1-63

COTAGE À VENDRE

OUTREMONT — Propriété neuve contenant 9 pièces en 2 niveaux, cour arrière terrassée. Très approprié pour professionnel, $46,000. S'adresser à Case 391, Le Devoir, Montréal ou RE. 1-0501 de 5h. à 7h. p.m. JNO

CITE JARDIN — 7 pièces, grand terrain paysagé $29,500 discutable. 5381, rue Viau, tél. CL. 5-2234 21-1-63

ÉDUCATION

Apprenez l'italien enseigné par des professeurs diplômés des universités de Rome et de Florence, 272-8201 ou 274-9571. 21-1-63

LOGEMENT À LOUER

239 ouest, boul. ST-JOSEPH — 4½ pièces fermées, meublées, chauffées, $130 tout payé. — CR. 9-5331. 22-1-63

HOMMES DEMANDÉS

Emplois disponibles au Canada, E.-U., So. Am., Europe. Bon salaire. Pour renseignements concernant emplois, adressez-vous: Chambre C-42, 739 rue Boylston, Boston 16, Mass. 21-1-63

HÔTEL À VENDRE

PINE HILL, comté Argenteuil, route 31, 55 milles de Montréal, licence complète, 12 chambres avec eau courante, salle à manger, pouvant servir 75 personnes, cuisine moderne, bar-salon 325 personnes, 1 mille du centre de ski Ayeres, propriétaire J.-P. Dagenais. 29-1-63

MAISON À VENDRE

BELOEIL — Split-level moderne, 7 pièces, à vendre ou à louer, occupation immédiate, téléphoner à: FO. 7-7635 ou, à Montréal, 735-3561, M. A. Trépanier. 28-1-63

OUTREMONT — Angle Pratt & Ducharme, 2 grands 7 pièces, entrée, chauffage, garage individuel, salle au sous-sol, escalier de service intérieur, 2 salles de bain, foyer. — RE. 3-8326. 21-1-63

OFFRE D'EMPLOI

SECRETAIRE sténo-dactylo, bilingue, pour travailler New-York, maison cinéma, intelligente, sérieuse, expérimentée, initiative, situation d'avenir, sérieuses références exigées. — Case 411, "Le Devoir," Montréal. 21-1-63

ON DEMANDE

DAME aimerait apprendre le français en dinant 2 à 3 fois par semaine avec famille canadienne-française qui demeure à Côte-des-Neiges dans le district de Westmount. Ecrire à: Case 413, "Le Devoir," Montréal. 21-1-63

PIANO À VENDRE

PIANO de concert, 5 pièces et ½, comme neuf, véritable aubaine. — Après 6 hres, téléphoner à :722-5465. 28-1-63

PRÊTS SUR HYPOTHÈQUE

$10,000 et plus, 1re, résidentiel, particulier ou contracteur, 15 ans, 20 ans, 25 ans pour payer. — Tél. 674-1315. 31-1-63

PROPRIÉTÉ À VENDRE

OUTREMONT — Angle Stirling et Willowdale, près Université de Montréal, duplex 2-8 pièces avec garages. S'adresser à: RE. 8-7569. 21-1-63

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT. — DU. 8-2532 J.N.O.

TAILLEURS

HERCULE GAMACHE
Tailleur - dessinateur
Choix de tissus, coupe distinctive. Travail exécuté dans nos ateliers par un maître-tailleur.
— Plan budgétaire —
1594 rue FLEURY est DU. 8-5530

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs RA 5-2421 J.N.O.

VIEUX BIJOUX

ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or ou de l'argent et aussi bijoux antiques et diamants. POMPONETTE INC., 256 est, rue Ste-Catherine, tél.: UN. 1-9293. 21-1-63